2006





Photos de la page 3: Toutes les photos proviennent de la Médiabase de la FAO. Pour se procurer les publications de la FAO, s'adresser au: Courriel: publications-sales@fao.org

**Télécopie**: (+39) 06 57053360

Site Web: http://www.fao.org/catalog/inter-e.htm



# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

#### Produit par la

Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques Division de l'information FAO

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

ISBN 978-92-5-205600-3

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la

Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de l'information,

FAO,

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à: copyright@fao.org

# Tables des matières

Avant-propos Remerciements Sigles Note explicative		vi ix xi xiii
L'aid	IIÈRE PARTIE e alimentaire la sécurité alimentaire?	
1.	Introduction et vue d'ensemble	3
	Aide alimentaire et sécurité alimentaire	4
2	Tour d'horizon et résumé du rapport Cadrage du débat	6 <b>13</b>
۷.	Programmation de l'aide alimentaire	13
	Gouvernance en matière d'aide alimentaire	19
	L'aide alimentaire dans le contexte de la sécurité alimentaire	26
_	Conclusions	38
3.	Divergences économiques autour de l'aide alimentaire	40
	Moyens d'existence et aide alimentaire L'aide alimentaire crée-t-elle une «dépendance»?	41 43
	L'aide alimentaire fragilise-t-elle l'agriculture locale?	46
	L'aide alimentaire perturbe-t-elle les échanges commerciaux?	54
	Conclusions	55
4.	L'aide alimentaire dans les interventions d'urgence	59
	Situations d'urgence soudaines Situations d'urgence à développement lent	60 64
	Crises complexes et prolongées	69
	Conclusions	76
5.	Les lacunes en matière de politiques dans les situations d'urgence complexes	78
	Les lacunes dans les politiques	78
	Les défis en matière de prise de décision et d'intervention	79
	Améliorer les prises de décision et les mesures d'intervention Conclusions	83 92
6	Conclusions	93
٥.	Conclusions	33
	(IÈME PARTIE çu mondial et régional: faits et chiffres	
1	Tendances en matière de sous-alimentation	101
2.		103
3.		107
	Production agricole, animale et vivrière	109
5.	The second secon	113
6. 7.	Tendances des cours des produits de base Commerce des produits agricoles	115 119
7. 8.	Pêches: production, utilisation et commerce	123
	Forêts	127

#### TROISIÈME PARTIE Annexe statistique

Notes concer	otes concernant les tableaux en annexe			
Tableau A1	Pays et territoires utilisés à des fins statistiques dans la présente			
T-1-1 A2	publication	136		
Tableau A2 Tableau A3	Sécurité alimentaire et nutrition Production et productivité agricoles	138 142		
Tableau A3	Indicateurs de la population et de la population active (2004)	142		
Tableau A5	Utilisation des terres	153		
Tableau A6	Indicateurs commerciaux	159		
Tableau A7	Indicateurs économiques	164		
Tableau A8	Productivité totale des facteurs	170		
Références		175		
	eciaux de La situation mondiale de l'alimenation et de l'agriculture	183		
Titres choisis		185		
CONTRIBUTIO	ON SPÉCIALE			
	eté alimentaire et le droit à l'alimentation doivent guider la réforme			
de l'aide alin	nentaire: le point de vue de la société civile	96		
TABLEAU				
1. Aide a	limentaire en céréales, juillet/juin	103		
ENCADRÉS				
1.	Définition de l'aide alimentaire	14		
2.	Une perte d'efficience imputable à l'aide alimentaire liée	20		
3.	Évolution de l'aide alimentaire, de l'écoulement des excédents			
	à l'assistance alimentaire	22		
4.	Le livre blanc de CARE-USA sur les politiques d'aide alimentaire	28		
5.	L'insécurité alimentaire dans les contextes de crise	30		
6.	Le ciblage	34		
7.	Le risque moral à l'échelle d'une communauté	42		
8.	Dépendance et secours humanitaires	47		
9.	Quelques expériences d'achats locaux par le Programme	40		
10	alimentaire mondial	48		
10. 11.	Vivres-contre-travail et production agricole locale L'aide alimentaire au service du développement des marchés	52 53		
11.	Les impacts de l'aide alimentaire sur les modes de consommation	57		
13.	Exemple de la sécheresse dans la corne de l'Afrique, 2005-2006	72		
14.	Transformation et résilience potentielle des systèmes alimentaires	72		
	dans les conflits des monts Nuba	74		
15.	L'insuffisance chronique des financements débloqués pour ces crises	76		
16.	Le PAM et le Projet de renforcement des capacités d'évaluation			
	des besoins d'urgence	81		
17.	La réforme humanitaire des Nations Unies, 2005	90		

#### **FIGURES**

١.	Pays confrontes a une crise alimentaire appelant une aide exterieure,	
	octobre 2006	6
2.	Volume total de l'aide alimentaire et prix des céréales, 1970-2005	15
3.	Niveaux de l'aide alimentaire en céréales, par donateur, 1970-2005	16
4.	Recettes de l'aide alimentaire en céréales, par région bénéficiaire, 1988-2005	16
5.	Principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire céréalière, 2001-2005	18
6.	Aide alimentaire en céréales par catégorie, 1978-2005	19
7.	Affronter la vulnérabilité: le rôle de l'aide alimentaire dans la protection sociale	32
8.	Les impacts économiques de l'aide alimentaire	41
9.	Effets des transferts d'aide alimentaire sur le bien-être	54
10.	Besoins de financement et contributions	82
11.	Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire	
	et de la sécurité alimentaire	86
12.	Analyse de la situation en Somalie, projections pour la période postérieure	
	à la campagne Deyr 2005/06, janvier 2006	89
13.	Population sous-alimentée, par région, 2001-2003	101
14.	Population sous-alimentée, en pourcentage par région, 2001-2003	102
15.	Évolution du nombre de personnes sous-alimentées dans les pays	
	en développement, par région	102
16.	Évolution en pourcentage de personnes sous-alimentées dans les pays en	
	développement, par région	103
17.	Bénéficiaires d'une aide alimentaire	104
18.	Évolution à long terme de l'aide extérieure à l'agriculture, 1975-2003	107
19.	Engagements relatifs à l'aide extérieure à l'agriculture par grande	
	région bénéficiaire	108
20.	Variation dans le monde de la production agricole et animale totale	
	et par habitant	109
21.	Variation de la production végétale et animale	110
22.	Tendances à long terme de la production vivrière par habitant, par région	
	et par groupe de pays	112
23.	Production et utilisation mondiales de céréales	113
24.	Stocks céréaliers mondiaux et rapport stocks/utilisation	114
25.	Cours des produits de base: tendances	115
26.	Variations annuelles de la valeur des exportations agricoles mondiales	119
27.	Exportations agricoles mondiales	120
28.	Exportations et importations agricoles par région et par groupe de pays	121
29.	Production mondiale de poisson – Chine et reste du monde	124
30.	Exportations et importations de produits de la pêche, pays développés	
	et pays en développement	125
31.	Disponibilités par personne de poisson de capture et d'aquaculture, Chine	
	et reste du monde	126
32.	Production mondiale de bois rond, 1966-2004	127
33.	Production de bois rond, pays développés et pays en développement,	
	1966-2004	128



# **Avant-propos**

Aucun être doué de conscience ne peut nier qu'il y a un impéraatif moral à venir en aide aux personnes qui sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires; de fait, l'aide alimentaire est une des formes les plus anciennes d'aide étrangère. Pourtant, nombre d'observateurs avisés se demandent aujourd'hui si l'aide alimentaire contribue véritablement à promouvoir la sécurité alimentaire et si, dans le fond, elle ne fait pas plus de mal que de bien. La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2006 examine les questions, parfois controversées, liées à l'aide alimentaire et tente de déterminer comment l'aide alimentaire peut – ou non – contribuer à renforcer durablement la sécurité.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 854 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à une nourriture suffisante pour mener une existence active et vivre en bonne santé. Ces chiffres n'ont guère évolué depuis le début des années 90. Chaque année, le Programme alimentaire mondial (PAM) fournit une aide alimentaire d'urgence à des millions de personnes – 73 millions au total pour la seule année 2005 – et le nombre des bénéficiaires s'accroît rapidement à mesure qu'augmentent l'ampleur et la fréquence des catastrophes d'origine anthropique ou naturelle.

En dépit de l'ampleur du problème, qui menace la sécurité alimentaire mondiale, l'aide alimentaire demeure très modeste par rapport à la production mondiale, et représente à peine quelque 10 millions de tonnes par an en moyenne, soit moins de 2 pour cent des exportations mondiales de céréales, et moins de 0,5 pour cent de la production mondiale. L'aide alimentaire a considérablement évolué ces dernières années. Il y encore une dizaine d'années, l'aide alimentaire était fournie pour l'essentiel au titre d'accords bilatéraux entre États et vendue sur le marché des pays bénéficiaires. Aujourd'hui, elle est distribuée directement, pour près de 75 pour cent, aux

populations qui souffrent de la faim, dans le cadre d'opérations de secours d'urgence ou de projets de lutte contre la faim chronique.

On considère, à juste titre, que l'aide alimentaire sauve des millions de vies humaines. De fait, dans bien des cas, l'aide alimentaire est malheureusement la seule chose qui puisse sauver d'une mort certaine les enfants victimes de la famine. C'est parfois la seule ressource disponible pour empêcher qu'un séisme ou un ouragan ne plonge des communautés entières dans une crise humanitaire. Dans certains cas, l'aide alimentaire peut donner le «petit coup de pouce» qui permettra à une fillette de continuer d'aller à l'école, de briser le cercle vicieux de la pauvreté et d'éviter qu'elle ne se transmette d'une génération à l'autre.

Pourtant, l'aide alimentaire fait aussi l'objet de fréquentes critiques: on lui reproche d'être dictée par les donateurs et de servir davantage leurs intérêts que ceux des bénéficiaires. Pour justifier leur position, les détracteurs de l'aide alimentaire font remarquer que le volume de l'aide alimentaire distribuée d'année en année varie de manière inversement proportionnelle aux prix mondiaux: il augmente quand les approvisionnements sont abondants et les prix faibles, et diminue lorsque les réserves alimentaires sont limitées et les prix élevés – alors que c'est précisément à ce moment-là que l'aide alimentaire est la plus nécessaire.

D'autres détracteurs avancent que l'aide alimentaire engendre une «dépendance» chez les bénéficiaires, qui n'assument plus leur responsabilité et ne cherchent plus à assurer leur sécurité alimentaire par leurs propres moyens. Des études empiriques montrent à cet égard que les flux d'aide alimentaire sont généralement insuffisants ou trop imprévisibles pour que les bénéficiaires en soient dépendants, et que les affirmations relatives à cette «dépendance» sont sans fondement. De fait, les populations doivent pouvoir compter sur l'aide alimentaire lorsqu'elles sont dans

l'impossibilité de se procurer par leurs propres moyens de quoi se nourrir.

Les spécialistes du développement s'inquiètent depuis longtemps de la menace que l'aide alimentaire importée fait peser sur le développement agricole local. L'aide alimentaire, si elle n'est pas gérée correctement, peut entraîner la baisse et la déstabilisation des prix pratiqués sur les marchés locaux et mettre en danger les moyens d'existence des producteurs et des commerçants locaux, dont dépend la sécurité alimentaire durable. Des études montrent que ces effets déstabilisateurs sont particulièrement importants lorsque l'aide alimentaire est distribuée au mauvais moment, ou lorsqu'elle ne cible pas les ménages dans le besoin.

Si l'on dispose de nombreuses données attestant des effets de l'aide alimentaire sur les prix locaux, rien n'indique en revanche qu'elle entraîne une forte réduction de la production vivrière dans les pays bénéficiaires. Cela est dû au fait que la production dans nombre de ces pays dépend davantage des aléas du climat et autres facteurs plutôt que d'une réponse à une requête potentielle. En outre, les consommateurs qui peuvent acheter des produits préfèrent les produits locaux y compris lorsque ils ont accès à l'aide alimentaire au même prix. Dans certains cas, l'aide alimentaire peut même aider les producteurs affectés à conserver leurs moyens de production essentiels en période de crise, ce qui leur permet de reprendre la production plus rapidement une fois la crise passée.

On s'accorde aussi à reconnaître depuis longtemps que l'aide alimentaire peut avoir un effet de déplacement du commerce. En effet, si la vente de l'aide alimentaire sur le marché local présente des avantages potentiels pour les pays bénéficiaires, dans la mesure où elle leur permet d'économiser leurs précieuses ressources en devises, nombre d'exportateurs y voient une forme de concurrence déloyale. Cette question a d'ailleurs suscité d'âpres débats lors du Cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales organisées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Des études montrent que l'aide alimentaire a effectivement un effet de

déplacement partiel sur les importations des pays bénéficiaires. Cet effet de déplacement du commerce, lorsqu'il s'agit d'un phénomène de courte durée, peut en fait contribuer à dynamiser le commerce dans le long terme, en stimulant éventuellement la demande de produits alimentaires plus variés. L'aide alimentaire bien ciblée à l'intention des ménages vivant dans l'insécurité et des personnes dans le besoin peut minimiser l'effet de déplacement.

L'obtention de l'aide alimentaire directement dans les pays ou régions qui en ont besoin a été proposée comme une solution possible aux problèmes que soulève l'importation de denrées alimentaires en provenance des pays donateurs. En 2005, près de 15 pour cent de l'aide alimentaire a été achetée au niveau local ou régional. À l'évidence, cette approche peut contribuer à la réduction des coûts – en argent et en temps - liés à l'acheminement de l'aide alimentaire, et pourrait favoriser la mise en place de circuits locaux de production et de distribution; toutefois, il ne faut pas perdre de vue les dangers potentiels de telles opérations: elles peuvent en effet entraîner des distorsions du marché et une hausse des prix des produits alimentaires que les consommateurs pauvres qui ne reçoivent aucune aide alimentaire sont contraints d'acheter.

L'aide alimentaire est généralement indispensable pour faire face aux situations d'urgence humanitaire. Cela étant, la gestion de l'aide alimentaire en période de crise est très controversée. L'aide alimentaire est le plus souvent la principale réponse aux problèmes alimentaires des populations touchées par de telles crises, y compris lorsque les approvisionnements alimentaires demeurent par ailleurs abondants, dans la mesure où elle est souvent la seule source d'alimentation accessible. L'assouplissement des modalités de financement et de programmation des interventions d'urgence et l'amélioration de l'information, de l'analyse et du suivi des besoins permettraient dans une très large mesure d'atténuer les souffrances des populations et d'économiser des ressources limitées. La mise en œuvre d'interventions plus rapides assorties de ressources suffisantes contribuerait par ailleurs à atténuer bon





nombre de problèmes liés à l'insécurité alimentaire avant qu'ils ne se transforment en véritables urgences appelant des interventions de très grande ampleur (et donc beaucoup plus coûteuses).

Enfin, il ne faut pas oublier que plus de 90 pour cent de la population sousalimentée du monde souffrent de la faim de manière chronique. Pour toutes ces personnes, la faim est un fardeau quotidien qui n'a de caractère d'urgence que pour elles. L'aide alimentaire pourrait donc constituer un élément essentiel d'un dispositif de protection sociale qui garantirait aux personnes trop pauvres ou trop malades pour subvenir à leurs besoins alimentaires le respect de leur droit à l'alimentation. L'aide alimentaire peut être d'une très grande utilité dans certaines situations – notamment lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre de programmes d'alimentation complémentaire ou d'activités vivrescontre-éducation –, elle n'est pas toujours la solution la plus efficace ou la mieux adaptée.

Globalement, le rapport indique que l'aide alimentaire peut contribuer à la sécurité alimentaire, en période d'urgence et de faim chronique, à condition d'être gérée correctement. La plupart des critiques formulées à l'encontre de l'aide alimentaire et des questions qu'elle soulève – dépendance, effet dissuasif sur la production, déplacement du commerce – touchent en grande partie à la façon dont cette aide est programmée et gérée. Lorsque l'aide alimentaire est fournie au mauvais moment ou mal ciblée, le risque qu'elle ait des conséquences néfastes imprévues s'accroît. Dans nombre de cas, l'aide alimentaire s'impose parce qu'elle constitue la seule source de nourriture disponible, et non parce qu'elle est la meilleure solution. La lutte contre l'insécurité alimentaire exige davantage de ressources plus facilement adaptables. Il faut faire preuve de plus de créativité et concevoir des interventions axées sur la sécurité alimentaire qui soient plus efficaces, tout en réduisant au minimum leurs effets potentiellement néfastes. Toutefois, dans la mesure du possible, il «vaudrait mieux apprendre aux gens à pêcher que de leur donner du poisson». Dans le long terme, l'accent devrait être placé sur les mesures de prévention visant une

meilleure sécurité et une augmentation de la productivité, au lieu d'attendre que les crises n'obligent à faire appel d'urgence à une aide alimentaire qui à ce moment-là serait la seule option pour sauver les enfants et les mères victimes de la famine.

L'aide alimentaire ne peut suffire à elle seule à venir à bout des causes profondes de la faim chronique et de la malnutrition: le manque d'investissement dans l'infrastructure rurale (en particulier la maîtrise de l'eau à petite échelle, le réseau routier rural, les facilités d'entreposage, etc.) la faible productivité de l'agriculture et du travail, qui limitent le pouvoir d'achat des ménages pauvres, les dysfonctionnements des marchés, qui entraînent la hausse du coût réel des produits alimentaires, dont les pauvres sont les premières victimes, l'accès insuffisant des pauvres au crédit et à l'assurance, l'exclusion sociale et la discrimination dans ses diverses manifestations sont autant de problèmes fondamentaux qu'il convient de corriger si le monde veut atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement qui est celui de réduire de moitié la faim et l'extrême pauvreté avant 2015.

> Jacques Diouf DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

### Remerciements

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture a été préparé par la Division de l'économie agricole et du développement de la FAO, sous la direction et la supervision générale de Prabhu Pingali, Directeur de la Division. L'équipe chargée de l'établissement du rapport 2006 était dirigée par Terri Raney, économiste principale et rédactrice, et composée de Colin Andrews, André Croppenstedt, Emilia Rinaldi, Slobodanka Teodosijevic et Mette Wik. Stella di Lorenzo et Paola di Santo ont assuré le secrétariat et les tâches administratives.

La Première partie, «L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire?» a été rédigée par Terri Raney avec l'assistance de Colin Andrews et Mette Wik, et tient compte des avis et conseils reçus de nombreux fonctionnaires de la FAO, d'autres organisations internationales et de plusieurs experts indépendants. D'autres documents de fond ont été préparés par Titus Awokuse, de l'Université du Delaware, Christopher Barrett, de la Cornell University, et Sarah Lowder, qui a rejoint depuis la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Les contributions du PAM dans la préparation et l'analyse de ce rapport sont amplement appréciées.

Ce rapport s'inspire en grande partie des documents préparés en prévision de «l'Atelier international Sécurité alimentaire et crises dans les pays affectés par des urgences complexes», organisé par la Division de l'économie agricole et du développement à Tivoli (Italie) du 23 au 25 septembre 2003. Il s'appuie également sur les documents établis à l'intention des participants à la consultation informelle d'experts sur l'aide alimentaire dans le contexte du Cycle de Doha des négociations commerciales de l'OMC, organisée par la Division des produits et du commerce international de la FAO les 27 et 28 janvier 2005 au siège de la FAO à Rome, Italie. Les documents sur les dispositifs de protection sociale et l'aide alimentaire préparés pour le compte du «Groupe de travail

intergouvernemental de la FAO chargé d'élaborer un ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» ont également été pris en compte.

Les personnes suivantes ont rédigé certaines parties du rapport ou effectué des recherches de fond: Luca Alinovi, Colin Andrews, Titus Awokuse, Christopher Barrett, Sumiter Broca, Benjamin Davis, Margarita Flores, Ali Gurkan, Günter Hemrich, Panos Konandreas, Yasmeen Khwaja, Sarah Lowder, Prabhu Pingali, Terri Raney, Jacky Sutton et Mette Wik.

Les conseils, observations critiques, commentaires analytiques et modifications de fond reçus de Abdolreza Abbassian, Petros Aklilu, Luca Alinovi, Kym Anderson, Richard China, Alessandro deMatteis, Walter Falcon, Margarita Flores, Kisan Gunjal, Daniel Gustafson, Günter Hemrich, Henri Josserand, Panos Konandreas, Dennis Latimer, Ellen McCullough, Jennifer Nyberg, Prabhu Pingali, Luca Russo, Shahla Shapouri, Andrew Shepherd, Kostas Stamoulis, Randy Stringer, Patrick Webb et Sonali Wickrema ont été particulièrement utiles et très appréciés.

La Deuxième partie, «Aperçu mondial et régional: faits et chiffres» a été préparée par Slobodanka Teodosijevic, sous la direction de André Croppenstedt et avec le concours d'Emilia Rinaldi, en collaboration avec la Division de la production et de la santé animales, la Division des produits et du commerce international, la Division de la statistique, le Département des pêches et le Département des forêts.

La Troisième partie, «Annexe statistique» a été préparée par Kristian Jakobsen et Emilia Rinaldi avec l'assistance de André Croppenstedt et s'appuie en grande partie sur les données fournies par la Division de la statistique, qui a également préparé le CD-ROM.

L'équipe remercie tout particulièrement le Conseil consultatif externe de *La situation* 

mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, composé de Walter Falcon (président), Bina Agarwal, Kym Anderson, Simeon Ehui, Franz Heidhues et Eugenia Muchnik, pour leurs précieux conseils sur la portée et le thème de ce rapport.

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans le travail des éditeurs, des créateurs et des maquettistes de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques de la FAO. Deux des personnes travaillant régulièrement à la préparation de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* ont quitté l'Organisation cette année: il s'agit de Randy Stringer, ancien Chef du Service du développement agricole, et de Stella di Lorenzo, ancienne secrétaire du Chef de Service du développement agricole. Leurs contributions à la préparation des prochaines éditions de ce rapport vont beaucoup nous manquer.

# Sigles et abréviations

APD Aide publique au développement

CAA Convention relative à l'aide alimentaire

CAD Comité d'aide au développement de l'OCDE

CAP Processus d'appel commun (Organisation des Nations Unies)

CEI Communauté des États indépendants

CERF Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires

CP Comité des produits (FAO)

CPA Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM

CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale (FAO)

CSSD Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (FAO)

ECOSOC Conseil économique et social

ERC Coordonnateur des secours d'urgence

ESA Division de l'économie agricole et du développement (FAO)

ESB encéphalopathie spongiforme bovine

FA fièvre aphteuse

FIAN Information et réseau d'action pour le droit à se nourrir

FICR Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge

et du Croissant-Rouge

FSAU Unité d'analyse de la sécurité alimentaire

NAF Modèle d'analyse des besoins

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires

OMC Organisation mondiale du commerce

OMD Objectifs du Millénaire pour le développement

OMS Organisation mondiale de la santé

ONG organisation non gouvernementale

ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

OSC organisation de la société civile

PAM Programme alimentaire mondial

PFRDV pays à faible revenu et à déficit vivrier

PMA pays les moins avancés

PFRDV pays à faible revenu et à déficit vivrier

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

RAIU Réserve alimentaire internationale d'urgence

SENAC Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence

SICIAV Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire

et la vulnérabilité

SMIAR Système mondial d'information et d'alerte rapide

SPLM Mouvement de libération du peuple soudanais

UE Union européenne

UMR Importations commerciales habituelles

UNHCR Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNOCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires

USAID Agence des États-Unis pour le développement international

USDA Département de l'agriculture des États-Unis

VIH/SIDA virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience

acquise

# Note explicative

Les informations statistiques contenues dans le présent numéro de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* on été élaborées à partir des données dont disposait la FAO en novembre 2003.

#### **Signes conventionnels**

Les signes conventionnels suivants sont utilisés:

- = néant ou négligeable (dans les tableaux)
- ... = non disponible (dans les tableaux)
- \$ = dollars des États-Unis

#### Dates et unités

Les années ou groupes d'années sont indiqués comme suit:

2001/02 = campagne agricole ou commerciale ou exercice à cheval sur deux années civiles

2001-02 = moyenne pour les deux années

civiles

Sauf indication contraire, les mesures sont celles du système métrique. «Milliard» = 1 000 millions.

#### **Statistiques**

Dans les tableaux statistiques, les totaux sont arrondis et ne correspondent donc pas nécessairement à l'addition des unités. Les variations annuelles et les pourcentages de variations sont calculés en tenant compte des décimales.

#### Indices de la production

Les indices FAO de la production agricole indiquent le niveau relatif du volume total de la production agricole de chaque année par rapport à la période de base 1989-91. Ils sont fondés sur la somme des quantités pondérées par les prix des différents produits agricoles après déduction des quantités utilisées comme semences ou aliments pour animaux (pondérées de la même façon). Le total qui en résulte représente par conséquent la production disponible pour toute autre utilisation que les semis ou l'alimentation animale.

La formule utilisée pour le calcul de tous les indices, aux niveaux national, régional ou mondial, est celle de Laspeyres. La production de chaque produit est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1989-91 et les quantités produites chaque année sont additionnées. Pour obtenir l'indice, on divise la production totale pour une année donnée par la production moyenne pour la période de base 1989-91.

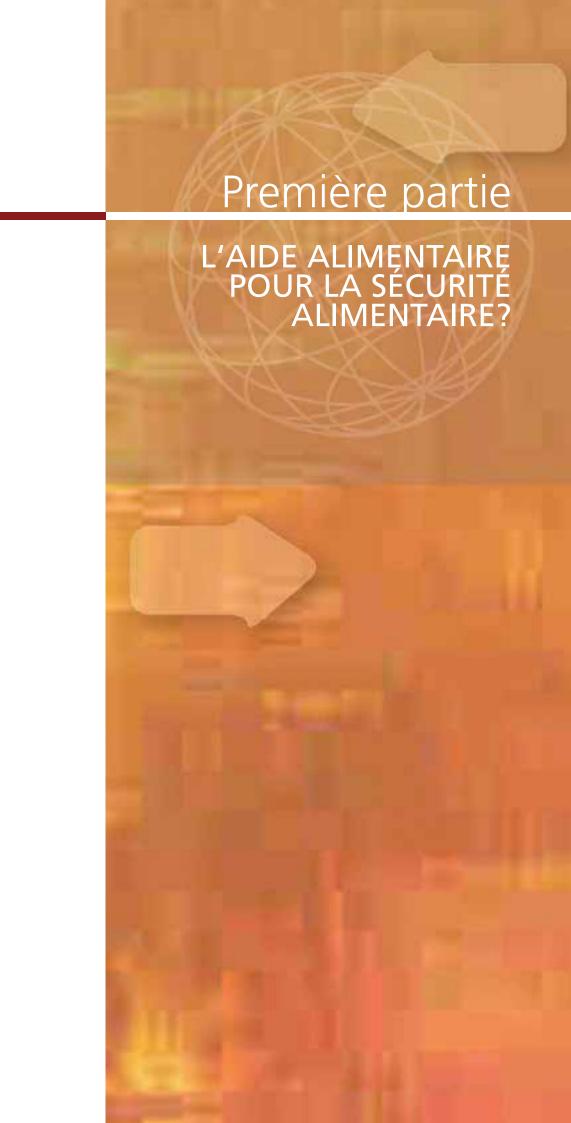
#### Indices du commerce

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1989-91. Tous les produits et tous les pays figurant dans *l'Annuaire FAO du commerce* sont pris en compte. Les indices du total des produits alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme denrées alimentaires.

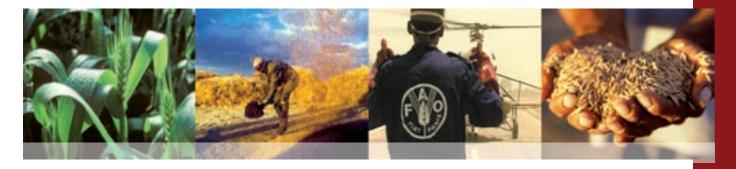
Tous les indices prennent en compte l'évolution de la valeur courante des exportations (franco à bord [f.o.b.]) et des importations (coût, assurance et fret [c.a.f.]), exprimée en dollars des États-Unis. Quand les pays évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés à leur valeur c.a.f. approximative.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire des produits échangés entre les pays indiquent l'évolution des quantités pondérées par les prix et celle de la valeur unitaire pondérée par le volume. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes moyens de 1989-91, période de base de tous les indices calculés actuellement par la FAO. La formule utilisée pour le calcul des indices est celle de Laspeyres.









## 1. Introduction et vue d'ensemble

L'aide alimentaire est une des formes d'aide étrangère les plus anciennes, mais aussi une des plus controversés. Si on lui reconnaît le mérite d'avoir déià sauvé des millions de personnes et contribué à l'amélioration les conditions de vie de beaucoup d'autres, force est de rappeler que l'aide alimentaire a aussi été un sérieux obstacle au bon déroulement du Cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales. Rien ne semble plus évident que la nécessité de donner de la nourriture à des populations affamées; pourtant, ce geste apparemment généreux est bien plus complexe qu'il y paraît. L'aide alimentaire fait-elle plus de mal que de bien? L'édition 2006 du rapport sur La Situation de l'alimentation et de l'agriculture tente de cerner les problèmes et perspectives liés à l'aide alimentaire, en particulier en période de crise, et de déterminer de quelle manière elle peut – ou non – contribuer à un renforcement durable de la sécurité alimentaire.

T.W. Shultz (1960) fut le premier à s'interroger sur la capacité de l'aide alimentaire à faire baisser les prix des produits agricoles et à compromettre le développement agricole durable des pays bénéficiaires. Depuis, plusieurs spécialistes du développement se sont inquiétés du fait que l'aide alimentaire pouvait déstabiliser les marchés locaux, démotiver les producteurs et les commerçants et fragiliser les systèmes de production alimentaire.

Les responsables politiques des pays donateurs et les pays bénéficiaires s'inquiètent depuis longtemps du risque de «dépendance» des bénéficiaires à l'égard de l'aide alimentaire. Le problème tient au fait que l'aide alimentaire, à l'instar d'autres formes d'aide extérieure, peut influer sur les motivations des bénéficiaires et les conduire à privilégier les avantages immédiats qu'ils peuvent retirer de l'aide alimentaire, au détriment de stratégies de renforcement durable de leur sécurité alimentaire.

On a parfois avancé que l'aide alimentaire pouvait accroître la dépendance des pays bénéficiaires à l'égard des ressources étrangères, dans la mesure où elle leur permet de reporter des réformes pourtant nécessaires ou de se dérober à leur responsabilité, qui est d'assurer la sécurité alimentaire de la population. L'aide alimentaire, comme toute autre ressource extérieure, tombe parfois entre les mains d'élites locales qui, par incompétence, corruption ou malveillance, ne font rien pour qu'elles parviennent aux populations auxquelles elle est destinée.

Les détracteurs de l'aide alimentaire considèrent que l'aide alimentaire est un moyen peu économique de transférer des ressources à des personnes dans le besoin, d'autant que près d'un tiers de la valeur du budget de l'aide alimentaire du principal donateur mondial est absorbée par les entreprises agroalimentaires et les compagnies de transport nationales (OCDE, 2006). Ce constat va dans le sens de l'opinion très répandue selon laquelle l'aide alimentaire sert avant tout les intérêts des pays donateurs et a davantage pour fonction de subventionner certains secteurs de leur économie que de venir en aide aux populations pauvres d'autres pays.

D'autres vont même jusqu'à dire que l'aide alimentaire devrait être interdite, sauf

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

dans des situations d'urgence bien précises dans lesquelles elle remplit une fonction humanitaire légitime (International Relations Center, 2005). Pourtant, l'aide alimentaire d'urgence est critiquée elle aussi pour son manque de souplesse et son inadaptation aux contextes particuliers dans lesquels elle intervient. L'évaluation des besoins d'urgence s'apparente le plus souvent à une «évaluation des besoins en aide alimentaire». Cette approche sous-entend que l'aide alimentaire est le seul type d'action adapté, ce qui donne lieu le plus souvent à des interventions trop réductrices.

À l'inverse, les partisans de l'aide alimentaire estiment qu'elle constitue un mécanisme d'une rare efficacité pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents et atteindre des objectifs de sécurité alimentaire à long terme, comme la nutrition de la mère et de l'enfant, la scolarisation des enfants (et en particulier des filles), les actions de santé en faveur des ménages touchés par le VIH/Sida et les travaux publics axés sur la mise en place des infrastructures productives de base (PAM, 2004). Ils préconisent le recours à l'aide alimentaire pour faire face aux urgences alimentaires, lutter contre la faim chronique dans les communautés ciblées et promouvoir le développement économique et commercial dans les pays pauvres.

De leur côté, certaines personnes travaillant dans le domaine de l'aide humanitaire avancent que l'aide alimentaire risque moins d'être détournée que les ressources en espèces dans la mesure où il s'agit d'un bien moins fongible. Par ailleurs, on pense que les femmes ont plus de chances de conserver le contrôle des produits alimentaires provenant de l'aide alimentaire que de sommes d'argent et de donner les denrées en priorité aux membres de la famille les plus vulnérables (Emergency Nutrition Network, 2004).

Les chercheurs soulignent quant à eux que l'aide alimentaire est une «ressource supplémentaire» et craignent qu'en cas de réduction de l'aide alimentaire, les donateurs ne remplacent pas les produits de base manquants par une somme d'argent équivalente; en d'autres termes, la suppression de l'aide alimentaire équivaudrait, selon eux, à une diminution globale de l'aide étrangère. Tout en reconnaissant la nécessité de lutter

contre toute utilisation abusive de l'aide alimentaire, ils mettent en garde contre l'application de restrictions excessives et rappellent que l'aide alimentaire, même mal gérée, sauve des vies humaines (Young, 2005)

Les partisans de l'aide alimentaire affirment que la gestion de l'aide alimentaire s'est améliorée de manière spectaculaire ces dernières années et s'emploient avec détermination à améliorer encore les procédures de passation de marché, de distribution et de suivi de l'aide alimentaire, afin de réduire au minimum ses effets néfastes. Dans le même temps, les détracteurs de l'aide alimentaire doutent que la planification de l'aide alimentaire, aussi soigneuse soit-elle, puisse prévenir les dysfonctionnements généralisés du marché qui découlent d'opérations de grande ampleur relevant de l'aide alimentaire.

# Aide alimentaire et sécurité alimentaire

On estime à environ 850 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde. Ces chiffres sont très proches de ceux enregistrés en 1990-1992, qui ont servi de point de départ aux engagements du Sommet mondial de l'alimentation et à l'élaboration des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié, au plus tard en 2015 le nombre d'individus souffrant de la faim. L'absence de progrès enregistrés dans ce domaine, alliée à la complexité et à la durée croissantes des crises alimentaires, dont le nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années, ont suscité bien des interrogations, dans l'ensemble du système d'aide internationale, quant à l'ampleur et à la nature des interventions à engager pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Le volume total de l'aide alimentaire, qui varie d'une année sur l'autre, s'est établi en moyenne annuelle aux alentours de 10 millions de tonnes (équivalent céréales) ces dernières années, ce qui représente à peine 2 pour cent du commerce mondial de céréales et moins de 0,5 pour cent de la production céréalière mondiale. Chaque année, une centaine de millions de personnes bénéficient à un moment ou une autre de l'aide alimentaire distribuée par le

L'AIDE ALIMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

Programme alimentaire mondial (PAM), et 100 autres millions de personnes reçoivent une aide alimentaire fournie à titre bilatéral par d'autres donateurs. Au total, cette aide représente à peine 50 kg de céréales environ, par personne et par an. Si cette aide alimentaire était répartie parmi les 850 millions de personnes sous-alimentées de par le monde, elle équivaudrait à moins de 12 kg pour chaque personne sous-alimentée dans le monde.

À l'évidence, l'aide alimentaire n'est pas distribuée de manière égale entre tous les individus vulnérables. Durant certaines années, le volume relativement modeste de l'aide alimentaire disponible à l'échelle mondiale peut être d'une importance majeure pour certains pays. À titre d'exemple, en 2001-2003, l'aide alimentaire représentait 22 pour cent (en valeur calorique) du volume total des approvisionnements alimentaires de la République populaire démocratique de Corée (46 pour cent dans le cas de l'Érythrée).

S'il s'agit là d'exemples extrêmes, on note malgré tout qu'au cours de la même période, 19 autres pays ont été dépendants de l'aide alimentaire à hauteur d'au moins 5 pour cent du volume total de leurs disponibilités caloriques. Dix ans plus tôt, en 1990-1992, 38 pays ont reçu plus de 5 pour cent de leurs approvisionnements alimentaires sous forme d'aide alimentaire (le pourcentage est d'au moins 20 pour cent dans le cas de 10 pour cent d'entre eux [FAO, 2006a]). L'aide alimentaire joue donc un rôle primordial dès lors qu'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire immédiate de nombreux pays. Cela étant, on voit mal comment l'aide alimentaire, dans ses proportions actuelles, pourrait influer sur les stratégies de sécurité alimentaire à plus long terme.

#### L'aide alimentaire en situation de crise

Une part grandissante de l'aide alimentaire est destinée à des populations touchées par des crises alimentaires. L'aide alimentaire d'urgence représente désormais entre la moitié et les deux tiers de l'aide alimentaire totale. Au mois d'octobre 2006, 39 pays étaient aux prises avec une crise alimentaire appelant une aide d'urgence (figure 1) (FAO, 2006b). Ces 20 dernières années, le nombre d'urgences alimentaires déclarées n'a cessé d'augmenter, passant de 15 par an en moyenne dans les années 80 à plus de 30 par

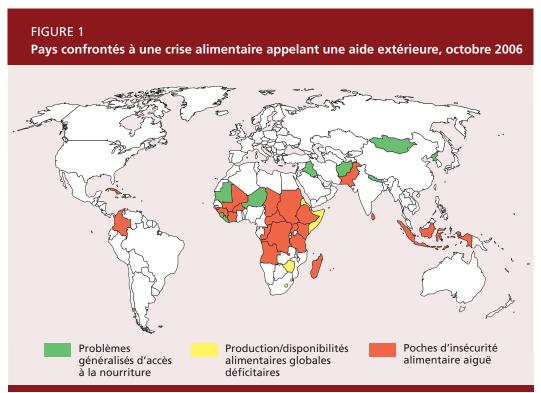
an depuis 2000. Cet accroissement concerne principalement l'Afrique, où le nombre moyen d'urgences alimentaires enregistrées chaque année a triplé (FAO, 2004a).

Comme l'indique la figure 1, les crises alimentaires résultent rarement d'une pénurie absolue de disponibilités alimentaires; elles sont plus fréquemment dues à un manque généralisé d'accès à la nourriture. Elles ont souvent pour cause ou pour point de départ des facteurs d'ordre anthropique qui influent directement sur la situation alimentaire (querres et conflits civils) ou indirectement du fait de leurs interactions avec des risques naturels qui, en d'autres circonstances, seraient d'importance mineure. Ainsi, dans 25 des 39 pays touchés par des crises alimentaires à la mi-2006, la pénurie alimentaire était due principalement aux conséquences de conflits ou aux effets conjugués de conflits et de phénomènes naturels. La pandémie de VIH/Sida, qui résulte précisément d'interactions entre des facteurs anthropiques et des risques naturels, est elle aussi fréquemment citée au nombre des principaux facteurs responsables des crises alimentaires, notamment en Afrique (FAO, 2006b).

Les facteurs anthropiques sont tout particulièrement responsables des crises de longue durée. On estime à environ 50 millions le nombre de personnes vivant dans des régions où sévissent des crises prolongées qui durent depuis au moins cinq ans. À titre d'exemple, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan sont aux prises avec des crises alimentaires depuis plus de 15 ans (FAO, 2004a). La fourniture d'aide humanitaire aux populations qui vivent dans de telles conditions pose d'énormes difficultés et soulève de nombreuses questions éthiques.

Nul ne conteste la nécessité de fournir une aide alimentaire et d'autres formes d'assistance aux populations en situation de crise. En revanche, la manière dont cette aide extérieure doit être gérée fait l'objet d'un âpre débat. Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître que l'aide alimentaire ne pourra contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire que si elle cible en priorité les populations dans le besoin, si elle est adaptée aux besoins et distribuée rapidement (autrement dit, quand elle est nécessaire, et non lorsque la crise est passée), et si d'autres ressources complémentaires sont fournies par ailleurs.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006



Source: FAO, 2006b.

# Tour d'horizon et résumé du rapport

# Programmation de l'aide alimentaire, gouvernance et protection sociale

La programmation de l'aide alimentaire a beaucoup évolué ces dernières années. Le volume total de l'aide alimentaire a diminué par rapport à d'autres flux d'aide et au volume des échanges mondiaux de produits alimentaires. L'aide alimentaire n'en demeure pas moins primordiale durant certaines années pour certains pays, dans lesquels elle constitue parfois plus de la moitié des approvisionnements céréaliers.

Désormais, la programmation de l'aide alimentaire tient compte davantage des besoins des bénéficiaires que des intérêts des donateurs, bien que de nombreuses pratiques très contestées perdurent. L'aide alimentaire est désormais utilisée surtout dans des situations d'urgence et cible en priorité les individus et les ménages les plus vulnérables. Cela étant, près d'un quart de l'aide alimentaire totale est encore vendu sur les marchés des pays bénéficiaires. Dans le même temps, nombre de donateurs ont entrepris de remplacer leurs dons en nature par des dons en espèces, ce qui permet aux pays touchés par des crises alimentaires

d'acheter de plus grandes quantités de vivres localement ou dans les pays voisins. Ainsi, en 2005, 15 pour cent environ de l'aide alimentaire a été achetée sur les marchés locaux ou régionaux.

Certains économistes avancent qu'en dépit de l'augmentation des dons en espèces, 60-65 pour cent de l'aide alimentaire sont encore «liés», d'une manière ou d'une autre, à des conditions précises. Ainsi, la moitié environ de l'aide alimentaire doit être achetée et transformée dans le pays donateur, puis transportée par des entreprises du pays donateur. La plupart des dons en espèces sont liés à d'autres conditions d'achat et de distribution qui peuvent dans certains cas empêcher l'organisme d'intervention concerné d'utiliser les filières les plus efficaces. On estime qu'à l'échelle mondiale, les conditions liées à l'octroi d'aide alimentaire représentent une perte d'efficacité équivalente à 30 pour cent de l'ensemble des ressources consacrées à l'aide alimentaire (OCDE, 2006).

Pendant très longtemps, on s'est efforcé, au travers des mécanismes de gouvernance de l'aide alimentaire, de trouver un juste équilibre entre les intérêts des donateurs et ceux des bénéficiaires, tout en conciliant les objectifs multiples de l'aide alimentaire: L'AIDE ALIMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

écoulement des excédents agricoles, soutien des prix, promotion des échanges, politique étrangère et sécurité alimentaire. Tous ces objectifs se sont très vite révélés incompatibles; la gouvernance de l'aide alimentaire n'a pas évolué au même rythme que les changements intervenus récemment dans le domaine de la programmation de l'aide alimentaire, et n'a pas non plus tenu compte de l'état actuel de la réflexion sur la sécurité alimentaire et la protection sociale. Les appels lancés en faveur de la réforme du système mondial de l'aide alimentaire se font de plus en plus pressants alors que, dans le même temps, la demande d'aide humanitaire ne cesse d'augmenter.

Le présent rapport pose pour principe que l'aide alimentaire doit être appréhendée dans le contexte global des concepts et stratégies relatifs à la sécurité alimentaire et au bien-être social. Des filets de protection sociale comprennent un vaste éventai de mesures visant à fournir des revenus ou autres transferts de consommation aux pauvres et à protéger les vulnérables des risques contre leurs conditions de vie. L'aide alimentaire peut faire partie d'un dispositif de sécurité sociale visant à soutenir la sécurité alimentaire, mais ce n'est pas toujours l'instrument le plus approprié.

Comprendre le véritable rôle de l'aide alimentaire dans le cadre d'un dispositif de sécurité sociale passe par une compréhension de la notion de sécurité alimentaire et comment celle-ci peut être compromise.

Il y a sécurité alimentaire lorsque tous les individus ont accès à tout moment à une nourriture saine et nourrissante, en quantité suffisante, et que cet accès est relativement garanti. La sécurité alimentaire se décline donc en quatre temps: disponibilité, accès, utilisation et stabilité.

La sécurité alimentaire d'un pays passe tout d'abord par la disponibilité de denrées alimentaires – qu'elles soient d'origine locale, importées ou issues de l'aide alimentaire. Toutefois, cette seule condition ne suffit pas. Les populations doivent aussi avoir accès à de la nourriture, qu'il s'agisse de denrées qu'elles produisent elles-mêmes ou de produits achetés sur les marchés locaux ou obtenus par le biais des dispositifs de protection sociale. L'utilisation de ces aliments suppose la possibilité pour un individu d'absorber les nutriments qu'ils contiennent, ce qui met en

évidence l'importance des composantes non alimentaires de la sécurité alimentaire comme l'accès à de l'eau salubre, l'assainissement et les soins de santé. Enfin, la stabilité renvoie à la nature dynamique de la sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire peut se manifester de manière chronique; elle résulte généralement de formes de pauvreté aiguës ou de «situations de crise» reconnues.

La capacité de l'aide alimentaire à corriger une situation donnée est fonction de la composante manquante de la sécurité alimentaire et des raisons pour lesquelles elle fait défaut. Lorsque de la nourriture est disponible et que les marchés fonctionnent raisonnablement bien, l'aide alimentaire n'est pas l'intervention la mieux adaptée. On lui préférera dans ce cas la distribution d'espèces ou de cartes d'alimentation, qui sont plus efficaces au plan économique et moins préjudiciables aux systèmes de production alimentaire locaux.

L'aide alimentaire est généralement indispensable dans les situations d'urgence. Cela étant, pour élaborer et mettre en œuvre des interventions adaptées, il convient, y compris dans ce type de situation, d'examiner les quatre aspects suivants: i) l'impact, dans le temps, de la crise sur les différentes dimensions de l'insécurité alimentaire; ii) le contexte économique, social et politique dans lequel s'inscrit la crise; iii) la nature de la crise et son impact sur la capacité des administrations et des institutions locales à y faire face; et iv) la façon dont les interventions axées sur les besoins immédiats peuvent influer sur la sécurité alimentaire à plus long terme.

# Déplacement du commerce, effets dissuasifs et dépendance

La communauté internationale a pris conscience des risques de déplacement des exportations commerciales liés à l'aide alimentaire au lendemain de la seconde guerre mondiale, période qui a coïncidé avec la modernisation de l'aide alimentaire. Les effets dissuasifs potentiels de l'aide alimentaire sur la production agricole des pays bénéficiaires et sur le développement des marchés suscitent depuis de réelles préoccupations. De fait, les spécialistes du développement s'inquiètent depuis longtemps du risque de «dépendance» des pays et des populations bénéficiaires à l'égard de l'aide alimentaire.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

Il y a dépendance dès lors que la perspective de recevoir une aide alimentaire amène les populations bénéficiaires à prendre des risques inconsidérés ou à se comporter de manière malhonnête afin d'obtenir de l'aide. Or, les données empiriques dont on dispose montrent que les flux d'aide alimentaire sont généralement trop modestes et trop imprévisibles pour entraîner une telle dépendance. Si l'on fait abstraction de quelques incidents isolés, rien ne permet d'affirmer que la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire est un problème répandu. En fait, les populations qui souffrent de la faim doivent pouvoir compter sur des filets de sécurité adaptés lorsqu'elles ne sont pas en mesure de subvenir par leurs propres moyens à leurs besoins alimentaires, car l'aide alimentaire constitue à la fois un droit fondamental et parce qu'elle constitue une partie essentielle d'une stratégie plus ample de lutte contre la faim, de réduction de la pauvreté.

Selon les théories économiques de base, l'aide alimentaire induit un déplacement du commerce. Pourtant, les preuves empiriques sur lesquelles s'appuient ces théories sont étonnamment minces. Si l'aide alimentaire peut effectivement entraîner un déplacement des importations commerciales à hauteur d'environ un tiers du montant de l'aide, on constate que, paradoxalement, ce sont les exportations commerciales du pays donateur qui en font les frais, plutôt que celles des autres fournisseurs. Cet effet de déplacement est en outre de courte durée; les importations commerciales s'en remettent rapidement et peuvent même augmenter dans les années qui suivent l'envoi de l'aide alimentaire.

Les données empiriques sur les effets dissuasifs potentiels de l'aide alimentaire sur le développement agricole au niveau local donnent une image assez contrastée de la situation. En effet, elles montrent que les livraisons d'aide alimentaire de grande ampleur entraînent incontestablement une baisse et une déstabilisation des prix sur les marchés des pays bénéficiaires, et qu'elles représentent par conséquent une menace potentielle pour les moyens d'existence des producteurs et négociants locaux et pour les systèmes de production alimentaire locaux. Cette situation pourrait donc avoir de sérieuses répercussions à long terme,

dans la mesure où la sécurité alimentaire de la plupart des gens, et notamment des populations pauvres qui vivent en zone rurale, dépend des marchés.

En revanche, rien ne permet de dire dans quelle mesure l'impact de l'aide alimentaire sur les prix a des effets dissuasifs durables sur la production nationale. Plusieurs études ont mis en évidence les effets négatifs des flux d'aide alimentaire sur la production locale, en particulier au cours des premières décennies de l'aide alimentaire, pendant lesquelles la majeure partie de l'aide n'était pas ciblée (Lappe et Collins, 1977; Jean-Baptiste, 1979; Jackson et Eade, 1982). Des données plus récentes indiquent que ces études ont peutêtre confondu les causes du problème et ses effets. En effet, l'aide alimentaire est le plus souvent destinée à des communautés qui vivent déjà de manière chronique dans la plus grande pauvreté et sont régulièrement victimes de catastrophes répétées. En conséquence, elle est généralement associée à une faible productivité. Pourtant, l'aide alimentaire n'est pas responsable de cette faible productivité. De fait, de récentes études montrent que l'effet dissuasif de l'aide alimentaire sur les niveaux de production est très limité et apparemment transitoire (Maxwell, 1991; Barrett, Mohapatra et Snyder, 1999; Arndt et Tarp, 2001; Lowder, 2004).

Bien que l'impact mesurable de l'aide alimentaire sur la production soit modeste, les données empiriques disponibles indiquent que l'aide alimentaire peut perturber les marchés locaux et mettre en péril la capacité de résistance des systèmes de production alimentaire locaux. À l'inverse, lorsque les disponibilités alimentaires sont suffisantes dans une région donnée et que les marchés fonctionnent raisonnablement bien, les transferts de fonds et les cartes d'alimentation peuvent contribuer à stimuler la production locale, à renforcer les systèmes de production alimentaire locaux et à autonomiser les populations bénéficiaires, ce que l'aide alimentaire traditionnelle ne permet pas de faire. L'aide alimentaire a toutes les chances d'avoir des conséquences néfastes lorsque i) elle est distribuée ou achetée au mauvais moment; ii) elle n'est pas suffisamment bien ciblée pour atteindre en priorité les ménages dont la sécurité alimentaire est le plus menacée; et iii) le

L'AIDE ALIMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

marché local n'est pas suffisamment intégré aux marchés de plus grande taille.

# L'aide alimentaire dans le cadre des interventions d'urgence

À l'évidence, l'aide alimentaire peut être d'un grand secours dès lors qu'il s'agit de subvenir aux besoins nutritionnels fondamentaux de populations touchées par des crises humanitaires - séismes, cyclones, sécheresses, guerres, entre autres exemples. On lui attribue d'ailleurs la survie de millions de personnes au cours du siècle passé. La fourniture rapide d'une aide alimentaire à des groupes dont la sécurité alimentaire est gravement menacée est tout aussi importante, dans la mesure où elle contribue à atténuer les contraintes qu'ils subissent et qui pourrait les amener, en d'autres circonstances, à vendre leurs modestes biens de production. Ils peuvent ainsi reprendre le cours normal de leurs activités dès que la crise est passée.

Pourtant, toutes les interventions d'urgence semblent se heurter à un certain nombre de problèmes communs. L'aide alimentaire est généralement la ressource la plus facile à obtenir en période de crise – les donateurs savent comment la fournir, et les organismes savent comment la distribuer – et devient tout naturellement la réponse par défaut des populations aux difficultés qu'elles rencontrent pour se nourrir. Si l'aide alimentaire est souvent essentielle, est n'est pas toujours indispensable et ne suffit pas à elle seule à répondre aux multiples besoins des communautés touchées par des crises.

De plus, l'aide alimentaire d'urgence est relativement coûteuse et lente à mettre en place, en particulier si les denrées sont importées d'un pays donateur. L'expérience montre que la fourniture rapide de ressources adaptées aux besoins peut aider les bénéficiaires à mieux résister aux chocs et leur éviter de sombrer dans une grande insécurité alimentaire. Cela étant, les premiers appels à l'aide ne sont généralement pas entendus, si bien que des situations maîtrisables se transforment trop souvent en crises de grande ampleur qui exigent des interventions massives et se soldent par d'innombrables pertes en vies humaines. En règle générale, les mesures d'urgence sont sans commune mesure avec la forte dépendance des populations à l'égard des marchés, que ce soit pour assurer leurs moyens d'existence ou leur sécurité alimentaire. À l'inverse, les interventions axées sur la reconstruction et la remise en état des infrastructures commerciales débouchent souvent sur des améliorations durables de la sécurité alimentaire, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des envois massifs d'aide alimentaire.

Lorsque des crises surviennent de manière répétée dans un contexte marqué par une famine chronique, donateurs et bénéficiaires peuvent se retrouver prisonniers du «piège de l'aide d'urgence», qui fait que les stratégies axées sur le développement sont négligées. Plus les crises sont longues et complexes, plus il est difficile d'y apporter au bon moment une réponse adaptée. Les problèmes liés à la programmation des interventions dans le temps et à la sélection des ressources à fournir (deux aspects fondamentaux des opérations relevant de l'aide alimentaire) deviennent alors encore plus inextricables. Les donateurs et les organismes concernés doivent songer à élargir et à assouplir l'éventail de leurs interventions et s'employer en premier lieu à améliorer leurs informations et leurs analyses des besoins, afin de mieux cerner les besoins prioritaires réels des populations touchées.

L'aide alimentaire peut apporter une ébauche de solution lorsque les disponibilités alimentaires régionales sont insuffisantes, que de nombreux foyers n'ont pas accès à de la nourriture en quantités suffisantes et que les marchés fonctionnent mal. Pourtant, elle est souvent utilisée à mauvais escient, et ce pour diverses raisons: i) l'aide alimentaire est la source de nourriture la plus facile à trouver; ii) les informations et les analyses disponibles ne sont pas suffisamment précises pour cerner les véritables besoins des populations touchées; et iii) les organismes d'exécution ne sont pas conscients de la complexité des stratégies de subsistance des ménages vulnérables, et en particulier de leur grande dépendance à l'égard des marchés, sans lesquels ils ne pourraient assurer leur sécurité alimentaire. Dans nombre de cas, l'aide alimentaire devient un instrument de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté chroniques, alors que la réponse à ces problèmes passe nécessairement pas la mise en place de stratégies de développement de plus grande envergure.

# Échec des politiques d'aide alimentaire face aux crises prolongées et complexes

Le nombre et la gravité des crises complexes et prolongées ont fortement augmenté ces 10 dernières années, en particulier en Afrique subsaharienne. L'augmentation du nombre de crises prolongées a posé des problèmes particuliers à la communauté humanitaire internationale, dans la mesure où les ressources fournies pour faire face aux situations d'urgence tendent à diminuer au bout d'un certain temps. Les opérations d'aide alimentaire mises en œuvre en réponse à des crises prolongées reposaient le plus souvent sur des politiques uniformisées axées principalement sur la fourniture de vivres, et privilégiaient les projets à court terme visant pour l'essentiel à distribuer des denrées alimentaires et des intrants agricoles.

Ces politiques ont échoué en partie du fait de carences propres aux systèmes, qui n'ont pas réussi à produire des informations et des connaissances actualisées sur les crises complexes, mais aussi de l'incapacité à élaborer, à partir du volume considérable d'informations et de connaissances disponibles, des politiques appropriées et adaptées au contexte. Cette situation est représentative du système de l'aide alimentaire, qui est actuellement divisé entre des organismes à vocation humanitaire et d'autres qui œuvrent en faveur du développement.

Dans les crises alimentaires prolongées, ce sont les organisations humanitaires qui disposent généralement des ressources les plus importantes. En conséquence, les interventions de type classique, axées en particulier sur la distribution d'aide alimentaire, sont généralement les plus nombreuses. Dans chaque crise, les actions visant le renforcement des systèmes de production alimentaire devraient reposer sur une analyse préalable de la dynamique de la résistance et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Cette analyse devrait également porter sur les facteurs responsables de l'évolution de la crise.

# Les grands enseignements de *La* situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2006

 L'aide alimentaire doit être considérée comme l'une des nombreuses mesures de protection sociale envisageables pour garantir l'accès à la nourriture et aider les ménages à gérer le risque. Le choix entre la distribution de vivres et le versement d'allocations en espèces ou en tickets d'alimentation dépend en grande partie de l'état des disponibilités alimentaires et du fonctionnement des marchés. Lorsque les populations touchées par une crise ont accès à des marchés qui proposent des denrées alimentaires en quantités suffisantes, l'aide alimentaire n'est pas la solution la mieux adaptée.

- Les données empiriques relatives aux effets économiques complexes et multiples de l'aide alimentaire sont étonnamment limitées. Cela étant, les informations empiriques disponibles ne mettent pas en évidence de «dépendance» négative à l'égard de l'aide alimentaire, dans la mesure où les flux d'aide alimentaire sont trop imprévisibles et trop modestes pour entraîner une évolution sensible ou durable du comportement des consommateurs. Les inquiétudes liées à la dépendance éventuelle que pourrait engendrer l'aide alimentaire ne doivent en aucun cas servir d'argument pour priver les populations de l'aide dont elles ont besoin. En période de crise, les communautés doivent au contraire pouvoir compter sur des mécanismes de protection sociale adaptés.
- L'aide alimentaire peut entraîner une baisse et une déstabilisation des prix pratiqués sur les marchés des pays bénéficiaires. Lorsqu'elle est distribuée au mauvais moment à des communautés qui ne sont pas les plus menacées, elle a toutes les chances de déstabiliser les prix locaux et de mettre en péril les moyens d'existence des producteurs et des commerçants locaux, dont dépend la sécurité alimentaire durable des populations.
- À court terme, l'aide alimentaire a un effet de déplacement sur les exportations commerciales, même si, à plus long terme, elle peut contribuer à les stimuler. Les retombées de l'aide alimentaire sur le commerce varient en fonction de la nature du programme d'aide alimentaire mis en œuvre et ne sont pas ressenties de la même manière

- par tous les fournisseurs. Une aide alimentaire bien ciblée peut minimiser l'effet de déplacement sur les flux commerciaux.
- L'aide alimentaire d'urgence et les autres mécanismes de protection sociale sont indispensables pour éviter que des chocs transitoires ne plongent des individus dans le dénuement et la faim chroniques. Cela étant, ils ne peuvent à eux seuls venir à bout des causes économiques et sociales sousjacentes de la pauvreté et de la faim. Ces problèmes ne peuvent trouver de solution efficace que dans le cadre d'une stratégie de développement de plus grande envergure. Les donateurs doivent veiller à ne pas tomber dans le «piège de l'aide d'urgence» qui les amène souvent à consacrer des ressources considérables à des interventions d'urgence et à négliger les besoins à plus long terme des populations touchées.
- Un décalage demeure, à de nombreux égards, entre aide alimentaire et sécurité alimentaire. Pour supprimer ce décalage, il faudra: i) améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire afin d'engager en temps utile des interventions stratégiques répondant aux besoins; ii) intégrer l'évaluation des besoins à un processus de suivi et d'évaluation; il ne doit plus s'agir d'un exercice isolé, effectué de manière ponctuelle en fonction des besoins en ressources; et iii) aider les institutions nationales et régionales à faire de la sécurité alimentaire un enjeu de politique générale donnant lieu à des interventions de dimension mondiale axées sur la réforme des systèmes d'aide alimentaire et des politiques humanitaires internationaux.
- La situation appelle une réforme du système international d'aide alimentaire. Cette réforme devra cependant être entreprise avec la plus grande prudence dans la mesure où des vies humaines sont en jeu. Le débat relatif à l'aide alimentaire repose en grande partie sur des perceptions dépassées et sur des données empiriques étonnamment limitées. On sait cependant que l'aide alimentaire est plus efficace si elle est distribuée au bon moment et ciblée avec

- précision. Quelques réformes de base pourraient suffire à améliorer l'efficacité et la productivité de l'aide alimentaire, tout en apportant une réponse aux préoccupations légitimes liées à ses éventuels effets néfastes. On préconisera en particulier l'adoption de réformes visant à:
- Éliminer les formes non ciblées d'aide alimentaire. L'aide alimentaire vendue sur les marchés des pays bénéficiaires risque d'avoir un effet de déplacement sur les importations commerciales et d'entraîner un dysfonctionnement des marchés locaux et un ralentissement de la production, ce qui n'est pas sans incidence sur la sécurité alimentaire à long terme des populations. Il s'agira plus concrètement de supprimer l'aide alimentaire-programme et l'aide alimentaire-projet monétisée.
- Supprimer les conditions relatives
   à l'achat, à la transformation et au
   transport de l'aide alimentaire. À
   l'échelle mondiale, ces conditions
   représentent une perte équivalente
   à un tiers environ de l'ensemble
   des ressources consacrées à l'aide
   alimentaire. Nombre de donateurs
   ont déjà pris des mesures en ce sens.
   Il serait bon que d'autres suivent leur
   exemple.
- Recourir à l'aide alimentaire en nature dans le seul cas où l'insécurité alimentaire est due à une pénurie alimentaire. Lorsque des disponibilités alimentaires existent mais que les groupes vulnérables n'y ont pas accès, l'octroi ciblé d'allocations en espèces ou la distribution de cartes d'alimentation sont des solutions plus efficaces que l'aide alimentaire, car elles permettent de répondre aux besoins des populations dans le besoin sans fragiliser les marchés locaux. Les interventions axées sur l'amélioration du fonctionnement des marchés (réfection des routes, par exemple) pourraient contribuer davantage à la sécurité alimentaire des populations que celles qui consistent à distribuer directement des vivres.
- Acheter, le cas échéant, des vivres auprès de fournisseurs locaux ou de la région, en veillant toutefois

à ne pas substituer des conditions locales et régionales aux conditions nationales d'octroi de l'aide alimentaire. Les opérations liées à de telles conditions seraient de nature à entraîner une augmentation du prix des produits alimentaires à la charge des consommateurs pauvres, et pourraient de surcroît avoir un effet incitatif de courte durée sur

- les producteurs et les commerçants locaux. Cet argument renforce la nécessité d'un suivi attentif de l'impact de l'aide alimentaire.
- Améliorer les systèmes d'information ainsi que l'analyse et le suivi des besoins. Ces réformes permettront d'engager des interventions adaptées et d'en réduire au minimum les retombées négatives.

# 2. Cadrage du débat

L'aide alimentaire dans sa forme moderne est apparue au lendemain de la seconde guerre mondiale et a permis d'écouler les excédents agricoles des pays producteurs, tout en stimulant la demande dans les pays pauvres victimes de la faim. L'aide alimentaire était alors censée remplir de multiples fonctions et servir les intérêts des donateurs – écoulement des excédents, soutien des prix agricoles, développement des marchés d'exportation, politique étrangère – tout en contribuant à la sécurité alimentaire des pays bénéficiaires.

Les mécanismes internationaux de gouvernance de l'aide alimentaire tentent depuis longtemps de concilier ces multiples objectifs, sans grand succès à ce jour. Aujourd'hui, on comprend mieux les rouages de la sécurité alimentaire, et l'aide alimentaire suscite désormais une attention grandissante. Les pratiques relatives à l'aide alimentaire se sont considérablement améliorées au cours des dernières décennies, du fait principalement des changements intervenus dans les pays donateurs en matière de commerce et de politiques agricoles, mais aussi d'une compréhension plus subtile des questions relatives à la sécurité alimentaire. Pourtant, en dépit de ces avancées, de nombreuses pratiques très contestées perdurent.

Le présent chapitre revient sur l'évolution des pratiques relatives à l'aide alimentaire et des modes de gouvernance de l'aide alimentaire observés au cours des dernières décennies, et montre comment l'évolution des concepts liés à la sécurité alimentaire et à la protection sociale influe sur la façon dont l'aide alimentaire est perçue. Les données de référence citées ci-après ont pour objet de resituer le débat, qui sera exposé de manière plus approfondie dans les chapitres suivants.

# Programmation de l'aide alimentaire<sup>1</sup>

La programmation de l'aide alimentaire est un exercice fort complexe, qui fait intervenir une multitude de donateurs et d'organismes très différents dans le cadre d'interventions très diverses. La capacité de l'aide alimentaire à contribuer efficacement à la sécurité alimentaire et ses éventuelles conséquences négatives sont très largement fonction de la façon dont elle est gérée. La présente section revient sur l'évolution de l'aide alimentaire au cours des dernières décennies.

#### Évolution de l'aide alimentaire totale

Depuis 1970, première année pour laquelle on dispose de données complètes, l'aide alimentaire a oscillé entre 6 et 17 millions de tonnes par an (figure 2), ce qui représente, en valeur nominale, entre 750 millions de dollars EU et 2,5 milliards de dollars EU<sup>2</sup>. Ces dernières années, le volume total de l'aide alimentaire s'est établi en moyenne autour de 10 millions de tonnes (pour une valeur de l'ordre de 2 milliards de dollars EU par an). Les céréales constituent la composante la plus importante et la plus variable de l'aide alimentaire totale.

À certains égards, l'aide alimentaire a perdu de son importance au cours des dernières décennies. Dans les années 60, elle représentait environ 20 pour cent du volume total de l'aide publique au développement (APD) bilatérale, contre moins de 5 pour cent aujourd'hui (Barrett et Maxwell, 2006). L'aide alimentaire, en pourcentage du commerce mondial des céréales, a également diminué, passant de 10 pour cent dans les années 70 à moins de 3 pour cent ces dernières années, bien qu'elle représente encore entre 5 et 10 pour cent environ des importations

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette section est inspirée du document de travail de Lowder et Raney (2005a).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La valeur de l'aide alimentaire est calculée à partir de la valeur unitaire des exportations mondiales annuelles de céréales.

14

# ENCADRÉ 1 Définition de l'aide alimentaire

Les premières tentatives visant à définir l'aide alimentaire remontent à 1954, date de la création à la FAO du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents. Le Sous-Comité n'a pas réussi à arrêter une définition commune de l'aide alimentaire en raison de difficultés d'ordre conceptuel et a préféré établir une liste d'opérations relevant selon lui de l'aide alimentaire (Catalogue des opérations, rebaptisé par la suite Registre des opérations).

La définition retenue aux fins du présent rapport met l'accent sur la nature internationale de l'aide alimentaire et cadre avec les données recueillies par le Programme mondial de l'alimentation: «L'aide alimentaire consiste à trouver à l'échelle internationale des ressources octroyées à des conditions de faveur sous forme de nourriture ou en vue de la fourniture de nourriture» (Barrett et Maxwell, 2005). Toutefois, cette définition ne s'applique qu'à l'aide alimentaire internationale ou à l'achat de nourriture. Elle recouvre: les produits alimentaires importés du pays donateur - il peut s'agir d'aide «en nature», «directe» ou «liée» et les ressources en espèces utilisées pour acheter de la nourriture sur les marchés locaux, régionaux ou internationaux; les denrées alimentaires fournies aux pays bénéficiaires ou à des organismes d'intervention, à titre de dons ou à des conditions favorables, qu'elles soient destinées à des ménages dans le besoin

ou revendues sur le marché national. En revanche, cette définition de l'aide alimentaire ne s'applique pas à toutes les formes d'aide susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire, ni aux programmes nationaux de sécurité alimentaire axés sur l'utilisation de ressources nationales.

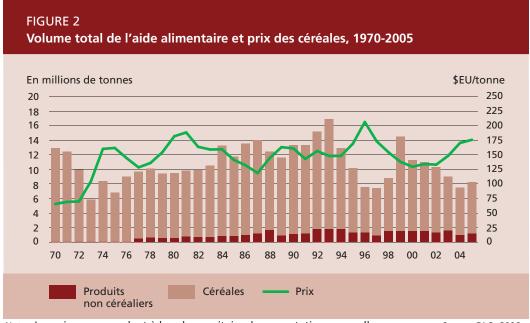
Définir l'aide alimentaire peut sembler facile à première vue; pourtant, les experts eux-mêmes ne parviennent pas à se mettre d'accord. Lors d'une réunion tenue à Berlin en 2003, des experts ont proposé une définition très complète (qui n'a pas pour autant fait l'unanimité): «... l'aide alimentaire peut être définie comme l'ensemble des interventions alimentaires visant à améliorer la sécurité alimentaire des populations pauvres dans le court et le long terme, qu'elles soient financées au moyen de ressources publiques et privées internationales ou nationales» (von Braun, 2003). Cette définition recouvre l'ensemble des mesures et activités internationales et nationales de distribution de vivres, de même que les ressources autres qu'alimentaires fournies par ailleurs à des fins de sécurité alimentaire. Elle se rapproche davantage de la définition généralement reconnue des «interventions alimentaires» comme la distribution de vivres, les interventions commerciales ou les transferts financiers, qui sont financés au niveau national ou international et destinés à améliorer la sécurité alimentaire (Clay, 2005).

nettes de produits alimentaires des pays bénéficiaires. Si l'aide alimentaire en céréales constitue généralement moins de 0,5 pour cent de la production céréalière mondiale totale, elle peut représenter une part importante de la production individuelle des pays bénéficiaires.

Les données relatives à la fluctuation dans le temps du volume total de l'aide alimentaire mettent en évidence une relation inversement proportionnelle entre le volume de l'aide alimentaire et les prix des denrées agricoles. Ainsi, l'aide alimentaire a diminué de moitié entre 1970 et 1974, période

pendant laquelle les prix mondiaux des céréales ont pratiquement triplé. Au milieu des années 90, les réformes des politiques agricoles engagées dans plusieurs des principaux pays producteurs de céréales ont conduit à une diminution spectaculaire des stocks excédentaires. Les effets conjugués de cette baisse des stocks et des faibles récoltes de 1996 ont entraîné une augmentation brutale du prix des céréales et une très forte baisse du volume de l'aide alimentaire.

La relation inversement proportionnelle entre les volumes d'aide alimentaire et les prix des produits céréaliers est révélatrice des



Notes: Les prix correspondent à la valeur unitaire des exportations annuelles de céréales en \$EU/tonne.

Source: FAO, 2006c.

Les données relatives à 2005 sont provisoires.

origines historiques de l'aide alimentaire, conçue au départ comme un moyen d'écouler les excédents agricoles et de simplifier le processus budgétaire des États-Unis d'Amérique, le principal donateur d'aide alimentaire. L'analyse des données économétriques relatives aux premières années de l'aide alimentaire internationale confirme que le prix des produits agricoles et l'évolution des stocks ont influé de manière déterminante sur les dons d'aide alimentaire de trois des cinq principaux donateurs de l'époque. La même étude montre que les dons internationaux d'aide alimentaire n'ont été que très modérément touchés par les déficits de production enregistrés dans les régions bénéficiaires (Konandreas, 1987), ce qui accrédite la thèse selon laquelle l'aide alimentaire est dictée par les intérêts des donateurs.

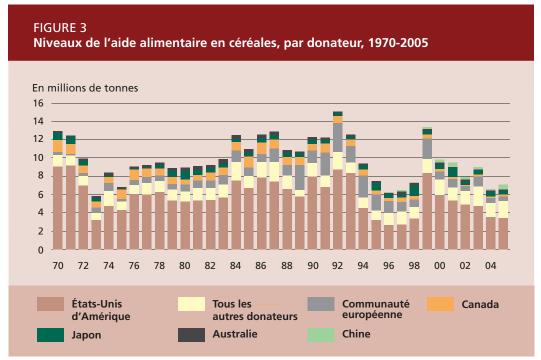
Du fait des modifications apportées depuis le milieu des années 90 aux politiques agricoles de la plupart des principaux donateurs, l'état des réserves publiques de denrées agricoles n'influe plus de manière directe sur les flux d'aide alimentaire. Toutefois, il existe toujours une relation inversement proportionnelle entre le prix des céréales et le volume de l'aide alimentaire, dans la mesure où les budgets de l'aide alimentaire sont établis une fois par an en valeur monétaire fixe. Or, lorsque les prix

sont élevés, les pays qui disposent d'une enveloppe budgétaire fixe sont contraints de réviser à la baisse les quantités d'aide alimentaire qu'ils achètent. En conséquence, puisque les allocations budgétaires ne peuvent généralement pas être reportées d'une année sur l'autre, il en résulte une relation inversement proportionnelle entre les volumes de l'aide alimentaire et les prix. Cette relation constitue un argument de poids pour les détracteurs de l'aide alimentaire, qui font observer que l'aide alimentaire fait défaut lorsqu'on en a le plus besoin.

Si de nombreux pays, organisations internationales, associations caritatives privées et entreprises font des dons d'aide alimentaire, les États-Unis demeurent le principal fournisseur d'aide alimentaire (figure 3). Depuis 1970, ils font don en moyenne de 6 millions de tonnes de céréales par an et sont à l'origine de 50 à 60 pour cent du volume total de l'aide alimentaire en céréales (PAM, 2006). Les États-Unis financent par ailleurs à hauteur de 50 pour cent les opérations de distribution de vivres du PAM, organisation qui gère à elle seule entre 40 et 50 pour cent de l'aide alimentaire mondiale (PAM, 2005a).

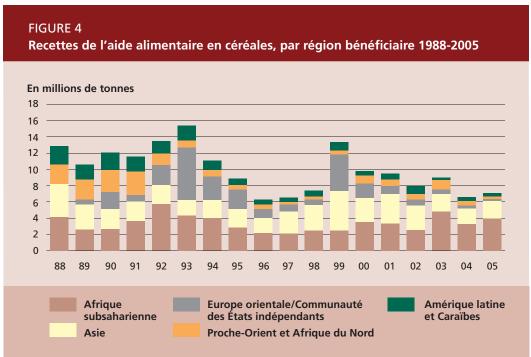
La majeure partie de l'aide alimentaire en céréales est généralement destinée aux pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie (figure 4). Les pays d'Europe orientale et la Communauté des États indépendants (CEI) ont également reçu des envois d'aide alimentaire en céréales importants mais variables au cours de la décennie qui a suivi l'éclatement de l'Union soviétique. La part de l'aide alimentaire en céréales totale distribuée aux pays d'Amérique

latine et des Caraïbes est passée de près de 20 pour cent à la fin des années 80 à 5 pour cent ces dernières années. L'aide alimentaire en faveur des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord a également diminué, passant de 20 pour cent à la fin des années 80 à 10 pour cent ces dernières



*Note:* les données relatives à l'année 2005 sont provisoires.

Source: FAOSTAT (données de 1970 à 1995 compris) et PAM INTERFAIS (données à partir de 1996).



*Note:* Les données relatives à l'année 2005 sont provisoires. Les désignations régionales sont celles du PAM. années, exception faite de l'augmentation soudaine et inhabituelle enregistrée en 2003.

Bien que l'aide alimentaire soit d'ampleur relativement modeste au regard du volume des échanges mondiaux de produits alimentaires, elle constitue durant certaines années une part considérable des approvisionnements alimentaires totaux de certains pays. À titre d'exemple, l'aide alimentaire fournie sous la forme de maïs jaune pendant la sécheresse survenue au Mozambique en 1992/93 a représenté environ 60 pour cent des disponibilités céréalières totales du pays, et entre 20 et 35 pour cent de ses approvisionnements céréaliers au cours de la première moitié des années 90 (Tschirley, Donovan et Weber, 1996). La figure 5 indique les 10 principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire fournie au cours de la période allant de 2001 à 2005. Chaque année, la République populaire démocratique de Corée, principal bénéficiaire de l'aide alimentaire mondiale depuis plusieurs années, reçoit en moyenne plus de 1,1 million de tonnes d'équivalents céréales. L'Éthiopie en reçoit presque autant en moyenne, bien que les quantités varient fortement d'une année sur l'autre. Ces 10 dernières années, l'aide alimentaire en faveur de l'Éthiopie a représenté en moyenne 13 pour cent de la production céréalière totale de ce pays, et jusqu'à 23 pour cent en 2003. En République populaire démocratique de Corée, l'aide alimentaire a représenté 31 pour cent de la production céréalière totale en 2002 et 22 pour cent en 2003.

#### Gestion de l'aide alimentaire

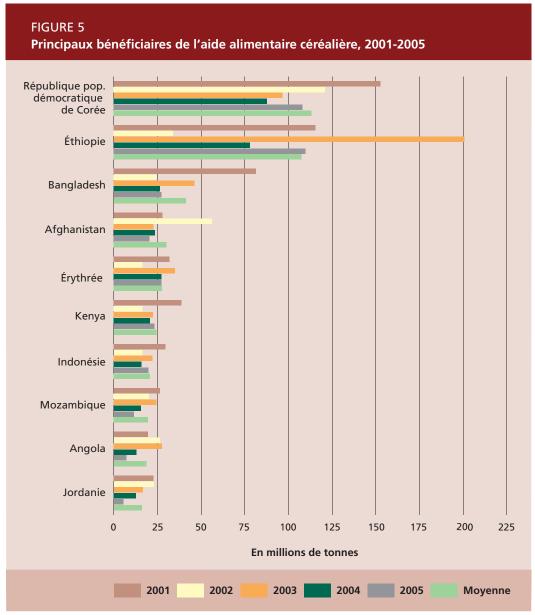
L'aide alimentaire est souvent classifiée en fonction de la façon dont les donateurs la fournissent aux bénéficiaires, à savoir dans le cadre de programmes, de projets ou d'opérations d'urgence. La figure 6 présente la répartition de l'aide alimentaire en céréales par catégorie d'intervention pour la période 1978-2005.

Une des principales différences entre les trois catégories considérées tient à la façon dont l'aide alimentaire est ciblée: l'objectif est d'amener l'aide alimentaire jusqu'aux populations pauvres qui souffrent de la faim. Lorsque l'aide alimentaire est bien ciblée, elle est distribuée uniquement aux individus qui en ont besoin. En d'autres termes, le ciblage adéquat de l'aide alimentaire

permet de réduire au minimum le risque que des personnes ne soient incluses dans les programmes d'aide alimentaire ou en soient exclues par erreur. On parle d'erreur d'inclusion dès lors que l'aide alimentaire est distribuée à des personnes qui auraient pu l'acheter avec leurs propres ressources sans pour autant avoir à se défaire de leurs moyens de production. Les erreurs de ce type ne font qu'accroître le risque que l'aide alimentaire influe de manière négative sur la situation des producteurs et des commerçants locaux. À l'inverse, il y a erreur d'exclusion lorsque des personnes en situation d'insécurité alimentaire ne reçoivent pas l'aide alimentaire dont elles ont besoin (Gebremedhin et Swinton, 2001).

L'aide alimentaire-programme s'inscrit dans le cadre de transferts bilatéraux d'État à État. La moitié environ de cette aide est fournie intégralement à titre de dons, et l'autre moitié est vendue au pays bénéficiaire à des prix de faveur ou à des conditions de crédit attrayantes, à savoir supérieures à un taux zéro, mais inférieur aux taux du marché. L'aide alimentaire-programme est ensuite revendue par le pays bénéficiaire sur le marché local, et ne peut donc pas être ciblée. C'est pourquoi elle est souvent à l'origine d'importantes erreurs d'inclusion. Si elle accroît les disponibilités globales de nourriture, l'aide alimentaire-programme n'a pas pour autant d'incidence directe sur la sécurité alimentaire (Clay et Benson, 1990). Jusqu'au milieu des années 80, plus de la moitié de l'aide alimentaire totale relevait de cette catégorie. Aujourd'hui, l'aideprogramme ne représente plus que 20 pour cent du volume total de l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire-projet fait l'objet de transactions bilatérales ou multilatérales, auxquelles les autorités du pays bénéficiaire ne sont pas nécessairement associées. L'aide alimentaire-projet est généralement – mais pas systématiquement – destinée à des bénéficiaires précis. Elle peut être fournie à titre gracieux, en contrepartie de travail ou à d'autres conditions, et s'accompagne souvent d'activités visant à promouvoir le développement agricole ou économique plus ample ainsi que la sécurité alimentaire. Il existe différentes formes d'aide alimentaireprojet, et notamment les projets «vivrescontre-travail», les projets d'alimentation scolaire et les centres de nutrition maternelle et infantile. Ces activités sont généralement



Note: Les données relatives à l'année 2005 sont provisoires.

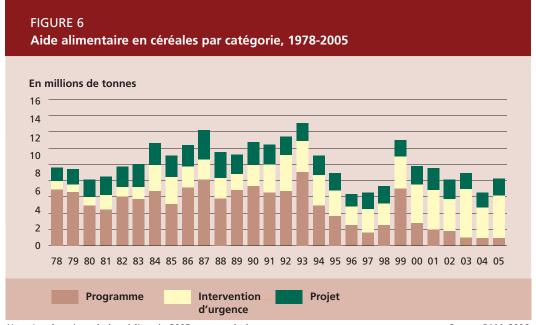
Source: PAM, 2006.

conduites par le PAM ou des organisations non gouvernementales (ONG) et s'appuient sur diverses méthodes de ciblage des destinataires, parmi lesquelles la distribution de produits alimentaires autociblée, dont il est question plus loin.

L'aide alimentaire-projet est parfois vendue sur les marchés des pays bénéficiaires afin de générer les ressources nécessaires au financement d'activités de secours et de développement. Cette pratique est appelée «monétisation». Elle est utilisée par les ONG qui gèrent l'aide alimentaire-projet fournie principalement par les États-Unis. À la fin des années 80, la part monétisée de l'aide

alimentaire-projet totale était d'environ 10 pour cent seulement, contre plus de 30 pour cent ces dernières années (PAM, 2006). L'aide alimentaire-projet monétisée, à l'instar de l'aide-programme, n'est pas spécifiquement destinée aux populations victimes de l'insécurité alimentaire.

L'aide alimentaire d'urgence s'adresse aux communautés en situation de crise qui souffrent d'insécurité alimentaire. La distinction entre aide alimentaire d'urgence et aide alimentaire-projet n'est pas toujours très claire. Ainsi, en Éthiopie, l'aide alimentaire d'urgence est parfois distribuée dans le cadre de programmes «vivres-contre-



Note: Les données relatives à l'année 2005 sont provisoires.

Source: PAM, 2006.

travail». L'aide d'urgence a augmenté régulièrement et représente aujourd'hui environ deux tiers de l'aide alimentaire totale.

Le recul de l'aide alimentaire-programme résulte en grande partie à la diminution des stocks céréaliers des pays donateurs, qui découle de la libéralisation du commerce et de la mise en œuvre de réformes des politiques agricoles nationales. De plus, les besoins d'aide-programme ont eux aussi diminué, en particulier dans nombre de pays d'Asie où l'on n'enregistre plus de déficit vivrier chronique. Les inquiétudes liées aux effets de distorsion de l'aide-programme et de l'aide projet sur les marchés, le nombre grandissant d'urgences humanitaires et la prise de conscience accrue des difficultés des populations touchées ont également contribué à l'accroissement de la part de l'aide alimentaire distribuée dans le cadre d'interventions d'urgence (Russo et al., 2005).

L'aide alimentaire, à l'instar d'autres formes d'aide étrangère, est souvent liée à l'achat de biens et de services dans les pays donateurs. Ainsi, la quasi-totalité de l'aide alimentaire fournie par les États-Unis est liée à des conditions d'achat, de transformation et de transport, et nombre d'autres donateurs appliquent des conditions équivalentes. Certains donateurs ont cessé de fournir une aide alimentaire sous forme de produits agricoles et préfèrent maintenant accorder des aides en espèces, si bien

qu'aujourd'hui, entre 15 et 25 pour cent de l'aide alimentaire totale est achetée dans le pays ou la région qui en a besoin (PAM, 2006). Ces transactions sont généralement dites «non liées», bien que les donateurs fixent parfois des conditions relatives à la date d'achat des produits, ce qui réduit la marge de manœuvre des organismes acheteurs et accroît le coût global de la transaction (encadré 2).

# Gouvernance en matière d'aide alimentaire<sup>3</sup>

La crainte de voir l'aide alimentaire entraîner une désorganisation des exportations commerciales et des marchés intérieurs remonte aux débuts de l'aide alimentaire telle que nous la connaissons aujourd'hui, et c'est en gardant cette crainte à l'esprit que les premiers mécanismes de gouvernance en ce domaine ont été imaginés. La première institution internationale de gouvernance de l'aide alimentaire, à savoir le Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (CSSD) de la FAO, a été créée en 1954 dans le but d'offrir un lieu de concertation aux pays exportateurs de nourriture soucieux de réduire les effets néfastes sur les échanges commerciaux.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La présente section se fonde sur Konandreas (2005) et FAO (2005b et 2005c).

20 LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

#### ENCADRÉ 2 Une perte d'efficience imputable à l'aide alimentaire liée

Le fait de lier l'aide alimentaire aux achats nationaux est une pratique controversée qui, en termes d'efficience, pèse lourdement sur les opérations d'aide. Dans la plupart des cas, l'aide alimentaire liée est transférée directement du pays donateur au pays bénéficiaire, mais les achats de nourriture triangulaires (produits alimentaires achetés dans des pays tiers) ou locaux peuvent également représenter une forme d'aide liée. Dans ces cas-là, l'organisme acheteur peut se voir empêcher de recourir aux sources d'approvisionnement les plus efficientes ou les plus appropriées.

Dans certains pays, notamment les États-Unis d'Amérique, les lois ou les réglementations régissant les opérations d'aide alimentaire obligent dans une large mesure à acheter la nourriture dans le pays donateur. En outre, conformément à certaines de leurs dispositions législatives, les États-Unis sont tenus de transformer et emballer (valeur ajoutée) 50 pour cent des produits avant expédition, et de faire en sorte que 75 pour cent de l'aide alimentaire gérée par l'USAID et 50 pour cent de celle administrée par l'USDA soient transportés sur des bâtiments battant pavillon américain. Barrett et Maxwell (2005) estiment qu'en raison des diverses obligations applicables à l'aide liée, environ la moitié du budget total que les États-Unis consacrent à l'aide alimentaire est affectée à la transformation des produits au niveau national et aux compagnies maritimes (en règle générale, les agriculteurs américains n'en tirent aucun avantage dans la mesure où l'aide alimentaire n'est pas assez importante pour influer sur les prix intérieurs).

L'OCDE (2006) estime que 60-65 pour cent de l'ensemble de l'aide alimentaire est d'une certaine façon liée. D'après leurs calculs, le fait de fournir une aide alimentaire liée plutôt que de financer des importations commerciales porte le coût global de l'inefficience à au moins 30 pour cent. Le coût des transferts directs d'aide alimentaire organisés à partir du pays donateur était en moyenne 50 pour cent supérieur au coût de la nourriture achetée localement, et 33 pour cent supérieur au coût d'achats effectués dans la région. Il s'agit là d'estimations prudentes concernant les coûts de l'aide alimentaire liée, car fondées sur le prix maximal qu'auraient représentées des importations commerciales. De plus, ces calculs ne tiennent pas compte des coûts considérables induits par l'organisation de l'acheminement de l'aide alimentaire.

L'OCDE (2006) fait valoir que l'aide alimentaire la plus efficiente est vraisemblablement celle qui prend la forme d'interventions de secours prolongées ou permanentes, organisées de façon souple à partir du pays ou de la région bénéficiaire. L'aide alimentaire directe revient presque toujours plus cher que des importations commerciales alternatives ou des produits achetés au niveau local ou régional. L'efficience relative des achats locaux et de ceux effectués auprès de pays tiers laisse en outre penser que les avantages d'une aide déliée ne profiteraient pas seulement aux pays à revenu intermédiaire exportateurs de produits agricoles, mais pourraient également permettre de développer le secteur agricole de nombreux pays en développement à faible revenu.

Si les mécanismes internationaux de gouvernance de l'aide alimentaire ont évolué depuis lors, leur objectif premier n'en demeure pas moins de réduire les risques de désorganisation des marchés et des échanges. De ce fait, la mise en place de mécanismes efficaces de gouvernance visant à promouvoir et protéger les objectifs de sécurité alimentaire de l'aide alimentaire est passée au second plan. Si certains mécanismes de gouvernance reconnaissent la nécessité de garantir la disponibilité de niveaux adéquats d'aide alimentaire, il n'en est aucun qui ait fait de la sécurité alimentaire son souci prioritaire, pas plus qu'il n'existe de mécanismes exigeant des

donateurs ou des institutions qu'ils soient comptables de leurs actions devant les bénéficiaires.

Au jour d'aujourd'hui, quatre organes différents sont censés organiser les flux de l'aide alimentaire: le CSSD, la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA), le PAM et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Aucune de ces organisations ne dispose cependant de la capacité nécessaire ni du mandat pour administrer efficacement l'aide alimentaire dans une perspective visant à garantir la sécurité alimentaire. Seule d'entre ces organisations la CAA est un traité international formel, mais elle n'est dotée d'aucun mécanisme lui permettant de contraindre les signataires à respecter leurs engagements.

En outre, si l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fait bien référence à l'aide alimentaire, il ne contient pour l'heure aucune disposition contraignante. Les membres de l'OMC négocient actuellement l'adoption de disciplines plus strictes destinées à empêcher que l'aide alimentaire ne soit utilisée pour contourner les réglementations relatives aux subventions à l'exportation, tout en protégeant le rôle humanitaire de l'aide alimentaire dans le cadre d'une «catégorie sûre». En attendant, un certain nombre d'ONG s'efforcent d'administrer leurs propres opérations d'aide alimentaire.

### Le Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents de la FAO

Le premier débat sur l'aide alimentaire organisé dans un forum international s'est déroulé lors de la septième session de la Conférence de la FAO, en novembre 1953. Après avoir évoqué les difficultés grandissantes liées à l'absorption des excédents concernant certains produits, les participants à la Conférence sont parvenus à la conclusion que, pour remédier à cette situation, la meilleure solution devait consister à accroître la consommation dans les pays en développement, conformément aux objectifs fondamentaux de la FAO.

En conséquence, la Conférence a donné instruction au Comité des produits (CP) de réfléchir sur: i) les moyens les plus appropriés pour écouler les excédents; ii) les principes à respecter pour que

l'écoulement des excédents se fasse sans porter préjudice au régime normal de la production et du commerce international; et iii) le renforcement du mécanisme de concertation intergouvernemental relatif à ces questions (FAO, 1953). Pour servir de base à ces concertations, le Secrétariat de la FAO avait préparé une série d'études analytiques qui en premier lieu articulaient entre elles un certain nombre de stratégies et de préoccupations concernant l'utilisation de l'aide alimentaire (encadré 3). Ces concertations ont donné lieu à l'adoption des Principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents et obligations consultatives, ainsi qu'à la création en 1954 du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (CSSD). Au départ, 37 États Membres de la FAO ont accepté de souscrire à ces principes, un nombre qui, au début des années 70, était passé à plus de 50.

Les Principes en matière d'écoulement des excédents représentent un code de bonne conduite à l'usage des gouvernements dans le domaine de la fourniture d'aide alimentaire. Pour l'essentiel, ces principes visent à garantir que la nourriture et les autres produits agricoles exportés à des conditions de faveur génèrent un accroissement de la consommation dans le pays bénéficiaire sans pour autant se substituer aux importations commerciales normales, et que la production intérieure ne soit pas découragée ou compromise de quelque façon. S'ils n'ont pas force contraignante, ces principes représentent néanmoins un engagement de la part des pays signataires. Ils aident les gouvernements à assumer leurs responsabilités en tant qu'ils sont parties aux transactions conclues à des conditions de faveur, en leur permettant d'éviter difficultés et inconvénients éventuels.

Les intérêts des pays bénéficiaires sont, en théorie, préservés en raison de la prépondérance accordée à l'augmentation de la consommation plutôt qu'à la restriction de l'approvisionnement. Les intérêts des pays exportateurs sont protégés du fait de l'engagement que les excédents seront écoulés sans porter préjudice au régime normal de la production et du commerce international; du fait des assurances contre la revente ou la réexpédition des produits fournis à des conditions de faveur; et du fait de l'introduction du concept de

22

#### ENCADRÉ 3 Évolution de l'aide alimentaire, de l'écoulement des excédents à l'assistance alimentaire

En 1954, La FAO a réalisé une étude de première importance sur l'écoulement des excédents, dans laquelle elle ouvrait un certain nombre de voies nouvelles quant à l'utilisation appropriée de l'aide alimentaire pour répondre aux besoins humanitaires des pays en développement. Cette étude a représenté le premier pas décisif en direction d'une conception de l'aide alimentaire considérée sous l'angle de son évolution vers un rôle de sécurité alimentaire (FAO, 1954). Les répercussions de cette étude ont été profondes, tant sur le plan conceptuel qu'au niveau institutionnel. On v trouvait de nouvelles idées sur l'utilisation des excédents de nourriture dans le cadre des projets vivres-contre-travail, aux fins de stabilisation de l'approvisionnement, dans des programmes spéciaux d'alimentation à destination des groupes cibles les plus vulnérables, et pour le soutien aux programmes gouvernementaux visant à subventionner la consommation.

Une autre étude de la FAO (1955), proche de la précédente tant dans le temps que par son importance, s'intéressait à la contribution que pouvait représenter l'aide alimentaire au développement économique. Pour la première fois, une distinction nette était établie entre assistance alimentaire aux fins de bien-être et soutien à des programmes généraux de développement. Dans cette étude, l'accent était mis sur le rôle de l'aide alimentaire considérée en tant que capital supplémentaire susceptible de financer le développement économique, notamment de par son rôle de soutien à la balance des paiements et au budget.

En 1959, le Secrétariat de la FAO auprès du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents a présenté un rapport intitulé «Mécanismes consultatifs, procédures, opérations et pertinence des principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents» (FAO, 1959). Alors que, au début des années 60, plusieurs pays devenaient des exportateurs nets de produits alimentaires de base, de nouvelles tensions se sont fait jour concernant la gouvernance de l'aide alimentaire; un groupe ad hoc relevant du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents a alors été constitué pour «Changer les comportements à l'égard

«consommation supplémentaire», définie comme la consommation qui n'aurait pas eu lieu en l'absence de la transaction effectuée à des conditions de faveur.

Le mécanisme assurant cette «consommation supplémentaire» est la clause relative aux importations commerciales habituelles (UMR, Usual Marketing Requirement), un concept adopté par la FAO en 1970. Il s'agit d'un engagement du pays bénéficiaire à maintenir à un niveau normal les importations commerciales du produit en question, en sus des importations effectuées au titre de l'aide alimentaire. Cette disposition a pris un caractère normatif dans nombre d'accords relatifs à l'aide alimentaire (la plupart des transactions réalisées par le truchement du PAM et des ONG sont exemptées de l'UMR, comme le sont les transactions d'urgence).

Le CSSD vérifie que les principes sont bien respectés en passant en revue les opérations d'aide alimentaire, théoriquement avant la signature de l'accord et l'expédition des produits.

Les principes de la FAO étant des directives volontaires, nombre de donateurs, au cours de ces dernières années, n'ont pas respecté leurs obligations de notification. En 1999, le Secrétariat de la FAO s'est inquiété de la diminution du nombre des opérations d'aide alimentaire notifiées au CSSD et de l'augmentation du nombre d'opérations exemptées des obligations formelles de notification, une tendance qui reflète: i) le volume relativement réduit de la plupart des transactions; et ii) la proportion croissante d'aide alimentaire qui est acheminée par le biais d'organisations bénévoles privées et d'institutions multilatérales, ou bien fournie

des excédents agricoles». Son rapport faisait état de nouveaux développements quant à la portée et la nature des transactions «quasi commerciales» et «extracommerciales» (FAO, 1963); il devait être suivi deux ans plus tard par un «Rapport d'experts sur les zones grises» consacré aux évolutions et aux problèmes découlant, d'une part, des transactions assorties de conditions de faveur présentant un caractère commercial et, d'autre part, des transactions commerciales contenant des éléments préférentiels (FAO, 1965).

Entre-temps, la création du Programme alimentaire mondial en 1962, sous les doubles auspices de la FAO et des Nations Unies, marquait le début de l'aide alimentaire multilatérale. En outre, les décisions et recommandations adoptées en 1974 lors de la Conférence mondiale de l'alimentation (ONU, 1975) ont constitué une nouvelle étape décisive dans l'évolution de l'aide alimentaire. La Conférence a notamment vu la création du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM (CPA), ainsi que du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO (CSA). Ces deux comités préconisaient des approches

novatrices en matière d'aide alimentaire, laquelle devait permettre d'améliorer la sécurité alimentaire et de soutenir le développement économique dans les pays vulnérables.

De plus, la Conférence mondiale de l'alimentation recommandait à tous les pays donateurs de souscrire au concept de planification de l'aide alimentaire et de s'engager à atteindre un objectif global de 10 millions de tonnes de céréales. Elle suggérait en outre d'augmenter la part d'aide alimentaire acheminée par les filières du PAM, de développer la composante don des programmes bilatéraux d'aide alimentaire et d'élever le montant des ressources en espèces destinées à l'achat de produits aux pays en développement. La Conférence recommandait également l'adoption de mesures permettant de satisfaire aux obligations internationales en matière d'aide alimentaire d'urgence afin d'augmenter la capacité du PAM à réagir rapidement dans les situations de crise. Cette dernière recommandation a donné lieu à la création de la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 1975.

pour répondre à des situations d'urgence (FAO, 1999).

### La Convention relative à l'aide alimentaire

Le socle institutionnel de l'aide alimentaire a été renforcé avec la signature en 1967 de la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) dans le cadre de l'Arrangement international sur les céréales, une organisation intergouvernementale qui ne fait pas partie du système des Nations Unies. Le Conseil international des céréales, dont le siège est à Londres, a fait office d'institution hôte et de secrétariat pour la Convention depuis le début. La CAA a été tour à tour étendue ou reconduite depuis lors, et l'actuelle convention, entrée en vigueur en 1999, a été prorogée au-delà de sa date d'expiration prévue le 30 juin 2002. Il se peut

que les négociations sur la nouvelle CAA commencent bientôt, anticipant la conclusion des négociations de l'OMC dans le cadre du Cycle de Doha (Hoddinott et Cohen, 2006).

En vertu des dispositions de la CAA, les donateurs s'engagent à fournir un niveau minimal d'aide alimentaire exprimé en termes de tonnage (équivalent blé). Ce niveau minimal, qui a fluctué entre environ 4 millions et 7,5 millions de tonnes, est actuellement établi aux alentours de 5 millions de tonnes. La qualité de membre partie à la Convention est réservée aux pays qui s'engagent à contribuer à l'aide alimentaire. En 1999, la CAA comptait 23 signataires<sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Les signataires de la CAA sont : l'Argentine, l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon, la Norvège et la Suisse, ainsi que l'Union européenne et 15 de ses États membres.

Depuis 1999, il est fait une bien plus large part qu'auparavant aux préoccupations liées aux politiques d'assistance humanitaire et d'aide au développement. La CAA a pour objectifs:

- d'assurer «la disponibilité de niveaux adéquats d'aide alimentaire sur une base prévisible»;
- d'encourager «les membres à veiller à ce que l'aide alimentaire fournie vise particulièrement à réduire la pauvreté et la faim des groupes les plus vulnérables et soit compatible avec le développement agricole de ces pays»;
- d'optimiser «l'impact, l'efficacité et la qualité de l'aide alimentaire fournie à l'appui de la sécurité alimentaire»; et
- «de prévoir un cadre pour la coopération, la coordination et l'échange d'informations entre les membres sur les questions liées à l'aide alimentaire, afin d'améliorer l'efficacité de tous les aspects des opérations d'aide alimentaire et une compatibilité accrue entre l'aide alimentaire et d'autres instruments de politique».

Outre les céréales, qui constituaient l'intérêt premier, la convention actuelle inclut désormais les tubercules comestibles, les légumineuses, l'huile comestible, le sucre et la poudre de lait écrémé. La Convention encourage les membres à fournir une aide alimentaire sous forme de dons plutôt que par le biais de ventes assorties de conditions de faveur, et à dissocier aide alimentaire et promotion des exportations.

Hoddinott et Cohen (2006), après avoir passé en revue les principales critiques formulées à l'égard de la CAA, présentent quatre motifs essentiels de préoccupation. La critique la plus vive porte sur le niveau minimal d'aide alimentaire. Au cours de ces dernières années, ce niveau minimal a été fixé si bas qu'il n'a plus grand sens. En règle générale, l'aide octroyée par la communauté internationale a dépassé de beaucoup cette obligation minimale. Les engagements étant fondés sur le volume plutôt que sur la valeur monétaire, la CAA devrait, en principe, contribuer modestement à une aide alimentaire contracyclique relativement à l'offre et aux prix des céréales au niveau mondial. Comme nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre, ce n'est pas ce qui se passe, la fourniture d'aide alimentaire étant corrélée de façon négative aux

prix mondiaux des céréales. La première question clé soulevée par Hoddinott et Cohen touche au fait que l'on ne constate aucune conséquence appréciable lorsque les membres n'honorent pas leurs engagements. En second lieu, on observe que ni les initiatives ni les mécanismes n'existent qui permettraient d'instaurer un dialogue fructueux sur l'efficacité de l'aide alimentaire fournie par les signataires. Troisièmement, les parties prenantes qui ne sont pas signataires (par exemple les gouvernements donateurs) sont exclues des négociations sur les conditions de la Convention comme des débats sur les politiques et les pratiques de l'aide alimentaire. Quatrièmement, les opérations de la CAA manquent de transparence.

#### L'Organisation mondiale du commerce

L'aide alimentaire s'est révélée l'une des questions les plus difficiles à traiter lors du Cycle de Doha des négociations de l'OMC. Sur un certain nombre d'autres questions, les progrès ont également été lents, mais il est apparu d'une importance capitale de résoudre le problème de l'aide alimentaire pour faire avancer les négociations globales sur l'agriculture.

Les disciplines de l'OMC relatives à l'aide alimentaire, entrées en vigueur en 1995 dans le cadre du volet «concurrence à l'exportation» de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay, avaient pour but d'empêcher que l'aide alimentaire ne soit utilisée pour contourner les engagements pris concernant les subventions à l'exportation. En outre, la Décision de Marrakech relative aux mesures concernant les éventuels effets négatifs du Programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (qui fait partie intégrante de l'Accord du Cycle d'Uruguay) visait à garantir que les réformes agricoles n'auraient pas d'effets néfastes sur la disponibilité d'un niveau suffisant d'aide alimentaire permettant de répondre aux besoins des pays en développement, en particulier des pays en développement les moins avancés et importateurs nets de nourriture.

L'Accord dispose que l'aide alimentaire ne doit pas être liée aux exportations commerciales, que toutes les opérations d'aide alimentaire doivent être conformes aux Principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents et obligations consultatives, et que cette aide doit être dans la mesure du possible accordée entièrement à titre de don ou dans des conditions qui ne soient pas moins préférentielles que celles prévues dans la CAA de 1986. En principe, ces références explicites aux Principes de la FAO et à la CAA impliquaient qu'elles faisaient désormais partie des droits et obligations des membres dans le cadre juridique de l'OMC. Toutefois, le respect de ces disciplines n'a pas toujours été à la hauteur des attentes, en partie parce le cadre juridique de l'OMC ne prévoyait pas, en cas de respect partiel, un recours correspondant. Ce sont là les raisons pour lesquelles, dans le cadre des négociations récemment suspendues de l'ordre du jour du Programme de Doha pour le développement (DDA), les membres de l'OMC ont jugé nécessaire l'élaboration de disciplines nouvelles et plus efficaces concernant l'aide alimentaire.

En raison du caractère humanitaire de l'aide alimentaire, les membres de l'OMC dans leur ensemble se sont prononcés en faveur de son maintien et de son amélioration. Certains membres ont considéré que la fourniture d'aide alimentaire devait être assortie d'une flexibilité maximale de manière à ce que les considérations humanitaires ne passent pas au second plan. D'autres, qui ont appelé à des réformes, étaient toutefois animés par le même objectif. Ils ont fait valoir que le fait de discipliner l'aide alimentaire dans le but d'atténuer ses effets éventuellement néfastes sur les échanges, que ce soit au niveau des échanges mondiaux ou des échanges entre pays bénéficiaires, accroîtrait son efficacité humanitaire.

Dans la Décision du Conseil général du 1er août 2004, le Cadre convenu, les membres de l'OMC sont convenus que l'objectif des nouvelles disciplines concernant l'aide alimentaire était d'empêcher le détournement commercial, et que serait éliminée toute aide alimentaire fournie hors du cadre des disciplines (soumis à approbation), parallèlement à d'autres formes de subvention à l'exportation. Lors de la sixième Conférence ministérielle qui s'est tenue à Hong Kong Région administrative spéciale en décembre 2005, les ministres ont réaffirmé cet engagement et se sont

mis d'accord sur la date butoir de 2013 pour la suppression des subventions à l'exportation, ainsi que sur l'adoption de «disciplines effectives concernant l'aide alimentaire en nature, la monétisation et les réexportations de façon qu'il ne puisse pas y avoir de faille permettant la poursuite du subventionnement des exportations» (OMC), 2005. En outre, les ministres ont réaffirmé leur engagement de maintenir un niveau adéquat d'aide alimentaire et de prendre en compte les intérêts des pays bénéficiaires de cette aide. À cette fin II a été prévu une «catégorie sûre» pour l'aide alimentaire véritable «pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'entrave involontaire empêchant de faire face aux situations d'urgence». De cette manière, une distinction claire a été établie entre aide alimentaire d'urgence et aide alimentaire non urgente.

Concernant les situations d'urgence, le principal litige a porté sur la question de savoir qui était habilité à lancer des appels en faveur d'une aide alimentaire en nature susceptible d'être fournie au titre de la catégorie sûre. Tandis que certains membres en appelaient à une définition explicite de ce qui pouvait constituer une situation d'urgence, l'opinion majoritaire se montrait favorable à la notion de déclenchement «multilatéral», sur la base d'un appel lancé par les «institutions multilatérales ou internationales» pertinentes, qui sont les mieux placées pour déterminer et évaluer une situation d'urgence en se fondant sur leurs propres connaissances, compétences techniques et critères, en collaboration avec le pays bénéficiaire concerné. Des divergences se sont également fait jour touchant au rôle des autres acteurs dans l'intervention d'urgence, notamment des organisations caritatives et des dispositifs bilatéraux de gouvernement à gouvernement, ainsi qu'à la durée de l'assistance dans les situations d'urgence.

La question des disciplines relatives à l'aide alimentaire en nature dans les situations de non-urgence s'est révélée plus difficile. Il a été proposé que ce type d'assistance soit progressivement éliminée au cours de la période de mise en œuvre, et remplacée par des contributions en espèces non liées. Selon un autre point de vue, l'aide alimentaire en nature et la monétisation devraient toutes deux rester admissibles sous réserve de certaines conditions – pour l'essentiel,

lorsque l'aide est basée sur une évaluation des besoins, lorsqu'elle vise un groupe de population vulnérable clairement identifié, et quand elle est destinée à répondre à des objectifs de développement spécifiques ou à des impératifs nutritionnels.

Bien que les négociations de Doha aient été suspendues en juillet 2006, d'après le dernier rapport du président des négociations sur l'agriculture il est apparu que les membres de l'OMC soutenaient certains principes généraux qui devraient s'appliquer à toutes les opérations d'aide alimentaire et, en particulier, il faudrait que l'aide alimentaire soit fonction des besoins et conduise à une consommation additionnelle; soit fournie intégralement sous forme de dons; ne soit pas liée, directement ou indirectement, à des exportations commerciales de produits agricoles ou d'autres marchandises et services; ne soit pas liée à des objectifs de développement des marchés des Membres donateurs; et ne soit pas réexportée, sauf durant une situation d'urgence lorsqu'elle fait partie intégrante d'une transaction relevant de l'aide alimentaire entreprise par une institution compétente des Nations Unies. En outre, lorsqu'ils fournissent une aide alimentaire, les Membres donateurs devraient tenir pleinement compte des conditions du marché local pour les mêmes produits ou les produits de remplacement et sont encouragés à acheter dans la mesure du possible l'aide alimentaire auprès de sources locales ou régionales (OMC, 2006).

### Options en matière de gouvernance pour l'aide alimentaire internationale

Si le débat sur les disciplines au sein de l'OMC semble montrer que les objectifs de sécurité alimentaire des pays bénéficiaires sont pris très au sérieux, il n'en reste pas moins que l'OMC n'est pas concernée au premier chef par la sécurité alimentaire. Certains participants à la discussion sur l'aide alimentaire font valoir qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme international de gouvernance et de coordination de l'aide alimentaire qui soit plus efficace, de manière à réduire au minimum les litiges commerciaux et à faire face aux situations d'urgence humanitaire de la façon la plus efficace et la plus appropriée possible, ce qui contribuera à réaliser les objectifs

internationaux en matière de réduction de la pauvreté et de la faim (Konandreas, 2005; Barrett et Maxwell, 2006; Clay, 2006; Hoddinott et Cohen, 2006).

En attendant, les praticiens du développement et de l'aide humanitaire ressentent de plus en plus fortement la nécessité de voir les conséquences de leurs activités dans les pays bénéficiaires être soumises à une obligation redditionnelle plus stricte. Les ONG sont à l'origine d'un certain nombre d'initiatives bénévoles visant à améliorer l'efficacité de l'aide alimentaire considérée comme instrument d'aide humanitaire et de développement. Bien que ces codes de conduite soient bénévoles, leur influence s'est révélée considérable ces dernières années (Hoddinott et Cohen, 2006). La déclaration de politique générale de l'organisation CARE-USA sur l'aide alimentaire est résumée dans l'encadré 4. Le Dialogue transatlantique sur les politiques en matière d'aide alimentaire, qui réunit un grand nombre d'ONG œuvrant dans les programmes d'aide alimentaire, appelle également à des réformes substantielles. Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire, qui joue un rôle d'interlocuteur entre la FAO et la société civile, demande, dans une contribution spéciale figurant à la fin du présent rapport, que le système international d'aide alimentaire soit réformé

# L'aide alimentaire dans le contexte de la sécurité alimentaire

Parallèlement aux questions touchant aux programmes et à la gouvernance de l'aide alimentaire, la conception de l'aide alimentaire et de la sécurité alimentaire a considérablement évolué au cours des dernières décennies. La sécurité alimentaire est désormais largement entendue comme étant «l'accès de tous à tout moment à une nourriture saine et nutritive, en quantité suffisante, sans risque injustifié de restriction de cet accès» (FAO, 2003a). Cette définition recouvre quatre composantes distinctes: la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.

Pendant longtemps, les mécanismes de la sécurité alimentaire assurant la disponibilité

de la nourriture (à travers la production, les importations commerciales ou l'aide alimentaire) ont été considérés comme suffisants pour prévenir la faim. Grâce à l'important ouvrage de Sen, Poverty and famines (1981), on comprend désormais que la disponibilité d'une nourriture suffisante au bon endroit et au bon moment est une condition nécessaire de la sécurité alimentaire, mais que ce n'est pas suffisant. Les ménages et les individus doivent également avoir accès à la nourriture à travers leur propre production, par les achats effectués sur le marché ou grâce à des transferts utilisant des filets de protection sociale.

Des réflexions récentes ont permis de dégager une nouvelle dimension de la sécurité alimentaire, que recouvre le concept d'utilisation. Ce concept fait référence à la capacité physiologique du corps d'absorber les éléments nutritifs de la nourriture et, ce faisant, souligne l'importance des apports non alimentaires dans la sécurité alimentaire, tels que l'eau propre, l'assainissement et les soins de santé. Enfin, la stabilité est un élément essentiel de la sécurité alimentaire, car même des interruptions temporaires de la disponibilité, de l'accès ou de l'utilisation de la nourriture peuvent avoir de graves conséquences à long terme.

À chaque fois qu'il y a insécurité alimentaire, l'une ou plusieurs de ces composantes de la sécurité alimentaire peuvent être menacées. Pour tenter efficacement de restaurer la sécurité alimentaire, il convient de comprendre quelles composantes sont menacées et pourquoi. Il faut alors passer en revue l'ensemble des mécanismes qui garantissent un accès physique et économique permanent à la nourriture. Cela exige une appréciation de la sécurité alimentaire qui dépasse de beaucoup le simple fait de fournir une aide alimentaire.

La section suivante s'intéresse à l'aide alimentaire envisagée dans le contexte plus large des filets de protection sociale destinés à améliorer la sécurité alimentaire. Les différents types de filets de sécurité sont présentés à grands traits, et certaines caractéristiques à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces filets de sécurité sont analysées.

### Protection sociale, filets de sécurité et sécurité alimentaire<sup>5</sup>

La protection sociale est un vaste concept qui recouvre toute une série de mesures conçues pour permettre le transfert de revenus ou autres produits de consommation à destination des pauvres et pour protéger les personnes vulnérables contre les risques qui menacent leurs moyens de subsistance, avec l'objectif global de réduire la vulnérabilité économique et sociale des populations pauvres, vulnérables et marginalisées (Devereaux et Sabates-Wheeler, 2004). Ces mesures varient en fonction leur degré de formalité, selon qui les fournit et de quelle manière elles sont financées. Elles peuvent être informelles (par exemple, cadeaux ou prêts de membres de la famille) ou formels (comme une assurance privée ou un régime de sécurité sociale subventionné par le gouvernement). Les programmes formels de protection sociale peuvent être pris en charge à l'aide de ressources nationales ou internationales et gérés par les gouvernements, des entreprises privées ou des organisations caritatives.

Les dispositifs de protection sociale, qui sont une composante importante de la protection sociale, renvoient aux programmes de transfert monétaires ou en nature dont l'objectif est de réduire la pauvreté et la vulnérabilité par la redistribution des richesses et la protection des ménages contre les baisses brutales de revenus (figure 7). Les réseaux de sécurité alimentaire, qui sont un sous-ensemble des dispositifs de protecction sociale, visent à garantir un niveau minimal de consommation alimentaire et à protéger les ménages contre les baisses brutales de consommation alimentaire (FAO, 2004b). L'aide alimentaire, quant à elle, constitue l'un des réseaux de sécurité alimentaire parmi beaucoup d'autres.

Les dispositifs de protection sociale et les réseaux de sécurité alimentaire ont pour objectif commun de chercher à garantir un niveau minimal de bien-être – notamment un niveau minimal en matière de nutrition – et d'aider les ménages à faire face aux risques, bien qu'ils utilisent souvent des

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La présente section est essentiellement fondée sur les rapports de la FAO (2004b et 2004c), avec des emprunts à Barrett (FAO, 2006d).

28

### ENCADRÉ 4 Le livre blanc de CARE-USA sur les politiques d'aide alimentaire

En 2005, CARE-USA a passé en revue ses politiques en matière d'aide alimentaire et ses pratiques de gestion. L'organisation a procédé à plusieurs changements afin d'assurer une plus grande cohérence entre ses objectifs et ses valeurs. CARE-USA, depuis longtemps associée aux programmes de distribution de nourriture, continue de penser que l'aide alimentaire, correctement gérée, peut être une composante importante dans une stratégie globale visant à réduire la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire. De récentes analyses ont toutefois montré que, dans certaines circonstances, l'aide alimentaire peut avoir des effets néfastes sur la production et les marchés locaux, en mettant en péril la sécurité alimentaire à long terme. CARE-USA a pour objectifs, à travers l'aide alimentaire, de sauver des vies, de protéger les moyens de subsistance, de réduire la vulnérabilité et de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, tout en réduisant au minimum tout effet secondaire éventuellement néfaste. Cet examen de ses politiques a conduit CARE à prendre quatre grandes décisions spécifiques:

 La monétisation (la vente d'aide alimentaire pour générer des fonds servant à financer les programmes humanitaires): CARE-USA prévoit la suppression progressive de la monétisation à échéance de septembre 2009, sauf dans les situations où il peut être clairement démontré que la monétisation permet de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire chronique et aux vulnérabilités à des coûts de gestion raisonnables et sans porter préjudice à la production ou aux marchés locaux. CARE n'aura recours à la monétisation que lorsqu'il apparaîtra certain que la nourriture monétisée atteint les populations vulnérables et cible efficacement les personnes pauvres n'ayant qu'un pouvoir d'achat limité. CARE donne trois raisons pour justifier cette décision: i) c'est une pratique qui exige une gestion très importante et qui comporte de nombreux risques d'ordre juridique et financier; ii) c'est un moyen économiquement inefficace de financer des programmes de sécurité alimentaire; et iii) les ventes libres de produits sur les marchés locaux entraînent inévitablement une perturbation des échanges commerciaux, portent préjudice aux commerçants et aux agriculteurs locaux et hypothèquent la sécurité alimentaire à long terme.

 Les achats locaux et régionaux: CARE-USA se prononce en faveur des achats locaux et régionaux de denrées alimentaires dans le cadre de programmes de sécurité alimentaire, mais elle constate que la pratique

définitions ou des indicateurs différents pour apprécier le bien-être des ménages ou des individus. En général, les dispositifs de protection sociale reposent sur des mesures d'évaluation de la pauvreté, alors que les réseaux de sécurité alimentaire peuvent recourir à des critères plus directement liés à l'insécurité alimentaire (telles les mesures anthropométriques et l'évaluation de la consommation et de la vulnérabilité).

Les dispositifs de protection sociale et les réseaux de sécurité alimentaire jouent un rôle bien plus important que celui consistant à acheminer de la nourriture en cas de crise. Ils fournissent des ressources fongibles qui

peuvent servir à protéger des moyens de production ou être investis dans ces moyens. Ils peuvent également être directement liés au développement du capital humain lorsque on y subordonne l'obligation d'aller à l'école ou de se soumettre à des contrôles de santé.

### Principaux critères de sélection des réseaux de sécurité alimentaire

De nombreux critères doivent être pris en compte pour la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre des réseaux de sécurité alimentaire:

- la nature de l'insécurité alimentaire
- les objectifs du programme

est complexe et peut comporter des risques. Les deux principales raisons justifiant les achats locaux et régionaux sont i) la possibilité de réduire les coûts, les retards et la perturbation des marchés générés par le fait de «lier» l'aide alimentaire aux achats nationaux effectués dans le pays donateur; et ii) la possibilité d'accroître la flexibilité des achats tout en fournissant des perspectives économiques aux petits agriculteurs des pays où les achats sont effectués. S'ils ne sont pas correctement gérés, les achats locaux et régionaux peuvent avoir des effets néfastes en provoquant une hausse du prix des produits agricoles sur les marchés locaux.

• Les programmes spécifiques du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA): CARE-USA approuve la déclaration de politique générale de la Coalition pour l'aide alimentaire: «L'aide alimentaire ne doit pas être utilisée dans le but de permettre à un donateur de tirer un avantage commercial inéquitable et ne doit pas devenir un frein à la production et aux marchés locaux». CARE estime que deux programmes de l'USDA, Titre 1 (ventes sous conditions de faveur) et Section 416b (écoulement des excédents), sont incompatibles avec

- cette position; en conséquence, elle se retirera progressivement de ces programmes. Une portion de l'aide alimentaire fournie au titre d'un troisième programme de l'USDA, Food for Progress (la nourriture pour le progrès), découle de Titre 1 et de Section 416b, et une grande partie de cette aide est monétisée; c'est pourquoi, là aussi, CARE renoncera progressivement à y participer.
- Le commerce international, les subventions agricoles et l'aide alimentaire: CARE-USA renforcera sa capacité à comprendre comment les pauvres sont susceptibles d'être affectés par la libéralisation des échanges, notamment si cette libéralisation est liée à la réforme du système de l'aide alimentaire et à l'éventuelle suppression de filets de sécurité précisément au moment où ceux-ci sont le plus nécessaires. CARE-USA s'engage, aux côtés d'institutions sœurs, de donateurs et autres parties prenantes, à améliorer l'efficacité globale de l'aide alimentaire, en tant qu'il s'agit là d'un instrument important pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Source: CARE-USA, 2005.

- la capacité institutionnelle et les ressources budgétaires
- les aspects politiques, l'opinion publique et les rôles du gouvernement et de la société civile
- les mesures incitatives et les préférences de la population ciblée
- les mécanismes de ciblage
- les conséquences sur les prix, la maind'œuvre et le commerce

Pour élaborer un réseau de sécurité alimentaire, il convient en premier lieu de comprendre la nature de l'insécurité alimentaire: Qui souffre d'insécurité alimentaire et quelles en sont les causes immédiates et sous-jacentes? De nombreux facteurs peuvent contribuer à l'insécurité alimentaire, qui tiennent par exemple aux variations saisonnières affectant l'approvisionnement, à la pauvreté chronique et à l'absence de ressources, à l'iniquité de la distribution au sein des ménages ou au fonctionnement des marchés locaux de produits alimentaires. Réagir face à l'insécurité alimentaire dans des contextes de crise représente un défi tout particulier (voir encadré 5 et Chapitre 5). L'existence d'une insécurité alimentaire dans des zones qui disposent de la nourriture appropriée et où les marchés de produits alimentaires

#### **ENCADRÉ 5**

#### L'insécurité alimentaire dans les contextes de crise

Les contextes de crise représentent des défis particuliers quant à la conception et la mise en œuvre des interventions en matière de sécurité alimentaire. Ces interventions doivent reposer sur une bonne compréhension de la spécificité des contextes de crise et des processus sous-jacents qui menacent la sécurité alimentaire.

Une «crise de la sécurité alimentaire» peut être définie comme un moment d'insécurité alimentaire extrême, où le danger principal réside dans le manque d'accès généralisé à la nourriture, une situation qui peut conduire à la famine. Walker (1989, p. 66) définit la famine comme un «processus socioéconomique entraînant une dégradation accélérée des conditions de vie des plus vulnérables ... jusqu'au point où ceux-ci perdent tous moyens de subsistance durables». Cette définition met en lumière le lien étroit qui existe entre sécurité alimentaire et moyens de subsistance, ainsi que la nature dynamique des crises alimentaires.

Malgré cela, les crises de la sécurité alimentaire sont régulièrement traitées comme des phénomènes purement transitoires (même si, dans la pratique, elles peuvent durer plusieurs années), l'accent étant mis en premier lieu sur les bouleversements ayant déclenché la crise et sur les mesures immédiates à mettre en œuvre pour rétablir des niveaux acceptables de consommation alimentaire. Les mécanismes sous-jacents ayant conduit

à la crise ne sont généralement pas pris en compte.

Si les crises tendent à être diverses, leurs effets sont souvent très semblables. On peut distinguer trois grands types de crises: en fonction de leur apparition soudaine, de leur apparition lente, ou d'une situation d'urgence qualifiée de complexe ou prolongée. En aucun cas ces catégories ne doivent apparaître comme exhaustives ou s'excluant mutuellement l'une l'autre. Elles permettent plutôt de montrer que la réussite d'une intervention dépend beaucoup de la façon dont est compris le contexte de crise dans son ensemble, et dont cette compréhension va déterminer la réponse à apporter. Faire l'impasse sur une telle démarche peut avoir pour conséquence de prolonger la crise de la sécurité alimentaire.

Les crises alimentaires d'apparition soudaine sont souvent associées à des catastrophes naturelles déclenchées par des phénomènes climatiques imprévisibles, tels les inondations ou les ouragans. Compte tenu de la nature épisodique de ces catastrophes, les gouvernements nationaux et la société civile disposent souvent de moyens non négligeables pour mobiliser les ressources et répondre aux besoins élémentaires en matière de nourriture, d'eau et d'abri. Les difficultés surgissent lorsque les ressources destinées à assurer la sécurité alimentaire à long terme grâce à l'investissement humain, social et physique commencent à diminuer en raison du contexte de crise, au point

fonctionnent bien laisse à penser que le problème est un problème de pouvoir d'achat – ce qui signifie que les victimes de l'insécurité alimentaire ne disposent pas du revenu suffisant pour acheter suffisamment de nourriture. Dans ce type de cas, les programmes devraient avoir pour objectif de développer les activités créatrices de revenus ou d'organiser des transferts monétaires. Si les marchés de produits alimentaires ne fonctionnent pas bien, c'est alors une pénurie alimentaire

au niveau local ou régional qui peut en être la principale cause sous-jacente, ce qui impliquerait que le programme doive fournir de la nourriture directement ou mettre en oeuvre des mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement des marchés locaux.

Le deuxième point capital tient à la définition des objectifs des programmes. Différents modes d'intervention sont nécessaires dans le cas de programmes visant à atténuer l'insécurité alimentaire structurelle ou chronique, contrairement à

que l'insécurité alimentaire transitoire devienne chronique.

Les crises relatives à une insécurité alimentaire d'apparition lente surgissent lorsque des personnes victimes de façon chronique de l'insécurité alimentaire sont confrontées à de grandes difficultés externes récurrentes ou persistantes, qu'il s'agisse de la sécheresse, du VIH/Sida, des effets d'une mauvaise gouvernance ou de politiques inadéquates, de la dégradation des terres et des ressources en eau, de la marginalisation sociale et politique ou d'autres facteurs. Si ces crises d'apparition lente offrent des possibilités plus grandes de planification et de mise en œuvre des réponses appropriées, elles peuvent aussi avoir des conséquences à grande échelle, conduisant à une hémorragie grandissante des ressources et entravant la capacité des gouvernements à réagir. Lorsque ces effets sont graves et généralisés, et que les structures de gouvernance sont trop faibles pour y remédier, ces situations prennent alors la forme de crises prolongées.

Les crises prolongées ou complexes peuvent potentiellement accroître l'insécurité alimentaire en diminuant, limitant ou détruisant totalement les mécanismes des populations qui permettaient d'assurer la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité de la ressource alimentaire. Les conflits peuvent engendrer des incertitudes qui paralysent l'activité économique nécessaire au développement de la sécurité alimentaire

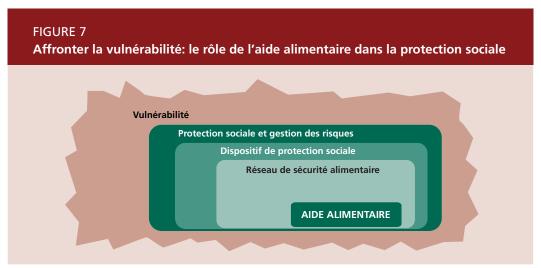
– activité économique qui peut elle-même devenir un enjeu du conflit. L'implication ou la destruction des plus hautes institutions de gouvernance – notamment celles de l'État – a des répercussions au niveau national. Les différentes réponses possibles sont limitées tant par la nature des crises prolongées que par le fossé «humanitaire-développement» qui empêche la nécessaire analyse globale et à long terme des processus (sociaux, politiques, économiques et environnementaux) conditionnant la sécurité alimentaire.

Le Chapitre 5 revient, quoique brièvement, sur ce thème. Quatre éléments doivent être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des interventions appropriées en cas de crise, à savoir: i) comment la nature dynamique d'une crise affecte-t-elle dans la durée les quatre composantes de la sécurité alimentaire tant au niveau individuel que collectif; ii) comment le contexte sociopolitique et économique influe-t-il sur la sécurité alimentaire; iii) comment la nature de la crise affecte-telle les dispositifs institutionnels et les mécanismes de gouvernance régissant l'élaboration et l'application efficaces des politiques en matière de sécurité alimentaire; et iv) comment les résultats à court terme influent-ils sur les objectifs à long terme de la sécurité alimentaire.

Source: Flores, Khwaja et White, 2005.

ceux destinés à faire face à des situations transitoires ou des situations de crise, une distinction développée ci-après et dans de prochains chapitres. D'autres objectifs de programme peuvent inclure l'autonomisation des pauvres ou des femmes, ou traiter des types particuliers d'insécurité alimentaire comme la malnutrition chez les enfants.

L'élaboration de dispositifs de sécurité alimentaire se doit de tenir compte des ressources administratives et budgétaires car celles-ci déterminent la capacité d'un gouvernement ou d'une organisation à mener des interventions. Dans nombre de pays les moins développés, la capacité administrative est extrêmement limitée, en raison de la faiblesse des institutions gouvernementales et du manque de personnel qualifié. Ces limites administratives peuvent donc peser sur le niveau de complexité et la portée d'une intervention donnée. Bien évidemment, un budget trop serré entravera l'élaboration d'un programme, d'abord et avant tout en



Source: adaptation de PAM, 2004.

obligeant à un choix entre couverture et volume d'un transfert donné.

Il est un quatrième point qui touche aux rôles respectifs des différents échelons du gouvernement et de la société civile, en ce qui concerne la répartition des responsabilités administrative et budgétaire. Cela dépend en partie de l'histoire institutionnelle du pays concerné, ainsi que du désir de corriger ou compenser les lacunes institutionnelles, comme l'absence de démocratie aux niveaux locaux. La culture politique et les traditions d'un pays donné peuvent décider du type de réseau de sécurité alimentaire acceptable aux yeux de l'opinion publique.

La conception du programme est également déterminée par le type d'effets incitatifs que les décideurs souhaitent promouvoir ou décourager, et par les préférences de la population ciblée. Les bénéficiaires potentiels peuvent préférer un certain type de programme pour des raisons économiques, sociales ou culturelles. Ainsi, des ménages peuvent préférer recevoir des espèces, qui permettent une plus grande flexibilité quant à la façon de répondre à divers besoins, et des communautés autochtones peuvent s'opposer à des mesures axées sur les individus ou les ménages, privilégiant les mesures à caractère communautaire. Ne pas tenir compte des préférences locales, c'est prendre le risque de réduire l'impact d'une intervention donnée.

Les mécanismes de ciblage doivent être l'objet d'une attention toute particulière. La plupart des interventions ciblent une région

spécifique ou un certain type de ménages pour des raisons de budget et d'équité. La méthodologie choisie pour atteindre une population cible détermine dans une large part l'efficacité d'une intervention, mais elle comporte aussi le risque de provoquer des conséquences négatives non souhaitées. De nombreuses méthodes sont possibles (encadré 6), dont le choix dépendra des objectifs et de la conception du programme, des données disponibles, du budget et des capacités opérationnelles de l'institution chargée de la mise en œuvre. Certains programmes sont qualifiés d'autociblés, en ce que les salaires sont si bas ou les obligations si contraignantes que seuls peuvent y participer les ménages les plus pauvres. Ce type de projets autociblés présente d'autres avantages et inconvénients.

Pour les programmes axés sur des ménages spécifiques, il faut en règle générale cibler un adulte, qui sera désigné comme bénéficiaire du programme. Le choix du bénéficiaire dépendra des objectifs du programme, mais la plupart des programmes de transfert en espèces et de transferts alimentaires accordent désormais la priorité aux femmes responsables du ménage. Ce concept, qui a désormais valeur d'évidence dans le milieu du développement, est fondé sur le constat empirique que les femmes dépensent leurs revenus différemment des hommes. Les femmes seront notamment plus enclines à consacrer leurs revenus propres à la nutrition, à la santé et à l'éducation des enfants, alors que les hommes dépenseront

plus volontiers le revenu dont ils disposent en tabac et en alcool. Cette différence d'utilisation des revenus selon le sexe semble particulièrement vraie parmi les ménages pauvres (voir par exemple Haddad, Hoddinott et Alderman, 1997).

Les critères de retrait devraient être définis dans les objectifs du programme. Toutefois, le retrait de personnes ou de ménages d'un programme est délicat d'un point de vue politique et souvent difficile d'un point de vue technique. Les programmes de transfert en espèces assortis de conditions, associant les versements à l'éducation, devraient prévoir le retrait du programme une fois que les enfants ont atteint un âge donné, alors que les programmes provisoires devraient prévoir le retrait de certains ménages une fois que ceux-ci n'ont plus besoin d'aide. Cette dernière règle, appliquée couramment aux États-Unis et en Europe, est particulièrement difficile à mettre en œuvre pour des raisons logistiques, même dans des pays à revenu moyen. Souvent, de simples mesures assorties de délais sont imposées. Dans tous les cas, des critères de retrait simples et transparents devraient être définis pour les pays à faible revenu.

Le rôle important que les techniques d'évaluation devraient jouer dans la sélection, la conception, l'application et l'évaluation de l'impact des réseaux de sécurité alimentaire est apparu de plus en plus clairement au cours de ces dernières années. Les techniques d'évaluation peuvent aider à améliorer la mise en œuvre et l'efficacité des programmes après le lancement de l'intervention, à obtenir des informations sur la rentabilité et l'impact d'une intervention spécifique et à comparer les interventions entre elles dans un secteur donné ou entre différents secteurs. Ces techniques, qui permettent de disposer d'informations précieuses sur la structure des mesures incitatives et sur les processus liés à une intervention donnée, constituent, en tant que telles, une composante essentielle du processus d'élaboration des politiques et de développement agricole et rural (FAO, 2003b).

#### Structures envisageables

Trois grandes structures de réseaux de sécurité alimentaire sont appliquées dans les pays en développement: aide en espèces, aide fondée sur l'accès aux denrées alimentaires et aide axée sur l'approvisionnement alimentaire.

Les programmes d'aide en espèces prévoient un transfert d'espèces vers les ménages bénéficiaires, en leur imposant parfois certaines obligations. Dans l'un de ces types de programmes, aucune condition ni obligation n'est attachée au transfert d'espèces. Le soutien à ces programmes se développe rapidement, car ils sont considérés comme un moyen de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire chroniques en Afrique. Les enseignements tirés de la mise en œuvre de programmes de transferts d'espèces non assortis d'obligations dans 15 pays de l'Afrique orientale et australe ont été passés en revue par Save the Children UK, HelpAge International et l'Institute of Development Studies (2005) pour le compte du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Deuxième type d'aide en espèces, couramment appliqué en Amérique latine et dans les Caraïbes ces dernières années, les programmes de transfert de fonds peuvent être assortis de conditions. Le programme Progresa (rebaptisé Oportunidades), mis en place au Mexique (depuis 1996 jusqu'à aujourd'hui) en est l'exemple le plus probant. Dans le cadre de ce programme, les ménages reçoivent une aide en espèces moyennant certaines obligations, touchant notamment à la fréquentation scolaire et aux examens médicaux (FAO, 2003b). Un troisième type d'aide en espèces moyennant travail est celui au titre duquel des ménages sont rémunérés pour travailler dans le cadre de projets d'intérêt public, comme le programme Maharashtra (programme de garantie de l'emploi) mis en œuvre en Inde en 1973 (Subbarao, 2003).

Les programmes fondés sur l'accès aux denrées alimentaires ont pour objectif d'améliorer la capacité des ménages victimes d'insécurité alimentaire à se procurer de la nourriture. Ces programmes reposent sur l'hypothèse selon laquelle il existe de la nourriture adéquate à disposition et que les marchés alimentaires fonctionnent raisonnablement bien, si bien qu'une augmentation de la demande ne débouchera pas sur une hausse importante du prix des denrées alimentaires. L'un des types de programmes fondés sur l'accès aux denrées

### ENCADRÉ 6 Le ciblage

Le ciblage s'entend des initiatives visant à garantir que l'assistance atteint toutes les personnes, mais seulement les personnes qui en ont besoin. Il existe de nombreux mécanismes de ciblage différents, et les hauts responsables doivent connaître l'efficacité de chacun de ces mécanismes. Malheureusement, les désaccords sont nombreux quant à savoir laquelle des méthodes est la meilleure parmi celles couramment utilisées pour cibler les transferts à destination des pauvres. Une méta-analyse réalisée par Coady, Grosh et Hoddinott (2004) rassemble un ensemble exhaustif de données relatives à 122 programmes mis en œuvre dans 48 pays. Cette étude fournit des informations sur l'utilisation des techniques de ciblage, des statistiques synthétiques sur les performances comparées des programmes et une analyse par régression permettant d'examiner les corrélations entre méthodes et résultats. Les méthodes de ciblage les plus couramment utilisées sont les suivantes:

- L'évaluation portant sur les individus ou les ménages:
  - Vérification des moyens: Un responsable évalue directement si le demandeur est éligible au programme.
  - Vérification indirecte des moyens:
     Une «note» est attribuée à chaque ménage sur la base d'un petit nombre de caractéristiques observables.

- Ciblage communautaire: Un dirigeant communautaire ou un groupe de membres d'une communauté décide qui, au sein de la communauté, bénéficiera d'une aide.
- Le ciblage par catégorie :
  - Géographique: l'éligibilité à une aide est déterminée par le lieu de résidence.
  - Démographique: L'éligibilité est déterminée par l'âge, le sexe ou quelque autre caractéristique démographique.
- L'autociblage: Un programme ou un service ouvert à tous, mais conçu de telle façon que la participation sera beaucoup plus importante chez les personnes pauvres que chez celles qui ne le sont pas.

Cinq grandes conclusions se dégagent de cette étude:

1. Le ciblage peut fonctionner bien.
Le programme médian a fourni
aux pauvres un quart de ressources
de plus que ne l'auraient fait des
allocations distribuées de façon
aléatoire. Les 10 programmes
présentant la meilleure incidence
ont permis aux pauvres de bénéficier
de deux à quatre fois leur part de
prestation par personne. Il a été
possible de mettre en place un
système d'allocations progressives
dans toutes les configurations
de pays, ainsi que dans les pays

alimentaires prévoit un transfert en espèces, mais ces espèces doivent être consacrées à l'achat de nourriture. C'est le cas du programme Carta Alimentação, mis en œuvre au Brésil en février 2003 et principale composante du programme de lutte contre la faim Fome Zero. Dans ce cas, les ménages ne peuvent consacrer l'argent qu'à l'achat de denrées alimentaires, le contrôle s'effectuant à travers l'obligation qui leur est faite de produire un reçu équivalant au montant du transfert (Presidência da República, 2003). Il existe un second type de programme fondé sur l'accès aux produits alimentaires qui

utilise notamment les bons d'alimentation, une pratique en vigueur dans un certain nombre de pays en développement, tels que Sri Lanka (Castaneda, 1999; Rogers et Coates, 2002).

Les programmes axés sur l'approvisionnement alimentaire fournissent directement des denrées alimentaires ou des suppléments nutritionnels aux individus ou aux ménages. Certains de ces programmes reposent sur l'hypothèse selon laquelle les marchés de produits vivriers ne fonctionnent pas bien, ce qui signifie qu'une hausse de la demande se solderait dans la plupart des

- présentant des niveaux de revenus sensiblement différents et dans la plupart des types de programmes.
- 2. Le ciblage ne fonctionne pas toujours bien. Si la performance médiane a été bonne, le ciblage a eu des effets régressifs dans un quart des cas. Pour chaque méthode considérée, sauf l'autociblage basé sur une obligation de travail, il y a eu au moins un exemple de programme qui s'est révélé à effets régressifs.
- 3. Il n'existe pas de méthode clairement préférable pour tous les types de programmes ou tous les contextes nationaux. Quatre-vingt pour cent des variations observées dans les performances du ciblage tenaient à des différences *intrinsèques* aux méthodes de ciblage, et seulement 20 pour cent à des différences *entre* méthodes.
- 4. Il a été possible de procéder à une classification approximative des différents mécanismes. Les interventions utilisant la vérification des moyens, le ciblage géographique et l'autosélection fondée sur une contrepartie travail ont résulté en un surplus d'avantages pour les deux quintiles les plus pauvres. La vérification indirecte des moyens, la sélection d'individus effectuée sur une base communautaire et le ciblage démographique ont en moyenne

- donné de bons résultats, mais avec des variations considérables. Le ciblage démographique des personnes âgées et l'autosélection fondée sur la consommation n'ont témoigné que de potentialités trop limitées pour un bon ciblage.
- 5. La mise en œuvre a une incidence capitale sur les résultats. Certaines variations – mais en aucun cas toutes - s'expliquaient par le contexte national. Les performances du ciblage s'amélioraient en fonction des niveaux de revenus des pays, le degré d'obligation redditionnelle observé par les gouvernements, ainsi que le degré d'inégalité. En règle générale, plus les méthodes de ciblage utilisées étaient nombreuses et plus le ciblage était meilleur. Un certain nombre de facteurs non inclus dans les analyses par régression (l'imagination et l'énergie déployées dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes) expliquaient en grande partie les différences de réussite dans le ciblage. Il reste donc potentiellement de grandes améliorations à apporter à la conception et à la mise en œuvre des méthodes de ciblage

Source: Coady, Grosh et Hoddinott, 2004.

cas par de l'inflation, ou simplement que les disponibilités alimentaires sont inexistantes. C'est le cas de l'aide alimentaire directe ou des programmes vivres-contre-travail, qui représentent le principal réseau de sécurité alimentaire mis en place par le Programme alimentaire mondial. D'autres programmes de ce type s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains membres du ménage sont particulièrement vulnérables face à l'insécurité alimentaire ou à la malnutrition et doivent faire donc l'objet d'interventions spécifiques et bien ciblées, qui prendront notamment la forme de repas scolaires ou de

programmes de suppléments alimentaires. Ces types d'intervention sont appliqués dans de nombreux pays en développement ou développés.

De nombreux réseaux de sécurité alimentaire associent plusieurs éléments tirés de ces différentes options. Il convient de mettre en place des systèmes mixtes lorsque les causes de la faim varient selon les régions, les ménages ou les individus, ce qui appelle une réponse hétérogène, lorsque les causes de la faim sont multiples au sein d'un ménage, ou lorsqu'un programme s'est donné plusieurs objectifs.

Ainsi au Brésil, au titre du grand programme Fome Zero, la mise en œuvre de la Carta Alimentação susmentionnée s'accompagne d'autres projets de développement à l'échelle municipale, comme l'alphabétisation des adultes, l'installation de citernes ou les repas scolaires, ainsi que de programmes de portée plus régionale ou nationale axés notamment sur les réformes foncières et l'appui aux petits exploitants agricoles. Un autre exemple est celui du programme Progresa, qui conjugue le transfert d'espèces assorti de conditions à des suppléments nutritionnels destinées aux femmes enceintes, aux mères qui allaitent et aux enfants en bas âge.

### Le choix entre transferts monétaires et transferts en nature

Le choix entre transferts monétaires et transferts en nature constitue l'une des décisions les plus importantes dans l'élaboration d'un réseau de sécurité alimentaire. Ces deux types de transfert augmentent réellement les revenus des ménages et, en conséquence, leur capacité à se procurer des denrées alimentaires. Cependant, ces programmes peuvent avoir des répercussions différentes sur la sécurité alimentaire des ménages et sur les marchés locaux.

Il convient de mettre en œuvre un transfert en espèces lorsque les marchés de produits vivriers fonctionnent raisonnablement bien et que la cause première de la faim tient à l'accès aux denrées alimentaires. Comme mentionné plus haut, la courbe des approvisionnements alimentaires est alors pratiquement horizontale, et une augmentation de la demande n'entraînera pas de hausse notable du prix de la nourriture. En conséquence, les transferts en espèces devraient stimuler le développement des marchés locaux, qu'il s'agisse des denrées alimentaires mais également d'autres produits. De plus, les transferts en espèces non assortis de conditions permettent aux ménages pauvres d'investir et de consacrer leurs dépenses à ce qu'ils estiment le plus important. Des études ont montré que même les personnes les plus démunies investissent une partie de ce qu'ils ont reçu dans un travail indépendant ou dans des activités de production agricole (Peppiatt, Mitchell et Holzmann, 2001).

Il convient également d'avoir recours à une approche fondée sur l'accès aux produits alimentaires, en utilisant par exemple des bons d'alimentation ou des transferts en espèces assortis de conditions, lorsque les marchés locaux fonctionnent bien et que l'accès à la nourriture est la cause première de la faim. Cette approche permet également de stimuler le développement des marchés locaux, en premier lieu ceux proposant des denrées alimentaires. Les approches fondées sur l'accès aux produits vivriers peuvent présenter l'avantage d'être plus acceptables d'un point de vue politique, dans la mesure où les denrées alimentaires sont considérées comme des biens d'intérêt social. Il est particulièrement délicat d'avancer des arguments contre le fait de fournir de la nourriture à des personnes qui ont faim. De plus, les transferts fondés sur l'accès aux produits alimentaires peuvent être plus difficiles à détourner vers une consommation «non souhaitée». Ces transferts représentent des coûts de transaction inférieurs à ceux relatifs à des approvisionnements alimentaires, mais supérieurs à ceux relatifs à des transferts d'espèces, car les programmes tels qu'ils sont conçus visent à contraindre les bénéficiaires à consacrer l'argent à l'achat de denrées alimentaires. Cependant, les restrictions touchant à l'achat de produits non alimentaires limitent également les investissements. De plus, ce type de restrictions est susceptible de favoriser d'autres comportements négatifs, tels que la tricherie ou la vente de bons d'alimentation au marché noir.

L'approche fondée sur l'approvisionnement alimentaire, telle l'aide alimentaire, est radicalement différente en ce qu'elle est surtout adaptée lorsque la faim est principalement causée par un défaut d'approvisionnement alimentaire. Dans ce cas, les ressources en espèces provoquent un phénomène d'inflation si les marchés ne fonctionnent pas bien, ou pire si les denrées alimentaires font tout simplement défaut. Comme pour les programmes axés sur l'accès à la nourriture, les programmes qui se fondent sur les approvisionnements alimentaires sont plus susceptibles d'être acceptés d'un point de vue politique. De plus, il est difficile de détourner l'aide vers une consommation non souhaitée. Il convient de noter que, souvent, l'aide alimentaire

est dispensée sous forme de don et «à titre gracieux» au gouvernement bénéficiaire. L'inconvénient tient au fait que la fourniture d'une aide alimentaire peut déterminer le choix d'un programme qui ne sera pas forcément le meilleur du point de vue du pays concerné. En outre, comme c'est le cas pour l'approche fondée sur l'accès aux denrées alimentaires, l'aide alimentaire en nature limite les possibilités d'investissements ou d'épargne des bénéficiaires, et elle peut être à l'origine d'autres comportements négatifs, tels que la tricherie ou la vente des produits alimentaires distribuées dans le cadre de l'aide.

Selon des études effectuées aux États-Unis (Fraker, 1990), les transferts fondés sur l'accès aux denrées alimentaires, tels les bons d'alimentation, ont plus d'effet sur la consommation alimentaire que ceux axés sur une aide en espèces, même si les bénéficiaires préfèrent recevoir de l'argent. Les études comparant bons d'alimentation et aide en espèces en Amérique latine et aux Caraïbes Handa et Davis, 2006; Rawlings, 2004) concluent que les résultats varient selon les pays. Les personnes plus pauvres ont une propension marginale plus grande à consommer sans revenu que les personnes plus riches (ce qui signifie qu'elles auront tendance à accroître leur consommation si leur revenu augmente), en conséquence de quoi la différence entre l'impact des bons d'alimentation et des transferts d'espèces serait probablement moins importante dans les pays plus pauvres et dans les programmes ciblant les ménages les plus pauvres.

Pour les deux types de transferts, on peut s'attendre à ce que la consommation alimentaire soit réorientée vers une consommation non alimentaire. Les ménages bénéficiant de coupons d'alimentation achèteront peut-être moins de produits alimentaires avec leurs revenus monétaires (opérant ainsi une substitution entre les deux sources de revenu) ou vendront certains de leurs coupons d'alimentation au rabais sur le marché noir pour disposer d'espèces. Bien entendu, les ménages recevant des espèces peuvent les dépenser comme bon leur semble. Dans les deux types de transferts, cette réorientation peut être positive ou négative pour la sécurité alimentaire à long terme. Par positive, on entend par

exemple l'achat d'équipement agricole, de vêtements pour l'école ou de tout autre article permettant d'améliorer à long terme la sécurité alimentaire.

### L'aide alimentaire pour répondre aux besoins en matière de nutrition

Outre ces composantes de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accès et la stabilité, il convient de considérer la question de l'utilisation, qui se réfère à la capacité du bénéficiaire d'absorber les éléments nutritifs de la nourriture. Cette composante prend en compte l'état de santé du bénéficiaire et la disponibilité de facteurs complémentaires tels que l'eau propre et les équipements sanitaires. Pour de nombreuses personnes en mauvaise santé, des aliments spécialement enrichis peuvent s'avérer nécessaires pour fournir à celles-ci les éléments nutritifs dont elles ont besoin.

Il existe relativement peu d'études sur l'impact nutritionnel de l'aide alimentaire. Bezuneh et Deaton (1997) ont fait état de gains nutritionnels notables pour les participants aux programmes vivres-contretravail mis en œuvre au Kenya. Dans une autre étude consacrée à l'Éthiopie rurale, Yamano, Alderman et Christiaensen (2005) constatent que les bénéficiaires d'une aide alimentaire, comparativement aux ménages qui n'en reçoivent pas, connaissent moins de problèmes de malnutrition et de retard de croissance chez leurs enfants. Ils en concluent que «l'aide alimentaire a manifestement permis de protéger efficacement la croissance des jeunes enfants contre les sécheresses et autres baisses brutales de revenus dans les communautés bénéficiaires d'une aide alimentaire».

À l'opposé, d'autres études n'ont pu dégager aucune preuve probante permettant de mettre en avant le caractère véritablement positif de différents programmes d'aide alimentaire en matière d'effets nutritionnels. Si les programmes vivres-contre-travail ont relativement bien réussi à répondre à court terme aux besoins nutritionnels de ménages en déficit vivrier, ils n'ont cependant pas montré une efficacité analogue quant à garantir une sécurité alimentaire à long terme. Les projets d'établissement d'infrastructures rurales soutenus par les programmes vivres-contretravail ne sont pas conçus pour répondre

de façon adéquate à ces deux objectifs que sont la sécurité alimentaire à court et à long termes (Clay, Pillai et Benson, 1998).

Des études distinctes de Brown, Yohannes et Webb (1994) d'une part, et de Webb et Kumar (1995) d'autre part, se sont penchées sur l'impact nutritionnel des programmes vivres-contre-travail au Niger, sans recueillir d'éléments décisifs témoignant d'un effet positif global de l'aide alimentaire sur les participants. Tout en constatant un lien positif entre état nutritionnel et participation au programme vivres-contre-travail, ils n'ont pu établir de relations de causalité en raison des limites imposées par l'utilisation d'une seule base de données transversales. Plus récemment, Quisumbing (2003) a examiné les effets de l'aide alimentaire sur l'état nutritionnel tel que mesuré par les indicateurs relatifs à la nutrition des enfants dans l'Éthiopie rurale; il a découvert qu'en dépit de l'effet positif de l'aide alimentaire sur la nutrition, l'impact en était différent selon le sexe de l'enfant et la forme de distribution de l'aide. Les ménages participants ont tendance à consacrer à la nutrition des filles le revenu dégagé grâce à la gratuité de la distribution, alors que le revenu provenant des programmes vivres-contretravail contribue de façon notablement plus importante à l'amélioration de la nutrition des garçons.

Enfin, si les différents programmes d'alimentation supplémentaire constituent des outils efficaces pour accroître l'apport calorique chez les bénéficiaires, ils ne suffisent cependant pas à éliminer la malnutrition. Au-delà de l'accroissement de la quantité en apports caloriques, la qualité du contenu nutritif de l'aide alimentaire apparaît également importante. En outre, d'autres facteurs peuvent contribuer à un apport calorique sous-optimal et à l'accroissement de la prévalence de la malnutrition. Parmi ces facteurs figurent les traitements insuffisants des maladies infectieuses, les déséquilibres nutritionnels dans les régimes locaux et différentes conditions sociales et culturelles qui donnent la priorité aux hommes adultes plutôt qu'aux mères et aux enfants.

### Conclusions

Les politiques et les pratiques en matière d'aide alimentaire ont considérablement changé au cours de ces dernières années. L'élaboration des programmes d'aide alimentaire tient désormais davantage compte des besoins des bénéficiaires et est moins déterminée par les intérêts des donateurs, bien que perdurent de nombreuses pratiques discutables. Ce fléchissement de l'aide programmée, au profit d'une aide d'urgence, entraîne une réorientation vers des formes d'aide plus ciblées. Toutefois, le recours croissant à la monétisation dans l'aide aux projets atténue partiellement cette amélioration, en ce que l'aide monétisée n'est pas une aide ciblée. Comme on le verra dans le chapitre suivant, le risque est plus grand de voir l'aide alimentaire porter préjudice aux exploitants et aux marchés locaux quand elle n'est pas bien ciblée.

Un autre changement important dans l'aide alimentaire est dû au nombre croissant de donateurs qui substituent aux dons de produits les dons en espèces, ce qui permet d'acheter davantage de nourriture localement ou dans les pays voisins. Malheureusement, certains donateurs ont remplacé les obligations d'achats nationaux par des obligations d'achats locaux et régionaux, en conséquence de quoi presque toutes les ressources d'aide alimentaire demeurent «liées» d'une façon ou d'une autre, et il en résulte une perte de flexibilité et d'efficacité de l'ensemble des ressources d'aide alimentaire. Les effets des achats locaux et régionaux sur les marchés locaux sont étudiés au chapitre suivant, mais considérée sous le seul angle de l'efficacité, l'aide liée ne devrait pas être autorisée.

Les institutions de gouvernance de l'aide alimentaire internationale ont considérablement évolué depuis le début des années 50, mais elles sont restées en arrière par rapport aux connaissances qui se sont développées au cours des dernières décennies concernant la sécurité alimentaire, la protection sociale et les filets de sécurité. Des intérêts particuliers et des considérations politiques ont, tout au long de la chaîne de l'aide alimentaire, depuis

les donateurs jusqu'aux bénéficiaires en fin de ligne, constitué autant d'entraves à une gouvernance efficace de l'aide alimentaire. Les premières victimes d'un tel dysfonctionnement sont les personnes vulnérables auxquelles l'aide alimentaire est censée apporter un secours.

Une meilleure gouvernance de l'aide alimentaire internationale permettrait que les programmes soient ciblés sur les pays les plus pauvres qui connaissent un déficit alimentaire chronique et non comblé, et, dans ces pays, sur les groupes de populations vulnérables parfaitement identifiés. Dans la mesure où cela n'est pas fait, les considérations relatives aux perturbations des échanges commerciaux et aux effets dissuasifs sur la production intérieure n'ont pas lieu d'être. De meilleures disciplines en matière d'aide alimentaire pourraient également améliorer l'efficacité des transferts. S'il peut ne pas être réaliste d'envisager le remplacement complet de l'aide alimentaire en nature par des ressources en espèces non liées, il existe toutefois des moyens d'améliorer l'efficacité des transferts de dons en nature, en assouplissant par exemple les contraintes régissant le traitement et l'expédition.

Les membres de l'OMC conviennent de la nécessité de protéger le rôle d'une aide alimentaire véritable face aux situations d'urgence, et il semble qu'ils se soient engagés à garantir des niveaux adéquats d'aide alimentaire. Ils ont établi une distinction claire entre aide alimentaire d'urgence et aide alimentaire non urgente, mais certaines questions essentielles demeurent: Qu'est-ce qui définit le commencement et la durée d'une urgence? L'aide alimentaire se justifie-t-elle dans des situations de non-urgence? Qui décide? Les mécanismes internationaux en viqueur qui régissent l'aide alimentaire souffrent déjà de graves limitations quand il s'agit de surveiller et mettre en œuvre des réponses efficaces et appropriées face à des situations d'urgence humanitaire. Le temps est-il venu de créer une nouvelle institution?

Des réflexions récentes sur la sécurité alimentaire et la protection sociale ont fait qu'une attention plus grande a été portée à l'aide alimentaire en nature considérée dans une perspective de développement. Pour que le soutien à la restauration de la sécurité alimentaire soit efficace, il importe de comprendre quelles composantes de la sécurité alimentaire ont été mises à mal et pourquoi. Les expériences en matière de protection sociale et de réseaux de sécurité alimentaire ont peu à peu constitué un corpus offrant d'importants enseignements sur la façon de concevoir et de mettre en œuvre ces mesures. De nouvelles recherches sont nécessaires pour évaluer d'autres types d'interventions, mais il apparaît déjà clairement que les programmes axés sur le don d'espèces dans des conditions de faveur ou non ouvrent des perspectives intéressantes en matière d'améliorations durables de la sécurité alimentaire. Le fait d'utiliser la nourriture plutôt que les espèces dans les dispositifs de sécurité sociale dépend largement de la disponibilité de la nourriture et du fonctionnement des marchés. Lorsque la nourriture adéquate est disponible et que les marchés fonctionnent raisonnablement bien, l'aide alimentaire en nature n'apparaît pas comme la ressource la plus appropriée.

# 3. Divergences économiques autour de l'aide alimentaire

Bien que l'aide aux populations victimes de la faim extrême soit un impératif moral indiscutable, on s'interroge beaucoup sur l'efficacité de l'aide alimentaire. En effet, d'aucuns se demandent si, en dernière analyse, cette aide n'irait pas à l'encontre de l'objectif de diminution durable à long terme de la faim et de la pauvreté.

Cette inquiétude tient principalement au fait que l'aide alimentaire, comme toute autre intervention, peut avoir des effets imprévus et indésirables. Le concept d'effet involontaire revient très souvent en sciences économiques. L'idée de base est que les actions des uns (gouvernements, ONG, entreprises, etc.) ont un impact sur les motivations et les contraintes auxquelles les autres sont confrontés et, par conséquent, entraînent un changement de comportement chez ces derniers.

Toutefois, les effets involontaires s'avèrent parfois favorables, au sens où Adam Smith l'entendait dans sa théorie de la «main invisible» selon laquelle, lorsque les individus agissent pour leur intérêt particulier (par exemple le boulanger qui vit de la production et de la vente de son pain), ils créent en fait des produits qui profitent à l'ensemble de la société (par exemple le boulanger offre du pain à un prix abordable sur le marché). Mais de manière générale, quand on parle d'effets involontaires, il s'agit d'impacts négatifs, à savoir lorsque l'intervention originale induit une réaction qui amoindrit ou annule les bénéfices attendus.

L'aide alimentaire peut provoquer un certain nombre d'effets involontaires au niveau des ménages, de la communauté et de la nation et, les trois questions les plus fréquentes qui se posent sont les suivantes: i) crée-t-elle une «dépendance»; ii) fragilise-t-elle la production alimentaire, le

développement et la croissance agricole; et iii) perturbe-t-elle les schémas des échanges commerciaux.

Un élément clé, quoique souvent négligé lors des débats sur l'aide alimentaire, est que celle-ci peut revêtir des formes très différentes. Les études empiriques montrent bien que les effets de l'aide alimentaire dépendent fondamentalement de la manière dont elle est gérée (vendue sur les marchés locaux, directement distribuée aux bénéficiaires ou accordée en échange d'une prestation professionnelle ou d'une scolarisation); de l'efficacité et de la rapidité avec laquelle les personnes ou les groupes nécessiteux sont identifiés et ciblés; de sa provenance (locale, régionale ou dans le pays donateur); et de l'éventuelle présence simultanée d'autres ressources complémentaires.

De même, comme le chapitre précédent l'a montré, on a souvent sous-estimé la grande évolution que l'aide alimentaire a connue au cours de ces dernières années. Parmi les rapports qui documentent les effets néfastes de l'aide alimentaire (par exemple Lappe et Collins, 1977; Jean-Baptiste, 1979; Jackson et Eade, 1982), beaucoup se réfèrent à une époque révolue où l'aide alimentaire consistait en une aide programme, à savoir des dons envoyés aux gouvernements bénéficiaires puis revendus sur les marchés locaux, sans véritable ciblage des populations démunies. De nombreux progrès ont été faits depuis en matière de délais de livraison et de ciblage de l'aide alimentaire, de sorte que les conséquences négatives sont probablement moins fréquentes et moins graves aujourd'hui qu'elles ne l'étaient lors des décennies précédentes. Néanmoins, l'aide non ciblée représente encore un quart des aides alimentaires totales, et le ciblage et les délais de livraison sont aujourd'hui encore de véritables défis.

Ce chapitre établit d'abord un cadre conceptuel qui permet de comprendre les

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ce chapitre s'inspire largement des rapports de Barrett (FAO, 2006e) et d'Awokuse (FAO, 2006f).

effets potentiels de l'aide alimentaire. Il analyse ensuite la littérature économique spécifique qui aborde les trois grandes controverses autour de l'aide alimentaire, ainsi que quelques autres questions secondaires. Enfin, il propose des lignes directrices générales en vue de réduire le risque d'impacts négatifs.

### Moyens d'existence et aide alimentaire

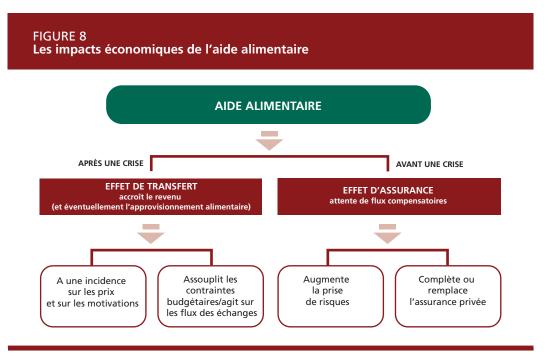
Pour comprendre comment l'aide alimentaire peut engendrer des effets positifs ou négatifs, il est utile d'établir un cadre conceptuel. Une première approche considère que les ménages disposent d'un certain nombre d'atouts qu'ils déploient de manière stratégique et dynamique pour gagner leur vie.

Ces atouts ou ces ressources comprennent un capital physique (outils agricoles, bétail), un capital naturel (terrains en propriété ou en location, accès aux ressources de propriété commune), un capital humain (connaissances, compétences et santé), un capital financier (argent en espèces, comptes en banque, envois de fonds) et un capital social (réseaux à l'échelle de la famille et de la communauté, règlements et accords sociaux qui facilitent la coordination et la coopération). Le travail, à savoir la capacité physique des membres d'un ménage de

travailler et générer un revenu, constitue la principale ressource pour beaucoup de ménages pauvres.

Les ménages investissent leurs ressources dans plusieurs activités, que ce soit dans la production agricole, le travail salarié (localement ou ailleurs par le biais de migrations et de transferts de fonds) ou les activités non agricoles. Ils se basent pour ce faire sur leur propre évaluation des bénéfices immédiats et futurs des différentes activités, de la variabilité de ces bénéfices et de leur propension à évoluer en parallèle ou non. Toutes ces activités produisent des revenus soit en nature soit en espèces et, ensemble, elles constituent le moyen d'existence des ménages. Les ménages disposent parfois d'une autre source de revenu grâce aux transferts qu'ils reçoivent de la part d'autres ménages, d'ONG ou du gouvernement. L'aide alimentaire est l'une des formes de transfert de revenus que les ménages peuvent recevoir.

Compte tenu de ces observations, si l'on examine la figure 8 (qui s'inspire des travaux de Lentz, Barrett et Hoddinott 2005) où sont représentés, de manière très générale, les impacts possibles de l'aide alimentaire. On voit que les effets engendrés par les flux d'aide alimentaire sont globalement de deux types: un effet d'assurance avant le flux et un effet de transfert après le flux. Ces effets peuvent tous les deux modifier le



42

### ENCADRÉ 7 Le risque moral à l'échelle d'une communauté

Un certain nombre de rapports non vérifiés semblent indiquer que les communautés modifient leur comportement collectif lorsqu'elles sont en présence d'une aide extérieure telle que l'aide alimentaire. Le Groupe URD (2005) a par exemple fait savoir qu'en Afghanistan, certaines communautés avaient suspendu l'entretien des biens publics quand elles avaient su qu'elles recevraient des fonds d'aide alimentaire pour ces mêmes projets.

Il s'agit-là d'une forme de risque moral à l'échelle d'une communauté. Lentz, Barrett et Hoddinott (2005) qualifient ce genre de risque moral d'«opportunisme», entendu comme le comportement qui utilise pleinement les services extérieurs mais n'entraîne toutefois pas nécessairement des conséquences négatives à long terme.

La prise de décision participative semble pouvoir réduire quelque peu ce problème. Dans son ethnographie des réfugiés somaliens pendant la période 1979-1989, Kibreab (1993) observait que le comportement opportuniste était particulièrement notoire dans les programmes qui considéraient les réfugiés comme des victimes sans défense et qui, de ce fait, n'exigeaient rien d'eux. Les agences dont les programmes prévoyaient la participation des communautés ne faisaient mention d'aucun manque de motivation de la part des réfugiés.

La prise de décision participative pendant la phase d'évaluation des projets vivres-contre-travail permet, d'une part, d'imaginer des plans dans lesquels les projets de travaux publics auraient toute leur place et, d'autre part, de voir si la communauté serait prête à accepter le projet même sans le soutien de l'aide alimentaire. Un autre moyen pour réduire les comportements opportunistes est d'informer les communautés de la durée précise des aides (Harvey et Lind, 2005). À ce jour, seules quelques recherches se sont penchées sur le phénomène du risque moral à l'échelle d'une communauté.

comportement des ménages (par exemple en changeant leurs motivations) et produire des résultats positifs ou négatifs pour les ménages et pour la société dans son ensemble.

À partir du moment où les ménages s'attendent à recevoir une aide alimentaire ou une aide d'urgence en cas de crise, c'est comme s'ils disposaient d'une sorte d'assurance. L'aide peut remplacer d'autres accords formels ou informels d'assurance (par exemple assurance privée, remises de fonds, bureaux de placement pour les ménages et efforts d'aides sociales du gouvernement) et diminuer ainsi la capacité des personnes à faire face aux crises sans les aides externes. L'espoir d'une aide peut entraîner une prise de risques excessive, comme dans les situations où les aides d'urgence à financement public, en cas d'inondations ou autres catastrophes naturelles, amènent la population à construire les habitations dans les zones basses et côtières exposées aux ouragans. On appelle cet effet le «risque moral» (encadré 7).

Le risque moral est considéré comme un exemple type d'effet involontaire néfaste de l'aide alimentaire, car il peut rendre les populations plus vulnérables face à une situation de crise. Néanmoins, selon les ouvrages spécialisés qui s'intéressent au piège de la pauvreté, les pauvres font souvent preuve d'une réticence excessive à prendre des risques. Leur trop grande prudence dans la gestion des risques les amène à privilégier des stratégies économiques à faible risque et faible rendement qui les empêchent de sortir d'une pauvreté et d'une vulnérabilité chroniques. En offrant des garanties à ces ménages, sous quelque forme que ce soit, on peut les amener à prendre un peu plus de risques et contribuer au développement d'une stratégie d'autosuffisance, souhaitable à long terme (Dercon, 2004; Carter et Barrett, 2006).

Après une crise, l'octroi d'aides alimentaires ou financières constitue un transfert de revenus (en espèces ou en nature) pour les bénéficiaires. Cela donne lieu à une augmentation de la demande de nourriture. Lorsque l'aide alimentaire est octroyée en nature, elle engendre également une augmentation de l'offre de nourriture. Habituellement, l'aide alimentaire en nature provoque un accroissement de l'offre plus important que celui de la demande, car la demande de nourriture augmente plus lentement que le revenu<sup>7</sup>.

Ce phénomène a deux effets potentiels. Premièrement, il peut imposer une réduction des prix locaux de la nourriture, si le marché local n'est pas bien intégré dans les plus vastes marchés nationaux et internationaux. Deuxièmement, l'aide alimentaire a souvent pour effet de remplacer certains achats commerciaux, qui étaient effectués auprès de fournisseurs nationaux ou étrangers. En général, ni la réduction des prix ni le remplacement des marchés ne sont des effets voulus, mais il est réellement impossible d'en éviter l'un ou l'autre, voire les deux.

L'aide alimentaire a un impact sur les marchés même lorsque les produits de base ne sont pas importés. Quand l'aide est octroyée, que ce soit en espèces pour l'achat local de nourriture (voir encadré 10, page 52) ou sous forme de transferts d'argent directement au profit des bénéficiaires, elle augmente la demande locale de denrées alimentaires. Cela engendre un accroissement des achats commerciaux, aussi bien auprès des fournisseurs nationaux qu'auprès des fournisseurs étrangers, et parfois aussi une montée des prix locaux. Cet effet est parfois voulu et certains achats locaux et régionaux sont souvent justifiés par le fait qu'ils contribuent à établir des filières pour les marchés commerciaux.

Mais les effets peuvent aussi être involontaires, comme lorsque les achats locaux font flamber les prix des denrées alimentaires et pénalisent les acheteurs nets pauvres qui ne bénéficient pas de la distribution de l'aide alimentaire. Les variations des prix ou du volume des denrées

alimentaires échangées localement peuvent avoir à la fois des effets positifs et voulus et des effets négatifs et involontaires. En fait, il est pratiquement impossible qu'un programme d'aide alimentaire ne comporte que des effets positifs.

### /aida

### L'aide alimentaire crée-t-elle une «dépendance»?

On regroupe souvent un grand nombre d'effets potentiellement négatifs de l'aide alimentaire sous une appellation très générique: la «dépendance». Ces effets peuvent être ressentis au niveau des ménages, de la communauté ou de la nation. On dit qu'il y a dépendance quand les interventions destinées à satisfaire les besoins immédiats réduisent la capacité des bénéficiaires à satisfaire leurs besoins futurs. Ce phénomène se produit parfois quand l'octroi d'une aide démotive les comportements autosuffisants (par exemple cultiver ses champs ou trouver un emploi, préserver les ressources d'une communauté ou apporter des réformes adéquates).

Il est important de rappeler, en ce qui concerne les effets d'assurance, que l'aide alimentaire peut modifier le comportement des populations seulement si celles-ci sont pratiquement certaines d'y avoir accès en cas de besoin. De récentes études empiriques prouvent que la plupart des ménages dans les pays vulnérables ne comprennent pas qui est visé par l'aide alimentaire ni comment on détermine la quantité de l'aide à octroyer à chaque ménage (Bennett, 2001; Harvey et Lind, 2005).

De plus, la quantité de l'aide alimentaire est en général trop faible pour que les ménages ne comptent que sur elle (Barrett et Maxwell, 2005; Little, 2005; Lentz et Barrett, 2005). Selon Little (2005), la faible quantité et l'irrégularité de l'aide octroyée incitent les Éthiopiens à ne pas trop compter sur l'aide alimentaire. Par conséquent, leur comportement n'est pas déterminé par l'attente d'un flux quelconque d'aide alimentaire.

#### L'aide alimentaire rend-elle fainéant?

La critique sans doute la plus diffuse à l'encontre de l'aide alimentaire est l'idée selon laquelle celle-ci pourrait décourager

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ce phénomène se base sur la loi d'Engel, selon laquelle la part de revenu qu'une personne dépense pour de la nourriture est inversement proportionnelle à l'augmentation des revenus. Dans le jargon économique, on dit que la propension marginale à consommer de la nourriture est inférieure à un et est décroissante quand les revenus augmentent. Dans la pratique, la loi d'Engel se traduit par le fait que les ménages dans les pays pauvres dépensent souvent plus de 50 pour cent de leur revenu en nourriture tandis qu'en général les ménages des pays les plus riches y consacrent moins de 15 pour cent.

les individus à travailler, dans l'agriculture ou ailleurs, et par conséquent accroître leur dépendance par rapport aux aides extérieures. D'un point de vue économique théorique, les transferts d'aide alimentaire peuvent avoir un impact négatif sur l'offre de main-d'œuvre car ils sont une forme de revenu. Quand les revenus augmentent, les gens travaillent moins tout simplement parce que même les personnes les plus travailleuses préfèrent avoir plus de loisirs (Kanbur, Keen et Tuomala, 1994). Tout transfert de revenus, sous forme d'aide alimentaire ou non, décourage les bénéficiaires à travailler, toutes choses restant égales par ailleurs. La question est de savoir quelle est l'ampleur de cet effet.

Les études empiriques montrent que plus les populations s'enrichissent, plus l'offre de main-d'œuvre est sensible aux variations de revenus. En d'autres termes, les riches sont plus enclins que les pauvres à travailler moins à la suite d'un transfert de revenus. Les programmes d'aide alimentaire qui s'adressent à des bénéficiaires riches amplifient l'effet de la démotivation des travailleurs puisqu'ils offrent des avantages à ceux qui sont les plus à même et les plus désireux d'investir ces transferts en loisirs plutôt qu'en consommation alimentaire.

Dans bien des cas, les rapports qui voient dans l'aide alimentaire une source de démotivation des travailleurs semblent plus reposer sur l'existence simultanée de l'aide alimentaire et de la pauvreté que sur un lien causal. Cette distinction entre causalité et corrélation est fondamentale. Comme le dit Hoddinott (2003, p. 2):

Les prétendus effets de démotivation [des travailleurs]... se fondent sur l'hypothèse selon laquelle il n'y a aucune corrélation entre la réception d'une aide alimentaire et les autres caractéristiques des ménages. Cette hypothèse est lourde de signification. Si l'aide alimentaire est destinée aux villages pauvres ... ou aux villages touchés par des crises qui affectent les revenus du travail, alors l'effet de démotivation annoncé n'est que la traduction de l'impact de ces autres caractéristiques.

Une autre perturbation de l'offre de main-d'œuvre, quelque peu différente de la première, peut se produire lorsque les programmes de «vivres-contre-travail» sont plus rentables que le travail dans les fermes ou les entreprises mêmes des bénéficiaires, soit parce que les paiements des projets «vivres-contre-travail» sont immédiats soit parce que les ménages considèrent que les bénéfices de ces projets sont plus importants que les gains issus de l'exploitation de leurs propres biens. Dans ce cas, les programmes d'aide alimentaire détournent à leur profit les moyens de production de la production privée locale.

Théoriquement, si les bénéfices à court terme et des projets «vivres-contre-travail» sont plus importants que les salaires les plus élevés sur le marché, il se peut que les travailleurs se détournent du secteur privé local, notamment si les engagements pris envers les projets «vivres-contre-travail» réduisent les effectifs dans les entreprises privées à un moment important du cycle de production (Jackson et Eade, 1982; Grassroots International, 1997; Lappe et Collins, 1977; Molla, 1990; Salisbury, 1992). Pour les bénéficiaires les plus frappés par l'insécurité alimentaire, la participation à un programme «vivres-contre-travail» peut apporter une réponse immédiate à une forte demande de nourriture mais entraver les investissements humains pour la productivité future. C'est l'exemple classique d'une intervention positive à court terme qui est porteuse de conséquences négatives à long terme.

Il semblerait que les effets perturbateurs de l'aide alimentaire sur l'offre de maind'œuvre soient moindres lorsque l'aide alimentaire est correctement ciblée sur les bénéficiaires choisis. Autrement dit, le problème de la démotivation apparente des travailleurs est en fait le signe d'un mauvais ciblage, et non pas une propension des bénéficiaires choisis à travailler moins.

#### L'aide alimentaire rend-elle égoïste?

L'aide alimentaire peut également créer un lien de dépendance par les effets qu'elle provoque sur les autres stratégies de minimisation des risques dont les ménages et les communautés disposent. Le problème est que l'aide alimentaire et les autres formes d'aide extérieure publique peuvent fragiliser les réseaux de sécurité sociale informels, car elles dissuadent les gens de s'entraider et les rendent plus dépendants de l'aide extérieure future

Dercon et Krishnan (2003) observent que l'aide alimentaire peut avoir

des effets contradictoires lorsqu'une communauté dispose d'un système d'assurance informel. D'une part, l'aide alimentaire élève le niveau des revenus des ménages bénéficiaires et leur permet éventuellement d'aider d'autres ménages de la communauté grâce à des transferts privés. Mais d'autre part, l'aide alimentaire, à l'instar des transferts publics, diminue les besoins de transferts privés. Les auteurs démontrent comment l'entraide au sein des communautés bénéficiant d'une aide alimentaire est inférieure à celle pratiquée dans les communautés non bénéficiaires. Ils y voient là une preuve que l'aide alimentaire compromet l'assurance informelle sur laquelle les réseaux de sécurité sociale se fondent.

Il n'est toutefois pas clair si l'aide alimentaire sape de tels arrangements. Selon Lentz et Barrett (2005), l'aide alimentaire n'a pas eu d'effet majeur sur la quantité des remises de fonds perçues pour les ménages en Éthiopie méridionale et au Kenya du Nord pendant la période 1999-2001 (voir aussi Abdulai, Barrett et Hoddinott, 2005). Les documents empiriques qui présentent la diminution des transferts privés comme un effet de l'aide alimentaire, quoique assez rares et récents, indiquent que la question de la diminution des remises de fonds est moins importante que d'autres, comme celle des distorsions des prix.

#### L'aide alimentaire favorise-t-elle le «mauvais gouvernement»?

Certains détracteurs de l'aide alimentaire soutiennent qu'elle peut rendre les gouvernements nationaux dépendants des aides budgétaires et des soutiens à la balance des paiements. L'aide alimentaire peut avoir un effet négatif sur les politiques si la fourniture de denrées alimentaires à bon marché permet aux gouvernements bénéficiaires d'ignorer les réformes politiques nécessaires et de détourner les ressources destinées au développement du secteur agricole (Wallerstein, 1980). L'aide alimentaire est parfois considérée comme la «béquille» des gouvernements qui pratiquent des politiques discriminatoires à l'égard du secteur agricole intérieur, dont les effets réguliers de pénurie des ressources doivent être compensés par une aide alimentaire

L'aide alimentaire-programme, qui a représenté la plus grande partie des flux au milieu des années 90, peut être interprétée comme une forme de soutien à la balance des paiements de la part d'un pays donateur en faveur d'un gouvernement bénéficiaire. En effet, l'aide alimentaire programme vise à alléger les problèmes de balance des paiements en réduisant les coûts d'importation des denrées alimentaires et/ou les coûts du service de la dette pour l'importation de produits alimentaires (en cas de ventes à crédit à des conditions de faveur de denrées alimentaires) et, par conséquent, elle peut être considérée comme une sorte d'assurance nationale pour la balance des paiements.

Toutefois, l'aide alimentaire peut assurer l'équilibre des budgets ou des balances des payements uniquement si son flux est prévisible et pro-cyclique par rapport aux besoins (par exemple si l'aide alimentaire augmente quand les devises se font rares ou quand les prix internationaux des produits alimentaires augmentent). Mais le rapport inversement proportionnel entre les volumes de l'aide alimentaire et les prix internationaux des céréales, illustré à la figure 2 du chapitre précédent, semble indiquer une corrélation d'ordre contraire, à savoir que les flux de l'aide alimentaire sont contracycliques par rapport aux besoins. Il n'y a donc pas de raison pour que les gouvernements considèrent l'aide alimentaire comme une véritable assurance. L'aide alimentaire programme représente actuellement moins du quart de l'aide alimentaire et est supplantée par d'autres flux d'aide extérieure. Bien que certains gouvernements montrent une dépendance certaine à l'égard de l'aide extérieure, l'aide alimentaire n'est en général ni suffisante ni assez fiable pour que l'on s'y appuie réellement. Par ailleurs, on dit aussi que l'aide alimentaire peut être utilisée pour influencer les politiques des gouvernements bénéficiaires (Hopkins, 1984). Si l'aide alimentaire est la principale ressource nécessaire pour garder sur pied une politique mal conçue, la réduction des livraisons permet d'accélérer les réformes nécessaires, nonobstant les implications morales et éthiques d'une telle stratégie. L'imposition de conditions à la distribution de l'aide alimentaire contribue parfois

à stimuler les réformes des politiques. Mais c'est rarement le cas et la plupart des expériences d'une utilisation des aides alimentaires visant à encourager les gouvernements des pays bénéficiaires à réformer les politiques se sont soldées par un échec.

### La dépendance est-elle parfois une bonne chose?

Pour les ménages touchés par une crise ou non autosuffisants (par exemple sans adulte valide), la dépendance à l'égard de l'aide extérieure peut s'avérer être un facteur positif. En effet, l'approche selon laquelle la sécurité alimentaire doit être fondée sur le respect des droits suppose que les personnes puissent compter sur des formes d'aide appropriées lorsqu'elles ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

Afin de différencier ce type de dépendance au service du bien-être de l'utilisation plus courante et péjorative du terme, Lentz, Barrett et Hoddinott (2005) parlent de «dépendance positive». Cette vision positive de la dépendance est en accord avec les «Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» de la FAO (FAO, 2004b).

Étant donné le peu d'études empiriques qui documentent la dépendance négative à l'égard de l'aide alimentaire, cette vision apparaît excessive, surtout à comparer aux souffrances que la fin prématurée des aides peut provoquer. Et Barrett et Maxwell (2005, p. 108) ajoutent que:

... les détracteurs de la dépendance se trompent de direction de causalité. Les chocs entraînent des changements comportementaux qui rendent parfois nécessaires différentes sortes de filets de sécurité, dont l'aide alimentaire. Mais la plupart du temps, les volumes de l'aide alimentaire transférée sont nettement trop faibles pour que les personnes en deviennent dépendantes, bien qu'ils leur permettent de rester en vie...

Harvey et Lind (2005) soutiennent eux aussi que la question de la dépendance ne doit pas supplanter l'objectif plus immédiat de la fourniture de secours humanitaires aux populations démunies (Encadré 8).

# L'aide alimentaire fragilise-t-elle l'agriculture locale?

Depuis l'analyse tout à fait déterminante de Schultz (1960) en la matière, on a beaucoup écrit sur les effets de démotivation que l'aide alimentaire peut provoquer au sein du secteur agricole des pays bénéficiaires. L'aide alimentaire peut fragiliser les économies agricoles de plusieurs façons (Maxwell et Singer, 1979; Maxwell, 1991).

En plus des (mais à partir des) effets de démotivation des travailleurs dont on a déjà parlé, l'aide alimentaire peut décourager la production à l'échelle des ménages et de la nation si elle réduit ou déstabilise les prix internes des denrées alimentaires. Toute augmentation de l'instabilité des prix provoque une plus grande incertitude chez les producteurs, les commerçants locaux et les autres intermédiaires commerciaux et peut décourager les investissements dans les institutions du marché local. Enfin, la disponibilité de l'aide alimentaire peut fragiliser le système des politiques agricoles en voilant le besoin de réformes politiques.

### L'aide alimentaire déprime et déstabilise les prix du marché

L'une des conséquences involontaires les plus importantes de l'aide alimentaire est son effet sur les prix des denrées alimentaires. Les études empiriques montrent que les prix des denrées alimentaires chutent presque toujours sur les marchés locaux dès qu'une distribution d'aide alimentaire a lieu.

Les distributions des aides alimentaires peuvent faire baisser les prix locaux et nationaux des denrées alimentaires de trois manières au moins. Dans le premier cas, l'aide programme et l'aide projet monétisée sont vendues sur le marché local, ce qui entraîne un accroissement immédiat de l'offre. Dans le deuxième cas, les ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire réduisent leurs achats de la denrée de base reçue ou des substituts produits localement ou bien, s'ils sont eux-mêmes des producteurs de ces denrées de bases ou des substituts, ils augmentent la vente de leur propre production. Dans le troisième cas, les bénéficiaires vendent l'aide alimentaire afin d'acheter d'autres produits de première nécessité. Chacune de ces actions entraîne un

### ENCADRÉ 8 Dépendance et secours humanitaires

#### P. P. Harvey et J. Lind<sup>1</sup>

Le but des secours humanitaires doit être de sauver des vies et de soulager la souffrance là où les vies et les modes de subsistance des populations sont fortement menacés et où la capacité locale à faire face aux crises est anéantie. Dans un tel contexte, la possibilité de dépendre d'une aide doit être considérée comme un facteur positif. Il ne s'agit pas d'éviter la dépendance mais de fournir une aide suffisamment fiable et transparente pour que les plus démunis puissent comprendre à quelle assistance ils ont droit et s'en prévaloir dans leur effort pour survivre et se reconstruire après une crise.

Dans les situations d'insécurité alimentaire chronique, où la demande de secours est régulière, les agences doivent se préoccuper des effets de cette aide, et trouver le moyen pour que celleci contribue à renforcer les modes de subsistance, tout en fournissant une aide immédiate. Mais il ne faut jamais couper les rations ni interrompre les secours sans une preuve solide que les besoins à l'origine du processus d'aide ont été satisfaits.

La dépendance est souvent l'argument que l'on avance pour condamner l'aide comme étant l'un des symptômes les plus visibles d'une crise, sans tenir compte de sa cause. Combattre la dépendance signifie en combattre les causes profondes: résoudre les conflits, affronter la pauvreté sous-jacente ou combattre les gouvernements corrompus ou prédateurs. Mais bien souvent cela ne relève pas de la responsabilité des acteurs humanitaires. Le problème n'est pas attribuable aux secours et à ses défauts mais plutôt au manque d'autres formes d'intervention internationale dans les situations de crise.

accroissement de l'offre ou une diminution de la demande des denrées de base de l'aide alimentaire et de leurs substituts, et exerce par conséquent une pression à la baisse sur les prix des denrées alimentaires.

Par contre, les achats locaux et régionaux de l'aide alimentaire font augmenter la demande globale de denrées alimentaires sur le territoire et peuvent faire monter leurs prix, à moins que les marchés locaux ne soient bien intégrés aux marchés régionaux et internationaux. Les études empiriques qui s'intéressent aux effets des achats locaux et régionaux sur les prix sont assez rares mais comme ces transactions sont de plus en plus courantes ces dernières années, le Programme alimentaire mondial a commencé à en analyser les effets sur le marché (encadré 9).

Un certain nombre de chercheurs soutiennent que l'aide alimentaire vendue sur les marchés locaux entraîne une baisse des prix (Faminow, 1995; Clay, Dhiri et Benson, 1996; Tschirley et Howard, 2003). Mais selon Barrett et Maxwell (2005), c'est l'aide alimentaire projet accordée en espèces qui provoque les effets les plus néfastes sur les prix des marchés locaux. Bien que la loi américaine oblige toutes les agences opérationnelles désireuses de fournir une aide monétisée à fournir les preuves que les produits monétisés ne démotiveront ni le secteur agricole intérieur ni les ventes intérieures, l'efficacité d'un tel système est source de débat (Ralyea, 1999).

Si la baisse des prix est inévitable quand il s'agit d'aide alimentaire en nature, l'étendue des effets dépend dans une très large mesure des conditions du marché et de la gestion des opérations d'aide alimentaire. L'ampleur de la réduction des prix des vivres est d'autant plus importante que le marché local est intégré aux plus vastes marchés des denrées alimentaires régionaux, nationaux et mondiaux, et que le ciblage et le moment choisi pour l'opération d'aide alimentaire sont bien calculés.

Les chocs de l'offre dus aux transferts d'aide alimentaire et les chocs de la demande dus aux achats locaux ou aux transferts en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Overseas Development Institute, Londres.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

#### **ENCADRÉ 9**

#### Quelques expériences d'achats locaux par le Programme alimentaire mondial

Le Programme alimentaire mondial a demandé que l'on procède à plusieurs études de cas nationaux afin d'analyser l'achat local de l'aide alimentaire. Les rapports démontrent que les conséquences sur la production, sur la stabilisation des prix et sur le développement des marchés sont différentes d'un pays à l'autre. Ces différences dépendent largement du volume et du moment où ont lieu les achats locaux par rapport à la production totale.

En Bolivie, au Burkina Faso et en Afrique du Sud, les achats du PAM concernaient moins de 1 pour cent de la production totale et ils n'ont donc presque pas eu d'effet sur les prix et la production des produits agricoles. Au Népal, une plus grande transparence des programmes d'achat devrait permettre de soutenir les prix (et par conséquent les revenus des producteurs) juste après la récolte, car les rizeries devraient tenir compte de cette demande dans leurs décisions d'achat.

En Éthiopie, près de 20 pour cent de l'aide alimentaire totale a été achetée sur place. Or la plupart des achats ayant eu lieu plusieurs mois après la récolte, à un moment où les prix commençaient à monter et non pas à descendre, les achats locaux n'ont pas contribué à stabiliser les prix. Les achats tardifs profitent surtout aux commerçants qui ont une certaine capacité de stockage plutôt qu'aux producteurs qui vendent normalement leur production juste après la récolte. Comme c'est souvent le cas dans les interventions d'urgence, le retard des donateurs de contributions en espèces et la nécessité de répondre à des besoins soudains sont deux facteurs qui ont limité la capacité d'achat du PAM pendant la récolte principale.

Seule une étude de cas, consacrée à l'Afrique du Sud (où l'activité commerciale est bien développée), a montré que les règlements du PAM en matière d'offres d'achat ont garanti la concurrence des opérations commerciales et contribué à ce que les négociants locaux adoptent

des normes commerciales plus strictes. Néanmoins les rapports montrent aussi que cette réglementation des offres d'achat proposée par le PAM a profité aux gros commerçants qui disposaient des ressources financières et de l'espace physique pour stocker les denrées. Certains rapports proposent des procédures d'offre d'achat moins centralisées, qui profiteraient aussi aux plus petits négociants et aux coopératives de producteurs situés hors des principaux marchés finaux. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'un assouplissement des procédures d'offre d'achat pour ces groupes pourrait se traduire par une augmentation du prix d'achat, qui aurait pour conséquence de soustraire les ressources du PAM aux plus démunis au profit des bien moins pauvres producteurs d'excédents.

Les rapports sur l'Éthiopie, le Népal et l'Ouganda soulignent que les achats locaux ont profité au secteur privé et ils mentionnent une amélioration des infrastructures de transports et de la capacité de stockage. Le rapport sur l'Éthiopie relève aussi l'apparition de nombreux négociants privés et une plus grande concurrence; l'étude du cas du Népal décrit l'amélioration de certaines installations de traitement comme celles pour l'usinage.

Sources: Salinas, Sagalovitch et Garnica, 2005; Institut du Sahel, CILSS, 2005; Agridev Consult, 2005; Narma Consultancy, 2005; Vink et al., 2005; Serunkuuma et Associates Consult, 2005. espèces sont de courte durée si les marchés sont bien intégrés, et n'ont généralement qu'une faible incidence sur les prix. Colding et Pinstrup-Andersen (2000) soutiennent que dans le cas des petites économies ouvertes<sup>8</sup>, l'aide alimentaire n'a qu'un impact limité sur les prix. Lind et Jalleta (2005) observent quant à eux que si la plupart des producteurs agricoles ont été confrontés à une chute du prix du blé pendant les distributions de l'aide alimentaire à Dalanta Dawunt en Éthiopie, les prix se sont stabilisés en l'espace de quelques semaines.

Toutefois ce sont les marchés les moins actifs, ceux qui sont isolés des plus vastes filières commerciales, qui sont susceptibles d'enregistrer les variations de prix les plus fortes et les plus persistantes, ayant pour effet de réduire la capacité des producteurs à rembourser les dettes et, par conséquent, de réduire la capacité et l'envie d'investir dans l'amélioration de la productivité du secteur agricole. Barrett et Maxwell (2005) ont décrit l'effondrement du prix du sorgho en Somalie méridionale en 2000, en l'attribuant en partie au mauvais moment de l'aide alimentaire livrée en Éthiopie mais que l'on a retrouvée par la suite au sud de la Somalie. Tschirley Donovan et Weber (1996) observent que les grandes quantités d'aide alimentaire de maïs livrées au Mozambique ont été la cause de la chute du prix du maïs jaune et blanc sur les marchés. Dans chacun de ces exemples, le mauvais moment des livraisons de l'aide alimentaire (retard de l'aide qui est livrée au moment où la récolte suivante arrive sur le marché) est l'une des causes des effets néfastes involontaires sur les prix du marché.

Le ciblage et le moment des livraisons d'aide alimentaire sont essentiels dans la perspective des effets néfastes qu'elle peut avoir sur les prix locaux des denrées alimentaires. Les ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire tendent à acheter moins de vivres sur le marché ou à vendre plus leur propre production. Cet effet est moins visible chez les ménages touchés par l'insécurité alimentaire, dont le pouvoir d'achat est fortement limité, mais il l'est davantage chez les ménages plus aisés qui bénéficient de

l'aide alimentaire grâce à un mauvais ciblage des livraisons. De même, l'aide alimentaire fournie pendant la période de soudure n'a presque pas d'incidence sur les achats commerciaux de la part des ménages victimes de l'insécurité alimentaire qui, par définition, sont incapables d'acheter par leurs propres moyens les vivres nécessaires. Par contre, un mauvais ciblage et un mauvais moment de l'aide alimentaire sont deux facteurs bien plus susceptibles de dérégler les prix du marché, avec les conséquences négatives qui en découlent pour la sécurité alimentaire.

À l'opposé, une aide bien programmée apporte des avantages directs aux bénéficiaires et même indirects aux nonbénéficiaires à travers ses effets sur les prix du marché. Leach (1992) observe, dans son rapport sur les réfugiés libériens en Sierra Leone en 1990-1991, que la vente de l'aide alimentaire par les bénéficiaires a fait baisser le prix des denrées alimentaires pendant la période de soudure, période pendant laquelle les communautés d'accueil sont normalement le plus exposées à l'insécurité alimentaire. La baisse des prix a profité à la fois aux ménages en situation d'insécurité alimentaire au sein de la communauté d'accueil et aux ménages de réfugiés, et tout particulièrement à ceux qui n'étaient pas directement bénéficiaires de l'aide. Les négociants de produits complémentaires (par exemple savon, légumes) ont également profité d'une demande plus forte de la part des bénéficiaires de l'aide (Leach, 1992).

Les travaux de Bezuneh, Deaton et Norton (1988) et de Barrett, Bezuneh et Aboud (2001) indiquent que l'aide alimentaire distribuée pendant la période de soudure aux ménages vivant au nord du Kenya, de manière directe ou par l'intermédiaire de programmes vivres-contre-travail, a aussi favorisé de plus nombreux achats d'intrants agricoles, comme les semences améliorées et les engrais, et le recours à une maind'œuvre salariée; avec pour conséquence un accroissement de la productivité du secteur agricole. Les effets des transports de l'aide alimentaire ne sont donc pas nécessairement nocifs si les agences opérationnelles pratiquent une bonne gestion du ciblage et du moment de la distribution, et certaines conséquences involontaires s'avèrent parfois même favorables.

<sup>8</sup> Ces économies sont dites «preneuses de prix» car leur marché est trop petit pour influencer les prix internationaux.

#### Le paradoxe de la production

L'effet dépressif et déstabilisateur exercé sur les prix par l'aide alimentaire est-il source de désincitation pour la production agricole locale et nationale? Malgré les conclusions théoriques et nombre de recherches empiriques sur l'éventuel effet désincitateur de l'aide alimentaire, les résultats sont mitigés. Bien que plusieurs études antérieures consacrées à l'aide alimentaire aient noté des preuves empiriques des effets désincitateurs qu'elle exerce sur la production, les données récentes ne corroborent pas l'hypothèse selon laquelle l'aide alimentaire aurait un effet négatif sensible sur la production agricole locale ou nationale.

Mann (1967) a constaté qu'en Inde, l'aide alimentaire s'était traduite par un fort déclin de la production agricole. Dans une étude ultérieure consacrée à ce pays, Isenman et Singer (1977) ont conclu que l'effet dépressif s'était considérablement atténué sous l'influence combinée de meilleures politiques gouvernementales de distribution alimentaire et du fléchissement des volumes d'aide alimentaire.

Singer, Wood et Jennings (1987) ont conclu que l'aide alimentaire apportée par l'UE sous la forme de poudre de lait avait eu un effet négatif sur les industries laitières locales de plusieurs pays bénéficiaires. Dans une étude comparative consacrée à trois pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires de l'aide alimentaire, Maxwell (1991) n'a pas trouvé beaucoup d'éléments confirmant les effets désincitatifs de l'aide alimentaire et estimé que l'effet de cette aide sur la production et les prix locaux dépend des institutions et des politiques en place. Fitzpatrick et Storey (1989) ont, pour leur part, conclu à certaines manifestations de ces effets.

En revanche, plusieurs études empiriques plus récentes ont conclu que l'aide alimentaire ne paraît pas entraîner de fléchissement de la production agricole locale, du moins à long terme. Ainsi, Lavy (1990) a utilisé les méthodes de modélisation de séries chronologiques pour étudier les effets dynamiques de l'aide alimentaire et n'a conclu à aucune preuve d'effets désincitatifs de cette aide dans les pays d'Afrique subsaharienne. Au contraire, il a constaté que la fourniture d'aide alimentaire favorisait un accroissement de la production

alimentaire locale lorsque cette aide venait en complément à la production céréalière locale.

Barrett, Mohapatra et Snyder (1999) ont étudié l'impact de l'aide alimentaire dispensée par les États-Unis sur la production intérieure et les importations alimentaires des 18 plus gros bénéficiaires de cette aide au cours de la période 1961-1995. Ils ont constaté que la production intérieure avait diminué légèrement après la fourniture de cette aide, mais que cet effet disparaissait presque entièrement avec le temps.

Lowder (2004) a analysé des données enregistrées dans un ensemble de pays et n'a pas constaté d'effet désincitatif sensible sur la production agricole intérieure des économies bénéficiaires, que l'analyse ait porté sur des programmes non ciblés ou sur des projets ciblés d'aide alimentaire. Ses conclusions vont dans le sens des résultats d'études antérieures (Maxwell, 1991; Arndt et Tarp, 2001). Parmi d'autres études consacrées à l'impact de l'aide alimentaire sur les marchés bénéficiaires, on peut citer Hoffman et al. (1994) et Tschirley, Donovan et Weber (1996).

Une étude récente d'Abdulai, Barrett et Hoddinott (2005) a également conclu à l'absence d'effets désincitatifs sensibles sur la production. Utilisant des observations longitudinales répétées de ménages, les auteurs ont pu réfuter catégoriquement les allégations de désincitation à la production de certains agriculteurs éthiopiens de leur échantillon. Ils ont conclu qu'une corrélation apparemment négative entre l'aide alimentaire et la production n'était pas le produit d'une relation de cause à effet. En effet, l'aide alimentaire va à des collectivités qui souffrent déjà d'une faible productivité et de phénomènes défavorables. Les auteurs font valoir qu'il serait peut-être plus exact de dire que ce sont ces problèmes qui sont la cause de l'aides alimentaire plutôt que

Il ressort de récents travaux de recherche au Kenya que les producteurs choisissent leurs cultures sur la base des tendances à long terme des prix et non pas en fonction de fluctuations à court terme. Par conséquent, il risque plus de se produire des variations de la production dans les domaines exposés à des crises répétées et à une aide alimentaire à long terme qu'en cas d'aide d'urgence à la suite d'un événement ponctuel (Deloitte Consulting, 2005).

Comment peut-on concilier la preuve constante d'effets négatifs sur les prix avec l'absence de désincitation sensible à la production? La proposition énoncée à l'origine par Schultz (1960) reposait sur plusieurs suppositions implicites qui peuvent rester ou non valides aujourd'hui. Premièrement, on suppose que le pays bénéficiaire est une économie de marché fermée où les prix sont déterminés à l'intérieur du pays sans influence exercée de l'extérieur par le commerce international. Pour une économie ouverte, cela revient à supposer que l'aide alimentaire vient purement s'ajouter aux importations commerciales. Deuxièmement, on considère que le panier de l'aide alimentaire est identique au panier de la production alimentaire intérieure. Enfin, on suppose que l'aide alimentaire n'est pas ciblée sur les segments pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire de la population. Si toutes ces hypothèses tenaient, on pourrait s'attendre à ce que l'aide alimentaire engendre un fléchissement de la production intérieure.

Toutefois, dans l'ensemble, ces hypothèses ne reflètent plus la situation des pays bénéficiaires ni la nature de l'aide alimentaire. La plupart des pays bénéficiaires de cette aide participent au commerce international et sont le théâtre de fortes interventions de l'État sur le marché des produits alimentaires. En règle générale, l'aide alimentaire fournie, notamment dans les situations d'urgence, diffère sensiblement de la production alimentaire locale, de sorte que les deux peuvent être plus complémentaires que concurrentielles. En outre, comme on l'a indiqué précédemment, une part croissante de l'aide alimentaire vise les populations nécessiteuses se trouvant dans des situations d'urgence et tend donc à avoir des effets moins prononcés sur les prix ou la production sur les marchés locaux.

Barrett, Mohapatra et Snyder (1999) soutiennent que lorsque des familles nécessiteuses reçoivent une aide alimentaire, celle-ci leur permet d'investir davantage de ressources dans la production de l'année suivante. L'ambiguïté de ces constatations tient au fait que cet effet positif annule l'effet négatif de l'aide alimentaire sur les prix. Tout effet désincitatif sur la

production qui pourrait résulter de l'aide alimentaire tend à être compensé par les avantages d'une liquidité accrue pour les investissements des petits exploitants.

Les effets désincitatifs sur la production ont plus de chances de se produire lorsque l'aide alimentaire présente, aux yeux des producteurs, un effet négatif relativement durable sur les prix à la production, ou lorsqu'elle interrompt des cycles réguliers d'investissement ou d'entretien qui maintiennent ou renforcent la productivité agricole locale. Les principaux effets à étudier sont donc les effets attendus sur les prix à moyen ou à long terme et toutes perturbations des activités agricoles causées par la méthode ou le choix du moment de la distribution de l'aide alimentaire (encadré 10). Ces deux facteurs sont en grande partie fonction de certaines variables de programmation telles que les méthodes de ciblage et le choix des dates de fourniture de l'aide.

#### Les marchés ont leur importance

Les effets de l'aide alimentaire sur les négociants locaux et les autres intermédiaires commerciaux n'ont pas été bien étudiés. Vu l'importance cruciale des marchés pour la sécurité alimentaire de la plupart des populations, y compris pour les pauvres des régions rurales, cette lacune est surprenante. Les intermédiaires commerciaux ont un rôle crucial à jouer dans la régularisation des approvisionnements alimentaires et des prix des produits alimentaires dans le temps et dans l'espace, les achats et le stockage des denrées lorsque les approvisionnements sont abondants (par exemple, juste après la récolte) et leur vente lorsque les approvisionnements diminuent (pendant la «la période de soudure» entre les récoltes). Si l'aide alimentaire compromet leur aptitude à s'acquitter de cette fonction, les conséquences à long terme pourraient être difficiles à mesurer par des moyens empiriques.

Comme on l'a vu précédemment, il ressort de la théorie économique et des constatations empiriques que l'injection d'aide alimentaire dans un marché risque de provoquer un fléchissement et une déstabilisation des prix, à moins que le marché local soit bien intégré aux marchés régional et international. Ceux qui vendent

## ENCADRÉ 10 Vivres-contre-travail et production agricole locale

Certaines constatations anecdotiques donnent à penser que l'aide alimentaire, sous la forme de programmes de vivres-contre-travail, peut nuire à la production locale en encourageant les ménages à soustraire leur main-d'œuvre à la production pour la réaffecter à ces programmes. Toutefois, les preuves économétriques ou ethnographiques à l'appui de cette affirmation sont minces, et il y a des exemples où c'est l'inverse qui semble se produire. Dans le cas du programme de vivres-contre-travail pour la conservation des sols et de l'eau sur les exploitations du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie, la main-d'œuvre et les investissements privés affectés aux exploitations ont augmenté (Holden, Barrett et Hagos, 2006). Cela s'est également produit dans le cas de projets de vivres-contre-travail en morte-saison, qui ont permis aux petits exploitants d'acheter de l'engrais et d'engager de la main-d'œuvre pour accroître la production de leurs parcelles dans le District de Baringo, dans le centre du Kenya (Bezuneh, Deaton et Norton, 1988).

Les programmes de vivres-contretravail sont souvent utilisés pour contrer ce qui est perçu comme un «syndrome de dépendance» lié à la distribution fréquente d'aliments. Or, les éléments dont on dispose tendent à montrer que les programmes de vivres-contre-travail mal conçus risquent de nuire davantage à la production locale que la distribution gratuite d'aliments. Ravallion (1991) prétend que si l'on établit les salaires à leur juste niveau, on tend à encourager les ménages souffrant d'insécurité alimentaire, dont le temps est moins précieux que celui des familles plus aisées, à offrir leur travail. Cependant, Barrett et Clay (2003) font valoir que dans les économies structurellement faibles, la conception de programmes de vivres-contre-travail ne se limite pas à déterminer le bon niveau de salaire. Ils ont constaté que dans les zones rurales de l'Éthiopie, les ménages à revenus plus élevés disposent d'un excédent de main-d'œuvre et attachent donc moins (et non pas plus) de valeur au temps; de ce fait, ces ménages allouent cette main-d'œuvre aux programmes vivrescontre-travail auxquels les ménages plus pauvres ne peuvent participer en raison de leur insuffisance de maind'œuvre.

Bennett (2001) soutient que les programmes de vivres-contre-travail au Cambodge sont une source d'emploi additionnelle et non pas de remplacement et que les couches très pauvres y participent rarement en raison de contraintes de main-d'œuvre. Par conséquent, un certain ciblage est nécessaire en plus du programme de vivres-contre-travail pour atteindre les ménages les plus nécessiteux. Déterminer qui devrait bénéficier des programmes de vivres-contre-travail, les besoins de maind'œuvre liés à leur propre production, la durée prévue de distribution, certains facteurs structurels (tels que les avoirs productifs dont dispose le ménage) et les salaires locaux peut aider à juger du bienfondé des programmes de vivre-contretravail et des risques que comportent ces programmes de créer une dépendance négative.

des produits similaires risquent de subir des pertes par suite d'une diminution de la demande, de la baisse des prix ou des deux, et certains risquent même de devoir abandonner leur activité.

En revanche, l'aide alimentaire a parfois pour effet de favoriser le développement de circuits commerciaux locaux en entraînant un accroissement du marché commercial (encadré 11). De même, l'aide alimentaire libère des ressources qui permettent aux ménages d'effectuer d'autres achats, ce qui peut profiter aux fournisseurs d'autres produits nécessaires. La théorie suggère également que les achats locaux ou régionaux d'aide alimentaire peuvent

### ENCADRÉ 11 L'aide alimentaire au service du développement des marchés

On attribue à l'aide d'avoir favorisé le développement des marchés locaux en aidant à la formation de circuits concurrentiels efficaces par lesquels les aliments peuvent s'écouler des producteurs jusqu'aux consommateurs. Les opérations d'aide alimentaire facilitées par le marché – que ce soit au niveau de l'offre par la monétisation d'une aide alimentaire en nature ou au niveau de la demande par les achats locaux et régionaux effectués au moyen des ressources en espèces des donateurs – ont parfois explicitement pour but d'aider au développement de circuits de commercialisation des produits alimentaires dans les régions pauvres où le fonctionnement des marchés laisse à désirer. Ainsi, l'aide alimentaire vendue par de petits établissements villageois de traitement de vente peut contribuer à stimuler l'émergence d'un circuit de distribution alimentaire concurrentiel

(Abdulai, Barrett et Hazell, 2004; USDA, 2001).

L'exemple d'aide alimentaire le plus couramment cité, utilisé pour développer un marché local est celui de l'Opération Abondance, 1970-95 en Inde. Ce projet a contribué de façon déterminante à créer des coopératives de producteurs de lait et à promouvoir des technologies modernes de production et de transformation du lait dans les villages indiens (Candler et Kumar, 1998; Doornbos et al., 1990). Au départ, ce programme visant à relier les 18 meilleures fermes laitières de l'Inde aux marchés laitiers des quatre principales villes du pays: Delhi, Mumbai, Calcutta et Madras. En 1985, il s'était étendu à 136 fermes laitières reliées à plus de 290 marchés urbains et avait créé un système autonome de 43 000 coopératives villageoises couvrant 4,25 millions de producteurs de lait.

exercer une pression à la hausse sur les prix et profiter ainsi potentiellement aux vendeurs et négociants qui savent prévoir avec précision les transactions à effectuer.

L'incidence sur le bien-être de toute variation des prix des produits alimentaires causée par l'aide alimentaire peut également être mitigée. Cela est facile à comprendre si l'on songe aux habitants de la région qui reçoivent cette aide en se posant deux questions: reçoivent-ils ou non cette aide (bénéficiaires ou non-bénéficiaires) et sont-ils vendeurs nets ou acheteurs nets d'aliments? La figure 9 décrit la simple matrice à deux dimensions qui en résulte.

À la figure 9, l'aide alimentaire en nature introduit des denrées dans une région et fait baisser les prix locaux. De façon claire, cela profite aux bénéficiaires de cette aide et aux acheteurs nets d'aliments par le transfert direct dont ils bénéficient, ainsi que par l'avantage indirect qui découle de la baisse des prix des aliments qu'ils achètent. Même les non-bénéficiaires en tirent un profit dans la mesure où ils sont acheteurs nets d'aliments, car ils peuvent en acheter davantage lorsque les prix sont plus bas.

De façon non ambiguë, les vendeurs nets d'aliments sont pénalisés parce que les prix qu'ils perçoivent sur leur production sont plus faibles. Toutefois, cet effet négatif peut être compensé s'ils reçoivent aussi l'aide alimentaire ou une certaine forme de transfert compensatoire. Les effets sur le bien-être des vendeurs nets qui reçoivent aussi une aide sont ambigus, selon la mesure dans laquelle les effets involontairement négatifs sur les prix sont compensés par les effets positifs délibérés du transfert. Ce simple diagramme illustre à la fois la préoccupation à long terme quant aux effets négatifs involontaires sur les exploitants qui sont vendeurs nets et les avantages délibérés pour les acheteurs nets d'aliments, qui représentent la majorité des pauvres de presque toutes les collectivités.

La figure 9 illustre aussi les effets sur le bien-être des achats locaux et régionaux, c'est-à-dire des interventions de l'aide alimentaire sur les marchés locaux. Lorsque l'aide est achetée sur le marché local, elle peut susciter une pression à la hausse sur les prix des produits alimentaires locaux. Cela nuit indiscutablement aux acheteurs nets

### FIGURE 9 Effets des transferts d'aide alimentaire sur le bien-être

TRANSFERTS EN NATURE

Acheteurs nets d'aliments

Bénéficiaires de l'aide alimentaire

Non-bénéficiaires de l'aide
POSITIFS

NÉGATIFS

ACHATS LOCAUX OU REGIONAUX		
	Acheteurs nets d'aliments	Vendeurs nets d'aliments
Bénéficiaires de l'aide alimentaire	AMBIGUS	TRÈS POSITIFS
Non-bénéficiaires de l'aide alimentaire	NÉGATIFS	POSITIFS

non-bénéficiaires qui doivent payer des prix plus élevés pour leurs produits de base sans jouir de nouveaux transferts. Les grands gagnants des achats locaux et régionaux sont les bénéficiaires qui sont aussi vendeurs nets de produits alimentaires. En effet, ces vendeurs nets profitent, qu'ils reçoivent ou non l'aide alimentaire. Les bénéficiaires qui sont acheteurs nets peuvent gagner ou perdre, selon la mesure dans laquelle les effets négatifs non délibérés de la hausse des prix éliminent l'effet positif voulu du transfert de produits alimentaires.

La figure 9 fait nécessairement abstraction de certaines différences importantes concernant le calendrier et l'efficacité des achats locaux et régionaux, qui peuvent tous deux influer radicalement sur l'efficacité du ciblage, de sorte qu'une simple matrice à deux dimensions ne peut résumer pleinement tous les effets délibérés et involontaires de l'aide alimentaire. En revanche, elle offre une simplification utile des effets directs dus exclusivement aux effets involontaires provoqués par les prix des produits alimentaires, éventuellement atténués (ou renforcés) par les effets directs des transferts.

Si les études quantitatives des impacts de l'aide alimentaire sur les intermédiaires commerciaux sont rares, un certain nombre d'études de cas ont montré que ces intermédiaires peuvent répondre rapidement et efficacement à des pénuries d'aliments, même en situation de crise. Inversement, des livraisons d'aide alimentaire non annoncée ou arrivant au mauvais moment ou des interventions de l'État peuvent saper l'aptitude des intermédiaires à répondre. Il

est rendu compte de façon plus détaillée de plusieurs de ces études au chapitre suivant.

# L'aide alimentaire perturbe-t-elle les échanges commerciaux?

Comme on l'a vu précédemment, l'aide alimentaire développe les approvisionnements alimentaires plus vite que la demande de produits alimentaires. Le déséquilibre entre la demande et l'offre qui en résulte entraîne simultanément un certain déplacement des ventes commerciales de produits alimentaires dans les économies bénéficiaires, soit de la part des fournisseurs locaux, soit de celle des importateurs commerciaux. La manifestation de ce déplacement sur le marché intérieur laisse penser que cet effet est probablement modeste, surtout à présent que la majeure partie de l'aide alimentaire vise les populations touchées par les situations d'urgence. Que dit cette manifestation du déplacement des échanges commerciaux?

Plusieurs études précédentes ont conclu que l'aide alimentaire autre que celle dispensée en cas d'urgence pourraient déplacer certaines importations commerciales de produits alimentaires (von Braun et Huddleston, 1988; Saran et Konandreas, 1991; Clay, Pillai et Benson, 1998). Barrett, Mohapatra et Snyder (1999) ont constaté que les expéditions d'aide alimentaire en provenance des États-Unis réduisaient immédiatement les exportations commerciales vers les 18 pays de l'étude d'environ 30 à 60 pour cent. Curieusement,

ce sont les exportations commerciales des États-Unis plutôt que celles des autres exportateurs qui supportaient le gros de ce déplacement commercial. À long terme, les auteurs ont constaté que les échanges commerciaux augmentaient en fait sous l'effet des expéditions d'aide alimentaire en provenance des États-Unis, et que les premiers et les plus gros bénéficiaires en étaient les autres exportateurs.

Une étude de l'Institut suédois d'économie alimentaire et agricole (Swedish Institute of Food and Agricultural Economics) (SLI, 2004) a comparé l'aide alimentaire dispensée par les États-Unis à celle de l'UE et conclu à leurs effets disparates sur les importations commerciales. Alors que cette étude a conclu que l'aide en provenance des États-Unis avait tendance à remplacer les importations commerciales, l'aide dispensée par l'UE semblait occasionner un fort accroissement des importations commerciales de produits alimentaires. On trouve l'explication de cet apparent paradoxe dans les détails du programme d'aide de l'UE, qui permet de réexporter l'aide et impose des conditions commerciales à la réception de l'aide alimentaire. De plus, l'aide de l'UE est donnée simultanément à d'autres mesures d'aide visant à stimuler la demande (SLI, 2004).

La possibilité que l'aide alimentaire influe négativement sur les marchés alimentaires internationaux dépend de la façon dont l'aide alimentaire est obtenue, du degré d'intégration du marché de l'économie bénéficiaire au marché mondial et de la demande de diversité du bénéficiaire (voir encadré 12). Par ailleurs, les effets à plus long terme de l'aide alimentaire dépendent des effets dynamiques de cette aide sur les revenus et de la mesure dans laquelle ces revenus stimulent la demande future d'aliments. Dorosh et al. (2002) affirment que les désincitations à l'importation sont les plus fortes lorsque les prix intérieurs tombent en dessous des prix des importations.

L'OCDE (2006) conclut que l'aide alimentaire et les importations commerciales sont deux réponses complémentaires aux besoins de sécurité alimentaire dans les situations d'urgence. Toutefois, ils font valoir que la rigidité relative de l'aide alimentaire comparée à l'aide financière

freine la reprise des économies locales. Si on limite le déplacement commercial en ciblant convenablement les ménages souffrant d'insécurité alimentaire, comme le suggère la recherche sur les programmes comparée à l'aide ciblée, une aide d'urgence bien ciblée ne semble guère imposer de déplacement durable aux échanges commerciaux (Lowder, 2004; Barrett et Maxwell, 2005). Lorsque les prix intérieurs tombent en dessous des prix des importations, en revanche, les négociants risquent de se trouver dans l'impossibilité d'importer des produits alimentaires, ce qui menace leur viabilité d'intermédiaires et peut empêcher l'établissement de futurs circuits commerciaux.



#### **Conclusions**

Les conséquences prévues et imprévues de l'aide alimentaire sont complexes et multiples. Les craintes qu'elles suscitent sont identifiées depuis longtemps et portent en général sur les questions suivantes:

- L'aide alimentaire crée-t-elle une dépendance chez ses bénéficiaires, aux niveaux des ménages, des communautés et du gouvernement?
- L'aide alimentaire fausse-t-elle les prix de marché en créant des effets dissuasifs sur la production agricole et le développement des marchés, en affaiblissant les négociants locaux et en réduisant la résilience des systèmes alimentaires locaux?
- L'aide alimentaire remplace-t-elle les échanges commerciaux?

Les réponses brèves à ces questions sont, respectivement: non, peut-être, et oui. Bien que ces craintes ne datent pas d'hier et malgré les certitudes affichées par de nombreux observateurs, les preuves tangibles permettant de les évaluer sont peu nombreuses. Cela est d'autant plus surprenant que la programmation de l'aide alimentaire a connu des réformes importantes au cours de ces 10 dernières années, et que les appels à d'autres réformes se multiplient.

En théorie, les effets économiques de l'aide alimentaire peuvent être classés en deux catégories: un effet d'assurance avant le flux d'aide alimentaire et un effet de transfert après le flux. Ces effets ont des conséquences positives et négatives.

L'effet d'assurance concerne essentiellement les débats portant sur la dépendance et le moral des populations. Si l'aide alimentaire rend paresseuses les personnes qui en bénéficient ou supplante les protections informelles existantes, les communautés peuvent être moins résistantes aux chocs et dépendre davantage des ressources externes. Si les populations espèrent que l'aide alimentaire supprimera les difficultés qu'elles rencontrent, elles peuvent adopter un comportement à haut risque. Si les gouvernements reçoivent des flux importants d'aide externe, ils peuvent être moins sensibles au besoin de réformes. Ces craintes peuvent avoir une certaine séduction intellectuelle mais, dans la pratique, les preuves de leur matérialisation manguent, probablement parce que les flux d'aide alimentaire sont peu importants, voire trop imprévisibles pour que les personnes puissent compter véritablement sur leur apport.

L'une des conclusions qui ressort des travaux sur la dépendance et la protection sociale est que les populations devraient pouvoir recevoir une aide appropriée lorsqu'elles en ont besoin. Cette perspective s'inscrit dans l'approche prônée dans les «Directives volontaires» de la FAO sur le droit à l'alimentation. Une telle dépendance positive pourrait contribuer à mettre un terme au cycle de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, tel qu'il est décrit dans l'approche sur deux fronts (FAO, 2003a) (voir également la Contribution spéciale p. 96-98).

Les effets de transfert se produisent parce que l'aide alimentaire fournit aux bénéficiaires des ressources supplémentaires pouvant servir à accroître leur consommation de produits alimentaires, de biens divers ou de loisirs. Ils sont généralement considérés comme négatifs pour la production et le fonctionnement du marché.

Les preuves empiriques montrent que les effets dissuasifs sur le travail sont réduits, notamment lorsque l'aide alimentaire concerne essentiellement les plus pauvres et les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Mais ces personnes sont si démunies que les transferts, nettement insuffisants, qui s'opèrent par l'intermédiaire de l'aide

alimentaire ne leur permettent pas de moins travailler. Les programmes vivres-contretravail ont été utilisés pour mieux cibler l'aide alimentaire et éviter de créer des effets dissuasifs sur le marché du travail, mais ces initiatives peuvent causer des problèmes parce que la situation des plus démunis à l'égard du travail est souvent beaucoup plus contraignante que celle des ménages mieux lotis. Les effets dissuasifs observés sont généralement liés à des erreurs de ciblage.

Les transferts d'aide alimentaire font baisser les prix pratiqués sur les marchés intérieurs et déstabilisent leur structure. Ces effets sont amplifiés lorsque l'aide alimentaire est mal ciblée et mal planifiée, parce que la part consacrée au surcroît de consommation est plus faible. Les marchés qui ne sont pas bien intégrés dans les marchés régionaux et internationaux sont particulièrement vulnérables aux effets de prix associés à l'aide alimentaire en nature. Malheureusement, il s'agit précisément là des domaines dans lesquels l'aide alimentaire s'avère souvent la plus nécessaire et la plus appropriée, parce que les marchés qui sont mal intégrés sont également les moins capables de répondre aux pénuries locales. Ce phénomène souligne combien il est important de bien cibler l'aide alimentaire et de suivre attentivement son impact sur les marchés.

Il est généralement admis que l'aide alimentaire pèse à court terme sur les prix et déstabilise leur structure, mais son impact négatif sur la production agricole intérieure n'a pas encore été prouvé, parce que les producteurs agricoles ont peut-être une vue à plus long terme des prix ou parce que les consommateurs préfèrent souvent les produits locaux. L'aide alimentaire peut également encourager les ménages qui ne produisent pas pour les marchés à se lancer dans la production, car elle libère des ressources qui peuvent être investies dans les outils et les semences.

À court terme, l'aide alimentaire se substitue aux importations commerciales dans une proportion de 30 à 60 pour cent . Il semble à cet égard que les exportations provenant des donateurs soient davantage remplacées que les produits venant d'autres exportateurs. On observe par ailleurs qu'il existe diverses formes d'aide alimentaire et que leurs conséquences sur le commerce

### ENCADRÉ 12 Les impacts de l'aide alimentaire sur les modes de consommation

Pour les donateurs, l'aide alimentaire est depuis longtemps inspirée en partie par le désir de promouvoir les exportations. Étant donné que les exportations en provenance des pays donateurs de la zone tempérée diffèrent généralement des produits alimentaires de base cultivés dans les pays tropicaux bénéficiaires, la logique de la promotion des exportations implique nécessairement une certaine volonté de modifier les préférences des consommateurs, de leur présenter de nouveaux aliments et par là même, de stimuler chez eux une demande d'aliments jusque-là inconnus, ou qui ne représentaient qu'une petite fraction de leur alimentation. Cependant, comme le montrent Barrett and Maxwell (2005), dans l'ensemble, l'aide alimentaire a échoué dans ses objectifs de promotion commerciale.

Cela dit, une aide alimentaire qui se prête relativement peu aux usages locaux

risque sans aucun doute de déformer les modes de consommation. Il est largement estimé que les envois massifs de blé et de riz aux pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest lors des crises alimentaires du milieu des années 70 et du milieu des années 80 ont suscité une transformation de la demande des consommateurs qui se sont détournés de leurs céréales secondaires locales (principalement le mil et le sorgho) au profit de cultures plus occidentales, notamment du blé. De même, les livraisons d'aide alimentaire à base de céréales de la dernière décennie aux zones pastorales de la Corne de l'Afrique ont été jugées inadaptées à une population traditionnellement tributaire de produits animaux (Barrett and Maxwell, 2005). Des envois excessifs d'aliments auxquels les populations ne sont guère accoutumées peuvent avoir involontairement des conséquences nuisibles.

varient. Une aide non ciblée vendue sur le marché local (aide monétisée dans le cadre d'un programme ou d'un projet) est beaucoup plus susceptible de fausser le fonctionnement normal des circuits commerciaux qu'une aide ciblée fournie dans le cadre de secours d'urgence ou de projets bien conçus.

Les opérations de secours venant de l'extérieur et l'aide alimentaire en nature peuvent jouer un rôle constructif dans des projets bien ciblés, mais elles doivent être évaluées par rapport à d'autres types de protection sociale. L'aide alimentaire ne doit pas être utilisée parce qu'elle est directement disponible, ce que les chapitres qui suivent étudieront de manière plus approfondie. L'aide alimentaire en nature peut avoir des conséquences négatives aussi complexes que considérables. C'est pourquoi elle doit être utilisée uniquement lorsqu'elle est plus efficace que le transfert d'argent ou d'autres types d'interventions pour obtenir des améliorations durables de la sécurité alimentaire

Les achats locaux et régionaux d'aide alimentaire sont souvent considérés comme une solution aux distorsions des marchés commerciaux causés par l'aide alimentaire issue directement des pays donateurs. Ces achats pourraient pallier certaines insuffisances dues à l'aide liée et stimuler les marchés locaux et régionaux tout en contribuant aux besoins alimentaires des personnes souffrant de la faim. Mais le risque est que ces transactions fassent monter les prix des produits locaux ou suscitent des réponses non durables au niveau de l'offre. Il faut également prendre en compte les questions de distribution. En effet, ces mécanismes bénéficieront sans doute davantage aux producteurs ou aux négociants importants qu'aux opérateurs plus petits. L'expérience en ce domaine étant limitée, il convient d'être prudent. La question des achats locaux et régionaux doit être étudiée, mais de tels mécanismes ne doivent pas être prescrits. À l'exemple du PAM, il faut continuer à suivre attentivement le marché

Le recul de l'aide alimentaire non ciblée et l'expansion de l'aide alimentaire d'urgence ont diminué la gravité d'un certain nombre d'effets négatifs associés à l'aide alimentaire, bien que d'autres problèmes puissent survenir dans des contextes de crise. Le chapitre qui suit aborde des questions liées à l'utilisation de l'aide alimentaire en cas de crise, notamment les crises complexes mêlant catastrophes naturelles et conflits armés.

# 4. L'aide alimentaire dans les interventions d'urgence<sup>9</sup>

L'insécurité alimentaire transitoire est associée au risque et aux chocs responsables «de graves réductions temporaires de la capacité de la population à produire ou acheter de la nourriture et d'autres produits essentiels, lesquelles affaiblissent le développement à long terme et entraînent une perte de capital humain qu'il est difficile de compenser rapidement», si tant est qu'il soit possible de la compenser (Banque mondiale, 1986). L'effondrement soudain, spectaculaire, de la disponibilité des produits alimentaires ou de leur accès peut causer des problèmes permanents, voire la mort, à ceux qui subissent ces chocs, même si la crise qui en est responsable est de courte durée9.

L'aide alimentaire a joué un rôle capital en répondant aux besoins nutritionnels des populations concernées par les chocs externes et sauvé un nombre incalculable de vies au cours des 50 dernières années, voire davantage (Barrett et Maxwell, 2005). Les membres les plus vulnérables des populations touchées par les crises, notamment les enfants et les femmes, souffrent en général de manière disproportionnée des pénuries alimentaires qui surviennent pendant les périodes d'insécurité alimentaire transitoire, et ce même lorsque d'autres membres de la famille parviennent à se protéger des chocs externes (Hoddinott, 2006). L'aide alimentaire peut être particulièrement efficace pour répondre aux besoins de ces groupes vulnérables.

La fourniture rapide de nourriture aux personnes souffrant d'insécurité alimentaire permet également aux bénéficiaires de ne pas liquider leurs rares actifs productifs et de reprendre une activité rémunératrice dès que la crise est passée. L'aide alimentaire joue un rôle décisif dans la satisfaction du droit à l'alimentation et dans la protection des actifs

productifs, surtout le capital humain, qui est la principale richesse des pauvres.

Le rôle humanitaire crucial de l'aide alimentaire a été explicitement reconnu dans le contexte des négociations de l'OMC sur les subventions agricoles, qui ont conduit à adopter l'idée d'un «Cadre protégé» pour l'aide alimentaire d'urgence (abordé dans le Chapitre 2). La reconnaissance implicite de la valeur importante de ce type d'intervention explique pourquoi l'aide alimentaire d'urgence domine les flux d'aide au niveau mondial depuis plus d'une génération. Elle continue de croître, tant en volumes absolus qu'en pourcentage de l'aide alimentaire au niveau mondial, atteignant 64 pour cent du total en 2005.

L'aide alimentaire d'urgence représente une part encore plus importante des ressources financières consacrées à l'aide alimentaire, parce qu'elle est plus coûteuse que les autres formes d'aide, notamment en raison des coûts élevés des produits utilisés, par exemple, dans l'alimentation thérapeutique. Les coûts de transport et de livraison sont également beaucoup plus élevés dans les situations d'urgence, car la logistique à déployer est colossale, la sécurité à assurer dans des situations de conflit est très élevée et l'acheminement de l'aide est souvent contrarié par les dommages causés aux infrastructures de distribution par les catastrophes naturelles.

Des progrès considérables ont été accomplis au cours de la dernière génération dans la programmation de l'aide alimentaire visant à lutter contre l'insécurité alimentaire transitoire. Le PAM est le principal acteur de l'aide alimentaire d'urgence, bien qu'une grande partie de cette aide soit distribuée localement par des ONG partenaires. Le PAM et ses partenaires ont beaucoup progressé dans la mise au point de systèmes d'alerte rapide, de pratiques d'évaluation des besoins d'urgence et de rations d'alimentation thérapeutique et de secours appropriées

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le présent chapitre s'inspire d'un document d'information publié par Barrett (FAO, 2006g) et Flores, Khwaja et White (2005).

du point de vue nutritionnel. Ils ont été également les premiers à encourager l'utilisation de technologies modernes de communication, d'information et de traitement de flux financiers pour répondre à des situations d'urgence. Bien que les progrès accomplis au cours des deux dernières décennies aient été impressionnants, il est important de continuer à innover et de financer les initiatives adoptées en la matière.

Le Chapitre 2 a présenté le concept de protection sociale et examiné le rôle de l'aide alimentaire dans le cadre plus ample de dispositifs de protection sociale visant à assurer un niveau minimal de bien-être, incluant notamment la sécurité alimentaire. Il a également abordé certains aspects clés de l'élaboration de réseaux de sécurité alimentaire, surtout dans les situations de crise. Le Chapitre 3 a examiné les impacts économiques de l'aide alimentaire, concluant, en particulier, que l'aide mal ciblée et mal programmée donnait en général de mauvais résultats. L'aide d'urgence a été considérée comme la moins susceptible d'avoir des conséquences négatives, notamment parce qu'elle vise des personnes en situation de crise. Le présent chapitre s'appuie sur l'analyse empirique et conceptuelle de ces précédents chapitres et examine un grand nombre d'études de cas récentes en matière de secours d'urgence.

Outre les défis politiques et physiques que représentent les urgences humanitaires, par essence difficiles et dangereuses, l'intervention d'urgence est confrontée à de nombreux problèmes d'ordre politique, conceptuel et institutionnel qui se manifestent dans trois domaines principaux:

- Les contraintes, les rigidités et les insuffisances de ressources qui entraînent: i) une dépendance excessive à l'égard de l'aide alimentaire dans la réponse globale aux urgences; ii) un financement inadéquat et manquant de souplesse dans les crises qui ont une faible couverture médiatique; et iii) des goulets d'étranglement et des retards qui coûtent des vies humaines et gaspillent des ressources.
- Des systèmes d'information, d'analyse et de suivi inadéquats, ainsi qu'une attention insuffisante accordée aux connaissances disponibles, lorsqu'il s'agit

- d'élaborer des interventions adaptées, en mesure de répondre aux besoins des populations et des groupes vulnérables.
- Les blocages politiques, qui participent de la «fracture du développement humanitaire», laquelle empêche d'élaborer des interventions adaptées à la nature dynamique des crises et aux conditions économiques, politiques et sociales prévalentes.

Cela étant, chaque urgence est unique et toute généralisation est dangereuse, car les interventions dépendent du contexte. Il est néanmoins possible d'établir des distinctions utiles entre trois classes d'urgences: les urgences soudaines, les urgences à évolution lente et les urgences complexes. Les études de cas qui suivent, groupées par classes, montrent un degré de difficulté croissant et un taux de réussite décroissant des interventions visant à atteindre des objectifs humanitaires immédiats et à jeter les fondements d'une sécurité alimentaire durable.

### Situations d'urgence soudaines

Les situations d'urgence soudaines sont généralement déclenchées par des catastrophes naturelles qui se produisent sans ou avec peu de signes précurseurs, par exemple les cyclones, les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis et les inondations. Elles peuvent également survenir en cas d'épidémies ou d'événements violents.

La principale caractéristique qui distingue les situations de crise aiguës des situations de crise à évolution lente est le temps nécessaire à la préparation de l'intervention. Bien qu'il soit certainement possible de se préparer dans les grandes lignes – et les professionnels des interventions d'urgence, de plus en plus nombreux dans les organisations opérationnelles du système des Nations Unies et les nombreuses organisations volontaires privées, font un travail remarquable à cet égard –, les situations de crise aiguë laissent très peu de temps pour préparer à l'avance les détails critiques d'une intervention.

L'une des premières conséquences des chocs initiaux est l'effondrement de la production alimentaire et des systèmes de distribution, qui désorganise parfois la disponibilité alimentaire dans la zone concernée, et s'accompagne en général d'une détérioration de l'accès des personnes à une nourriture adéquate et appropriée. Parallèlement aux dégâts causés au système alimentaire, les chocs répétés désorganisent également les installations sanitaires et d'approvisionnement en eau ainsi que la fourniture de soins médicaux, ce qui peut poser des problèmes pour la consommation d'aliments dans de bonnes circonstances.

L'aide alimentaire est souvent un élément essentiel des interventions humanitaires d'urgence. Par exemple, les populations qui sont au centre d'un conflit ont rarement la possibilité de poursuivre leurs stratégies de subsistance et deviennent soit des réfugiés soit des personnes déplacées manquant à la fois de nourriture et de l'argent nécessaire pour en obtenir. À court terme, l'aide alimentaire est parfois la seule solution disponible pour protéger le droit à l'alimentation de tels groupes. Elle joue par ailleurs souvent un rôle décisif dans la prévention des maladies liées à la malnutrition et permet d'éviter aux populations vulnérables de vendre leurs maigres actifs productifs, si importants pour assurer leur bien-être futur.

Bien que cela puisse être nécessaire dans certaines situations, le recours à l'aide alimentaire, notamment celle provenant des pays donateurs, est souvent exagéré en cas de crise aiguë. Les chocs massifs qui détruisent les infrastructures locales et la production agricole laissent invariablement des pans entiers de la population en état de dépendance alimentaire extrême. Cependant, l'insécurité alimentaire transitoire résulte le plus souvent d'un déficit d'accès à la nourriture et non d'un problème de disponibilité alimentaire.

Même en cas de crise, les réseaux d'échanges commerciaux réussissent généralement à préserver leur capacité de distribution, notamment dans les zones urbaines. Ils peuvent donc servir à alimenter les régions plus inaccessibles, où l'insécurité alimentaire touche les populations locales. Cela permet de limiter le recours à la livraison transocéanique, coûteuse, de l'aide alimentaire, et met en valeur l'utilisation efficace de mécanismes d'acquisition locaux et régionaux. Lorsque les réseaux d'échange sont désorganisés à cause des

dégâts causés aux infrastructures ou d'une détérioration de l'ordre public, par exemple, des interventions visant à remettre en état les routes et à restaurer la sécurité sont souvent plus efficaces et économiques que l'acheminement de vivres (Levine et Chastre, 2004).

#### Le tsunami asiatique – la crise de Noël

Les interventions relatives aux situations d'urgence soudaines peuvent être très efficaces, même lorsqu'il n'est pas possible d'en planifier les principaux détails. Les événements qui ont suivi le tsunami qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004 sont sans doute la meilleure illustration récente d'une réponse efficace à une crise aiguë et soudaine (Cosgrave, 2005; Webb, 2005; OMS, 2005). Il s'agissait de l'une des plus grandes catastrophes des temps modernes et du tsunami le plus dévastateur jamais enregistré.

Près de 300 000 personnes ont disparu, plus de 1,7 million ont été déplacées et encore plus nombreuses sont celles ayant perdu leur emploi ou les moyens leur permettant de gagner leur vie (par exemple bateaux de pêche, magasins, bétail), détruits par les secousses sismiques et le tsunami. Les dégâts, estimés à environ 10 milliards de dollars sur deux continents (Asie et Afrique), ont été causés en l'espace d'une journée, voire dans les deux heures qui ont suivi l'aurore, sur la côte ouest de Sumatra.

La catastrophe a été à l'origine d'une insécurité alimentaire très grave et généralisée. L'accès à la nourriture est devenu extrêmement difficile ainsi que la disponibilité alimentaire, à cause de la désorganisation massive des actifs productifs et des infrastructures. Dans les semaines et les mois qui ont suivi le tsunami, la possibilité d'un désastre humanitaire et de pertes encore plus considérables en vies humaines est devenue très réelle.

Pour autant, la réponse apportée au tsunami a été aussi incroyable que l'événement lui-même. Les donateurs internationaux, privés et publics, ont répondu rapidement et généreusement, contribuant pour un montant de près de 15,5 milliards de dollars EU, sous des formes diverses. En outre, une fois n'est pas coutume, les donateurs n'ont mis que quelques jours, voire quelques semaines, à traduire leurs engagements médiatisés en

versements réels, utiles pour les opérations courantes. En général, les promesses faites le lendemain des catastrophes mettent des mois ou des années à se concrétiser.

Cette réponse rapide et généreuse a permis de déployer des efforts considérables pour soulager les populations peu après les secousses sismiques et le tsunami, et d'organiser une transition rapide vers la remise en état des infrastructures. Elle a donné la possibilité d'utiliser l'argent et les ressources non alimentaires de manière plus souple afin de répondre aux besoins spécifiques locaux, et mobilisé l'intérêt d'organisations qui ne participent pas d'habitude à ce type d'intervention. Les aides fournies ont été rapidement conçues dans le but de procurer suffisamment d'énergie alimentaire aux bénéficiaires mais également un apport nutritionnel adéquat par le biais de biscuits fortifiants, de pâtes, d'huiles végétales, de sel iodé, etc.

Les zones les plus dévastées d'Indonésie et du Sri Lanka ont pu entamer rapidement le processus de reconstruction malgré les pertes horribles causées par le séisme et le tsunami. Chose extraordinaire, certaines organisations humanitaires ont contacté des donateurs afin de leur rembourser des fonds inutiles ou de leur demander d'allouer ces fonds à d'autres régions dévastées pour lesquelles les engagements n'étaient pas, loin de là, à la hauteur des promesses. En outre, les prévisions initiales de forte mortalité due aux maladies infectieuses ou à la famine ne se sont jamais concrétisées.

Comme cela se produit fréquemment dans les situations d'urgence soudaines, la coordination de l'évaluation des besoins et des interventions a parfois été insuffisante, certains services, notamment médicaux, s'avérant en excès, tandis que d'autres, moins prestigieux mais néanmoins essentiels, comme la fourniture d'eau potable, étaient sous-représentés. Des interventions promises, comme la construction de bateaux ou de maisons, n'ont pas été rapidement ou adéquatement mises en œuvre. Par ailleurs, des allégations de violation des droits de l'homme ont été portées dans les zones concernées par le tsunami, incluant une distribution discriminatoire de l'aide, des réinstallations forcées, des arrestations arbitraires et des violences sexuelles (ActionAid, 2006a).

Bien que l'efficacité de telles interventions puisse être améliorée, l'exemple du tsunami asiatique démontre à quel point la communauté internationale est capable de répondre à une crise humanitaire. Malheureusement, la réponse au tsunami a été relativement atypique. En effet, des circonstances particulières ont contribué au succès extraordinaire de cette intervention: coïncidence de la catastrophe avec le lendemain de Noël et la fin de l'année calendaire, médiatisation exacerbée du cataclysme, solidité relative de l'infrastructure physique et institutionnelle en place en Asie du Sud et du Sud-Est, et présence de nombreux touristes internationaux. En particulier, le tsunami a mobilisé l'attention d'un public souvent réticent vis-à-vis des secours d'urgence, créant une énorme volonté politique de répondre rapidement, généreusement et de manière flexible en débloquant des fonds.

### Séisme au Pakistan – restaurer l'accès à la nourriture

La réponse apportée au séisme qui a frappé le Pakistan en octobre 2005 montre qu'il est nécessaire d'adapter les secours d'urgence aux divers aspects de la sécurité alimentaire concernés par la catastrophe (Nyberg, 2005). Le Pakistan était un exportateur net de produits alimentaires avant les secousses sismiques et il venait d'enregistrer une récolte supérieure à la moyenne. Les régions les plus touchées, c'est-à-dire la Province de la Frontière du Nord-Ouest et l'Azad Jammu et Kashmir, comptaient, avant le cataclysme, parmi les régions les plus défavorisées du point de vue de la sécurité alimentaire. Elles importaient déjà des denrées alimentaires des régions excédentaires du pays et des pays limitrophes. Le séisme a désorganisé massivement les infrastructures de ces régions, au point qu'il a fallu déployer des moyens extraordinaires pour acheminer les vivres.

Cela étant, les denrées alimentaires sont restées disponibles au Pakistan, et l'incidence sur les prix locaux, les stimulants à la production ou les résidents urbains éloignés de la zone d'impact immédiat a été faible, voire nulle. Le Gouvernement du Pakistan a judicieusement lancé des programmes de compensation financière afin de permettre aux personnes concernées des zones urbaines

d'accéder à la nourriture. Il a également acheminé des vivres pour soulager les populations vivant dans des régions où l'accès aux marchés avait été en grande partie désorganisé. À quelques exceptions près, importantes, les donateurs ont généralement fourni de l'argent pour l'achat de vivres sur les marchés locaux et régionaux, ce qui a permis d'accélérer l'intervention et d'améliorer son efficacité opérationnelle. Bien qu'aucune évaluation rigoureuse de cette intervention n'ait été à ce jour publiée, les premières indications laissent penser qu'elle a été également couronnée de succès.

### Urgences silencieuses – des ménages en crise

Il existe une forme de crise aiguë qui attire peu l'attention, celle qu'endurent les ménages victimes d'accidents, de maladies graves soudaines (malaria, choléra, fièvre dengue), d'une mortalité élevée, d'un anéantissement brutal des récoltes ou des troupeaux, d'incendies, de vols ou d'un chômage soudain. Ces chocs sont courants, notamment dans les pays les plus pauvres. En outre, de récentes études empiriques montrent qu'ils sont responsables de la chute d'un grand nombre de ménages dans la pauvreté à long terme (Barrett et al., 2006).

Mais ces chocs touchent principalement les ménages et leur impact est très différent, tant au niveau des familles que des individus, selon les régions. Pour ces raisons, l'insécurité alimentaire aiguë qui en découle est souvent sous-estimée par les organisations humanitaires et les organismes de développement lors de la phase de planification standard des interventions d'urgence. Il s'agit d'urgences silencieuses, mais omniprésentes, qui ne sont pas médiatisées dans les capitales politiques et financières du monde développé, mais qui n'en sont pas moins des crises graves frappant les ménages. Lorsque les mécanismes de protection sociale formels et informels ne parviennent pas à protéger suffisamment les populations en cas de catastrophe imminente, les pertes économiques et les souffrances endurées à long terme par les populations à la suite des chocs de courte durée peuvent être considérables (Dercon, 2004).

Des exemples de mécanismes de protection sociale pouvant être efficaces dans de telles situations ont été étudiés au Chapitre 2. Bien pensés et conçus, ces mécanismes peuvent protéger les plus pauvres, empêcher les populations de devenir pauvres et fournir les garanties nécessaires pour que les populations soient incitées à choisir des stratégies plus risquées et payantes pouvant les aider à sortir de la pauvreté chronique par le biais de l'accumulation constante et de la productivité améliorée des moyens de production (Barrett, 2005; Carter et Barrett, 2006).

Les mécanismes de protection qui reposent sur l'aide alimentaire, tels que les programmes vivres-contre-travail ou nourriture-pour-l'école, peuvent être utiles, mais ils exigent presque toujours d'autres apports ou des activités complémentaires pour protéger les actifs productifs des personnes vulnérables. L'efficacité du programme vivres-contre-travail est mitigée (Ravallion, 1999; von Braun, Teklu et Webb, 1999; Barrett, Holden et Clay, 2004). Il existe peu de données empiriques comparant directement les coûts et les avantages respectifs des interventions reposant sur l'aide alimentaire et celles fondées sur des versements financiers directs, ce qui constitue une sérieuse lacune dans le domaine de la recherche (Save the Children UK/HelpAge International/Institute of Development Studies, 2005).

La présence et le fonctionnement fiable de contributeurs tels que les gouvernements et les ONG constituent un facteur déterminant de l'efficacité des interventions reposant sur l'aide alimentaire. Des programmes comme vivres-contre-travail ou autres, fondés sur l'aide alimentaire, doivent être prêts lorsque les ménages considèrent qu'ils ont besoin d'aide. Bien que les donateurs et les organisations opérationnelles disposent souvent du temps nécessaire pour mettre en œuvre de nouveaux programmes répondant aux situations catastrophiques à développement lent, le traitement des crises aiguës et des situations d'urgence au niveau des ménages exige une capacité de réaction préexistante. Celle-ci n'est pas pertinente lorsque la vulnérabilité résulte de conflits ou d'une mauvaise gouvernance due à un État défaillant, mais elle peut servir à protéger les populations contre les chocs sanitaires, environnementaux, économiques et climatiques subis par certains ménages dans une région.

### Enseignements tirés des situations d'urgence soudaines

L'aide alimentaire visant à lutter contre l'insécurité alimentaire transitoire résultant des situations d'urgence soudaines provoquées par des cataclysmes tels que les cyclones, les tremblements de terre, les ouragans et les tsunamis, a pour but principal de protéger des vies humaines et les actifs productifs des personnes vulnérables, en apportant notamment une aide nutritionnelle aux groupes touchés par les catastrophes.

L'efficacité de l'intervention dépend de l'identification rapide des victimes et des aspects de la sécurité alimentaire ayant subi des dommages. La disponibilité alimentaire est-elle compromise par la désorganisation de la production locale ou de l'infrastructure de commercialisation? Quelles sont les personnes dont les moyens d'existence ont été touchés? Cela pose-t-il des problèmes graves d'accès à la nourriture?

L'équilibre requis entre les ressources alimentaires et non alimentaires (par exemple la santé, l'hébergement, l'eau, les espèces) doit donc être précisément évalué. Par ailleurs, il convient de dimensionner correctement l'intervention et faire en sorte que l'écart entre les engagements et le versement des fonds soit réduit au minimum. La coordination entre les organismes concernant les évaluations des besoins professionnels dans les différents secteurs et les interventions elles-mêmes est essentielle car il importe d'éviter la reproduction coûteuse des efforts et de combler les lacunes des interventions concernées.

Il faut accorder une attention particulière aux besoins spécifiques des populations touchées en matière de micronutriments et ne pas raisonner uniquement en quantités de nourriture brute fournie. Des ententes avec des institutions et des marchés locaux peuvent multiplier efficacement les ressources logistiques, financières et humaines disponibles pour le traitement des besoins urgents des populations.

La gestion de la chaîne d'approvisionnement est critique, d'autant que les pays à faibles revenus ne disposent que de capacités de transport (routier, ferroviaire et maritime) limitées, ce qui conduit souvent à des goulets d'étranglement qui ralentissent la distribution des produits de base. Au cours de ces 10 dernières années, ce problème s'est toujours posé de façon critique dans les pays enclavés de l'Afrique méridionale ou centrale. Cela étant, des progrès importants ont été accomplis dans les interventions internationales fondées sur l'aide alimentaire et visant à atténuer des situations d'urgence aiguë.

Les progrès ont été cependant moins évidents dans le traitement de l'insécurité alimentaire transitoire résultant de chocs concernant des ménages ou des individus particuliers. Les programmes de type vivrescontre-travail et d'autres dispositifs de garantie de l'emploi ont été relativement efficaces à cet égard et ont joué le rôle de mécanismes protecteurs permettant de faire face à de telles situations. Il conviendrait cependant de comparer les initiatives basées sur l'aide alimentaire et celles incluant des versements financiers directs pour en connaître les avantages respectifs. Enfin, les besoins des ménages confrontés à de graves problèmes d'emploi doivent être également examinés.

Beaucoup de progrès ont été accomplis dans la manière de concevoir et d'exploiter ces projets, de fixer des niveaux de salaires appropriés, de préciser les cibles visées, d'assurer la disponibilité de ressources complémentaires non liées au travail et de planifier l'aspect technique des projets, etc. Le défi principal consiste à concevoir, doter en personnel et fournir des ressources pour que les programmes puissent fonctionner durablement et efficacement tout en étant accessibles aux ménages lorsque ceux-ci en ont besoin. Ces programmes doivent prévoir des mécanismes d'intervention prévisibles capables d'aider les ménages à faire face aux chocs subis sans compromettre leur bien-être futur.

# Situations d'urgence à développement lent

Comme leur dénomination l'indique, les situations d'urgence à développement lent sont des catastrophes qui évoluent lentement et sont prévisibles dans le temps, tels que les chocs climatiques (sécheresse),

les crises macroéconomiques (celles qui sont associées à l'hyperinflation et d'autres crises financières), les conflits, les pandémies qui se propagent lentement (par exemple le VIH/Sida). Ces événements laissent du temps pour se préparer aux chocs ultérieurs.

Les signes précurseurs de ces crises lentes sont visibles plusieurs semaines ou plusieurs mois à l'avance. Elles peuvent avoir un caractère périodique, régulier et prévisible, comme les inondations dues à la mousson dans les régions littorales de l'Asie du Sud ou la famine causée par la saison sèche dans les régions arides et semi-arides de l'Afrique. Les interventions peuvent être planifiées à l'avance, et les organisations opérationnelles stockent des fournitures dans les régions menacées en prévision des besoins.

Malheureusement, le temps de préparation disponible n'est pas toujours mis à profit. Les systèmes d'évaluation et de suivi sont souvent inappropriés, et les donateurs montrent en général peu d'empressement à intervenir tant que le problème ne se transforme pas en crise médiatisée internationalement.

Le financement est un problème qui se pose couramment dans les situations d'urgence à développement lent, bien plus que dans les situations d'urgence soudaines. Le problème est avant tout d'ordre politique. Il est également difficile de mobiliser l'attention des décideurs et du grand public pour des crises qui se développent lentement. Enfin, ce que Moeller (1999) appelle la «lassitude compassionnelle» joue un rôle non négligeable dans les réticences observées.

S'efforçant, dans une démarche pilote innovante, de résoudre ce problème courant de volonté politique et de financement rapide, le PAM a annoncé en mars 2006 qu'il avait souscrit auprès de la compagnie française AXA Re une assurance d'un montant de 930 000 dollars EU contre la sécheresse en Éthiopie. Aux termes du contrat, l'assureur paierait 7,1 millions de dollars pour aider 67 000 ménages au cas où les précipitations seraient insuffisantes pendant la période critique de mars à octobre. L'idée d'une telle assurance indexée est d'utiliser des indicateurs indépendants, objectivement vérifiables, d'insécurité alimentaire transitoire afin de déclencher un

paiement rapide conformément à des termes contractuels préspécifiés.

# Sécheresse et acridiens dans le Sahel – une opportunité gâchée

La sécheresse et l'invasion acridienne qui ont sévi dans le Sahel en 2004-2005 fournissent un exemple malheureux d'alerte précoce gâchée. Les dommages causés aux cultures et au bétail avaient été largement prévus au moins six mois avant la crise, un appel à l'aide internationale en faveur du Niger ayant été lancé en novembre 2004. Malgré cette alerte précoce, les secours sont restés lettre morte jusqu'à ce que les chaînes de télévision commencent à montrer des images d'enfants affamés en juin et juillet 2005. C'est à ce moment-là seulement que les appels à l'aide internationale ont été suivis d'effets, les donateurs s'engageant enfin dans une intervention rapide, certes tardive, mais terriblement coûteuse.

La sécheresse a réduit la disponibilité des bonnes terres de pâture, notamment au Niger, ce qui a contraint les éleveurs pauvres à vendre leur bétail à vil prix, provoquant un effondrement de leurs moyens d'existence. Bien que la disponibilité globale des denrées alimentaires n'ait reculé que modérément, certains pays de la région ont interdit les exportations vers les pays avoisinants, créant de graves pénuries localisées au Niger. Ces mesures ont déclenché une forte hausse des prix à un moment où les revenus chutaient de manière spectaculaire. L'aggravation et la généralisation de la pauvreté ont rapidement conduit à une crise humanitaire ayant pour origine l'insécurité alimentaire chronique dont les pauvres de la région souffraient depuis des années. Ces conditions précaires ont rendu des millions de personnes extrêmement vulnérables, leur situation nutritionnelle étant si grave que leur existence même était menacée.

Des interventions précoces visant à protéger les moyens d'existence des éleveurs auraient pu empêcher le déclenchement de la crise. Une aide ciblée, modeste, accordée dès l'apparition de la sécheresse sous la forme d'alimentation pour le bétail, de denrées alimentaires ou d'argent aurait pu enrayer la crise. Le maintien de l'ouverture des frontières aurait atténué l'incidence de la pénurie de produits alimentaires, relative

et localisée, sur les prix. Il s'agit là d'un cas classique de manque de transparence et de volonté politique qui a conduit à une utilisation inefficace des ressources et fait souffrir inutilement les populations.

# Inondations au Bangladesh – se préparer à la catastrophe

Dans certains cas de catastrophes dont le déroulement est prévisible et lent, le temps consacré à s'y préparer est bien utilisé. Par exemple, de juillet à novembre 1998, le Bangladesh a subi les inondations saisonnières les plus catastrophiques de l'histoire moderne<sup>10</sup>. Au plus fort des inondations, à la mi-septembre, 66 pour cent du territoire national étaient envahis par les eaux. Bien que le pays soit régulièrement victime d'inondations provoquées par des rivières en crue et des marées dévastatrices, les inondations de novembre 1998 dépassaient de loin celles de 1954, 1974 et 1988.

Les dommages causés aux cultures ont été très importants. En automne 1998, le pays enregistrait un écart de 22 pour cent entre la production alimentaire et la consommation nationale, et 20 millions de personnes étaient sans abri. L'ampleur et la durée des inondations laissaient entrevoir le spectre d'une famine analogue à celle qui avait tué de 30 000 à 100 000 personnes en 1974-1975 à la suite d'inondations beaucoup moins graves

Malgré l'ampleur des inondations et des pertes causées à la production, de la désorganisation des moyens de transport et des déplacements de populations, aucune crise alimentaire importante n'a été observée. La raison principale est que les importations massives dues au secteur privé et rendues possibles par la libéralisation des échanges et des marchés ayant eu lieu dans les années 90 et par l'investissement public dans les infrastructures de commercialisation ont stabilisé le marché du riz, ce qui a permis au gouvernement et aux ONG internationales de cibler leur action et de fournir des vivres aux quatre millions de ménages les plus en difficulté.

La récolte de riz en novembredécembre 1997 ayant été très médiocre, les stocks étaient donc relativement bas, ce qui a fait grimper les prix. Le secteur privé a réagi à cette situation en important d'Inde près de 900 000 tonnes de riz dans les cinq premiers mois de 1998. Les importations du secteur privé ont ensuite repris à un rythme accéléré lorsque les inondations ont commencé. Le Gouvernement du Bangladesh a supprimé les droits d'importation sur le riz et accéléré l'introduction, l'acheminement et la circulation de cette céréale dans le pays.

Les prix des céréales vivrières, qui avaient grimpé avant les inondations, sont restés relativement stables pendant et après les inondations, n'augmentant que de 7 pour cent pendant la période d'août à novembre, par rapport à celle de mai à juillet. Par comparaison, en 1974-1975, les prix du riz avaient bondi de 58 pour cent pendant la même période, et, en grande partie, la mortalité due à la famine s'était aggravée parce que le prix des produits de base était hors de portée des pauvres. La flambée des prix de 1974 ne peut pas s'expliquer par un déficit de production, qui s'est avéré moindre qu'en 1998. Elle est due au mauvais fonctionnement des marchés intérieurs et aux efforts inadaptés déployés pour exploiter la capacité des institutions et des marchés locaux d'enrayer une crise imminente.

En 1998, la disponibilité rapide de nourriture s'explique par l'aide internationale que le gouvernement s'est enfin résolu à solliciter à la fin du mois d'août et qui s'est traduite par la livraison de 650 000 tonnes de vivres. Mais, en fin de compte, le gouvernement a distribué beaucoup moins de riz que le secteur privé, moins d'un sixième par rapport à celuici, les ménages comptant davantage sur l'emprunt privé que sur les transferts du gouvernement ou des ONG pour faire face aux inondations. La réaction rapide du secteur privé, encouragée et encadrée par le gouvernement, a été l'élément décisif qui a permis d'enrayer la catastrophe humanitaire qui se profilait. Elle a stabilisé les prix du riz pendant la crise tout en protégeant la sécurité alimentaire des ménages pauvres au plus fort des inondations.

# Sécheresse en Afrique australe – marchés et signaux contradictoires

L'Afrique australe est une région sujette à des sécheresses plus ou moins graves deux

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Emprunté à Barrett et Maxwell (2005), et inspiré de Ravaillion (1987), Khna (1999) et del Ninno *et al.* (2001).

à trois fois par décennie. Le maïs blanc représente une part importante des budgets alimentaires des consommateurs à faible et moyen revenus de cette région. Le maïs blanc résistant mal à la sécheresse, celle-ci peut gravement porter atteinte à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence futurs de millions de personnes (Tschirley et al., 2006)<sup>11</sup>.

La pénurie de produits alimentaires qui s'est produite dans la plus grande partie de l'Afrique australe en 2002 et 2003 a été causée par une succession de récoltes inférieures à la moyenne durant plusieurs années. Par ailleurs, les auteurs affirment que la crise alimentaire aurait été déclenchée par l'incapacité des gouvernements et des donateurs de réagir aux alertes précoces et, dans certains cas, elle aurait été aggravée par les interventions des gouvernements qui ont empêché le négoce d'apporter une réponse aux pénuries qui s'annonçaient.

Le système d'alerte précoce et de réponse a fonctionné pendant cette période. Il a prévenu les gouvernements locaux et la communauté internationale de l'imminence de pénuries alimentaires au moment de la récolte. Il a également fourni des estimations quantitatives concernant le nombre de ménages concernés, le besoin d'aide alimentaire et d'importations commerciales. Le système a régulièrement mis à jour ces données, mobilisé l'opinion publique ainsi que les ressources nécessaires pour répondre avec suffisamment d'impact aux besoins estimés, afin d'atténuer les effets de la crise.

Les auteurs soutiennent cependant que le coût en vies humaines a été beaucoup plus élevé que ce qu'il aurait dû être, et que les prix des produits alimentaires ont été inutilement déstabilisés parce que les gouvernements sont intervenus maladroitement sur les marchés. Ils expliquent que si les marchés avaient pu fonctionner normalement, sur la base de signaux clairs du gouvernement concernant les volumes et le calendrier des distributions de l'aide alimentaire, la crise humanitaire aurait pu être atténuée sans aucun impact négatif sur les marchés.

D'après les auteurs, le Gouvernement du Malawi n'a pas pris en compte les échanges informels (qui avaient caractérisé les campagnes agricoles déficitaires pendant plusieurs années) et a importé des quantités excessives de céréales aux fins d'aide alimentaire et de distribution commerciale. Des importations de céréales organisées par le secteur privé informel sont arrivées avant les importations officielles acheminées par le gouvernement. Celui-ci s'est donc retrouvé avec des quantités considérables de céréales en excédent, qu'il n'a pu vendre qu'à perte. Les prix en vigueur au Malawi pendant les deux saisons 2002/03 et 2003/04 ont donc été exceptionnellement bas, rendant l'entreposage privé peu rentable et réduisant les incitations à la production pour les agriculteurs.

Le secteur privé zambien a la capacité d'importer des quantités importantes de céréales en cas de besoin, mais les auteurs constatent que des décisions confuses du gouvernement ont conduit le secteur privé à réduire les importations pendant les pénuries alimentaires au lieu de les augmenter, ce qui a déclenché une flambée des prix. Une amélioration de la coordination et de la communication entre les secteurs privé et public permettrait au secteur privé zambien d'importer les quantités nécessaires pour maintenir la stabilité des prix dans les prochaines crises.

Tschirley et al. (2006) soutiennent que l'exemple du Mozambique montre que les marchés peuvent gérer les variations de récoltes d'une manière régulière lorsque le gouvernement n'intervient pas. Des trois régions principales du Mozambique, le nord produit chaque année du maïs en excédent, le centre produit également des excédents, mais irrégulièrement, et le sud est toujours en déficit. Compte tenu de cette structure de production, des distances et des coûts élevés du transport du maïs du nord au sud, le Mozambique a maintenu ses frontières ouvertes, acheminant régulièrement du maïs importé du nord vers le Malawi et du maïs importé d'Afrique du Sud vers le sud. C'est en grande partie pour cette raison que les prix en vigueur au Mozambique sont restés relativement stables pendant cette crise. Les prix sont restés très inférieurs à ceux pratiqués en Zambie lors des deux saisons de commercialisation 2001/02 et 2002/03. Ils étaient inférieurs aux prix excessifs observés au Malawi pendant la

<sup>11</sup> Cette relation se fonde principalement sur Tschirley et al.,

saison 2001/02 et nettement supérieurs aux prix affichés dans ce pays vers la fin de la période 2002/03.

Takavarasha (2006) souligne les effets extrêmement négatifs que les interventions imprévisibles d'un gouvernement sur les marchés ont eus sur la sécurité alimentaire d'autres pays de la région de l'Afrique australe. Shepherd (FAO, 2005d) propose un certain nombre de recommandations pour améliorer la capacité du secteur privé à répondre aux urgences alimentaires en Afrique australe, notamment: l'amélioration des systèmes d'information sur les marchés, une meilleure communication entre les gouvernements et le secteur privé, l'abolition des contrôles des importations et des exportations, et la promotion du commerce par le biais d'infrastructures renforcées.

#### VIH/Sida – un nouveau type de famine

Tout comme il existe des formes idiosyncratiques de situations d'urgence soudaines, il existe également des formes de crises à développement lent qui ont un impact sur les individus et les ménages. Elles sont en général associées aux maladies infectieuses qui se développent lentement, surtout le VIH/Sida, et désorganisent progressivement et de manière prévisible l'accès à et l'utilisation de la nourriture des personnes les plus concernées et de leur entourage. La nature insidieuse de la pandémie de VIH/Sida en Afrique subsaharienne a conduit certains commentateurs à la qualifier de «nouvelle variante de la famine» (de Waal et Whiteside, 2003).

Depuis le début de l'épidémie du VIH/ Sida, 25 millions de personnes sont mortes de la maladie et 42 millions sont porteuses du virus (FAO, 2003b). Contrairement à d'autres types de chocs responsables d'une insécurité alimentaire transitoire, le VIH/Sida est souvent dissimulé comme une maladie honteuse et désorganise progressivement les stratégies mises sur pied pour lutter contre les chocs (par exemple la migration de la main-d'œuvre). En outre, le VIH/Sida infecte et tue des personnes sexuellement actives, qui représentent le groupe démographique le plus actif du point de vue économique. Les communautés durement touchées par la pandémie comprennent des ménages exagérément constitués de personnes

très jeunes et très âgées (le rapport de dépendance est donc très élevé). De tels ménages deviennent très vulnérables à la moindre interruption de l'accès à la nourriture (Haddad et Gillespie, 2001; ONUSIDA et OMS, 2002).

La crise alimentaire qui s'est produite en Afrique australe en 2002 et 2003 a illustré l'interaction complexe entre l'insécurité alimentaire transitoire associée à une catastrophe classique à développement lent – la sécheresse – et cette nouvelle variante de catastrophe à développement lent qu'est le VIH/Sida (Barrett et Maxwell, 2005). Pendant un certain nombre d'années, la lutte contre le VIH/Sida a privilégié la sensibilisation et la prévention, ainsi que l'assistance aux personnes porteuses du virus.

Plus récemment, l'impact plus large de la pandémie a été reconnu, ainsi que le besoin d'interventions axées sur les populations infectées, la prévention et les soins dispensés aux porteurs du virus, dans le but d'en atténuer ses effets. La pandémie du VIH/Sida est désormais considérée par de nombreux observateurs comme une forme d'urgence radicalement nouvelle qui exige une démarche intellectuelle et pratique innovante du point de vue des réponses humanitaires à apporter et des solutions pour l'enrayer.

Il n'existe pas encore, cependant, de protocoles définis et admis sur la manière de traiter cette forme récente d'urgence idiosyncratique à développement lent. Dans certains cas, l'aide alimentaire est un élément important de la lutte contre la pandémie du virus VIH/Sida en Afrique australe, mais l'efficacité et la pertinence des réponses basées sur l'aide alimentaire dans la lutte contre cette pandémie n'est pas encore avérée, si on la compare à d'autres solutions possibles (Barrett et Maxwell, 2005).

### Enseignements tirés des urgences à développement lent

Les communautés et les personnes peuvent s'adapter aux crises. Le comportement proactif des bénéficiaires à qui l'on donne les moyens de lutter contre les chocs pendant qu'ils en ont encore le temps peut souvent permettre d'enrayer les crises à un coût beaucoup moindre, aussi bien du point de vue humain que financier, que celui qu'exigerait une intervention d'urgence à

grande échelle. Les livraisons massives de produits alimentaires sont souvent inutiles si des ressources appropriées (incluant, entre autres, de la nourriture) sont fournies dans les meilleurs délais aux communautés, aux ménages et aux personnes afin qu'ils puissent s'adapter au choc imminent sans pour autant sombrer dans la crise.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le nouveau concept de «protection productive», actuellement en phase pilote en Éthiopie, pays qui a connu des problèmes récurrents avec les catastrophes à développement lent, les livraisons massives de produits alimentaires et l'augmentation du nombre de personnes appauvries. Il s'agit également d'une leçon tirée d'expériences réussies, comme celle des inondations de 1998 au Bangladesh. Renforcer les institutions et les marchés locaux est au cœur de la stratégie consistant à tirer parti de la résilience naturelle des systèmes sociaux.

Les systèmes d'information, la gestion des chaînes d'approvisionnement et les dispositifs de financement rapide jouent un rôle capital dans le ciblage et la fourniture efficace et économique de ressources préservant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Dans ces crises à développement lent, les systèmes d'alerte précoce ont un rôle encore plus important car ils permettent à la communauté humanitaire internationale et aux gouvernements des pays destinataires d'anticiper, d'élaborer et de mettre en œuvre les réponses qui conviennent.

À cet égard, la volonté politique est donc très importante pour répondre de manière rapide et crédible aux alertes. Le Processus d'appel commun créé par les Nations Unies en 1991 afin de mobiliser les ressources nécessaires pour intervenir dans les cas d'urgence a largement fait la preuve de son inefficacité. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a fait remarquer en octobre 2005 que les appels éclair n'avaient généré en moyenne que 16 pour cent des fonds demandés (Fleshman, 2006).

La mobilisation sans retard des ressources s'est surtout révélée problématique dans le cas des urgences complexes, des secours prolongés et des opérations de redressement, qui sont examinés plus en détail dans la section suivante. Le monde doit élaborer des moyens plus efficaces pour traiter la question des catastrophes à développement lent, qui

devraient pourtant être plus faciles à gérer que les situations d'urgence soudaines.



### Crises complexes et prolongées

Les crises complexes et prolongées sont une forme particulière de situations d'urgence à développement lent. Il s'agirait de situations dans lesquelles la vie et les moyens d'existence de larges pans de la population sont menacés pendant une longue période (des années, voire des décennies), l'État et les institutions publiques se montrant incapables d'assurer un niveau adéquat de protection ou de soutien. Cette dénomination est le plus souvent utilisée lorsque la vulnérabilité est associée à un conflit violent ou à une instabilité publique chronique, tels qu'en connaissent l'Afghanistan, l'Iraq, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Soudan. Certains font valoir que des pays comme le Malawi et la Zambie, dévastés par la pandémie du VIH/Sida, dont l'impact est aggravé par une gestion des affaires publiques catastrophique et des chocs naturels et économiques périodiques, pourraient également figurer dans la liste des pays victimes d'une crise prolongée.

Le nombre et l'échelle des crises complexes associées à un conflit violent ont très nettement augmenté au cours de la récente décennie, notamment en Afrique subsaharienne. De nombreux facteurs, incluant des intérêts politiques, le contrôle des ressources, les rivalités historiques et ethniques, les différences régionales et les conditions socioéconomiques, comptent parmi les causes profondes de ces crises complexes (Gruenewald, 2003).

La prévalence croissante de telles crises prolongées et complexes a créé des problèmes particuliers à la communauté humanitaire internationale parce que les ressources consacrées aux aides d'urgence tendent à se raréfier au fil des mois. Au Soudan méridional et occidental, dans la République démocratique du Congo, en Somalie et ailleurs, les réfugiés parqués dans des camps ont dû faire face à des réductions récurrentes des rations alimentaires parce que les flux d'aide accordés dans le cas de crises complexes et prolongées étaient irréguliers.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

Dans le cas de crises complexes et prolongées, la disponibilité des ressources est généralement égale à la moitié des besoins évalués. Il faut donc diminuer d'autant les rations distribuées et prendre des mesures tout aussi spectaculaires pour gérer les maigres ressources et faire pression sur les politiques pour qu'ils réagissent à la situation. À ces problèmes s'ajoutent ceux posés par la sécurité du personnel de secours d'urgence et par l'indépendance opérationnelle des organisations humanitaires à l'égard des entités politiques, notamment les parties en conflit.

Les interrogations que suscitent les crises prolongées sont d'une double nature. L'une a trait à leur durée, prolongée et indéfinie. En clair, il ne faut pas compter, dans ce type de situation, sur une transition progressive ou automatique d'un état d'urgence humanitaire à un état de développement «normal». Les besoins et les priorités des populations concernées sont divers. Les solutions passent par des interventions visant à sauver des vies dans l'urgence à la promotion et la protection des moyens d'existence ou encore au soutien apporté aux infrastructures, aux institutions et aux services. Outre les problèmes concernant les principes humanitaires, la question, difficile, qui se pose est de savoir comment coordonner les différents objectifs, délais, organismes et organisations, du point de vue des capacités techniques et des modes de gestion.

L'autre interrogation concerne le caractère politique des crises prolongées et les défis qu'elles représentent pour les organismes qui s'efforcent d'appliquer les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Là où règnent le conflit et l'instabilité, l'effondrement des institutions et l'insécurité compliquent les interventions. Mais il existe également d'autres risques aux conséquences imprévues, pour ceux qui travaillent pour l'aide humanitaire et les populations cibles. En particulier, les relations entre les fournisseurs d'aide et les acteurs politiques sont au cœur de dilemmes pratiques et éthiques.

Les études de cas ci-après montrent que tous les problèmes posés par les interventions d'urgence sont aggravés lorsque les situations d'urgence se prolongent et sont complexes. Les contraintes de ressources, les limites analytiques et les lacunes politiques gênent considérablement l'efficacité des interventions. Aux difficultés inhérentes à ces situations s'ajoute la question épineuse des contraintes en matière politique, conceptuelle et institutionnelle, auxquelles il est urgent de trouver une réponse.

### Guerre et sécurité alimentaire en Érythrée et en Éthiopie

La guerre de 1998 à 2000 entre l'Érythrée et l'Éthiopie, deux des pays les plus pauvres et où l'insécurité alimentaire est la plus forte, aurait fait 80 000 victimes et déplacé plus d'un million de personnes. Selon White (2005), les coûts humanitaires et économiques du conflit sont énormes et les différends politiques sont sans à ce jour sans solution. Même avant la guerre, les deux pays étaient confrontés à des crises alimentaires graves déclenchées par la sécheresse, la surpopulation rurale et la dégradation des terres.

Conséquence directe de la guerre, plus d'un million de personnes ont été déplacées, contraintes de quitter les terres agricoles et d'abandonner les moyens de production qui leur procuraient des revenus. Par ailleurs, les opérations humanitaires ont été considérablement gênées par les conditions de sécurité, la fermeture des frontières et l'incapacité de l'Éthiopie à accéder aux ports érythréens. Enfin, de nombreuses personnes ont perdu leur droit à la nourriture, c'est-à-dire leur capacité de produire des aliments ou de les acquérir par le commerce ou les transferts.

Indirectement, la guerre a fait peser une menace encore plus grande sur la sécurité alimentaire. L'ampleur de la conscription et des déplacements de populations dans les deux pays a constitué un détournement massif des forces productives. Le budget consacré à l'effort de guerre a été considérable. Pour le Trésor éthiopien, le coût de la guerre se situe entre 7 et 20 pour cent du PIB. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé en ce qui concerne l'économie érythréenne, beaucoup plus petite. Ce niveau de dépense publique aurait pu avoir un impact très positif s'il avait été alloué à la sécurité alimentaire à plus long terme.

Qui plus est, l'aide au développement accordée aux deux pays a fortement chuté pendant le conflit parce que les

71

pays donateurs ne l'approuvaient pas.
Ce «principe de conditionnalité» a
considérablement ralenti les efforts déployés
pour lutter contre l'extrême pauvreté
chronique et renforcer la capacité de
résistance à la sécheresse et aux autres chocs
périodiques. Ce «principe de conditionnalité»
est également à l'origine de la réticence
des donateurs à répondre aux appels à
l'aide humanitaire, malgré les signes avantcoureurs de la famine. Les livraisons d'aide
alimentaire se sont accélérées lorsque les
médias se sont emparés de la famine. Le
manque d'entrain à réagir des donateurs a
aggravé la crise.

Les deux gouvernements n'ont pas encore commencé à normaliser leurs relations bilatérales après l'accord de paix signé en 2000, ce qui coûte très cher aux deux pays et a des effets directs sur leur sécurité alimentaire. En ce qui concerne l'Érythrée, la fermeture des frontières entraîne la perte de son principal marché d'exportation et d'une source importante de céréales et de bétail importés. Quant à l'Éthiopie, le boycott des ports en Érythrée conduit à accroître l'écart entre les prix à l'importation et à l'exportation des céréales et à augmenter considérablement l'instabilité des prix.

Les deux pays ont perdu toute crédibilité et soutien externes à un moment où ils ont un besoin cruel de résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire. La guerre aux frontières et les tensions non apaisées ont eu un impact très négatif sur les moyens d'existence, impact qui est toujours ressenti sous de nombreux aspects. Les conséquences de la guerre ne sont pas facilement dissociables entre elles et il en est de même pour les facteurs environnementaux, démographiques, sociaux et politiques. L'aide alimentaire ou toute autre forme d'aide d'urgence peuvent être des moyens efficaces d'intervenir en période de crise. Renverser une tendance qui est négative depuis longtemps nécessite cependant un engagement à plus long terme. Dans ce contexte, les besoins actuels de la région sont négligés (encadré 13).

### Conflits chroniques en Afghanistan, en Somalie et au Soudan

Les systèmes d'information et les interventions sont souvent marqués par des approches à court terme. Ce manque de recul caractérise les interventions visant à préserver les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les crises prolongées et ne concerne pas uniquement l'Afrique. Une étude de la programmation des moyens d'existence en Afghanistan montre que:

La dynamique du conflit chronique qui ravage l'Afghanistan a été mal comprise, et pas seulement du point de vue des moyens d'existence. La pratique de l'aide a obéi à une logique simplificatrice considérant qu'il suffisait de programmer des interventions humanitaires à court terme pour que la situation du pays s'améliore, sans insister sur le devoir d'apprentissage. Ce choix s'est traduit par une suite d'interventions uniformes.

(Pain, 2002, p. vi).

La politique d'aide en Afghanistan prend pour hypothèse que l'agriculture est le pilier de la sécurité alimentaire et que l'investissement agricole suffit à procurer aux populations leurs moyens d'existence. Il existe cependant des preuves du contraire, qui indiquent que les ménages diversifient leurs stratégies de création de revenus afin que la sécurité alimentaire repose davantage sur le commerce, la migration saisonnière et les envois de fonds (Pain et Lautze, 2002).

Les interventions d'aide élaborées comme des projets techniques, sans tenir compte du contexte politique, courent le risque d'aggraver les relations de dépendance qu'entretiennent les bénéficiaires prévus. Les exemples de ce type sont nombreux. L'agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a essayé en 1992-1993 d'affaiblir la position des «seigneurs de la guerre» de Somalie en inondant le pays de produits issus de l'aide alimentaire afin de faire baisser les prix des denrées. Cette politique a eu pour effet pervers d'augmenter la quantité de produits alimentaires dont ces seigneurs de la guerre ont pu disposer tout en cassant les prix des produits agricoles locaux (Natsios, 1997).

Par ailleurs, au milieu des années 90, les organisations d'aide ont essayé de renforcer l'autosuffisance des communautés Dinkas déplacées dans le sud du Darfour, Soudan, en remplaçant l'aide alimentaire par des intrants agricoles et des programmes de prêt, oubliant les relations de sujétion dont étaient victimes les Dinkas vis-à-vis

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

### ENCADRÉ 13 Exemple de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, 2005-2006

Une étude récente menée par l'Institut du développement outre-mer examine la dichotomie entre la programmation à long terme et les interventions d'urgence qui ont eu lieu pendant la sécheresse ayant ravagé la corne de l'Afrique en 2005-2006. Les Nations Unies estiment qu'au moins 11 millions de personnes sont en crise à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. L'analyse s'interroge sur les raisons pour lesquelles la précision et la rapidité des alertes (par exemple, FEWSNET, FAO/FSAU Somalie) n'ont pas débouché sur une réponse rapide et appropriée et montre à quel point une planification des risques inadéquate, une capacité de programmation des moyens d'existence limitée et des mécanismes de financement rigides sont la cause des retards et de l'inefficacité des actions humanitaires. Elle souligne également la prédominance de l'aide alimentaire dans les interventions à caractère urgent.

S'appuyant sur des données secondaires et des entretiens, l'analyse mentionne le caractère incompris du pastoralisme, notamment le long des frontières entre l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie, signalant des niveaux de malnutrition bien supérieurs aux seuils d'urgence, des pertes de bétail allant jusqu'à 70 pour cent et la migration massive des éleveurs

à la recherche d'eau, de nourriture et d'aide humanitaire. La crise traduit un état d'insécurité alimentaire chronique ayant fait l'objet d'alertes maintes fois répétées. Malgré cela, les acteurs du développement et de l'action humanitaire ont eu du mal à faire la part entre les symptômes d'un appauvrissement chronique et ceux d'une situation instable critique. En particulier, la vulnérabilité chronique des éleveurs de l'Afrique orientale est un indicateur qui montre que les moyens d'existence ne sont pas durables et que ces populations devraient être aidées à reprendre des activités d'élevage ou productives. Cet indicateur ne prend toutefois pas en compte les facteurs externes qui ont contribué à affaiblir leur capacité d'adaptation. Les groupes pastoraux souffrent d'une marginalisation économique et politique dans la plupart des pays de la Corne de l'Afrique. Peu de gouvernements ou d'acteurs externes prennent des mesures appropriées pour lutter contre cette marginalisation, notamment en facilitant l'accès aux ressources naturelles comme la terre et l'eau.

Source: ODI, 2006.

des communautés proches (notamment les Arabes Baggara), ce qui a eu pour effet d'accroître leur dépendance (Duffield, 2002). Une étude de cas portant sur les montagnes Nuba au Soudan montre qu'il est indispensable d'analyser finement la situation avant d'élaborer des interventions constructives dans des environnements aussi complexes (encadré 14).

# Conflit dans la région des Grands lacs d'Afrique

La région des Grands lacs de l'Afrique centrale est au cœur d'un conflit qui dure depuis plus d'une décennie. Responsable à ce jour de la mort de 3,8 millions de personnes, la crise qui sévit dans la République démocratique du Congo est la plus mortelle depuis la seconde guerre mondiale. Près de 1 200 personnes meurent chaque jour des suites de ce conflit, essentiellement à cause de maladies qui pourraient être prévenues et soignées. Le taux de mortalité maternelle, évalué à 1 837 décès pour 100 000, pourrait être l'un des plus élevés dans le monde, et la prévalence du VIH/Sida continue d'augmenter.

Une étude menée pour Save the Children UK a examiné les interventions en matière de sécurité alimentaire en s'appuyant sur sept études de cas concernant la région des grands lacs de l'Afrique centrale, la République démocratique du Congo, le Burundi et l'Ouganda (Levine et Chastre, 2004). La pertinence des interventions visant à répondre aux problèmes de sécurité alimentaire des personnes vivant dans ces régions a été étudiée. Différents types de crises ont été passés en revue, notamment l'insécurité alimentaire due aux déplacements des populations, les environnements ruraux post-conflit marqués par la sécheresse et le retour de personnes dans les zones urbaines dévastées par un conflit ou une catastrophe naturelle.

Selon Levine et Chastre (2004), beaucoup, voire la plupart, des interventions de sécurité alimentaire ne sont pas parvenues à répondre aux besoins prioritaires des personnes concernées par les crises. En effet, les organisations impliquées ont fait preuve de peu d'imagination en matière d'interventions, quelles que soient les circonstances. Les approches retenues ont principalement traité les symptômes et non les causes, se bornant à utiliser l'aide alimentaire et la production alimentaire, sans véritable efficacité économique. Du fait de pressions diverses, ces organisations n'ont pas été capables d'élaborer des interventions plus pertinentes. Même lorsqu'une quantité considérable d'informations sur la situation des personnes en détresse était disponible, ces informations n'ont pas pu être intégrées dans les stratégies de réponse.

L'étude montre que des outils et des semences ont été distribués dans tous les cas d'urgence. Cela étant, il n'avait jamais été établi que l'accès des ménages ciblés aux semences ou aux outils ait fait obstacle à la production. Cette approche supposait que de nombreux ménages ne produisaient pas d'excédent commercialisable. Les distributions de semences et les interventions nutritionnelles reposaient sur une série d'hypothèses douteuses, et notamment que les personnes touchées par la crise étaient des petits agriculteurs de subsistance déconnectés des marchés et des stratégies plus larges de subsistance.

Dans la plupart des cas, il aurait été plus approprié de transférer de l'argent pour accroître les droits aux prestations et de reconstruire les routes pour améliorer la sécurité et l'accès aux marchés.

Malheureusement, les fonds des donateurs à l'origine des transferts d'argent étaient limités, et les mesures visant à améliorer

le fonctionnement des marchés ont été rarement incluses dans la programmation axée sur la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les interventions qui «n'étaient pas liées au secours» étaient sous-dimensionnées et incapables de répondre efficacement aux besoins nés de la crise. Cette situation montre que le financement des interventions humanitaires est souvent synonyme d'échec (voir également l'encadré 15 et le Chapitre 5).

Toujours selon Levine et Chastre (2004), l'insécurité régnant dans la région des Grands lacs n'a jamais empêché de procéder à des évaluations rapides de la situation. Or ces évaluations ont été rarement réalisées, et lorsqu'elles l'ont été, elles n'ont pas été étudiées et n'ont pas été partagées entre les organisations concernées. Les personnes responsables de l'élaboration des interventions ont tout simplement oublié de se demander quels étaient les besoins réels. Plus inquiétant encore, la plupart ont négligé de tirer les enseignements des interventions et de leur impact.

Pottier (2003) a étudié le conflit qui secoue la région de l'Ituri dans la République démocratique du Congo. Les litiges opposant les ethnies Hema et Lendu ont débouché sur un conflit ouvert en 1999. L'accès à la terre et à ses riches ressources a été au cœur du conflit. Dans le cadre de la loi Bakajika sur la terre et en échange d'un soutien politique, les élites Hema ont pu acquérir des terres que les fermiers Lendu considéraient comme ancestrales et inaliénables. Les Hemas ont pu établir des fermes d'élevage, dont un grand nombre avec l'appui de projets d'aide internationale pendant les années 80. Les factions rebelles avec lesquelles les Hemas étaient associés contrôlent désormais les richesses minérales de ces terres. Les agriculteurs de l'ethnie Lendu en ont été réduits à occuper sans droits particuliers leurs anciennes terres, travaillant comme mineurs ou contraints au travail forcé (sous la menace d'une éviction). L'allégeance aux seigneurs de la guerre est un exercice fluctuant, davantage motivé par la pauvreté que par des croyances politiques.

Pottier défend l'idée que ceux qui sont engagés dans la construction de la paix et la réhabilitation de l'agriculture doivent examiner la dynamique sociale qui donne aux seigneurs de la guerre leur emprise LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

#### **ENCADRÉ 14**

### Transformation et résilience potentielle des systèmes alimentaires dans les conflits des monts Nuba

Les montagnes Nuba comprennent quelques-unes des régions les plus irriguées et les plus fertiles du Soudan. Dans le passé, la production vivrière était fréquemment excédentaire. Malheureusement, le conflit entre le Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM) et le Gouvernement du Soudan a entraîné des déplacements de population massifs, une désorganisation totale du système de production local et une insécurité alimentaire récurrente.

Depuis la fin des années 80, la région des montagnes Nuba est divisée entre le gouvernement, qui contrôle la plupart des plaines cultivables et les centres urbains, et le SPLM, qui contrôle les sommets des collines, très peuplées. Dans les régions sous la coupe du gouvernement, les populations avaient accès pendant les années 90 à une aide externe (secours alimentaire) que le gouvernement refusait d'acheminer vers les régions contrôlées par le SPLM. L'aide externe s'est donc interrompue en grande partie pendant la période 1999-2000, lorsqu'un grand nombre d'organisations humanitaires se sont retirées de la région parce qu'elles n'étaient pas en mesure de secourir les populations démunies des régions

contrôlées par le SPLM. Cette situation est à l'origine de l'initiative dénommée «Transformation et résilience potentielle des systèmes alimentaires dans le conflit des monts Nuba».

### L'aide humanitaire fondée sur le dialogue politique

Toute intervention humanitaire devait prendre en compte la difficulté d'évoluer dans un environnement où l'aide servait d'arme de guerre. Seul un effort concerté fondé sur un dialogue politique entre les belligérants et des acteurs externes compétents pouvait mettre fin à l'impasse concernant la fourniture d'aide humanitaire. La méfiance était grande entre les belligérants et les organisations internationales apportant leur aide aux deux factions rivales. Pour l'atténuer, et pour permettre la mise en place de l'intervention dans la région, les Coordonnateurs résidents et les Coordonnateurs humanitaires des Nations Unies ont lancé un processus de consultation intensif d'une durée d'un an incluant la participation de tous les acteurs du programme, parmi lesquels neuf organisations des Nations Unies, 16 ONG internationales, 24 ONG nationales

sur les populations. Ils doivent étudier les questions de la terre, de la vulnérabilité institutionnalisée, et du besoin qui en découle de protection institutionnalisée et d'emploi. Il s'agit donc de planifier la suppression des conditions de l'insécurité qui donnent aux seigneurs de la guerre les moyens d'exercer leur domination sur des «partisans ethniques». Outre les mesures visant à redresser et à dynamiser les marchés alimentaires locaux après le conflit, les organisations devraient prendre l'engagement de réformer le régime foncier en vigueur en Ituri, ce qui aurait pour effet de réduire l'ampleur de l'insécurité alimentaire régnant dans cette région et de débloquer politiquement la situation.

# Enseignements tirés des crises complexes et prolongées

Ces exemples montrent la nature des problèmes qui se posent en matière de traitement de l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées, lesquels ont pour origine les capacités d'intervention et l'engagement de la communauté internationale dans des contextes complexes en constante évolution.

Les donateurs et les organisations d'exécution ne parviennent pas à se débarrasser du «prêt à penser» lorsqu'elles élaborent des interventions standardisées, généralement décidées loin du pays bénéficiaire. Les systèmes d'information et d'alerte rapide ont certes des défauts mais, plus fondamentalement, la volonté

ainsi que le Gouvernement du Soudan et le SPLM. Le programme visait à inciter les parties prenantes à contribuer à mettre sur pied une intervention permettant de répondre aux besoins à court et long termes des populations des montagnes de Nuba.

#### Succès

- Toutes les parties ont adopté le programme. Il s'agit de la seule initiative conjointe que les belligérants ont signée pendant le conflit.
- Le programme a joué un rôle important dans la phase initiale de l'accord de cessez-le-feu soudanais.
- Les partenaires ont investi d'importantes ressources, ils ont mieux compris l'économie alimentaire locale et identifié les points d'entrée pour la renforcer, d'où l'accent placé sur la gestion à long terme et le renforcement des capacités.
- L'aide est fournie en fonction des besoins, en privilégiant les personnes dans les camps de réfugiés et les agriculteurs pauvres.
- Les questions liées à la propriété foncière sont devenues une partie intégrante du processus – élargi – de paix au Soudan.

- Les achats de produits alimentaires locaux des montagnes Nuba ont été encouragés. L'aide alimentaire doit être limitée aux régions où les besoins sont criants et où la culture n'est pas possible.
- Une structure de coordination spéciale a renforcé l'efficacité de l'aide en partageant l'information et en généralisant les approches.

#### Enseignements à tirer

Ce type de cadre institutionnel peut incorporer des perspectives à long terme dans un contexte d'urgence grâce à l'engagement de toutes les parties et à l'accent mis sur l'appropriation nationale et le développement participatif en matière de conception du programme, de prise de décision et de promotion collective. Il permet de casser le moule des interventions traditionnellement venues de l'extérieur pour lutter contre l'insécurité et d'adopter des approches axées sur la création de capacités, l'agriculture durable et la redynamisation des marchés, parallèlement à la transformation du conflit et à l'établissement de la paix.

Source: Pantuliano, 2005.

d'analyser et de répondre avec créativité aux besoins réels, d'étudier les impacts et de tirer les enseignements de l'expérience acquise semble manquer. Les organismes d'intervention ont généralement une expérience acquise dans d'autres environnements (dans de nombreux cas, les zones de catastrophes naturelles), et les enseignements tirés de ces expériences sont appliqués sans regard critique aux situations qui se présentent, d'autant que l'insécurité alimentaire recouvre des situations très diverses, dont les contextes et les durées sont variés. Il ne faut donc en aucun cas appliquer des recettes standard et sans imagination.

Des mécanismes de financement rigides et démodés empêchent le système humanitaire international d'intervenir rapidement, avec la souplesse nécessaire pour s'adapter aux situations d'urgence complexes et prolongées. Au niveau institutionnel, les agences humanitaires ne peuvent pas ou ne veulent pas voir que les interventions humanitaires lors des crises prolongées ont inévitablement des conséquences sociopolitiques, techniques et économiques qui peuvent dénaturer l'aide à apporter aux populations concernées. Cette dimension politique doit impérativement être prise en compte. Sinon, les interventions auront, au mieux, un impact mitigé, au pire, un effet aggravant sur la condition des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La professionnalisation des interventions humanitaires (voir ci-dessus) dans le contexte des situations d'urgence soudaines a permis

### ENCADRÉ 15 L'insuffisance chronique des financements débloqués pour ces crises

Il existe de grandes inégalités dans la manière dont les fonds humanitaires sont levés et alloués. La situation de la République démocratique du Congo est à cet égard caractéristique. Malgré le coût humain très élevé du conflit, les Nations Unies n'ont pu lever que 51 pour cent de la somme que l'Organisation avait demandée publiquement en 2005 pour la République démocratique du Congo, soit 212 millions de dollars EU. À la mi-mai 2006, le Plan d'action 2006, qui exigeait 681 millions de dollars pour traiter les problèmes de réduction de la pauvreté, de redressement et d'aide humanitaire, n'a pu mobiliser que 30 millions de dollars, soit 4 pour cent de la somme totale.

Les flux d'aide humanitaire ont été constamment irréguliers et imprévisibles, quelles que soient les crises concernées. En 2004, la crise humanitaire au Soudan a reçu 75 pour cent de ses besoins de financement, contre la moitié en 2005 et moins de 20 pour cent à mi-parcours en 2006. Ces tendances négatives menacent la viabilité des activités humanitaires, car

les organisations chargées de ces questions ont des engagements et des obligations qu'elles ne peuvent pas financer. Le sous-financement chronique de certains secteurs a également conduit à l'érosion des capacités et à un recul de la qualité de l'aide.

Les flux d'aide humanitaire sont irréguliers pour plusieurs raisons: manque de médiatisation, intérêts économiques et stratégiques, faible volonté politique, différences dans les valeurs sociales ou perception des donateurs que leurs contributions seront gaspillées. Quoi qu'il en soit, le résultat est une véritable «loterie humanitaire» implacable. En effet, en 2005, dans la République démocratique du Congo, chaque personne dans le besoin a reçu près de 100 dollars EU d'aide d'urgence. En ce qui concerne le tsunami asiatique, chaque victime a reçu une somme 10 fois plus élevée.

Source: ECOSOC, 2006.

d'améliorer très nettement au cours de ces 10 dernières années la condition des personnes se trouvant dans des camps de réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays. Néanmoins, les politiques adoptées sont encore insuffisantes pour répondre aux besoins des personnes concernées par les situations d'urgencs complexes.

### Conclusions

La communauté humanitaire mondiale a acquis une expérience considérable qui lui permet d'apporter une réponse efficace à l'insécurité alimentaire transitoire liée aux situations d'urgence. Elle semble néanmoins incapable d'intervenir aussi efficacement dans les crises à développement lent, notamment celles qui sont «silencieuses», peu médiatisées, complexes ou prolongées. Cela étant, des

crises comme celles provoquées par le tsunami de décembre 2004, montrent que les organisations humanitaires peuvent intervenir très rapidement et avec une grande compétence lorsqu'elles disposent des ressources pour le faire.

L'aide alimentaire est souvent un élément essentiel de la palette des interventions d'urgence. En la matière, des interventions bien ciblées et planifiées peuvent améliorer la disponibilité alimentaire à court terme et l'accès à la nourriture des plus nécessiteux. Cependant, ces interventions sont relativement coûteuses et peuvent subir des retards dus à la logistique ou aux achats. Par ailleurs, mal planifiées et mal ciblées, leur impact peut être négatif sur la production, les marchés et les moyens d'existence.

Une aide bien ciblée apportée très en amont d'une crise émergente pourrait éviter à de nombreuses personnes d'être dépendantes lorsque la catastrophe survient. Elle pourrait également les aider à récupérer leurs moyens d'existence et à réduire plus rapidement leur dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. En outre, les populations qui subissent l'insécurité alimentaire mais qui ne peuvent pas accéder à l'aide alimentaire à cause de problèmes logistiques ou de ressources pourraient éviter la faim et la maladie.

Souvent nécessaire, l'aide alimentaire n'est pas toujours la réponse la mieux adaptée et certainement pas la seule. L'aide alimentaire est généralement trop utilisée, parce qu'elle est la plus immédiatement disponible et parce que les donateurs et les organisations humanitaires savent comment l'employer. Il faut accorder plus d'attention aux systèmes d'information, d'analyse et de suivi afin de mieux évaluer les besoins réels et prioritaires des personnes concernées, et tirer les enseignements de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Pour être efficace, une intervention doit être appuyée par des ressources flexibles, suffisantes et adaptées au problème.

Le présent chapitre a identifié les blocages politiques qui empêchent les interventions humanitaires d'être efficaces. Le chapitre suivant examine ces blocages et lacunes plus en détail, notamment dans le cadre de situations d'urgence complexes et prolongées, et présente quelques pistes pour les supprimer.

# Les lacunes en matière de politiques dans les situations d'urgence complexes

L'examen des interventions en cas de crises menaçant la sécurité alimentaire révèle que les mesures engagées tiennent généralement dans un court éventail où prédomine la fourniture d'aide alimentaire et d'intrants agricoles. À mesure que les crises de prolongées deviennent plus apparentes et les tendances en matière d'urgence plus prévisibles, les limites des interventions classiques soulèvent de nouvelles interrogations. Comment renforcer les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire pour traiter les causes profondes des crises chroniques et prolongées? Quand l'aide alimentaire estelle nécessaire et comment complète-t-elle d'autres interventions? Existe-t-il un juste milieu entre une mesure idéale de réaction à une crise et la réalité, où les facteurs politiques, sécuritaires et temporels peuvent parfois l'emporter?

En répondant à ces questions, on voit apparaître des lacunes politiques à plusieurs égards. Pour les bailleurs de fonds et les organisations internationales, le défi étant celui de parer aux crises de longue durée réside dans les lacunes qui se font jour en matière de prises de décisions et de mesures d'intervention. Ces intervenants ne consacrent pas suffisamment d'attention à faire le tri entre les différentes mesures pour remédier aux crises et à retenir les plus appropriées d'entre elles, puisque leurs interventions traitent souvent davantage les symptômes des crises que leurs causes fondamentales.

Les lacunes dans les politiques en matière de prise de décision et d'intervention en cas de crise s'expliquent par divers facteurs. L'information relative à une crise est souvent fragmentée, se prête mal aux comparaisons et n'est pas utilisée de manière stratégique (Maxwell et Watkins, 2003). Les mesures engagées au titre d'un programme se basent généralement sur des évaluations ponctuelles des besoins et elles sont tributaires des

ressources disponibles et des capacités des organismes concernés et coupées de tout lien avec un quelconque dispositif permanent de suivi et d'évaluation des besoins et de l'impact (Darcy et Hofmann, 2003). Le financement des interventions dans des situations d'urgence complexes est irrégulier et imprévisible, et destiné de préférence à des programmes courts.

Il est par conséquent nécessaire d'innover dans la conception du programme pour garantir que les mécanismes de prise de décision et d'intervention en cas de crise répondent aux priorités tant immédiates qu'à long terme. La solution consiste, entre autres, à améliorer les instruments actuels d'évaluation et à veiller à employer des termes, des définitions et des cadres communs pour l'analyse de la sécurité alimentaire. Il est également nécessaire de consentir de nouveaux efforts pour remédier aux carences institutionnelles aux plans national et international.

### Les lacunes dans les politiques

Ces dernières années, l'inquiétude a grandi quant à l'ampleur et à la nature des interventions internationales dans les situations d'urgence complexes (Pingali, Alinovi et Sutton, 2005). Les crises qui s'installent dans la durée exigent des solutions s'inscrivant dans une perspective de planification à long terme et qui puissent par ailleurs être adaptées selon les diverses circonstances. Cependant, il n'existe guère de bonnes pratiques établies en la matière.

Des événements récents ont conduit à un regain d'intérêt pour ce qu'on a tenu un temps comme un point de contact extrêmement problématique entre les sphères de l'humanitaire et du développement en matière d'aide dans des situations de crise complexes et prolongées. Des éléments indiquent que ces deux domaines, jusqu'à présent distincts de par les modalités d'intervention (types d'institutions, de financement et de ressources humaines), ainsi que de par leurs objectifs et principes, se montrent à présent susceptibles de converger.

Les lacunes en matière de politiques relatives à la sécurité alimentaire peuvent être perçues comme un aspect de ce «fossé» entre aide humanitaire et aide au développement, dont la réduction a longtemps été l'objet de débats chez les intervenants sur le terrain et les analystes des catastrophes naturelles et des situations d'urgence (Flores, Khwaja et White, 2005). Pour relever ce défi, on a imaginé différents cadres politiques, qui ne se sont toutefois guère révélés opérationnels (voir par exemple le document de la Commission européenne sur les Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement et L'action sur deux fronts de la FAO).

Les bailleurs de fonds et les organisations internationales ont hésité sur la voie à adopter s'agissant de se prononcer sur l'importance relative et la gravité d'une crise donnée et de déterminer le point à partir duquel une crise devient «critique» ainsi que le degré à partir duquel des interventions sont nécessaires pour répondre à des besoins passagers ou pour traiter des facteurs chroniques, voire les deux (ODI, 2005a). L'étude de cas sur l'intervention récente dans la Corne de l'Afrique (voir l'encadré 13 au chapitre précédent) illustre ce défi dans le contexte de situations d'urgence complexes (ODI, 2006).

Le plus frappant dans cette étude de cas est de constater à quel point le lien entre les besoins chroniques et passagers semble être inopérant, avec comme résultat un ensemble d'interventions dans le domaine des politiques qui semblent être sans mesure avec l'ampleur du conflit et de la décomposition des institutions dans la région. Autre trait remarquable, elle décèle une lenteur de la communauté internationale à réagir, malgré le caractère prévisible de la crise à la lecture des informations des systèmes d'alerte rapide et des évaluations. Un problème connexe, traité plus bas, est la tendance poussant à privilégier nettement le financement du seul secteur de «l'aide alimentaire».

# Les défis en matière de prise de décision et d'intervention

Les lacunes dans les politiques en matière de prise de décision et d'intervention découlent de différents facteurs. Ce chapitre ne s'intéresse qu'à trois domaines critiques: l'utilisation de l'information, l'évaluation des besoins et la nature du financement des interventions dans les situations d'urgence complexes. Ces questions sont étudiées de manière plus approfondie et des solutions potentielles visant à améliorer les interventions au titre du programme seront abordées plus bas.

#### Utilisation de l'information stratégique

Les situations d'urgence devenant de plus en plus fréquentes et graves et la distinction entre crises passagères et chroniques de plus en plus délicates, les exigences dans le sens d'une meilleure utilisation de l'information humanitaire se sont multipliées (Maxwell et Watkins, 2003). De ce fait, on a mis l'accent, dans un grand nombre d'initiatives, sur l'amélioration des données disponibles pour les décideurs afin d'aborder de nouvelles conceptions des relations entre aide d'urgence et aide au développement et de faire la distinction entre vulnérabilité aiguë et chronique: Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR); Système d'information et de cartographie sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV); Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et platesformes de partage d'information sur le Web, telles que Relief Web.

Plusieurs problèmes en rapport avec l'information persistent, ce qui met en relief à quel point la prise de décision intervient parfois en l'absence d'informations cruciales, lesquelles devraient être le point de départ pour apprécier en connaissance de cause la nature profonde d'une crise et savoir y répondre efficacement.

La comparabilité et la fiabilité des informations sont l'objet d'une grande attention. L'absence de normes, de systèmes et d'indicateurs relatifs à la gestion de l'information à l'échelle du système constitue un obstacle s'agissant d'appuyer les exigences de planification opérationnelle et stratégique, et ce particulièrement dans les

cas où il est nécessaire d'avoir plusieurs types d'informations sectorielles (par exemple: nutrition, eau et assainissement, protection) mais où l'interopérabilité entre les différentes informations est insuffisante. Il en résulte souvent une information excessive et fragmentée, qui peut éventuellement accentuer de fait les incertitudes en matière de prise de décision et de travail humanitaire (Currion, 2006; OCHA, 2002). Une diffusion de l'information stratégique (par exemple sur les circuits d'informations ciblées ou les formats utilisables) conçue à l'intention de différents utilisateurs (par exemple: donateurs, médias et secteur privé) est indispensable.

Le lien entre information et programmation des interventions est en rapport avec cette problématique. Par exemple, une question soulevée dans le contexte de la crise humanitaire au Niger a trait à la manière dont l'information a été interprétée et à l'analyse ultérieure des options d'intervention qui ont dicté les prises de décisions (ODI, 2005b). Concernant le Niger en 2005, il a été avancé que la logique en faveur de la stratégie de sécurité alimentaire mise en œuvre - vente de céréales subventionnée, banques de céréales, nourriture et argent comptant contre travail, fourniture de fourrage subventionnée et soins vétérinaires curatifs et prophylactiques - n'a pas été analysée, pas plus qu'elle n'a donné lieu à un suivi approprié, malgré l'existence d'informations qui auraient pu indiquer qu'une telle intervention n'était pas adaptée aux besoins de la population visée.

#### Évaluation des besoins

La mesure dans laquelle les processus d'évaluation des besoins tendent à déterminer les interventions dans les situations de crise est un sujet qui a nourri d'importantes controverses. La fiabilité et l'objectivité des processus d'évaluation des organisations ont fait l'objet d'abondants débats. Comme l'affirment Darcy et Hofmann (2003, p. 16), «l'évaluation des besoins va souvent de pair avec la formulation de réponses, selon des modalités qui peuvent conduire à une intervention sur la base des ressources et fermer la voie à d'autres formes d'intervention (éventuellement plus appropriées)». Les approches classiques fondées sur les besoins sont donc désormais

associées à une analyse des besoins dictée par l'offre, et les évaluations initiales ne permettent pas de saisir la nature changeante des besoins et des risques à mesure de l'évolution de la crise.

Du point de vue de la sécurité alimentaire, les controverses relatives à l'évaluation des besoins soulèvent un certain nombre de problèmes. Les évaluations des besoins sont rarement l'aboutissement d'analyses intersectorielles et, le plus souvent, elles ne sont pas le reflet de l'expertise des organisations ni des priorités institutionnelles, d'où le lien ténu entre l'évaluation des besoins et une programmation efficace. Les processus d'évaluation demeurent ponctuels et difficiles à comparer et à analyser.

Le vaste champ des «évaluations humanitaires» englobe un certain nombre de différents termes et notions faciles à confondre mais conceptuellement distincts, dont: l'Évaluation des besoins alimentaires dans les situations d'urgence, l'Évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et l'Évaluation des besoins dans les situations d'urgence (Haan, Majid et Darcy, 2006). Il n'y a guère eu de coordination entre les organisations et les décideurs concernés à ce sujet et les approches fondées sur les faits n'ont donc pas été privilégiées. Cela a créé un climat de méfiance et faussé la manière dont les besoins sont évalués et traités (Darcy et Hofmann, 2003).

En particulier, la pratique consistant à incorporer des évaluations dans les appels en faveur d'une aide d'urgence a été critiquée. En 2003, le PAM a entrepris de remédier à ces problèmes grâce au Projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC). Les réalisations et le travail continu du SENAC méritent une attention particulière et sont présentés dans leurs grandes lignes dans l'encadré 16.

# Financement des interventions dans les situations d'urgence complexes

La structure de financement de l'aide humanitaire est un facteur limitatif en matière de prise de décision et d'intervention, qui ne saurait être dissocié de la capacité des organisations de soutenir les efforts de redressement rapide et d'aide au développement.

### ENCADRÉ 16 Le PAM et le Projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence

La fiabilité et l'objectivité des évaluations des besoins ont fortement focalisé l'attention. Dans le cas du PAM, des critiques particulières ont été formulées à l'encontre de la pratique consistant à incorporer des évaluations dans les appels à une aide d'urgence, qui risque de fausser la manière dont l'information est présentée et, en particulier, de donner une importance excessive à l'aide alimentaire tout en négligeant les autres modalités de rétablissement des moyens de subsistance pendant et après une crise. Ces préoccupations ont été exprimées en particulier en réaction aux évaluations des besoins alimentaires du PAM effectuées suite à la crise alimentaire en Afrique australe en 2002.

Ainsi, le Conseil d'administration du PAM a approuvé en 2004 une politique et un plan de mise en œuvre de 30 mois afin de renforcer les capacités d'évaluation des besoins en situation d'urgence du Programme. Le Projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC) vise à renforcer les moyens du PAM s'agissant d'évaluer les besoins humanitaires dans le secteur alimentaire pendant des situations d'urgence grâce à des évaluations des besoins plus précises et impartiales.

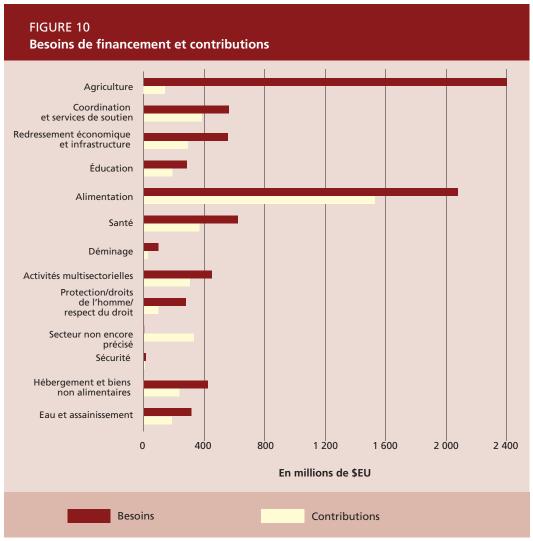
Plus précisément, le SENAC vise à: i) améliorer la responsabilité et la transparence du PAM dans ses Évaluations des besoins alimentaires dans les situations d'urgence; ii) créer et tester de meilleures méthodes et prestations de conseil en matière d'évaluation; iii) améliorer la disponibilité et la gestion des informations avant crise dans les pays exposés à des crises récurrentes et de longue durée et iv) renforcer les capacités du PAM sur le terrain en le dotant de spécialistes de l'évaluation dans ses six bureaux régionaux.

Le projet SENAC est dirigé par un comité directeur composé de représentants des bailleurs de fonds et par un groupe consultatif international d'experts de la sécurité alimentaire rassemblant la sphère scientifique, des organisations du système des Nations Unies dont la FAO, la Banque mondiale et des ONG partenaires. À ce jour, son travail a permis l'élaboration de directives préliminaires pour l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation de crise, la préparation d'études théoriques sur diverses questions en rapport avec la sécurité alimentaire et son évaluation, la conduite d'enquêtes initiales avant crise et la collecte de données de base pour les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire dans plusieurs pays. Ces efforts se poursuivront en 2007 et seront déployés à grande échelle en 2008.

Source: PAM, 2005b.

Comme il a été noté au précédent chapitre (voir l'encadré 15), les tendances en matière de financement dans les situations d'urgence complexes se caractérisent par des financements faibles et imprévisibles, qui peuvent varier selon les différents types de crise et secteurs (par exemple: logistique, santé, nutrition). Le Processus d'appel commun des Nations Unies est un mécanisme visant à rationaliser l'approche adoptée par les institutions du système des Nations Unies et leurs partenaires s'agissant d'appeler à financer les interventions de secours d'urgence. Depuis sa mise en place

dans les années 90, les bailleurs de fonds ont versé 60 pour cent en moyenne des sommes totales demandées, la part relative correspondant à l'aide alimentaire dans le cadre du Processus d'appel commun étant quant à elle habituellement nettement supérieure à ce chiffre (Webb, 2003). Entre 1994 et 2001, les bailleurs de fonds ont répondu à la demande d'aide alimentaire du PAM dans le cadre du Processus d'appel commun de l'ONU en moyenne à hauteur de 85 pour cent, contre 58 pour cent pour l'ensemble des autres secteurs confondus (OCHA, 2002). Cette tendance est d'ailleurs



Source: UNOCHA Financial Tracking Service.

illustrée à la figure 11, qui présente en détail les demandes et les promesses au plan mondial au titre du Processus d'appel commun en 2005 par secteurs principaux, à partir des chiffres fournis par les Services de surveillance financière de l'OCHA.

Au vu des faits récents, les progrès, s'agissant de briser le cycle de la sous-alimentation, sont inégaux. En 2003, l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire (Good Humanitarian Donorship) a scellé l'engagement des bailleurs de fonds d'améliorer les pratiques de financement dans les situations de crises humanitaires. Un des éléments au cœur de cette initiative est l'effort d'allouer «des crédits d'aide humanitaire proportionnels aux besoins et en rapport avec l'évaluation des besoins». Le montant de l'aide humanitaire atteignait

alors 10 pour cent de l'ensemble de l'aide au développement, qui s'était stabilisée à quelque 5,7 milliards d'euros entre 1999 et 2002 (ECOSOC, 2006).

L'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire a contribué à promouvoir les bonnes pratiques des donateurs, mais il lui reste à avoir un impact important sur les apports de fonds destinés aux situations de crise ou aux secteurs sous-financés (ECOSOC, 2006). En 2003-2005, l'aide humanitaire a augmenté de plus de 2 milliards d'euros pendant deux années consécutives; cependant, l'essentiel de ce surcroît d'assistance a été destiné à des catastrophes de grande ampleur, notamment en Afghanistan, en Iraq et dans les pays frappés par le tsunami (ECOSOC, 2006). Des réformes plus récentes du Fonds central d'intervention pour les urgences

humanitaires (CERF) méritent d'être mentionnées et seront abordées plus bas.

Si le caractère disproportionné du financement est souvent attribué à une forte «réaction de compassion» ou à «l'effet CNN», un certain nombre de facteurs politiques et économiques n'en entrent pas moins en jeu. Le financement des urgences complexes est compromis par des échéances de financement à court terme dans les budgets des bailleurs de fonds et par l'affectation de crédits par les bailleurs de fonds au profit de certaines organisations du système des Nations Unies ou autres (Levine et Chastre, 2004). En pratique, ces circonstances empêchent une planification à long terme, qui est d'autant plus nécessaire que les organisations se professionnalisent et renforcent leur capacité d'organisation. Cela a également pour effet de créer un environnement de plus en plus concurrentiel en matière d'aide, où les organisations du système des Nations Unies et les autres acteurs internationaux sont en quête de ressources limitées, souvent pour des ensembles d'interventions très divers, notamment dans le domaine de l'analyse normative, de la leadership, de la coordination et de la prestation de services (Dalton et al., 2003).

En outre, le fait que le financement de certains secteurs soit privilégié aux dépens d'autres s'explique dans une large mesure par des carences au sein du système des Nations Unies (Smillie et Miller, 2003; Darcy et Hofmann, 2003). Comme on l'a vu plus haut, la présentation de l'analyse et de l'ordre de priorité des interventions a rarement contraint les organisations donatrices à revoir leurs plans de financement. De la même manière, la coordination entre les organisations et les autres intervenants internationaux a souvent été inefficace, faute d'un rôle de leadership assumé par le Coordonnateur résident pour les opérations humanitaires des Nations Unies et les pouvoirs publics locaux. Enfin, les capacités des différentes organisations en matière d'intervention sont elles aussi inégales, ce qui encourage les bailleurs de fonds à ne mobiliser des ressources qu'au profit des interventions qui ont fait leurs preuves. Chacun de ces facteurs a peutêtre contribué à perpétuer la tendance à privilégier des interventions plus tangibles

et fongibles pour répondre aux besoins immédiats.



# Améliorer les prises de décision et les mesures d'intervention

Afin d'améliorer la prise de décisions et les mesures d'intervention, il est nécessaire de mettre au point une série d'innovations pour renforcer les analyses et les évaluations et pallier les insuffisances institutionnelles aux plans national et international. Il s'agit à présent d'examiner de manière plus approfondie les stratégies à mettre en œuvre, en mettant à profit en particulier les expériences conduites dans les pays et dans le travail interorganisations.

### Lier information et action: le rôle de l'analyse

Comme on l'a vu plus haut, la prise de décision intervient souvent en l'absence d'informations cruciales – informations qui devraient pourtant servir de point de départ pour comprendre la nature profonde d'une crise et planifier une réaction efficace.

Il est nécessaire de procéder à une analyse améliorée, en mettant l'accent sur les points suivants:

- Consensus technique et langage commun. Il existe déjà plusieurs initiatives visant à normaliser les principaux éléments de l'analyse et des interventions humanitaires, comme le projet SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions), le Cadre d'analyse des besoins du Processus d'appel commun, le projet Sphère et un système d'information humanitaire pour établir les normes minimales d'intervention humanitaire. Il est nécessaire d'adopter des méthodes analytiques améliorées en matière de sécurité alimentaire pour se doter de termes, définitions et cadres communs et d'apporter des éclaircissements particuliers pour classifier et comparer le degré de gravité des différents scénarios de sécurité alimentaire et leurs incidences.
- Approche fondée sur les faits. Il est également nécessaire de veiller à ce que les interventions soient fondées sur des éléments attestant les besoins.

Cela implique que les informations de référence et celles issues des systèmes d'alerte rapide soient comparables et fiables et que les organisations et les bailleurs de fonds soient disposés à soutenir des protocoles d'intervention plus transparents.

Mesures d'intervention stratégiques.
 Il faut envisager dans son intégralité
 l'ensemble des interventions possibles
 s'agissant d'atténuer une crise, plutôt
 que d'opter pour une intervention en
 fonction de l'offre. On omet souvent de
 prendre en compte les éventuels critères
 susceptibles de déterminer le caractère
 approprié d'une intervention.

L'élargissement du champ de l'analyse normative dans les contextes de crise semble indiquer que le travail de diagnostic dans l'action humanitaire, souvent perçu sous l'angle de l'évaluation des besoins et de l'impact, bénéficie d'un financement nettement insuffisant (ODI, 2005a). Certains avancent que l'absence d'une base commune pour quantifier et comparer les besoins constitue un obstacle de taille à l'établissement de priorités, à l'impartialité des prises de décisions et à l'obligation de rendre des comptes. Cela se vérifie en particulier dans les crises chroniques, où, bien qu'il soit évident nettement avant l'apparition de la crise aiguë que les institutions ou l'État risquent d'être débordés, les interventions ne s'organisent qu'en dernière extrémité. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse des problèmes plus globale qui cerne les questions structurelles en rapport avec l'insécurité alimentaire chronique.

À ce sujet, le changement le plus important de ces dernières années en matière d'analyse de la sécurité alimentaire a été d'appréhender les mécanismes de subsistance de manière globale et systémique. Il n'en subsiste pas moins, encore, de nombreux écueils (Maxwell, 2006). Si les catégories des moyens de base et la plupart des catégories dominantes de stratégies de subsistance sont à présent bien connues, l'interaction avec différents secteurs (par exemple la santé, l'eau, la protection et l'assainissement) est en revanche moins bien définie, et il est nécessaire de mieux comprendre le contexte de vulnérabilité ainsi que les blocages institutionnels et politiques qui pèsent sur les capacités de subsistance.

S'agissant de relever ces défis, la Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire mise au point par la FAO en Somalie mais abondamment employée lors de la sécheresse qui a frappé la corne de l'Afrique, est de plus en plus reconnue en tant que tentative importante de canaliser de multiples sources d'information en vue d'une analyse unique des besoins en matière de sécurité alimentaire et d'aide humanitaire (FAO, 2006d). Comme l'a fait valoir Maxwell (2006) et comme le développe l'étude de cas plus bas, l'application de cet outil montre qu'il reste beaucoup à faire pour parvenir à une «norme de référence» concernant les indicateurs, les analyses et les définitions, mais elle pose un jalon dans la bonne direction.

Le Cadre intégré de Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire est une grille normalisée permettant d'agencer l'information concernant la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence de manière à obtenir une image précise de la gravité d'une crise et de ses implications en termes d'intervention humanitaire. Le tableau de référence du Cadre intégré de la Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (figure 11) apporte des détails sur les principales catégories de phase: (1) sécurité alimentaire générale; (2) insécurité alimentaire chronique; (3) crise alimentaire aiguë avec précarité des moyens d'existence; (4) urgence humanitaire; et (5) famine/catastrophe humanitaire. Un ensemble détaillé d'effets de référence sur la qualité de vie et les moyens de subsistance sont associés à chacune des phases. Ils sont fondés sur des normes et des critères internationaux visant à garantir la fiabilité et la comparabilité des données:

- Grilles d'analyse: elles facilitent la classification de la phase et guident l'analyse des interventions grâce à un agencement transparent des principaux éléments d'information.
- Protocoles cartographiques: il s'agit d'une série d'outils de cartographie et de communication visuelle normalisés permettant de transmettre au moyen d'une seule carte les principales informations concernant l'analyse de la situation.

 Tableaux démographiques: ils permettent une présentation systématique et efficace d'estimations concernant la population, par régions administratives, systèmes de subsistance et zones de subsistance.

Le Cadre intégré de Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire résume une analyse de la situation, qui est une étape distincte et pourtant souvent négligée de l'analyse de la sécurité alimentaire. L'analyse de la situation sert de base pour l'identification des aspects essentiels d'une situation (gravité, causes, ampleur, etc.). Idéalement, l'analyse est largement cautionnée par les principales parties prenantes, notamment les gouvernements, les institutions des Nations Unies et les ONG, les bailleurs de fonds, les moyens de communication et les communautés visées.

Par exemple, la figure 12 est une représentation visuelle du système de classification du Cadre intégré, basée sur les projections récentes de l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire (FSAU) concernant la sécurité alimentaire pour la période qui a suivi la campagne Deyr 2005/06 (la saison des pluies courte et moins probante, allant d'octobre à juin). Cette carte fait apparaître certains éléments spécifiques du Cadre intégré aux fins de l'analyse de la situation en matière de sécurité alimentaire.

Les éléments essentiels mis en relief sur la carte sont les suivants:

- Gravité de la situation. Le Cadre intégré couvre l'éventail complet des différentes situations alimentaires de la sécurité alimentaire générale à la famine. Il indique les interventions nécessaires en matière de sécurité alimentaire pour chaque phase, et non pas seulement en cas d'urgence. L'inclusion de la Crise alimentaire aiguë avec précarité des moyens d'existence (Phase 3) souligne l'importance d'une bonne compréhension de la dynamique des moyens d'existence et de leurs liens avec la sécurité alimentaire.
- Couverture géographique. La zone de subsistance est l'unité de base du Cadre intégré aux fins de l'analyse spatiale. L'analyse des zones de subsistance permet de mieux comprendre comment les populations appartenant à un système de subsistance donné se

- procurent généralement leur nourriture et leurs revenus, quel est leur type de dépenses et quelles sont leurs stratégies d'adaptation. Les biens de subsistance en dotation, notamment la Caractéristique principale de référence, sont pris en compte et montrent dans quelle mesure leur interaction avec les institutions permet (ou entrave) la subsistance.
- Causes immédiates et prochaines. Les caractéristiques d'une crise donnée sont définies sur la base d'une bonne compréhension des dangers, des vulnérabilités et des causes sousjacentes. Le Cadre intégré tient notamment compte du risque, qui indique la probabilité d'un danger, d'une exposition et de vulnérabilités spécifiques des systèmes de subsistance.
- Tendances prévues/scénarios. Alors que la classification de la phase décrit la situation actuelle ou imminente pour une zone donnée, les niveaux d'alerte rapide constituent un outil prévisionnel pour la communication sur le risque d'une phase d'aggravation.

La valeur opérationnelle du Cadre intégré tient non seulement à la définition de critères pour une analyse rationnelle de la situation, mais aussi à l'établissement d'un lien spécifique entre cette évaluation et les interventions appropriées reposant sur l'action sur deux fronts de la FAO et sur d'autres cadres.

À l'heure actuelle, la FAO et le PAM travaillent à incorporer des éléments du Cadre intégré dans un travail commun au titre de la composante de sécurité alimentaire du Cadre d'analyse des besoins (NAF) du Processus d'appel commun, outil ayant pour objet d'aider les équipes de pays et les coordonnateurs pour les opérations d'aide humanitaire à organiser et à présenter les informations existantes sur les besoins humanitaires de manière cohérente et rationnelle.

#### Améliorer l'évaluation des besoins

Comme il a été vu précédemment concernant les pratiques d'évaluation des besoins, on a cherché avant tout à intégrer l'évaluation dans une action permanente en prise avec les différentes phases du cycle du projet, plutôt que d'y avoir recours comme activité initiale servant à justifier des propositions de financement ponctuelles. Il

# FIGURE 11 Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire

	CLASSIFICATION DE LA PHASE	PRINCIPAUX EFFETS DE RÉFÉRENCE (Effets actuels ou imminents sur les vies humaines et les moyens d'existence; sur la base de preuves convergentes)		
1	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE GÉNÉRALE	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Retard de croissance Accès à la nourriture/Disponibilités Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau/Disponibilités Dangers Sécurité civile Biens de subsistance	<0, 5 / 10 000/jour <3 % (écart-type poids /taille <-2) <20% (écart-type taille/âge <-2) généralement adéquat (>2 100 kcal par personne/jour¹), stable régime alimentaire diversifié, de qualité et quantité constantes généralement adéquat (>15 litres par personne/jour), stable probabilité et vulnérabilité faibles ou modérées paix prévalente et structurelle utilisation généralement durable (de 5 ressources)	
2	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Retard de croissance Accès à la nourriture/Disponibilités Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau/Disponibilités. Dangers Sécurité civile Stratégies d'adaptation Biens de subsistance Appui structurel	<0,5/10 000/jour; U5MR²<1/10 000/jour >3% mais <10 % (écart-type poids /taille <-2), fourchette habituelle, stable >20% (écart-type poids /âge <-2) presque adéquat (2 100 kcal par personne/jour); instable diversité insuffisante chronique du régime alimentaire presque adéquat (15 litres par personne/jour); instable récurrents, avec une vulnérabilité élevée des moyens d'existence instable; tension perturbatrice «stratégies d'assurance» utilisation perturbée et non durable (de 5 ressources) Importantes entraves sous-jacentes à la sécurité alimentaire	
3	CRISE ALIMENTAIRE AIGUË AVEC PRÉCARITÉ DES MOYENS D'EXISTENCE	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Maladies Accès à la nourriture/Disponibilités Diversité du régime alimentaire Accès à l'eau/Disponibilités. Dénuement/Déplacement Sécurité civile Stratégies d'adaptation Biens de subsistance	0,5-1/10 000/jour, U5MR 1-2/10 000/jour 10-15 % (écart-type poids/taille <-2), > à la normale, en augmentation Épidémies, en augmentation Manque de garanties; 2 100 kcal par personne/jour, obtenues par dilapidation de l'actif Diversité très insuffisante du régime alimentaire 7,5-15 litres par personne/jour, obtention par dilapidation de l'actif Tendance nouvelle; diffuse Conflit peu diffus, de faible intensité «Stratégies de crise»; indice > à la référence³; en augmentation Épuisement, ou perte d'accès, accéléré et critique	
4	URGENCE HUMANITAIRE	Taux brut de mortalité  Malnutrition aiguë  Maladies  Accès à la nourriture/Disponibilités  Diversité du régime alimentaire  Accès à l'eau/Disponibilités.  Dénuement/Déplacement  Sécurité civile  Stratégies d'adaptation  Biens de subsistance	1-2 / 10 000 / jour, >2x taux de référence, en augmentation; U5MR > 2/10 000/jour >15 % (écart-type poids /taille <-2), > à la normale, en augmentation Pandémie Grave insuffisance des garanties; incapacité d'accéder à 2 100 kcal par personne/jour Consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments, ou moins < 7,5 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) Concentré; en augmentation Conflit diffus, de forte intensité «Stratégies de détresse»; indice nettement > à la référence Épuisement, ou perte d'accès, quasi total et irréversible	
5	FAMINE/ CATASTROPHE HUMANITAIRE	Taux brut de mortalité Malnutrition aiguë Maladies Accès à la nourriture/Disponibilités Accès à l'eau/Disponibilités. Dénuement/Déplacement Sécurité civile Biens de subsistance	>2/10 000 /jour (exemple: 6 000/1 000 000/30 jours) >30 % (écart-type poids /taille <-2) Pandémie Insuffisance extrême des garanties; disponibilités très inférieures à 2 100 kcal par personne/jour <4 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) À grande échelle, concentré Conflit diffus, de forte intensité Perte effective totale; effondrement	

L'AIDE ALIMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

#### **CADRE STRATÉGIQUE D'INTERVENTION**

(Atténuer les effets immédiats, soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes et structurelles)

- Assistance stratégique aux groupes en situation d'insécurité alimentaire
- Investissement dans les systèmes de production alimentaire et économique
- Faciliter la mise en place de systèmes de subsistance fondés sur des principes de durabilité, de justice et d'équité
- Prévenir l'apparition d'entraves structurelles à la sécurité alimentaire
- Activités de soutien
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour renforcer la stabilité, la résistance et la résilience des systèmes de subsistance, et réduire ainsi les risques.
- Fourniture de dispositifs de protection aux groupes à haut risque
- Interventions pour une utilisation optimale et durable des biens de subsistance
- Mettre au point un plan d'urgence
- Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire
- Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus applicables
- Activités de soutien
- Soutenir les moyens d'existence et protéger les groupes vulnérables
- Interventions stratégiques et complémentaires pour un accroissement immédiat de l'accès à la nourriture et des disponibilités, ET pour soutenir les moyens d'existence
- Fourniture sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.)
- Interventions stratégiques au niveau national et des
- communautés pour créer, stabiliser, réhabiliter ou protéger les biens de subsistance prioritaires
- Élaborer ou mettre en œuvre un plan d'urgence
- Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus applicables
- Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes
- Activités de soutien
- Protection urgente des groupes vulnérables
- Amélioration urgente de l'accès à la nourriture grâce à des interventions complémentaires
- Fourniture sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.)
- Protection contre la perte totale de biens de subsistance et/ou soutien en faveur de l'accès à ces ressources
- Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus applicables
- Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes
- Activités de soutien
- Protection très urgente des vies humaines et des groupes vulnérables
- Assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.)
- Révision immédiate des cadres politiques ou juridiques, le cas échéant
- Négociations avec diverses parties prenantes politiques et économiques
- Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes
- Activités de soutien

est essentiel de savoir comment renforcer la fonction d'évaluation des besoins pour contribuer aux processus de prise de décisions, par exemple s'agissant de décider s'il faut intervenir, de déterminer la nature et l'ampleur de l'intervention le cas échéant, d'établir des priorités concernant les ressources à allouer et de concevoir et planifier un programme d'action (Darcy et Hofmann, 2003).

À partir de ces expériences, on peut dégager les priorités suivantes:

- Intégration de l'évaluation des besoins dans les processus en cours. L'évaluation des besoins doit être contextualisée en tant qu'elle s'inscrit dans un processus continu. Cela met en lumière le rôle des systèmes d'alerte rapide et des informations de référence déjà existants, ainsi que les liens éventuels avec le suivi et l'évaluation de la sécurité alimentaire. Maxwell et Watkins (2003) abordent ces questions en rattachant «l'évaluation de la sécurité alimentaire dans des conditions d'urgence» plus généralement au système d'analyse et d'information sur la sécurité alimentaire. Un tel système a plusieurs composantes en amont et en aval du processus même d'évaluation de la sécurité alimentaire dans des conditions d'urgence, qui se déroule ponctuellement, s'il y a lieu. Les composantes en amont ajoutent efficacité et riqueur technique à l'évaluation de la sécurité alimentaire dans des conditions d'urgence, tandis que les composantes en aval rattachent celle-ci aux phases d'exécution du programme, dont la conception, la promotion et la stratégie de retrait (Haan, Majid et Darcy, 2006).
- Collaborations interorganisations et mixtes. Du fait de la nature changeante des activités d'évaluation des besoins, il convient d'élargir le champ des évaluations interorganisations et mixtes pour s'accorder sur les besoins existants et fixer des priorités pour des initiatives communes. Un exemple de planification coordonnée est le Cadre d'analyse des besoins du Processus d'appel commun, instrument visant à aider les organisations du système des Nations Unies à organiser et à présenter les informations existantes sur les besoins

#### FIGURE 11 (fin)

Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire

NIVEAUX D'ALERTE RAPIDE	PROBABILITÉ (d'une phase d'aggravation)	<b>GRAVITÉ</b> (d'une phase d'aggravation)	DANGERS ET VULNÉRABILITÉS DE RÉFÉRENCE	IMPLICATIONS POUR L'ACTION
ALERTE	Encore à définir	Sans objet	Danger: événement survenant ou attendu affectant les moyens d'existence; vulnérabilité faible ou incertaine Indicateurs de processus: faible variation négative par rapport à la normale	Surveillance étroite et analyse attentive
RISQUE MODÉRÉ	Probabilité élevée	Indiquée par le type de phase prévu et par	Danger: événement survenant ou attendu affectant les moyens d'existence; vulnérabilité modérée Indicateurs de processus: variation négative importante par rapport à la normale	Surveillance étroite et analyse attentive Plan d'urgence Renforcement des interventions prévues pour la phase en cours
RISQUE ÉLEVÉ	Forte probabilité; «plus probable qu'improbable»	a couleur des rayures diagonales sur la carte	Danger: événement survenant ou fortement attendu affectant les moyens d'existence; vulnérabilité élevée Indicateurs de processus: importantes et multiples variations négatives	Interventions préventives – avec urgence accrue pour les populations à haut risque Activités de soutien

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par personne et par jour.

humanitaires de manière cohérente et rationnelle. À partir de 2005, la FAO et le PAM ont collaboré à une stratégie commune pour soutenir la section du Cadre d'analyse des besoins du Processus d'appel commun qui concernait la sécurité alimentaire (OCHA, 2006). Cette stratégie a été rendue opérationnelle aux plans mondial, régional et national; elle prévoyait la mise au point d'une approche commune de l'évaluation des besoins en matière de sécurité alimentaire et des initiatives dans ce domaine dans les pays participant au Processus d'appel commun.

Les innovations essentielles dans cette approche sont, entre autres, un élargissement et une amélioration des perspectives d'évaluation des besoins en matière de sécurité alimentaire, avec notamment: i) une meilleure analyse de la situation; ii) une analyse des options d'intervention et iii) un suivi et une évaluation. En particulier, la tentative

d'intégrer une composante sur l'analyse des options d'intervention est une nouveauté, qui témoigne de la nécessité de mettre plus étroitement en rapport évaluation et programmation.

Source: FAO/FSAU, 2006.

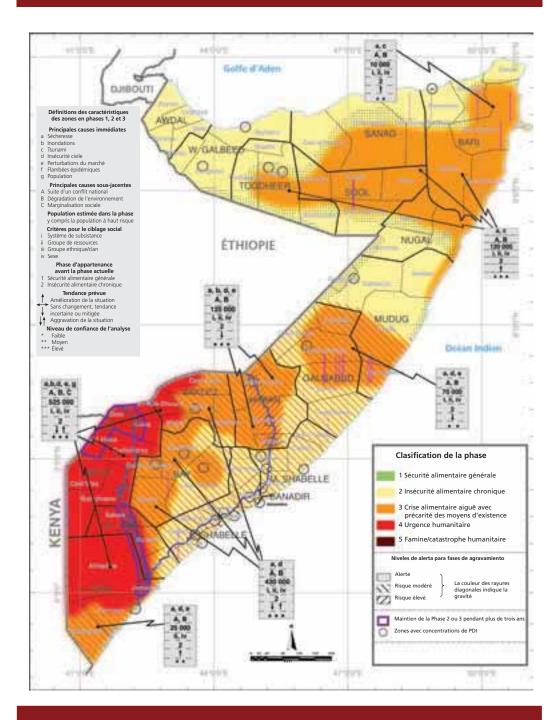
Les organisations du système des Nations Unies intensifient par ailleurs leur collaboration pour conduire des évaluations conjointes, afin de cerner l'ensemble des besoins sectoriels interdépendants dans les interventions en cas de crise. Par exemple, depuis 2003, la FAO et le PAM prennent des mesures conjointes pour améliorer le processus et la méthode employés par les Missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires pour y incorporer un examen critique commun, des débats techniques, des consultations et des ateliers avec les partenaires intéressés. Depuis le début 2004, des «observateurs» des organisations donatrices participent régulièrement aux Missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires afin d'améliorer la transparence

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Index de la stratégie d'adaptation

FIGURE 12

Analyse de la situation en Somalie, projections pour la période postérieure à la campagne Deyr 2005/06, janvier 2006



Notes: Les estimations relatives à la population ne tiennent compte ni des PDI, Source: FAO/FSAU, 2006 ni des populations urbaines estimées, et sont arrondies à la dizaine de milliers la plus proche.

Pour les explications par catégorie, voir à l'adresse suivante: www.fsausomali.org

Les frontières régionales et de district reflètent celles approuvées par le Gouvernement somalien en 1986.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2006

### ENCADRÉ 17 La réforme humanitaire des Nations Unies, 2005

En 2005, les États Membres ont approuvé une série de perfectionnements du système humanitaire visant à améliorer la prévisibilité, la responsabilisation et l'efficacité des interventions humanitaires. Sous la conduite du Coordonnateur des secours d'urgence de pair avec les partenaires humanitaires, les initiatives ont donné lieu à un examen des interventions humanitaires, qui a permis de formuler les recommandations suivantes:

- 1. Renforcer les capacités d'intervention humanitaire par une approche par groupes. Chaque groupe a une direction désignée et travaille dans un domaine de l'action humanitaire où des lacunes ont été cernées en matière d'intervention. Les groupes sont organisés à la fois sur le terrain et au niveau mondial.
- 2. Renforcer le système de coordination humanitaire. Cette recommandation implique d'engager la sphère humanitaire tout entière, de

- renforcer les capacités et la base de connaissances des coordonnateurs humanitaires et d'améliorer le système de coordination dans son ensemble.
- 3. Veiller à un financement prévisible par le biais du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. L'objectif du Fonds est de fournir au personnel d'assistance des crédits suffisants dans un délai de 72 heures pour lancer immédiatement des opérations de secours aux personnes dans des situations où de nombreuses vies sont en jeu. Le dispositif d'octroi de dons du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires sera financé par des contributions volontaires supplémentaires et vise un montant de 500 millions de dollars EU.

Source: OCHA, 2005.

et la compréhension du processus. Ces modes de collaboration ont d'éventuels inconvénients, en ceci que les approches d'évaluation «tout en un» peuvent nuire à la rigueur méthodologique et à l'analyse sectorielle. Les évaluations doivent donc tenir compte de la nécessité d'une coordination étroite, mais avec une analyse sectorielle distincte pour garantir l'intégrité technique des secteurs ainsi qu'une coordination maximale (Haan, Majid et Darcy, 2006; Darcy et Hofmann, 2003).

### Renforcer les capacités et le rôle moteur des institutions

Il est nécessaire de renforcer les capacités des institutions et leur rôle moteur pour mettre en avant des priorités de sécurité alimentaire dans les interventions stratégiques. Aux plans international, national et régional, il s'agit de mettre l'accent sur l'intégration des dimensions plus générales de la sécurité alimentaire dans les politiques et la planification des activités.

#### Au plan international

Au cours de ces dernières années, l'inquiétude a grandi au sujet de la capacité de la communauté internationale à satisfaire rapidement et de manière prévisionnelle les besoins de base des populations touchées lors des crises (OCHA, 2005). Concernant la sécurité alimentaire, les débats ont mis en évidence de graves défaillances en matière de capacités et de coordination de l'aide humanitaire. L'intégration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens de subsistance dans le secteur humanitaire révèle une confusion des priorités, ainsi que des capacités. Il faut ajouter à cela le fait que les organisations internationales du système des Nations Unies et hors système ne semblent guère préparées en termes de ressources humaines et de capacités sectorielles.

Le processus de réforme humanitaire des Nations Unies en cours, présenté dans ses grandes lignes à l'encadré 17, a pour objet de résoudre certains de ces problèmes en améliorant la capacité de prévision, la responsabilisation et l'efficacité des interventions en cas de crise. Les grands axes du processus de réforme visent à renforcer les moyens d'intervention, la coordination et les mécanismes de financement des interventions. Diverses initiatives complémentaires, qui mettent l'accent sur les normes de comparaison, les définitions et le financement commun au niveau des pays, sont en cours d'élaboration (ODI, 2005a).

La structure qui se dessine pour la réforme humanitaire met nettement l'accent sur les aspects d'ordre gestionnaire et technique, priorités qui ont été fortement mises en avant par les bailleurs de fonds par le biais de l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire (Good Humanitarian Donorship). Bien qu'elle en soit encore à un stade embryonnaire, on peut d'ores et déjà en tirer un certain nombre d'enseignements en rapport avec la sécurité alimentaire et les crises prolongées. S'agissant d'améliorer l'efficacité, on a cerné des lacunes systématiques en matière de capacités grâce à un système de direction groupée interorganisations. Sont concernés les neuf domaines ayant une direction déléguée, dont les suivants: eau, assainissement et nutrition, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); hébergement en situation de catastrophe naturelle, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; hébergement et gestion des camps en situation de conflit et protection des personnes, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; santé, Organisation mondiale de la santé (OMS); logistique, Programme alimentaire mondial (PAM) et interventions de redressement rapide, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'expérience acquise dans l'intervention consécutive au tremblement de terre au Pakistan conduit à se demander si les groupes de coordination ont accentué la concurrence entre organisations et dans quelle mesure les intervenants extérieurs au système des Nations Unies et les acteurs locaux ont accru leur participation (ODI, 2005a; ActionAid, 2006b). L'intégration des moyens de subsistance et des stratégies de retrait – essentielle dans le domaine de la sécurité alimentaire – demeure moins claire.

Au sujet de la prévisibilité du financement, la démarche du CERF est reconnue comme une avancée dans l'amélioration de l'action humanitaire au plan mondial, en particulier parce qu'elle met l'accent sur le développement des mécanismes d'intervention rapide et sur les crises négligées (ODI, 2005a; Oxfam, 2005). Cependant, un certain nombre de questions restent en suspens quant aux implications financières du CERF, étant donné que celuici ne représente qu'une part modique des financements disponibles pour les interventions humanitaires et qu'il ne traitera peut-être pas d'ultérieurs problèmes sous-jacents liés à la précision de l'analyse et aux insuffisances en matière de capacités.

#### Aux plans national et régional

Aux plans national et régional, des efforts plus importants peuvent être consentis pour soutenir les cadres des politiques et de la programmation de manière à ce que les objectifs de la sécurité alimentaire soient intégrés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Depuis 2005, la FAO et la Commission européenne ont travaillé au soutien de ces stratégies par le biais de leur programme «Information pour l'action», qui concerne actuellement 20 pays se trouvant dans des situations de crise chronique ou passagère ou de transition.

Ce programme a pour vocation de soutenir les cadres des politiques et des programmes pour dépasser l'approche classique de l'analyse et de la production d'information, qui est souvent sectorielle et peu en prise avec les processus de prise de décision, et de permettre l'obtention de résultats dans le domaine de la programmation et des politiques qui soient pertinents dans divers contextes. Il a sa place généralement dans des circonstances où les institutions étatiques sont absentes ou inefficaces et où les interventions sont le plus souvent courtes et répétées.

Par exemple, dans le sud et le nord du Soudan, d'importants progrès ont été accomplis dans la formulation du Programme des capacités institutionnelles du Soudan: Information pour l'action sur la sécurité alimentaire. L'objectif global de ce programme est de renforcer «les capacités humaines, physiques et organisationnelles ... en matière de création et d'utilisation d'information pour l'analyse, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire» (FAO, 2005e). Il devrait être atteint au travers des points suivants: i) le cadre général d'orientation pour la sécurité alimentaire doit être défini et opérationnel; ii) un dispositif institutionnel pour la sécurité alimentaire doit être établi pour améliorer la coordination et renforcer les liens verticaux et horizontaux; iii) il faut concevoir des politiques et des programmes efficaces et procéder à leur suivi et évaluation pour traiter les domaines clés prioritaires; et iv) il faut donner à l'ensemble des parties prenantes concernées un accès facile à des informations pertinentes et exploitables sur la sécurité alimentaire.

À ce jour, la mise en œuvre du Programme permet de dégager un certain nombre d'enseignements, qui sont applicables de manière plus générale pour le renforcement des institutions. Tout d'abord, l'alignement du soutien sur les organes suprêmes de prise de décision est crucial car la crédibilité des futures interventions dépendra souvent du lieu de soutien au renforcement des capacités. Par exemple, pour le nord et le sud du Soudan, il est recommandé de créer deux Conseils de la sécurité alimentaire auprès du Cabinet du Président pour veiller à ce que la sécurité alimentaire soit effectivement un domaine d'action prioritaire. Cependant, comme dans de nombreux autres contextes, les implications de la décentralisation restent problématiques.

En outre, il faut faire du lien entre les processus d'information et de prise de décision une grande priorité et combler les lacunes en matière d'information. Par exemple, dans le nord du Soudan, les principales lacunes et déficiences concernent, entre autres, l'existence de données de recensement et de référence périmées, le manque de normes en matière d'information, le doublonnement des données, l'accès limité à l'information et le manque de liens avec des contextes de crises chroniques et transitoires. Ces questions, primordiales, ont par ailleurs été l'objet d'une évaluation menée en collaboration plus étroite par l'Union africaine, l'UE et la FAO portant sur l'efficacité des systèmes d'alerte rapide en Afrique (FAO 2006h).

### Conclusions

Le rapport entre insécurité alimentaire aiguë et chronique pose des défis aux bailleurs de fonds et aux organisations internationales qui doivent décider du degré de gravité relatif des différentes crises et du caractère approprié des choix d'intervention substitutifs. Les organisations s'attachent à innover dans leur approche programmatique, mais les instruments analytiques existants ne sont pas encore suffisamment efficaces et il n'existe toujours pas de termes, de définitions ni de cadres communs pour analyser la sécurité alimentaire. Par conséquent, les programmes sont souvent conçus en fonction d'évaluations ponctuelles des besoins, sur la base d'interventions pensées en fonction des ressources. Les responsables des politiques ont tendance à s'intéresser de préférence aux symptômes aigus des crises plutôt qu'aux causes qui déterminent la dynamique d'une situation. À cela s'ajoute un financement des interventions humanitaires irrégulier et imprévisible.

Il est nécessaire de bâtir des stratégies plus efficaces pour évaluer si les actions en faveur de la sécurité alimentaire sont appropriées et déterminer selon les circonstances si l'aide alimentaire est, ou non, nécessaire. On a cerné les priorités suivantes en matière de politiques, pour assurer des stratégies d'intervention pour la sécurité alimentaire qui établissent un lien entre les interventions immédiates dans ce domaine et les priorités à moyen terme et à long terme:

- améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire pour garantir que les interventions soient fondées sur les besoins et qu'elles soient effectuées de manière stratégique et en temps utile;
- inscrire l'évaluation des besoins dans un processus en rapport avec leur suivi et leur évaluation, plutôt que l'employer comme une mesure ponctuelle selon l'état des ressources;
- renforcer les capacités et le rôle moteur des institutions aux plans international, national et régional pour garantir que la sécurité alimentaire soit prise en compte dans ses dimensions plus larges dans les activités mises en œuvre au titre des politiques et des programmes.

### 6. Conclusions

La sécurité alimentaire est effective dès lors que chacun a accès à tout moment, physiquement et économiquement, à des aliments nutritifs, sains et en quantité suffisante pour être actif et bien portant et qu'il ne court pas de risque excessif de perdre cet accès. Une personne se trouve en état d'insécurité alimentaire quand une ou plusieurs des dimensions de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité – font défaut. Une intervention appropriée peut, ou non, comporter un volet d'aide alimentaire, selon les dimensions de la sécurité alimentaire qui sont touchées et les raisons pour lesquelles elles sont touchées.

L'un des messages essentiels de l'édition de La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture de cette année est que l'aide alimentaire, loin d'être l'option par défaut dans les crises humanitaires, devrait plutôt être considérée comme l'une des nombreuses options d'un éventail plus large des dispositifs de protection sociale qui ont pour mission de garantir un niveau minimal de bien-être et d'aider les ménages à gérer les risques. Outre les ressources alimentaires qu'ils fournissent pendant les crises, ces dispositifs de sécurité sous forme d'aide en espèces ou en aliments fournissent des ressources fongibles qui peuvent être utilisées à des fins de protection et d'investissement dans des biens de production. Le choix du recours aux aliments plutôt qu'aux espèces dans un dispositif de protection sociale est dicté dans une large mesure par la disponibilité d'aliments et le fonctionnement des marchés. Quand des aliments appropriés sont disponibles à un prix abordable sur les marchés qui restent accessibles aux personnes frappées par une crise, l'aide alimentaire n'est pas le choix de ressource le plus judicieux.

L'insécurité alimentaire peut être une circonstance chronique ou bien déterminée par une situation identifiée comme «crise» ou «urgence». Une crise peut d'ailleurs précipiter une situation d'insécurité alimentaire chronique si les ménages sont

contraints de se défaire de leurs ressources productives pour survivre. En outre, les crises se produisent souvent dans un contexte général d'insécurité alimentaire chronique, et peuvent ainsi revêtir les caractéristiques d'une urgence complexe ou prolongée. L'insécurité alimentaire ne doit donc pas être considérée comme un phénomène purement passager déclenché par un choc extérieur. De même, l'éventail des options d'intervention ne doit pas se limiter aux seules mesures immédiates nécessaires pour rétablir un niveau de consommation alimentaire acceptable. Il faut prendre conscience que les interventions à court terme peuvent avoir des conséquences durables – et, de fait, elles en ont – et que ces conséquences peuvent être positives ou négatives.

Le troisième message essentiel dans le rapport de cette année est que les effets économiques de l'aide alimentaire sont complexes et multiformes, et que les indices concrets de ces effets sont étonnamment rares. L'aide alimentaire peut avoir des conséquences indésirables, qui ne doivent toutefois pas être surévaluées. L'idée que l'aide alimentaire crée une «dépendance» dans les ménages, les communautés ou le pays tout entier ne résiste pas à un examen des faits. Les volumes d'aide alimentaire sont trop modestes et imprévisibles pour induire une telle dépendance. L'approche de la sécurité alimentaire fondée sur les droits implique au contraire que les personnes devraient pouvoir compter sur des dispositifs de sécurité appropriés quand elles ne peuvent pas assurer leur sécurité alimentaire par elles-mêmes.

Il est manifeste que l'aide alimentaire tend à faire baisser et à déstabiliser les prix des produits locaux, ce qui a des répercussions négatives sur les moyens de subsistance des producteurs et des commerçants locaux. À l'inverse, l'aide alimentaire faisant appel aux achats locaux ou régionaux d'aliments peut tirer les prix vers le haut et ainsi porter préjudice aux acheteurs nets pauvres et créer des incitations temporaires pour les

producteurs et les commerçants. Dans un cas comme dans l'autre, il apparaît qu'un préjudice involontaire est d'autant plus probable que l'aide alimentaire arrive ou est achetée au mauvais moment; que la distribution d'aide alimentaire n'est pas bien ciblée à l'intention des ménages dont la sécurité alimentaire est le plus menacée; ou que le marché local est relativement mal intégré aux marchés national, régional et mondial.

Si l'aide alimentaire a une incidence sur les prix des biens de consommation courante, elle ne semble pas, en revanche, perturber sensiblement la production globale au niveau des ménages ou au plan national. Des études antérieures ont fait apparaître une corrélation négative entre l'aide alimentaire et la production alimentaire, mais leurs résultats révèlent probablement davantage la concomitance de l'aide alimentaire et d'une productivité médiocre qu'un lien de cause à effet. Du fait que l'aide alimentaire s'adresse plutôt aux ménages et aux communautés touchées par une pauvreté chronique et des catastrophes récurrentes, il serait peut-être plus juste de dire que l'aide alimentaire est une conséquence de ces circonstances, plutôt que l'inverse.

Les faits montrent que l'aide alimentaire supplante les exportations commerciales à court terme, mais elle peut avoir un effet stimulant sur celles-ci à plus long terme. Les impacts de l'aide alimentaire sur le commerce international varient selon le type de programme et les différents fournisseurs sont diversement touchés. Plusieurs études font valoir qu'étant donné l'incidence modeste de l'aide alimentaire sur les flux commerciaux, les inquiétudes quant aux perturbations qu'elle pourrait induire sur le commerce semblent excessives.

Un quatrième message clé est que l'aide alimentaire d'urgence et les autres dispositifs de protection sociale sont essentiels pour éviter des chocs transitoires qui conduiraient les populations à la misère et à la famine chroniques, mais qu'ils ne sauraient suffire à tarir les sources sociales et économiques profondes de la pauvreté et de la faim. Ce défi ne peut être relevé efficacement que s'il s'inscrit dans une stratégie globale de développement. Les donateurs se doivent d'éviter de tomber dans le «piège de l'assistance», qui fait que l'on consacre

aux situations d'urgence des ressources si importantes qu'on en néglige de traiter les besoins à plus long terme.

Bien souvent, l'aide alimentaire est la réponse généraliste apportée à défaut d'examen particulier en cas de crise humanitaire et le degré de dépendance alimentaire qui lie les personnes aux marchés est souvent omis. En cas de situation d'urgence, il faut envisager un plus large éventail d'interventions visant à permettre la reprise des systèmes alimentaires locaux aussi rapidement et efficacement que possible. L'aide alimentaire peut faire partie des mesures à prendre si la circonstance fondamentale qui détermine l'insécurité alimentaire est le manque de disponibilités alimentaires. En cas de solution de continuité alimentaire à cause des conditions de famine, le recours à des aliments enrichis et thérapeutiques peut aussi être nécessaire. En revanche, si les populations sont approvisionnées en aliments dans la région et que les marchés fonctionnent de manière plutôt satisfaisante, une aide sous forme de produits alimentaires n'est pas la solution à privilégier.

L'une des raisons pour lesquelles l'aide alimentaire prédomine dans les interventions humanitaires tient aux lacunes qui existent à plusieurs niveaux en matière de politiques. Pour combler ces lacunes, il est nécessaire d'améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire pour garantir que les interventions soient fondées sur les besoins, conçues stratégiquement et réalisées en temps opportun; d'inscrire l'évaluation des besoins dans un processus lié à leur suivi et à leur évaluation, plutôt qu'à une opération isolée dictée par l'état des ressources; et de soutenir les institutions nationales et régionales pour faire de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique, renforcé par les interventions mondiales axées sur l'aide alimentaire et la réforme humanitaire.

L'un des messages clés livrés en conclusion de la présente édition de La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture est que les réformes du système international d'aide alimentaire sont nécessaires mais qu'il faut les entreprendre avec précaution car des vies sont en jeu. Il faut fonder les réformes sur des éléments factuels tangibles et renforcer les systèmes d'information et de suivi pour veiller à ce que les réformes

n'aient pas elles-mêmes de conséquences négatives imprévues. On sait que le risque de conséquences négatives est étroitement lié aux décisions de programmation ayant trait à la définition des objectifs de l'aide alimentaire et à sa planification. Les conclusions de ce rapport indiquent que quelques réformes assez simples pourraient améliorer l'efficacité de l'aide alimentaire et son bon déroulement, tout en répondant aux inquiétudes légitimes quant aux risques de conséquences négatives. Ces réformes sont les suivantes:

- élimination des formes non ciblées d'aide alimentaire;
- dissociation de l'aide alimentaire des exigences relatives à la production nationale et au transport;

- recours à l'aide sous forme de produits alimentaires uniquement quand le problème à la source de l'insécurité alimentaire est dû à une pénurie d'aliments;
- recours aux achats locaux et régionaux quand les disponibilités alimentaires sont suffisantes – sans remplacer les conditions des pays en matière d'aide liée par des obligations au plan local ou régional;
- amélioration des systèmes d'information et des dispositifs d'analyse et de suivi des besoins pour veiller à ce que des interventions appropriées soient engagées et à ce que les risques de conséquences négatives soient réduits au minimum.

#### Contribution spéciale

La souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation doivent guider la réforme de l'aide alimentaire: le point de vue de la société civile<sup>1</sup>

L'aide alimentaire est bien souvent un élément nécessaire pour garantir le droit d'être à l'abri de la faim aux personnes frappées de famine aiguë et de malnutrition et dont le gouvernement ne peut ou ne veut pas prendre les mesures nécessaires pour résoudre la situation. On peut estimer qu'un gouvernement qui refuse de prendre en charge des populations vivant sur son territoire et se trouvant dans une situation de besoin commet une violation grave du droit de l'homme à une alimentation suffisante. Dans ces situations, l'aide alimentaire internationale peut contribuer, en tant qu'aide d'urgence, à garantir que les personnes et les communautés concernées ne soient pas réduites à la famine, mais la communauté internationale doit aussi faire pression sur le gouvernement concerné pour qu'il consacre le plus possible de ressources disponibles à veiller à ce que personne ne meure de faim. Si les gouvernements ne sont pas à même de le faire, par manque de ressources ou d'approvisionnement en produits alimentaires, la communauté internationale se doit d'apporter son aide. L'Article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels proclame l'important rôle que la coopération internationale doit jouer dans de telles circonstances et l'obligation d'aide qui est la sienne.

#### LES RAISONS DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION

Il est important de souligner que les catastrophes naturelles et anthropiques qui entraînent des opérations d'aide alimentaire sont actuellement la cause d'environ 10 pour cent des cas de famine et de malnutrition dans le monde, les 90 pour cent restants étant attribuables à la malnutrition chronique. Environ 80 pour cent des personnes qui ont faim vivent dans des zones rurales, la moitié d'entre elles sont des petits exploitants, 22 pour cent sont des paysans sans terre et 8 pour cent vivent de l'exploitation des ressources naturelles (par exemple de l'élevage pastoral et de la pêche). Ces groupes vivent pour la plupart dans des conditions extrêmement marginales, dans des zones reculées privées de tout accès sûr à des ressources productives, au crédit et aux marchés et ne bénéficient d'aucune prestation sociale officielle, notamment de services de vulgarisation. Il est extrêmement important de mettre fin à cette situation de marginalisation pour réduire le nombre de personnes ayant faim dans le monde. De plus, ce sont souvent les personnes extrêmement pauvres et marginalisées qui sont frappées par les catastrophes naturelles. L'absence de réforme agraire contraint les ménages paysans pauvres et marginalisés à travailler des terres très vulnérables à des catastrophes comme les inondations ou la sécheresse. Ce sont souvent les politiques agricoles nationales et internationales qui les ont forcés à migrer vers ces zones à risque.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette contribution a été rédigée par Michael Windfuhr, de FIAN-International, pour le compte du Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire, organe médiateur ayant vocation à favoriser et promouvoir les débats sur les politiques agroalimentaires avec les organisations du système des Nations Unies et les institutions internationales sises à Rome.

Ce serait donc une erreur que de consacrer des ressources toujours plus importantes à lutter contre les catastrophes si on ne s'attaque pas en même temps à ces problèmes. Il est nécessaire de combattre la marginalisation des communautés et des personnes concernées

## LES CRITIQUES QUANT À L'UTILISATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE PAR LES OSC/ONG AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES

L'aide alimentaire, souvent acheminée depuis les pays donateurs, notamment parce qu'elle permet à ceux-ci d'écouler leurs excédents, peut porter préjudice à la production et au commerce locaux car elle a une incidence négative sur les marchés locaux et sur les prix auxquels les petits exploitants échangent leurs produits. Cette aide liée est, par ailleurs, souvent inappropriée d'un point de vue culturel et écologique. Elle arrive souvent trop tard (notamment quand elle provient de pays lointains) et coûte plus cher que si elle était achetée sur le marché local ou régional. En outre, du fait que les programmes d'aide alimentaire sont souvent financés en fonction des objectifs politiques et commerciaux des pays donateurs et non fondés sur les besoins des personnes en situation précaire, certaines situations de crise ne suscitent pas suffisamment d'attention ni de soutien. L'ancienne règle est toujours en viqueur: les volumes d'aide alimentaire sont d'autant plus importants que les excédents des donateurs sont grands et que les cours mondiaux sont bas. Du fait que l'aide alimentaire est souvent liée à une aide en nature, et à défaut d'autres modes d'assistance, on y a fréquemment recours dans des situations où d'autres types d'intervention et d'aide seraient plus efficaces. Ces autres formes d'aide peuvent être des programmes d'aide en espèces, de développement des moyens de subsistance ou des programmes plus généraux en matière de sécurité alimentaire.

#### L'AIDE ALIMENTAIRE PEUT LÉSER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Comme l'illustre ce bref aperçu, la possibilité que l'aide alimentaire – si elle n'est pas apportée de manière appropriée et avisée – porte atteinte à la souveraineté alimentaire est réelle. Les marchés locaux sont gravement perturbés quand l'aide alimentaire est employée comme une forme indirecte de dumping des exportations. La vente d'aide alimentaire pour financer des projets de développement (monétisation) est souvent également dangereuse et susceptible de ravages sur les cours agricoles locaux. La vente d'aide alimentaire peut aussi avoir une incidence sur le régime alimentaire local et induire des changements dans les habitudes alimentaires et les modes de consommation. Si les aliments livrés sont des organismes génétiquement modifiés (OGM), ce peut être même plus grave. On a récemment omis de prendre en compte les priorités des consommateurs et fourni inconsidérément une aide sous forme d'aliments transgéniques. L'aide alimentaire doit respecter le principe de souveraineté alimentaire.

Les actuelles négociations de l'OMC sur l'agriculture s'orientent vers l'établissement d'une «catégorie sûre» pour l'aide alimentaire qui est exemptée des disciplines commerciales classiques. Bien qu'il soit juste de procéder à une telle dérogation, ce ne devrait pas être à l'OMC de définir «l'aide alimentaire d'urgence» ni de gérer cette «catégorie sûre». À notre sens, cette tâche dépasse de loin son mandat et ses compétences et relève des attributions d'organisations investies d'un mandat plus idoine telles que la FAO.

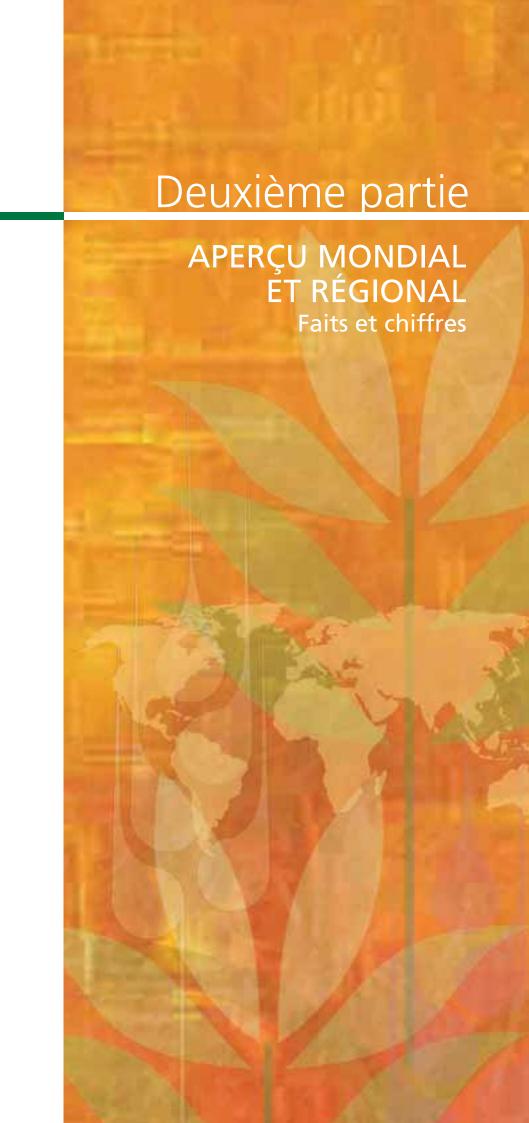
### QUE PEUT-ON ET QUE DOIT-ON APPRENDRE DU DÉBAT SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION?

Le critère important pour une renégociation de la Convention relative à l'aide alimentaire, ou pour toute autre structure institutionnelle où l'aide alimentaire pourrait être organisée à l'avenir, réside dans la notion de droit à une alimentation suffisante. Les «Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» contiennent déjà d'importants critères sur la manière dont l'aide alimentaire devrait être organisée, ainsi qu'intégrée dans des objectifs de redressement et de développement à long terme (Directive 15.4). La Directive 15 a trait à l'aide alimentaire internationale et la Directive 16 aux catastrophes naturelles et anthropiques. Les directives ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil de la FAO en novembre 2004. Elles précisent que l'aide alimentaire doit être fondée sur une évaluation rigoureuse des besoins et qu'elle doit être ciblée particulièrement sur les groupes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité. L'aide alimentaire doit être axée sur la demande: « ... il convient que les États donateurs fournissent leur aide en tenant compte de la sécurité sanitaire des aliments, de l'importance de ne pas perturber la production alimentaire locale, des besoins nutritionnels et alimentaires et de la culture des populations bénéficiaires». Les directives soulignent qu'une stratégie de retrait doit être clairement définie et qu'il ne doit pas être créé de dépendance. Il faut que la distribution de l'aide alimentaire se déroule sans discrimination envers un quelconque groupe ou personne dans un pays.

En outre, les organisations de la société civile recommandent que tout engagement de fourniture d'aide alimentaire (s'il est renouvelé au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire ou d'une autre forme d'organisation qui lui ferait suite) doit être libellé en unités d'aliments ou d'équivalents nutritionnels. Les ressources engagées doivent être allouées conformément aux évaluations des besoins à l'aide de méthodes reconnues internationalement. La Directive 16 élargit le contexte en soulignant que la fourniture d'aide alimentaire doit respecter les règles du droit humanitaire international et que les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays devraient aussi avoir accès à tout moment à une alimentation suffisante. Elle souligne en outre qu'il est nécessaire d'avoir un mécanisme d'alerte rapide en place qui soit adapté et performant afin de prévenir ou d'atténuer les effets des catastrophes naturelles ou anthropiques.

### UNE NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE EST NÉCESSAIRE

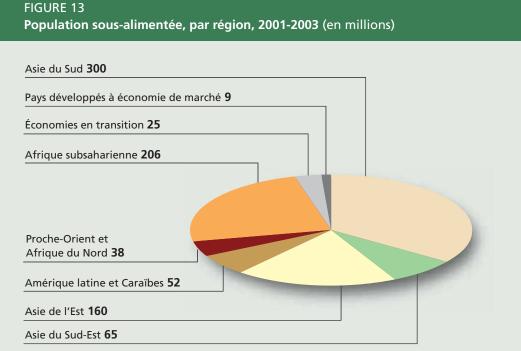
Le dispositif organisationnel – que ce soit celui de la Convention relative à l'aide alimentaire reconduite ou d'un autre instrument – doit combler les lacunes actuelles de la Convention en matière d'organisation. Il faut élargir l'accès à d'autres membres de manière à admettre de nouveaux donateurs d'aide alimentaire mais également des représentants des pays bénéficiaires. La participation doit aussi être garantie à d'autres parties prenantes, en particulier à des organisations non gouvernementales et à des mouvements sociaux. Toute nouvelle entité devra intégrer pleinement les aspects pertinents du droit humanitaire, la préparation à l'éventualité de catastrophes et les systèmes d'alerte rapide. Nous croyons encore qu'un engagement ferme de fournir une véritable aide alimentaire est nécessaire, en particulier si les excédents agricoles continuent à diminuer et la demande de cultures énergétiques, à progresser.





## 1. TENDANCES EN MATIÈRE DE SOUS-ALIMENTATION

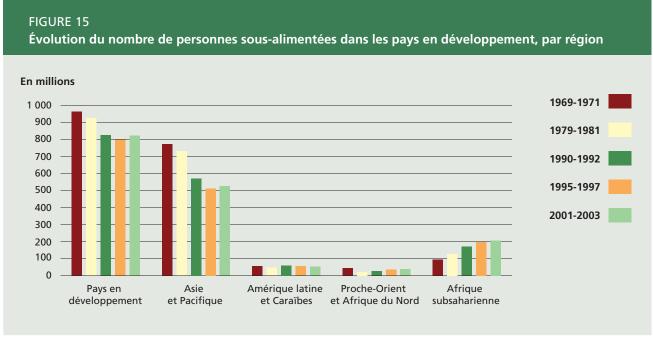
- La FAO estime à 854 millions, pour la période 2001-03, le nombre total de personnes souffrant de sousalimentation chronique dans le monde, dont 820 millions vivent dans les pays en développement, 25 millions dans les pays en transition et 9 millions dans les pays développés à économie de marché (figure 13). Comme les années précédentes, plus de la moitié du nombre total de personnes sousalimentées – 61 pour cent – vivent en Asie-Pacifique et 24 pour cent dans les pays d'Afrique subsaharienne. C'est en Afrique subsaharienne que la prévalence de la sous-alimentation est le plus élevée, la FAO estimant que 32 pour cent de la population est sous-alimentée (figure 14). Les tendances à long terme indiquent que le nombre absolu des personnes sous-alimentées dans les pays en développement a légèrement baissé, tandis que la prévalence de la sousalimentation a beaucoup reculé, passant de 37 pour cent de la population totale en 1969-71 à 17 pour cent en 2001-03 (figures 15 et 16). Même s'il s'agit d'un
- progrès important, il reste toutefois très inégal, avec un ralentissement ces dernières années.
- Pour l'essentiel, l'amélioration de la situation de la sous-alimentation au cours des 35 dernières années est restée concentrée dans la région Asie-Pacifique où la prévalence de la sous-alimentation a été réduite de près des deux tiers. En Afrique subsaharienne, la réduction très limitée de la prévalence de la sous-alimentation a été largement neutralisée par la croissance démographique, entraînant une forte augmentation, en nombre absolu, des personnes sous-alimentées.
- Toutefois, les tendances régionales globales masquent d'importantes différences sous-régionales. En Afrique subsaharienne, toutes les sous-régions sauf l'Afrique centrale ont réduit dans des proportions impressionnantes la prévalence de la sous-alimentation. En Afrique centrale, la part de la population sous-alimentée par rapport à la



Note: Les chiffres sont arrondis.

FIGURE 14 Population sous-alimentée, en pourcentage par région, 2001-2003 **Pourcentage** 30 25 20 15 10 Pays Asie et Pacifique Amérique latine Proche-Orient Afrique en développement et Caraïbes et Afrique du Nord subsaharienne en transition

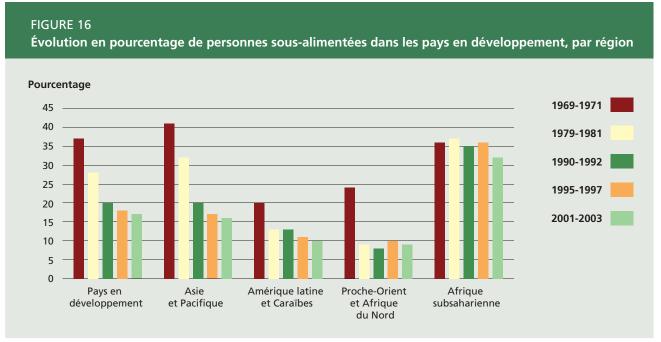
Source: FAO.



Source: FAO.

population totale a augmenté de façon dramatique, passant de 36 pour cent au début des années 90 à 56 pour cent.

 Une analyse des modifications de la prévalence de la sous-alimentation au niveau des pays, entre 1995-97 et 2001-03, indique que le pourcentage de personnes sous-alimentées a reculé dans la majorité des pays dans toutes les régions, mais que quelques pays (la République démocratique du Congo, Libéria, Comores, Guinée-Bissau, Sierra Leone et Érythrée) ont connu de fortes augmentations du niveau de sousalimentation dues à une mauvaise gestion économique et à des troubles politiques associés aux effets des guerres qui ont sévi à la fin des années 90 et au début des années 2000.

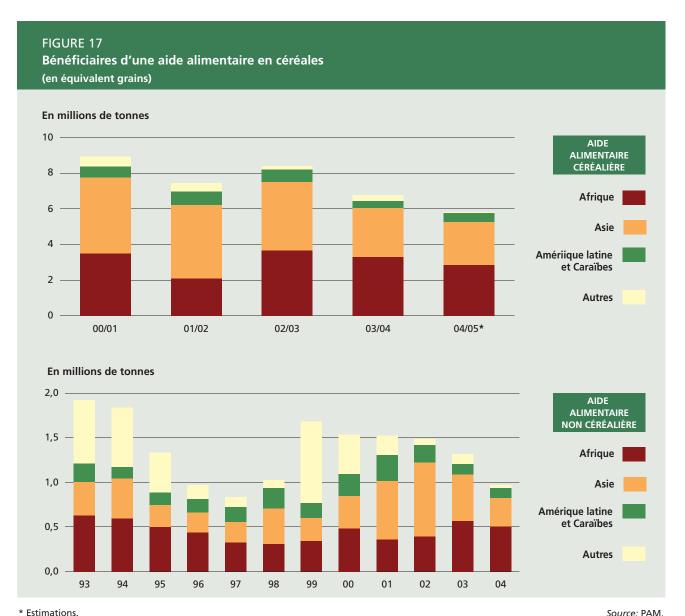


#### Source: FAO.

### 2. SITUATIONS D'URGENCE ET AIDE ALIMENTAIRE

- De nombreux pays et un grand nombre de personnes restent la proie des crises alimentaires. En mai 2006, dans le monde entier, 39 pays souffraient de pénuries alimentaires graves. Vingt-quatre d'entre eux étaient situés en Afrique, 9 en Asie, 5 en Amérique latine et un en Europe<sup>1</sup>. Les causes de cette situation sont variées, mais la guerre civile et les intempéries – en particulier la sécheresse - prédominent. Dans beaucoup de ces pays, les pénuries alimentaires sont aggravées par les conséquences de la pandémie de VIH/Sida sur la production vivrière, la commercialisation, le transport et l'utilisation des denrées alimentaires.
- Les crises alimentaires signalées en Afrique en mai 2006 sont dues pour plus de moitié aux troubles civils et à la présence de personnes déplacées à l'intérieur des pays ou de réfugiés. À l'échelle mondiale, il y a eu une augmentation de la proportion des
- crises alimentaires dont on peut considérer qu'elles sont d'origine anthropique. En effet, les facteurs d'origine anthropique, notamment les conflits et les problèmes économiques, sont cités comme les principales causes de 48 pour cent des crises alimentaires entre 1997 et 2006, contre 41 pour cent environ entre 1986 à 1996. Bien souvent, les catastrophes naturelles ont été aggravées par des facteurs d'origine anthropique, entraînant des crises complexes et prolongées.
- La multiplication et la persistance des crises en aggravent souvent les effets. Vingt-huit pays ont connu des crises alimentaires durant plus de la moitié de la période 1986-2006. De nombreuses situations d'urgence complexes résultant de conflits ont persisté au point de devenir des crises au long cours. Durant la période 1986-2006, 12 pays au moins ont connu des crises qui ont duré 15 années ou plus et, dans la majorité des cas, ces crises étaient provoquées essentiellement par une guerre ou des troubles civils.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>FAO, 2006b. Les pays du Proche-Orient situés en Asie sont classés dans le continent asiatique et les pays du Proche-Orient situés en Afrique du Nord sont classés dans le continent africain.



\* Estimations.

Note: Les années sont comptabilisées de juillet à juin. Les pays du Proche-Orient situés en Asie ont été classés dans la région Asie. Les pays du Proche-Orient situés en Afrique du Nord sont classés dans la région Afrique.

Afrique.

- En revanche, beaucoup de pays jouissant d'économies et de gouvernements relativement stables, mais souffrant des aléas climatiques, ont mis en place des programmes de prévention et de lutte contre les crises et ont établi des réseaux efficaces de secours et de redressement. Dans ces pays, les catastrophes naturelles n'entraînent pas automatiquement des crises humanitaires au long cours.
- Les livraisons d'aide alimentaire sous forme de céréales sont tombées à 5,8 millions de tonnes (en équivalent grains)<sup>2</sup> en 2004/05 (juillet à juin), soit

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Afin d'exprimer l'aide alimentaire céréalière en équivalent grains, le blé, le riz et les céréales secondaires sont comptés à égalité; pour les produits céréaliers, des coefficients de conversion appropriés sont utilisés pour déterminer l'équivalent grains.

TABLEAU 1
Aide alimentaire en céréales, juillet/juin
(En milliers de tonnes en équivalent céréales)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05*
Total des expéditions	8 940	7 422	8 383	6 767	5 809
par type:					
Blé	5 797	4 770	5 677	4 082	3 621
Riz	1 399	1 058	1 498	1 177	1 064
Céréales secondaires	1 744	1 594	1 208	1 507	1 124
par région:					
Afrique	3 476	2 091	3 667	3 299	2 840
Asie	4 283	4 116	3 820	2 725	2 420
	596	758	725	401	502
Amérique latine et Caraïbes					
Autres	585	458	171	342	47

<sup>\*</sup> Estimation. Source: PAM.

près d'un million de tonnes (ou 14 pour cent) de moins que le niveau déjà réduit de 2003/04 (figure 17). Le volume de l'aide alimentaire était pratiquement aussi bas qu'en 1996/97, année où elle avait atteint son niveau plancher. Le recul des livraisons d'aide alimentaire en céréales en 2004/05 a contrasté avec la brusque augmentation d'environ 15 millions de tonnes (18 pour cent) des importations de céréales dans le groupe des 82 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV).

En 2004/05, les principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire sous forme de céréales ont été l'Afrique orientale, l'Asie de l'Est et le Proche-Orient. Sur un total de près de 90 pays bénéficiaires, les cinq premiers étaient la République populaire démocratique de Corée, le Soudan, l'Éthiopie, le Bangladesh et l'Érythrée. L'année précédente, l'Iraq était à la première place, suivi par l'Éthiopie, la République populaire démocratique de Corée, le Zimbabwe et le Bangladesh. Une aide alimentaire est également fournie sous une forme autre que des céréales, mais en volumes (tonnes) relativement faibles. En 2005, l'aide alimentaire non céréalière dépassait à peine un million de tonnes, en légère hausse par rapport aux 969 000 tonnes de 2004 (voir figure 17, et Première partie, figure 2).

D'après les dernières estimations (janvier 2006) du Comité de l'aide alimentaire, les livraisons totales d'aide alimentaire en 2005/06 devraient rester équivalentes à celles de 2004/05 avec 8,7 millions de tonnes (en équivalent blé)<sup>3</sup> (tableau 1 et figure 17). Il importe de signaler que l'aide alimentaire totale mentionnée par le Comité inclut non seulement l'aide alimentaire sous forme de céréales, mais aussi des produits céréaliers transformés, des légumineuses et d'autres produits, des oligoéléments et des produits enrichis, ainsi que des contributions en espèces pour l'achat

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les méthodes de calcul en équivalent blé sont définies dans le Règlement intérieur de la Convention sur l'aide alimentaire de 1999.

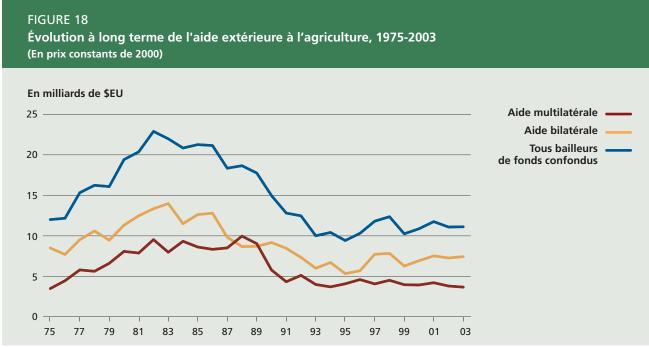
de produits, qui sont tous exprimés en équivalent blé. En outre, le niveau de l'aide alimentaire en 2004/05 et très certainement aussi en 2005/06 est nettement supérieur aux engagements annuels minimaux globaux des Membres, fixés à environ 5 millions de tonnes au titre de la Convention sur l'aide alimentaire de 1999. Sur le plan des politiques générales, la renégociation de la Convention sur l'aide alimentaire a démarré en 2004, mais les membres ayant pour conviction qu'ils devraient attendre les résultats du Cycle de Doha avant de convenir d'une nouvelle convention, ils ont décidé de prolonger la Convention de 1999 pendant deux ans encore à partir de juillet 2005<sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les engagements d'aide alimentaire spécifiques des Membres du Comité de l'aide alimentaire sont exprimés en tonnes, en valeur ou en une association des deux. Les engagements annuels minimaux totaux des Membres incluent 4 895 000 tonnes (équivalent blé) plus 130 millions d'auros

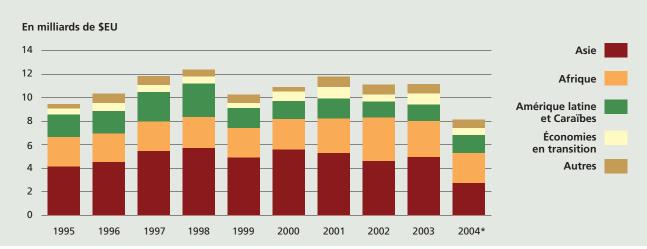
#### 3. ASSISTANCE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE

- Ces dernières années, les engagements d'aide extérieure à l'agriculture ont oscillé entre 10 et 13 milliards de dollars EU, en valeur réelle, après avoir beaucoup baissé durant les années 80 et au début des années 90. L'aide publique extérieure totale, aux prix constants de 2000, atteignait 11,1 milliards de dollars EU en 2003, soit une baisse de 10 pour cent depuis 1998, niveau le plus élevé durant la dernière décennie (figure 18). Les données pour 2004 sont préliminaires.
- La répartition de l'aide par zone géographique varie assez peu d'une année à l'autre et ce sont et les pays d'Asie, d'Amérique latine et les Caraïbes et les pays en transition qui ont enregistré les plus fortes variations ces dernières

- années. L'aide extérieure à l'Afrique subsaharienne a baissé de 17 pour cent tombant de 3,7 milliards de dollars EU en 2002 à 3 milliards de dollars EU en 2003 (figure 19).
- Le recul de l'aide bilatérale et multilatérale a contribué à la forte baisse des niveaux d'assistance par rapport au début des années 80. Dans l'ensemble, l'aide multilatérale a fluctué davantage ces dernières années, tandis que l'aide bilatérale restait relativement constante. La part de l'assistance accordée à des conditions de faveur, sur ce total, varie selon les années avec une légère augmentation allant de 70 à 80 pour cent ces dernières années contre 60 à 70 pour cent jusqu'au milieu des années 80.



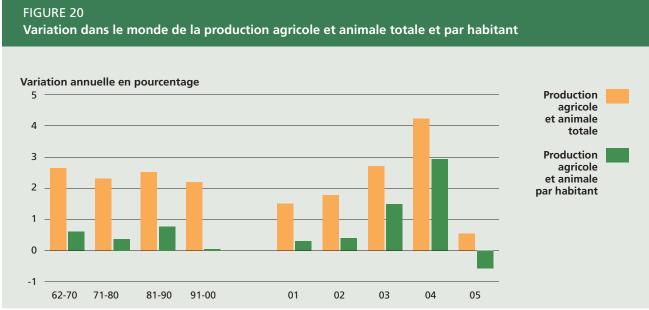




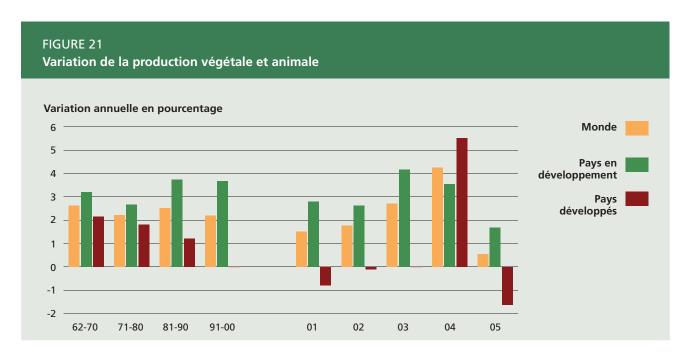
\* Données provisoires. Source: FAO.

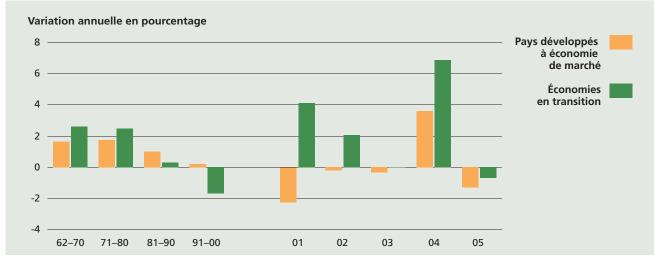
#### 4. PRODUCTION AGRICOLE, ANIMALE ET VIVRIÈRE

- En 2005, la croissance de la production agricole et animale mondiale a reculé tombant au niveau annuel le plus bas depuis le début des années 70, et très en dessous des taux enregistrés en 2003 et 2004 (figures 20 et 21). Le recul a été particulièrement sensible dans le groupe des pays développés, où le record de croissance annuelle de plus de 5 pour cent enregistré en 2004 a été suivi par un taux de croissance négatif de 1,6 pour cent en 2005. Dans son ensemble, cette baisse a été due essentiellement à la forte chute du secteur de la production agricole, surtout dans les pays développés, où la croissance est tombée de plus 12 pour cent en 2004 à un taux négatif de 4 pour cent en 2005. Dans les pays en développement, la croissance globale de la production agricole et animale a également reculé par rapport à la moyenne des dernières décennies. La croissance de la production agricole et animale des pays en transition, continue à varier sensiblement, de plus 6,9 pour cent en 2004 à un taux très négatif en 2005 (figures 20 et 21).
- Bien que la croissance de la production pour l'Asie et le Pacifique ait été la plus élevée parmi celles de toutes les régions, elle reste très inférieure aux niveaux records de 2003. En Afrique subsaharienne, la croissance est restée faible cette année encore, n'atteignant guère que 1,3 pour cent. La région Amérique latine et Caraïbes, avec une croissance de moins de 2 pour cent en 2005 était loin des 4,7 pour cent atteints en 2003.
- Le taux de croissance de la production animale mondiale, quoique plus rapide que celui de la production agricole, s'est ralenti ces deux dernières années et reste inférieur à la moyenne des quatre dernières décennies. Les chiffres provisoires pour 2005 indiquent toutefois que la croissance de la production par habitant serait légèrement supérieure à la moyenne des précédentes décennies. Dans le groupe des pays en développement, la croissance de la production, tant en valeur absolue que par habitant, continue à croître, mais plus



Source: FAO, FAOSTAT.







Source: FAO, FAOSTAT.

- lentement que les années précédentes. La période d'expansion record du secteur de l'élevage dans les pays en développement, qui a enregistré des taux de croissance de 5 pour cent dans les années 90, semble révolue.
- Le ralentissement des taux de croissance dans le secteur de l'élevage est la conséquence des épizooties, en particulier de grippe aviaire, qui ont entraîné des craintes chez les consommateurs, des mesures d'interdiction commerciales et une baisse des prix des volailles. La plupart des grands pays consommateurs et importateurs de volailles d'Europe, du Proche-Orient et d'Afrique connaissent, depuis fin 2005, des problèmes de grippe aviaire qui ont entraîné à l'échelle mondiale une réaction immédiate et dramatique des consommateurs et un renforcement des mesures d'interdiction. Les consommateurs se sont tournés vers d'autres produits animaux dont la production a augmenté sans parvenir à compenser la baisse du taux de croissance de la volaille dans l'ensemble des pays en développement.
- La production animale dans les pays en développement est dominée par l'Asie et le Pacifique, et plus particulièrement par la Chine où les taux de croissance extrêmement élevés enregistrés depuis le début du processus de réforme économique, à la fin des années 70, a diminué ces dernières années. En effet, la Chine a atteint un niveau élevé de consommation de produits animaux par habitant (par rapport aux autres pays ayant des niveaux de revenu par habitant similaires) qui devrait entraîner une baisse de la demande de produits de l'élevage à l'avenir. En Inde, la production de viande augmente rapidement, quoiqu'à des niveaux comparativement faibles, tandis que le taux de croissance de la production laitière ralentit. Il semblerait que l'Asie ait atteint des taux de croissance records dans les années 90 et que cette croissance soit plus modérée actuellement tout en restant élevée au niveau international.
- En Amérique latine, la croissance a été forte en 2004, suivie d'une croissance plus faible l'année suivante, en partie par suite du recul de la demande mondiale de volailles. Au niveau régional, le Brésil joue un rôle important avec une croissance du secteur de l'élevage axé sur les exportations de tous les principaux produits. Dans la région Proche-Orient-Asie occidentale, les taux de croissance ont été plus faibles en 2004 et 2005, par rapport aux décennies précédentes, entraînant une stagnation de la production par habitant. Cette région se caractérise par de très fortes fluctuations dues aux variations climatiques dans de nombreux pays où l'élevage en pâturage est important. De même, en Afrique subsaharienne, la production totale a augmenté quelque peu mais la production par habitant a légèrement baissé, accentuant une tendance au recul de la production par habitant qui persiste depuis plus de trois ans dans cette région prise dans son ensemble. Dans les pays développés et les pays en transition, la production totale et la production par habitant n'ont pratiquement pas changé, ce qui traduit la stagnation des taux démographiques et la saturation des marchés.
- En 2005, la production par habitant a baissé au niveau mondial, suite à des reculs régionaux en Afrique subsaharienne, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que dans les pays développés dans leur ensemble.

FIGURE 22
Tendances à long terme de la production vivrière par habitant, par région et par groupe de pays (Indice 1999-2001 = 100)







Source: FAO, FAOSTAT.

# 5. DISPONIBILITÉS CÉRÉALIÈRES MONDIALES

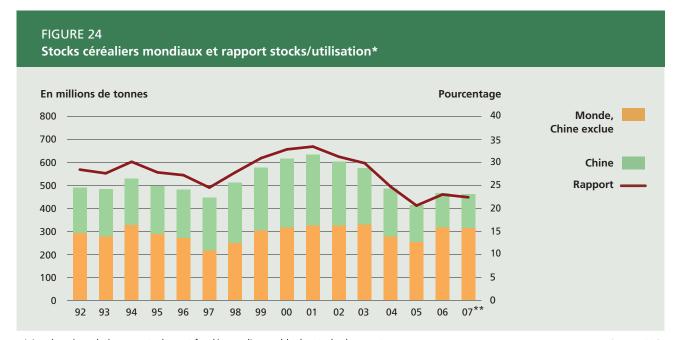
Après être restée stationnaire pendant plusieurs années, la production céréalière mondiale a fortement augmenté en 2004/05 atteignant 2 065 millions de tonnes, soit 9 pour cent de plus que l'année précédente. L'utilisation mondiale a continué à augmenter sans toutefois dépasser la production (figure 23). La dernière estimation de la FAO concernant la production céréalière mondiale en 2005/06 fait apparaître un recul<sup>5</sup>. Cette baisse est due essentiellement à la diminution des rendements moyens résultant de conditions météorologiques défavorables dans certains pays développés. Dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), l'année 2005 a été caractérisée par une augmentation importante de 4,4 pour cent par rapport au niveau de l'année précédente. À l'exclusion de la Chine et de l'Inde, la production globale de tous les autres PFRDV a augmenté à un rythme plus soutenu de 8 pour cent qui traduit de bonnes récoltes de céréales dans la plupart des sous-régions du monde, à l'exception des pays d'Afrique australe, du Maroc et de la Somalie qui ont souffert de la sécheresse.



<sup>\*</sup> Les données concernent la première année mentionnée.

\*\* Prévisions.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> FAO. *Perspectives des cultures et situation alimentaire*, n° 1, avril 2006.



\* Les données relatives aux stocks sont fondées sur l'ensemble des stocks de report à la fin des campagnes nationales et ne représentent pas le stock mondial à un moment donné.

Source: FAO.

\*\* Prévisions.

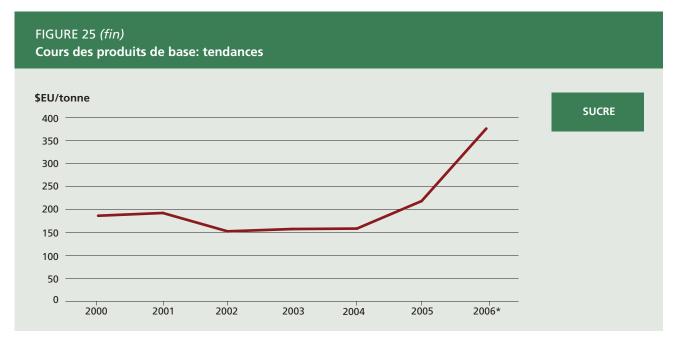
Pour la campagne prenant fin en 2006, les stocks céréaliers mondiaux devraient diminuer de 7 millions de tonnes, soit 1,6 pour cent par rapport à leur niveau d'ouverture, tombant à 462 millions de tonnes. Ce déclin aurait dû être beaucoup plus prononcé, mais en 2005 la chute de la production céréalière mondiale a été atténuée en raison de la faible hausse de l'utilisation totale en 2005/06. D'après les

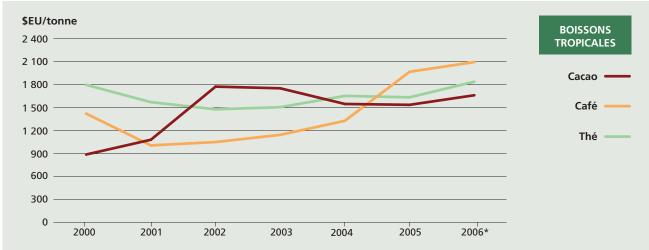
dernières estimations de l'offre et de la demande en 2005/06, le rapport stocksutilisation de céréales au niveau mondial, qui compare le niveau des stocks à la clôture d'une campagne à l'utilisation durant la campagne suivante, devrait être d'environ 23 pour cent, comme pour la précédente campagne, dépassant de 2 points de pourcentage le faible niveau de 2003/04 (figure 24).

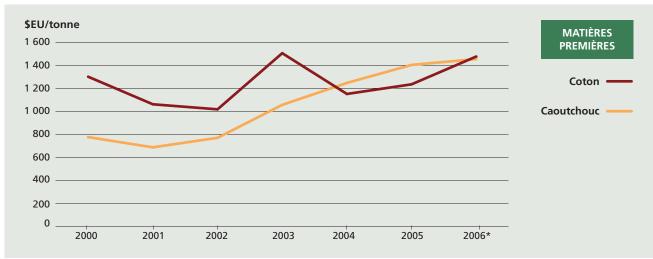
### 6. TENDANCES DES COURS DES PRODUITS DE BASE

- En 2005, les cours de plusieurs produits de base ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis la première partie de la décennie. Les cours des produits laitiers arrivaient en tête avec une augmentation de 67 pour cent, suivis par le sucre, 43 pour cent, et la viande, 26 pour cent. En revanche, les prix des céréales et des huiles et des matières grasses ainsi que du coton ont baissé en 2005 (figure 25).
- En 2005, les cours des huiles et des graisses végétales ont baissé car la production mondiale d'huile de palmiste et de soja a atteint un record. La consommation mondiale d'huiles et de graisses a été inférieure aux disponibilités, entraînant une augmentation des stocks et du rapport stocks-utilisation. L'indice annuel des prix des huiles et des matières grasses a baissé de huit points en 2005, par rapport à 2004. En 2006, les cours se sont tout d'abord renforcés par suite de l'augmentation mondiale de l'utilisation qui a coïncidé avec un fort ralentissement de la production d'huile
- de palmiste et une capacité réduite de broyage des cultures semencières. Cette pression à la hausse des cours ne devrait pas durer car on prévoit que d'abondants approvisionnements viendront pousser les stocks à des niveaux records.
- Les cours des céréales ont augmenté de 21 pour cent entre 2000 et 2005 et ils ont continué à grimper pendant le premier semestre 2006. L'accroissement des cours mondiaux résulte de la baisse prévue de la production de **blé** et d'une limitation des stocks, ainsi que des perspectives d'accroissement de la demande. Le bilan céréalier mondial pour 2006/07 devrait se caractériser par une forte baisse des stocks de clôture, ainsi qu'un recul du rapport stocks-utilisation qui atteindrait le niveau de près de 20 pour cent, le plus faible depuis plus de 30 ans. Dans ce contexte, et même en excluant tout risque de problèmes météorologiques dans les prochains mois, les cours du blé devraient rester élevés et instables pendant la nouvelle campagne.









<sup>\*</sup> Les données relatives à 2006 sont fondées sur une moyenne sur cinq mois pour le sucre, le cacao et le café et sur une moyenne sur quatre mois pour le thé.

- Les marchés des céréales secondaires sont également compromis par le faible niveau des stocks et les perspectives de réduction de la production. Les cours ont peu changé durant la première moitié de la campagne 2005/06, puis ils ont augmenté, soutenus par la forte demande du secteur de l'éthanol, une nette reprise de l'utilisation pour l'alimentation animale et une réduction des volumes destinés à l'exportation. D'après les indications actuelles de la production, l'équilibre entre l'offre et la demande pour la prochaine saison devrait être instable. En effet, on prévoit une forte baisse des stocks mondiaux et un rapport stocks-utilisation quasiment au niveau le plus faible.
- En 2006, les perspectives de la production de riz paddy indiquent une faible hausse, reflétant la crainte d'une augmentation des coûts de production et d'une baisse de la rentabilité. Les stocks de riz de fin de campagne qui ont commencé à augmenter en 2005 devraient poursuivre cette tendance durant la campagne actuelle, notamment en Chine. La perspective d'une augmentation limitée de la production pourrait entraîner une baisse, par habitant, des quantités de riz utilisées comme aliment, en 2006/07. Les cours du riz, qui étaient particulièrement dynamiques au 1er trimestre 2006, devraient rester fermes pendant quelqes mois.
- Après une brève reprise en 2005, les marchés mondiaux de la viande ont à nouveau été frappés par des problèmes liés aux maladies animales. Comme on l'a vu précédemment, la réaction des consommateurs à la propagation de l'épidémie de grippe aviaire a fait baisser la demande et les cours de la volaille. Les exportations de viande bovine d'Amérique du Nord ont été interdites à la suite d'une épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et les exportations de viande rouge d'Amérique du Sud ont été compromises par des foyers de fièvre aphteuse (FA). Les perspectives du plus faible niveau d'augmentation de la consommation de viande depuis 25 ans et d'accélération des restrictions commerciales en 2006 devraient limiter

- la production, le commerce et les cours mondiaux de la viande.
- En février 2006, les cours mondiaux du sucre ont atteint leur plus haut niveau depuis 25 ans, les prix du sucre brut dépassant 19 cents EU la livre. Cet accroissement est dû essentiellement à l'augmentation des coûts de l'énergie et, pour la troisième année consécutive, au déficit de l'offre sur le marché mondial du sucre. Pour le restant de la campagne 2005/06, les cours mondiaux du sucre devraient rester fermes au niveau actuel, car les perspectives actuelles de l'offre et de la demande ne laissent envisager aucun raffermissement des tendances.
- Les cours du café ont poursuivi leur hausse et devraient rester élevés, surtout à cause d'une pénurie des disponibilités due aux dégâts provoqués par les intempéries dans les cultures, surtout, en Colombie, au Mexique, au Pérou et au Viet Nam. L'offre du Brésil est également réduite en raison du cycle de production biennal naturel des arbres d'arabica et de la force du Real qui réduit la concurrence et incite les agriculteurs à se tourner vers d'autres cultures. On prévoit pour 2005/06 une réduction de 20 pour cent des stocks, tandis que la consommation devrait augmenter de 2 pour cent.
- Les cours des graines de cacao devraient rester fermes en raison d'un déficit des disponibilités. La production devrait rester stable car les augmentations en Côte d'Ivoire devraient compenser les réductions des récoltes au Cameroun et au Ghana. Le broyage augmentera car le Brésil, le Ghana et l'Indonésie ont investi dans des installations de transformation afin d'accroître leurs exportations. La demande mondiale de produits à base de cacao, en particulier le beurre de cacao, est en hausse.
- Les cours du thé ont baissé en 2005 et sont très inférieurs à leur niveau élevé de la fin des années 90, ce qui stimule la demande de tous les grands acheteurs sauf le Royaume-Uni qui a installé certaines usines de transformation dans le sud et diminué ses réexportations. La

- plupart des pays producteurs ont investi dans des programmes de promotion pour stimuler la demande. Certains se sont lancés dans des stratégies de différenciation des produits et de promotion des produits à valeur ajoutée comme la commercialisation des thés conditionnés et des spécialités.
- En 2005/06, les cours mondiauxdu coton ont varié entre 1 dollar EU/kg et 1,45 dollar EU/kg, soit une forte baisse par rapport à 1,90 dollar EU/kg fin 2003 et début 2004; ce déclin a été dû à une expansion rapide de l'offre. Les deux tiers environ de la production mondiale de coton proviennent de petits agriculteurs qui ont un fort potentiel d'expansion rapide des zones cultivées en réaction aux variations des prix. De plus, l'adoption rapide de coton transgénique résistant aux insectes par les grands producteurs a contribué à réduire sensiblement les coûts de production et à accroître les rendements. En 2006/07, la production mondiale de coton devrait atteindre 25,5 millions de tonnes, soit près de 5 millions de tonnes de plus qu'en 2000/01.
- Le cours du caoutchouc naturel a beaucoup augmenté par rapport au niveau le plus faible atteint en 2001. Le cours moyen en 2005<sup>6</sup> avait plus que doublé par rapport à celui de 2001. Cet accroissement reflète l'augmentation de la consommation mondiale, surtout en Chine, en Inde et en Asie du Sud-Est. La Chine, premier importateur mondial de caoutchouc naturel, a importé 1,26 million de tonnes en 2005, soit une augmentation de 215 pour cent par rapport à 1999. La production mondiale de caoutchouc naturel ne cesse d'augmenter depuis trois ans et elle a atteint 8,7 millions de tonnes en 2005. La hausse des prix et l'accroissement de la production ont augmenté les revenus et amélioré la sécurité alimentaire des producteurs de caoutchouc naturel dans le monde entier. La demande mondiale de caoutchouc naturel devrait continuer à augmenter, stimulée par la croissance économique mondiale, d'autant plus

- que la hausse des prix du pétrole rend le caoutchouc naturel plus intéressant que les caoutchoucs synthétiques.
- Vers la fin 2006, les marchés des produits de base sont devenus dans l'ensemble plus instables, et les cours de nombreux produits ont suivi une tendance régulière à la hausse. Sur les marchés agricoles, certains produits importants destinés à l'alimentation humaine et animale ont profité de la rigidité de l'offre et de l'augmentation de la demande, tandis que dans le secteur de l'énergie, l'équilibre tendu de l'offre et de la demande a entraîné une forte hausse des prix. Dans un contexte d'incertitude politique et de hausse des prix de l'énergie, les marchés agricoles ont dû subir en outre, durant l'année passée, les effets anormaux de catastrophes naturelles comme des cyclones et la propagation rapide d'épizooties.
- Tout indique actuellement que plusieurs produits agricoles pourraient connaître de nouvelles augmentations de prix. C'est notamment le cas pour les céréales car la demande mondiale devrait dépasser l'offre durant la prochaine campagne, réduisant les stocks à un niveau critique. En ce qui concerne le sucre, le risque principal reste l'instabilité des prix. Pour le secteur des graines oléagineuses, ainsi que pour la viande et les produits laitiers, les perspectives des prix à court terme indiquent au contraire une tendance à la baisse.
- Dans ce contexte de perspectives différentes avec des prix généralement soutenus, la FAO prévoit une augmentation de plus de 2 pour cent du coût total des importations alimentaires mondiales en 2006 par rapport à 2005. Cette hausse devrait être plus forte pour les céréales et le sucre et plus légère pour la viande. Le coût global pour les pays en développement, qui importent davantage de produits destinés à l'alimentation humaine et animale, devrait augmenter de 3,5 pour cent et de près de 7 pour cent<sup>7</sup> pour les PFRDV.

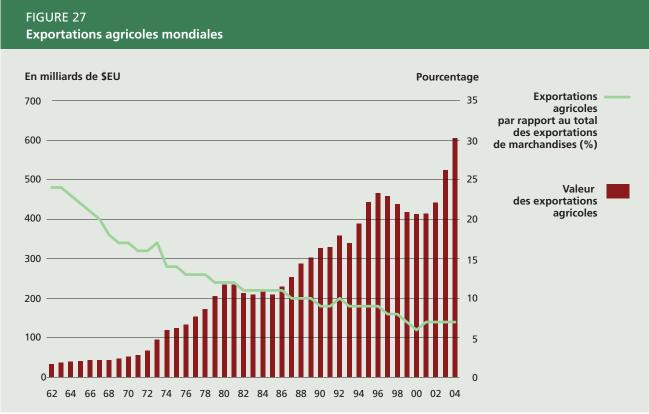
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> RSS3 à Londres.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> FAO. *Perspectives de l'alimentation*, n° 1, juin 2006.

### 7. COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

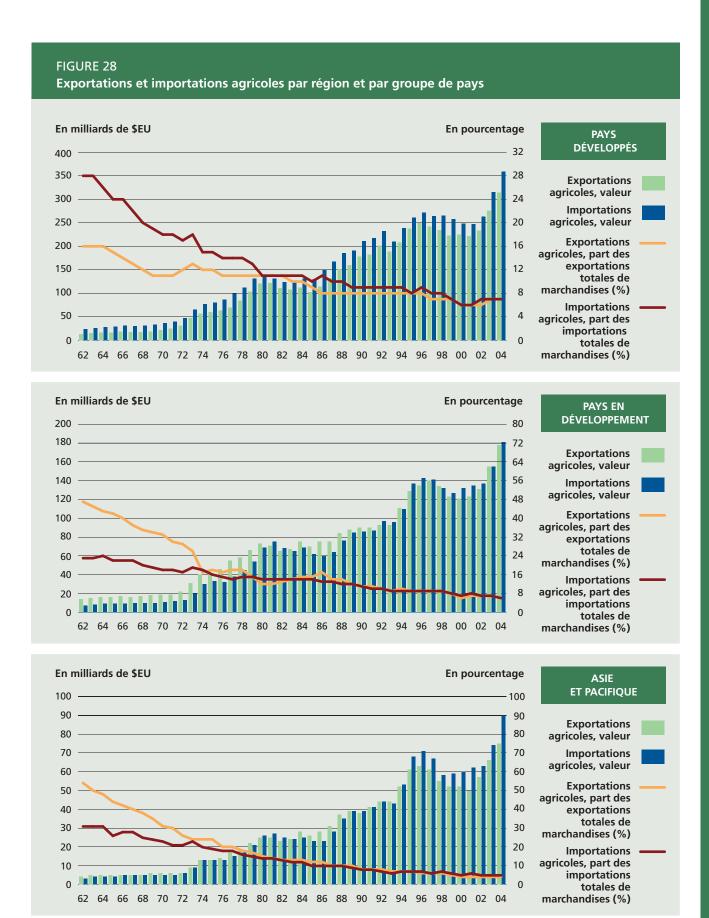
- La valeur des exportations agricoles mondiales a beaucoup augmenté entre 2002 et 2004 après être restée stationnaire pendant plusieurs années (figure 26). La part du commerce des produits agricoles dans le commerce total des marchandises a continué à baisser durant toutes les années 90, car le commerce des produits agricoles a progressé plus lentement que celui des produits manufacturés. La hausse récente des exportations des produits agricoles a stabilisé la part de l'agriculture dans le commerce total des marchandises à un niveau de 7 pour cent, contre près de 25 pour cent au début des années 60 (figure 27). Dans les pays en développement, la part des exportations de produits agricoles sur les exportations totales de marchandises est tombée de 50 pour cent au début des années 60 à moins de 7 pour cent depuis 2000. Le recul de la part de l'agriculture sur les exportations totales de marchandises des pays en développement reflète à la fois une évolution de leurs échanges vers les produits manufacturés et la croissance
- relativement faible du commerce des produits agricoles.
- Jusqu'au début des années 90, les pays en développement ont enregistré, presque chaque année, un excédent commercial agricole (figure 28). La tendance à l'accentuation du déficit commercial agricole est encore plus prononcée pour les pays les moins avancés (PMA). Ces derniers sont devenus importateurs nets de produits agricoles au milieu des années 80, et à la fin des années 90, leurs importations étaient plus de deux fois supérieures à leurs exportations. La situation du commerce des produits agricoles est très différente selon les régions en développement. En particulier, la région Amérique latine et Caraïbes a enregistré un accroissement de son excédent commercial agricole, depuis le milieu des années 90. À la même époque, la région Asie et Pacifique est devenue importatrice nette de produits agricoles, tandis qu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord, le déficit structurel important ne donne aucun signe d'amélioration.

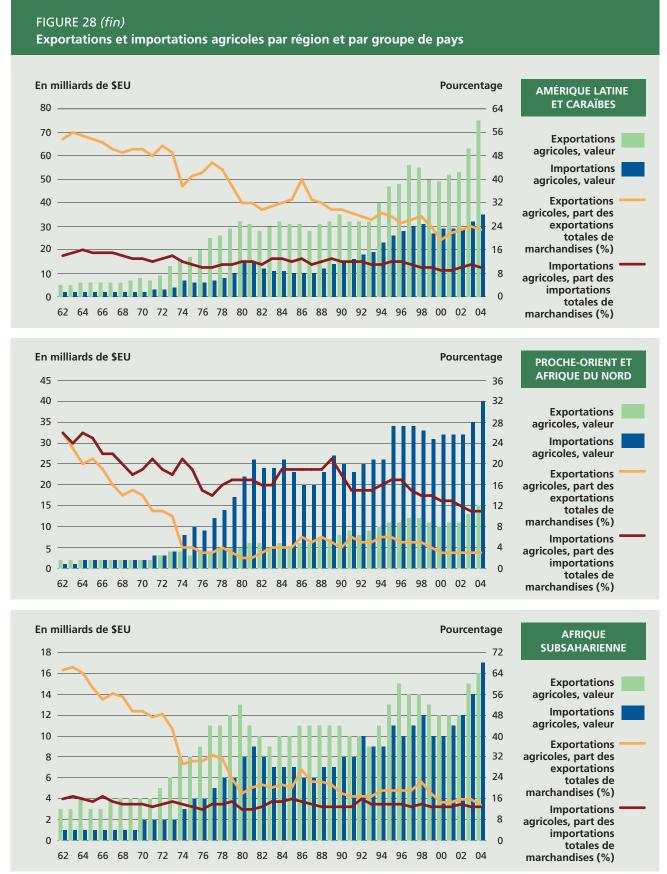
FIGURE 26 Variations annuelles de la valeur des exportations agricoles mondiales (Exprimées en dollars EU) Variation en pourcentage 20 15 10 -10 2001 2002 2003 2004 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000



- En 2004, les membres de l'OMC ont approuvé un accord-cadre<sup>8</sup> établissant, dans le secteur agricole, les modalités d'une conclusion fructueuse du Cycle de Doha. La Conférence ministérielle de l'OMC9 qui a suivi est convenue également que le soutien interne devrait inclure trois fourchettes pour la réduction de la mesure globale du soutien total et la réduction globale du soutien intérieur qui fausse les échanges. En ce qui concerne la concurrence dans le domaine des exportations, il a été convenu d'éliminer toutes les formes de subvention à l'exportation et toutes les réglementations restrictives sur les exportations, avant fin 2013. Concernant l'accès au marché, il a été convenu d'introduire quatre fourchettes pour la restructuration des réductions des tarifs douaniers. Il a été décidé que les pays en développement devraient avoir la marge
- de manœuvre nécessaire pour fixer euxmêmes un nombre approprié de lignes tarifaires pour des produits spécifiques essentiels à la sécurité alimentaire, au maintien des moyens de subsistance et au développement rural. Par ailleurs, les pays en développement seront autorisés à recourir à un mécanisme spécial de sauvegarde reposant sur le volume des importations et sur des prix de seuil. De même, pour le coton, le droit des producteurs à prendre explicitement des décisions lors des négociations agricoles et au Sous-Comité du coton, a été réaffirmé.
- Aucun accord n'a été conclu concernant les nombreux paramètres numériques nécessaires pour mettre en application les modalités ci-dessus.

<sup>8</sup> OMC, Programme de travail de Doha, Décision adoptée par le Conseil général le 1er août 2004, WT/L/579, Genève.
9 Hong Kong Région administrative spéciale, décembre 2005.

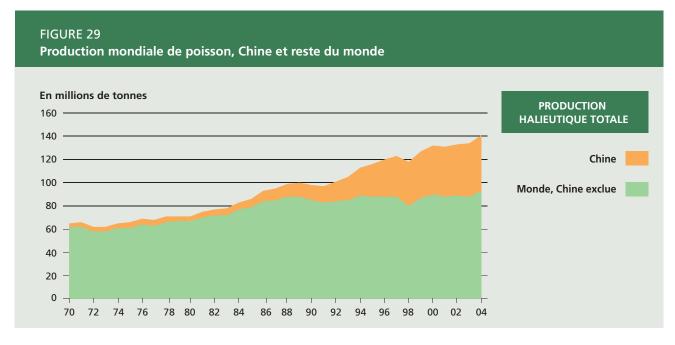


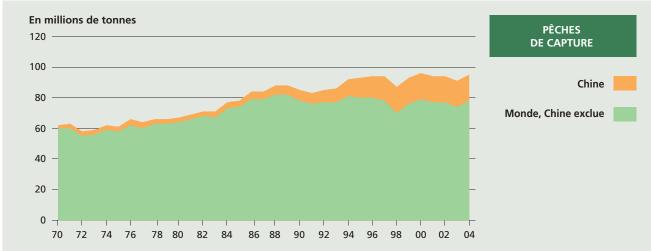


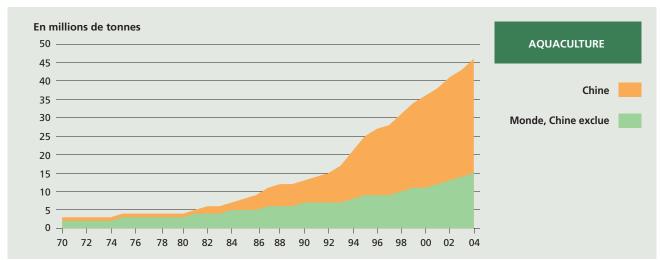
#### 8. PÊCHES: PRODUCTION, UTILISATION ET COMMERCE

- Les pêches jouent un rôle important dans l'économie alimentaire mondiale. Près de 40 millions de pêcheurs et de pisciculteurs tirent leur subsistance de la pêche de capture et de l'aquaculture. À l'échelle mondiale, le poisson représente environ 16 pour cent des protéines animales consommées, avec des variations allant d'une moyenne de 22 pour cent en Asie à 19 pour cent environ en Afrique et 7 pour cent en Amérique latine et les Caraïbes. L'évolution de l'offre mondiale du poisson durant les 10 dernières années a été dominée par les tendances en Chine où l'accroissement de la production a été très fort, notamment en ce qui concerne l'aquaculture dans les eaux intérieures, permettant à ce pays de devenir le premier producteur mondial de poisson.
- En 2004, la production totale de poisson a atteint 140,5 millions de tonnes, dont 45,5 provenant de l'aquaculture (figure 29). La production mondiale des pêches de capture s'est établie à 95 millions de tonnes, soit 5 pour cent de plus qu'en 2003 (figure 29). Les fluctuations dans la production des pêches de capture ces dernières années sont dues essentiellement aux variations des captures d'anchois du Pérou, stimulées par les conditions climatiques (telles que El Niño). En 2004, la Chine a enregistré une production de 16,9 millions de tonnes, une légère augmentation par rapport à 2003. Les autres gros producteurs sont le Pérou (9.6 millions de tonnes), les États-Unis (5 millions de tonnes), le Chili (4,9 millions de tonnes), l'Indonésie (4,8 millions de tonnes) et le Japon (4,4 millions de tonnes).

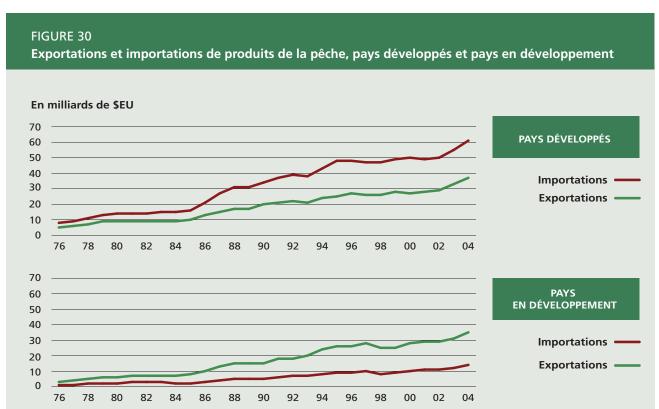
- La production aquacole mondiale a augmenté rapidement ces dernières années et représente actuellement 32 pour cent de la production halieutique totale (figure 29). Cette expansion est attribuable avant tout à la Chine qui fournit actuellement plus des deux tiers, en volume, de la production aquacole totale (30,6 millions de tonnes en 2004).
- En 2004, 40 pour cent (en équivalent poids vif) de la production mondiale de poisson faisant l'objet d'un commerce international, représentaient une valeur de 71,5 milliards de dollars EU. Les pays en développement ont fourni un peu moins de 50 pour cent de ces exportations, les neuf plus gros exportateurs assurant les deux tiers du total des exportations des pays en développement. Les pays développés ont absorbé plus de 80 pour cent des importations mondiales totales de poisson, en valeur (figure 30). Les importations de produits halieutiques du Japon et des États-Unis ont représenté jusqu'à 35 pour cent du total mondial. La part des exportations de poisson dans les recettes en devises des pays en développement a beaucoup augmenté. Actuellement, les exportations cumulatives nettes de produits halieutiques en provenance des pays en développement (20,4 milliards de dollars EU en 2004) dépassent largement les recettes d'exportation des autres grands produits de base comme le café, la banane et le caoutchouc.







En 2004, quelque 34,5 millions de tonnes de la production mondiale de poisson, provenant en totalité des pêches de capture, ont été utilisés pour d'autres usages que l'alimentation; la plus grande partie a été utilisée pour produire de la farine destinée aux secteurs de l'élevage et de l'aquaculture. Les 106 millions de tonnes restantes de la production mondiale ont été destinées directement à la consommation humaine. Le volume total des disponibilités de poisson provenant des pêches de capture et destinées à l'alimentation est resté stationnaire, par habitant, ces dernières années, tandis que le volume par habitant des disponibilités provenant de l'aquaculture a beaucoup augmenté (figure 31). Cette tendance est particulièrement marquée en Chine où les disponibilités, par habitant, de poisson provenant de l'aquaculture ont assuré environ 83 pour cent de l'offre totale, par habitant, de poisson destiné à l'alimentation, contre 21 pour cent seulement dans le reste du monde.



Note: Les données ne tiennent pas compte du commerce de mammifères marins, de crocodiles, de coraux, d'éponges, de coquillages et de plantes aquatiques

FIGURE 31 Disponibilités par personne de poisson de capture et d'aquaculture Chine et reste du monde



Note: Les données ne tiennent pas compte de la production de mammifères marins, de crocodiles, de coraux, d'éponges, de coquillages et de plantes aquatiques.

#### 9. FORÊTS

- En 2004, la production mondiale de bois d'œuvre a atteint 3 418 millions de mètres cubes environ, soit 1,9 pour cent de plus que l'année précédente (figure 32). La production totale de bois d'œuvre augmente régulièrement depuis 2002 et elle a atteint là son niveau record. Au niveau mondial, près de la moitié de ce bois est brûlé comme combustible (52 pour cent de la production totale en 2004). La quasitotalité du combustible ligneux est utilisé dans les pays en développement où le bois est souvent la principale source d'énergie. La part des pays développés dans la production totale de bois d'œuvre diminue, mais elle représente encore la plus forte part de la production de bois d'œuvre industriel (plus de 70 pour cent du total).
- En 2004, les pays en développement ont produit 2 098 millions de mètres cubes, soit 60 pour cent, du volume total

- de bois d'oeuvre (figure 33). Près de 80 pour cent de ce total était du bois de feu dont la part continue d'augmenter chaque année. La production de bois d'œuvre industriel dans les pays en développement a baissé de 5 pour cent durant la période 1996-2001, mais elle est remontée récemment jusqu'au niveau de 1995. Cela s'explique en partie par l'extension des forêts plantées dans les pays en développement.
- Dans les pays développés, le bois d'œuvre industriel représente environ 87 pour cent de la production de bois, tandis que le bois de feu n'a qu'une importance marginale. La production des pays développés a baissé sensiblement au début des années 90 et reste très inférieure au niveau record de 1989-90. Cette tendance reflète essentiellement l'évolution de la production dans la Fédération de Russie et dans les pays d'Europe de l'Est.

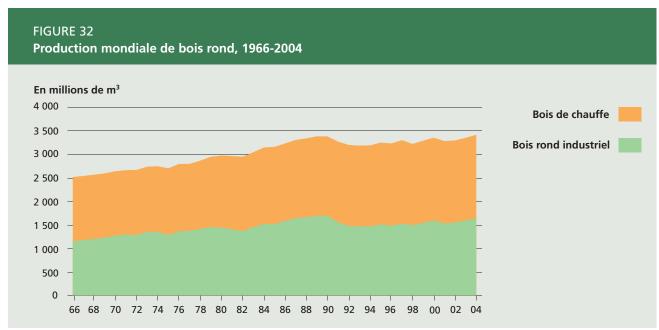
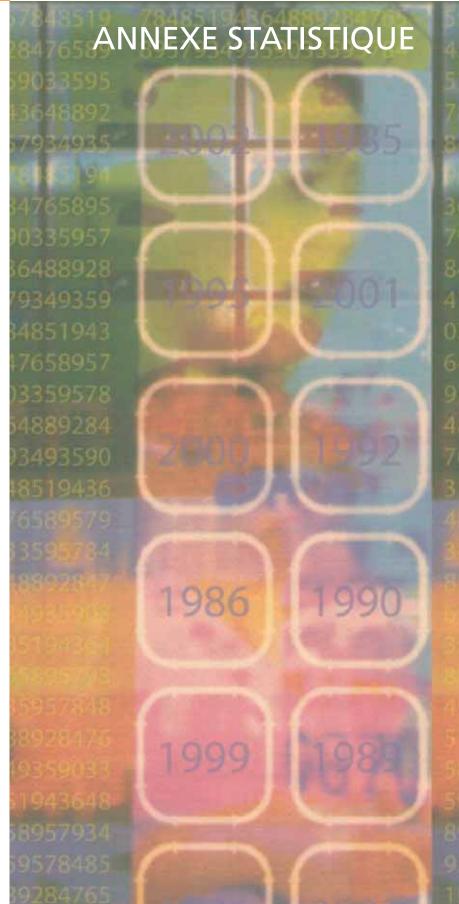
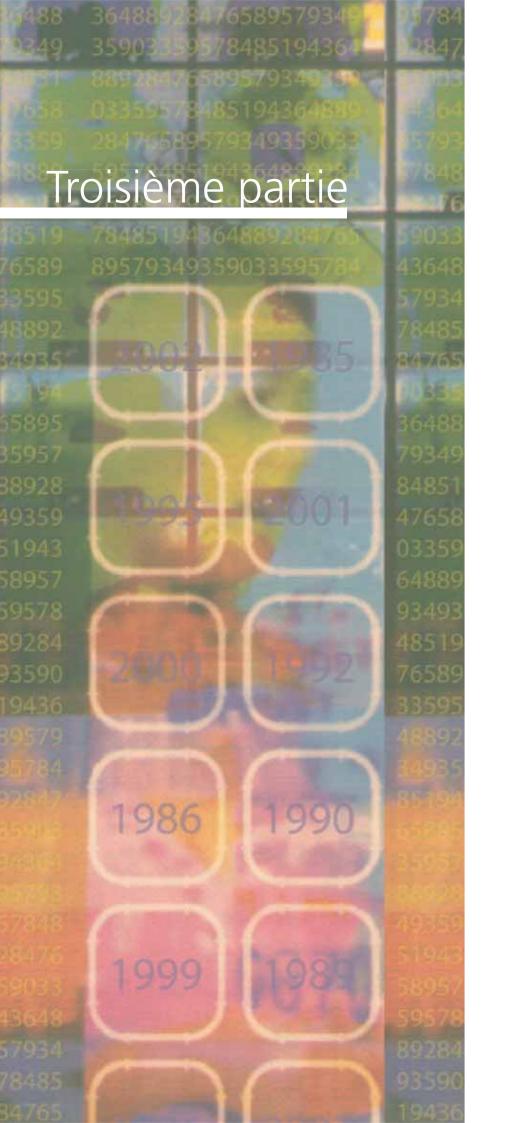


FIGURE 33 Production de bois rond, pays développés et pays en développement, 1966-2004 En millions de m<sup>3</sup> 2 400 -PAYS DÉVELOPPÉS 2 100 -1 800 -Bois de chauffe 1 500 -**Bois rond industriel** 1 200 -900 -600 – 300 -0 - $66 \quad 68 \quad 70 \quad 72 \quad 74 \quad 76 \quad 78 \quad 80 \quad 82 \quad 84 \quad 86 \quad 88 \quad 90 \quad 92 \quad 94 \quad 96 \quad 98 \quad 00 \quad 02 \quad 04$ En millions de m<sup>3</sup> PAYS EN DÉVELOPPEMENT 2 500 -2 100 -Bois de chauffe 1 500 — **Bois rond industriel** 1 200 -900 -600 -300 -0 -66 68 70 72 74 76 78 80 82 84 86 88 90 92 94 96 98 00 02 04







# Notes concernant les tableaux en annexe

# **Symboles**

Les tableaux utilisent les symboles suivants:

... = non disponible

ha = hectare

hg/ha = hectogramme par hectare

hg = hectogramme

PIB = produit intérieur brut PNB = produit national brut

kcal/personne/jour = calories par personne par jour

kg = kilogramme

\$EU = dollar des États-Unis

Les décimales sont séparées des unités par une virgule (,).

# Notes techniques

Les tableaux ne reprennent pas les pays pour lesquels les données disponibles sont insuffisantes.

Pour des raisons d'arrondi, les chiffres figurant dans les tableaux peuvent être légèrement différents de ceux provenant de FAOSTAT et des Indicateurs du développement dans le monde.

### 1. Sécurité alimentaire et nutrition (tableau A2)

Source: FAO

## **Sous-alimentation**

Les estimations de la FAO concernant la prévalence de la sousalimentation s'appuient sur des calculs du volume de denrées alimentaires disponibles dans chaque pays (disponibilité énergétique alimentaire ou DEA – au niveau national) et sur une mesure de l'inégalité de la répartition des aliments découlant d'études sur les revenus ou les dépenses des ménages.

Bien que n'étant pas énumérées séparément, des estimations provisoires concernant l'Iraq, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Somalie ont été incluses dans les agrégats régionaux pertinents.

L'Érythrée et l'Éthiopie n'étaient pas des entités séparées en 1990-1992, mais des estimations sur le nombre et la part des sous-alimentés dans l'ancienne RDP d'Éthiopie sont incluses dans des agrégats régionaux et sous-régionaux pour cette période.

## Symboles utilisés

- proportion inférieure à 2,5 pour cent de personnes sous-alimentées.

#### Disponibilité énergétique alimentaire

Les disponibilités par habitant exprimées en poids de produit s'appuient

sur les disponibilités totales disponibles à la consommation humaine (c'est-à-dire, les denrées alimentaires) et sont le résultat de la division de la quantité d'aliments par le total de la population effectivement concernée par les disponibilités alimentaires au cours de la période de référence. La disponibilité énergétique alimentaire est pondérée par le total de la population.

## 2. Production et productivité agricoles (tableau A3)

Source: FAO

# Taux de croissance annuelle de la production agricole et de la production alimentaire par habitant

Les taux de croissance se rapportent à l'évolution du volume global de la production. Pour chaque produit, la production est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1999-2001 et les quantités produites chaque année sont additionnées.

# 3. Indicateurs de la population et de la population active (tableau A4)

Source: FAO

#### Population totale

La population totale désigne généralement la population présente (de fait) sur le territoire, dans laquelle sont prises en compte toutes les personnes présentes physiquement au milieu de la période de référence à l'intérieur des frontières géographiques nationales du moment.

#### Population rurale

En général, on définit les zones urbaines, le reste de la population totale étant considérée comme rurale. Concrètement, les critères de distinction entre zones urbaines et rurales varient d'un pays à l'autre.

#### Population agricole

La population agricole est définie comme l'ensemble des personnes qui vivent de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de la foresterie. Cette estimation comprend toutes les personnes exerçant une activité agricole ainsi que les inactifs à leur charge.

#### Population active

Ce terme désigne l'ensemble des personnes occupées ou non (y compris celles qui recherchent du travail pour la première fois).

### Population active dans le secteur agricole

La population active dans le secteur agricole est la partie de la population active qui a un travail ou en recherche un dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou la foresterie.

## 4. Indicateurs d'affectation des sols (tableau A5)

Source: FAO

#### Superficie totale des terres

Superficie totale moins la superficie des eaux intérieures.

## Forêts et terrains boisés

Toutes les terres portant des peuplements naturels ou artificiels, qu'ils soient productifs ou non.

#### Superficie agricole

Somme de la superficie des terres arables, des terres sous cultures permanentes et des prairies et pâturages permanents.

#### Terres arables

Terres affectées aux cultures temporaires (les superficies récoltées deux fois n'étant comptées qu'une fois), prairies temporaires à faucher ou à pâturer, jardins maraîchers ou potagers et terres en jachères temporaires (moins de cinq ans).

#### **Cultures permanentes**

Terres consacrées à des cultures qui occupent le terrain pendant de longues périodes et ne doivent pas être replantées après chaque récolte.

#### Prairies et pâturages permanents

Terres consacrées de façon permanente (cinq ans au minimum) aux herbacées fourragères, cultivées ou sauvages (prairies sauvages ou pâturages).

#### Superficie irriquée

Les données relatives à la superficie irriguée se rapportent aux surfaces aménagées dans le but de fournir un apport en eau aux cultures.

- Chine: la superficie irriguée ne concerne que les terres agricoles (à l'exclusion des vergers et des pâturages).
- Cuba: les données ne concernent que le secteur public.
- Japon; République de Corée; Sri Lanka: les données se rapportent uniquement au riz irriqué.

## **Utilisation d'engrais**

Les statistiques se rapportent à la consommation totale d'engrais. Les estimations de l'utilisation totale sont obtenues en ajoutant les volumes d'engrais azoté, phosphaté et potassique exprimés en nutriments des végétaux (N,  $P_2$ ,  $O_5$ , et  $K_2O$ , respectivement).

#### 5. Indicateurs commerciaux (tableau A6)

Source: FAO et Banque mondiale (*Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, CD-ROM et données en ligne).

## Commerce total de marchandises

Les données se rapportent à l'ensemble du commerce des marchandises. En général, les valeurs des exportations sont exprimées f.o.b. (franco à bord) et celles des importations c.a.f. (coût, assurance, frêt).

#### **Commerce agricole**

Les données se rapportent à l'agriculture au sens strict du terme, à l'exclusion des produits de la pêche et des forêts.

## Commerce des denrées alimentaires

Les données se rapportent aux denrées alimentaires et aux animaux.

## PIB agricole

La valeur ajoutée du secteur de l'agriculture (exprimée en pourcentage du PIB) est calculée à partir des données de comptes nationaux de la Banque mondiale et des fichiers des Comptes nationaux de l'OCDE. L'agriculture englobe les forêts, la pêche, la chasse, de même que les cultures végétales et la production animale.

#### Exportations agricoles par rapport au PIB agricole

Les exportations agricoles par rapport au PIB agricole ont été pondérées par la valeur ajoutée de l'agriculture.

#### 6. Indicateurs économiques (tableau A7)

Source: Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde, 2005, CD-ROM et données en ligne).

Pondération: le PNB par habitant (\$EU courants), le PIB par habitant (croissance annuelle en pourcentage) et le PIB par habitant, parité du pouvoir d'achat (dollars internationaux courants), ont été pondérés par la population totale. Le PIB (croissance annuelle en pourcentage) et la valeur ajoutée agricole (pourcentage du PIB) ont été pondérés par le PIB (dollars EU constants de 2000). La valeur ajoutée agricole (croissance annuelle en pourcentage) a été pondérée par la valeur ajoutée agricole (dollars EU constants de 2000). La valeur ajoutée agricole par travailleur a été pondérée par la population active dans le secteur agricole.

#### Incidence de la pauvreté au niveau national

Le taux national de pauvreté représente le pourcentage de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté du pays. Les estimations nationales se fondent sur des estimations pour chaque sous-groupe, pondérées par la population, à partir d'enquêtes auprès des ménages.

#### PNB par habitant (\$EU courants)

Le PNB est le revenu national brut, converti en dollars EU par la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, divisé par le nombre d'habitants en milieu d'année.

## PIB (croissance annuelle en pourcentage)

Taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB aux prix du marché en monnaie locale constante. Les montants globaux sont calculés sur la base du dollar des États-Unis constant de 2000.

## PIB par habitant (croissance annuelle en pourcentage)

Taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB par habitant en monnaie locale constante. Le PIB par habitant équivaut au PIB divisé par le nombre d'habitants en milieu d'année.

# PIB par habitant, parité du pouvoir d'achat (dollars internationaux courants)

Le PIB par habitant sur base de la parité du pouvoir d'achat représente le produit intérieur brut converti en dollars internationaux aux taux de parité du pouvoir d'achat. Le dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au PIB que le dollar américain aux États-Unis.

#### Valeur ajoutée agricole par travailleur

La valeur ajoutée agricole par travailleur constitue une mesure de la productivité agricole. La valeur ajoutée agricole mesure la production du secteur agricole de laquelle sont soustraits les intrants intermédiaires. Outre les cultures végétales et la production animale, l'agriculture englobe également la valeur ajoutée du secteur forestier, de la chasse et de la pêche.

## PIB, dollars des États-Unis constants de 2000

Les données sont exprimées en dollars des États-Unis constants de

1995. Les chiffres en dollars du PIB sont convertis à parti des différentes monnaies nationales à l'aide du taux de change officiel de 2000.

## 7. Productivité totale des facteurs (tableau A8)

Source: FAO

La productivité totale des facteurs (PTF) représente la quantité produite divisée par une mesure de la quantité d'intrants utilisés. La démarche adoptée ici consiste à appliquer les méthodes de l'analyse d'enveloppement des données aux données provenant de FAOSTAT relatives aux produits et aux intrants, afin d'estimer l'indice de Malmquist de la PTF (Malmquist, 1953). Les données se rapportent aux périodes 1961-1980 et 1981-2000. Il est possible de scinder les changements qui en résultent au niveau de l'indice global de <u>productivité</u> en deux volets: technologie et efficacité technique. Un des avantages de la méthode d'analyse d'enveloppement des données de Malmquist est qu'elle ne nécessite aucune information sur le prix des intrants. Les données utilisées sont les suivantes: Production agricole nette, c'est-à-dire à l'exception des semences et des aliments pour animaux, exprimée en «dollars internationaux» constants (1989-1991); Les intrants sont: les terres: terres arables et sous cultures permanentes; Main-d'œuvre: total de la population active dans le secteur de l'agriculture; Engrais: consommation totale (exprimée en équivalent nutriments) d'azote, de potasse et de phosphates; Élevage: la somme pondérée des chameaux, buffles, chevaux, bœufs, ânes, porcs, moutons, chèvres et volailles (sur base des poids proposés par Hayami et Ruttan, 1985); Capital physique: nombre de tracteurs utilisés. Nous avons également repris la proportion des terres arables et des terres sous cultures permanentes qui sont irriquées, de même que le rapport entre les terres arables et sous cultures permanentes d'une part et les terres agricoles d'autre part (lesquelles englobent également les pâturages permanents).

Les données pour l'Éthiopie et l'Érythrée démarrent en 1993 plutôt qu'en 1981.

## Notes relatives aux pays et aux régions

Les données relatives à la Chine ne concernent pas la Région administrative spéciale de Hong Kong; la Région administrative spéciale de Macao, ou Taïwan Province de Chine, sauf indication contraire.

Lorsque cela se révèle possible, les données sont présentées de manière séparée pour la Belgique et le Luxembourg, mais, dans la plupart des cas avant 2000, elles sont cumulées pour les deux pays.

Lorsque cela se révèle possible, les données concernant les deux paysqui se sont formés à partir de la RPD d'Éthiopie – l'Érythrée et l'Éthiopie sont présentées de manière séparée. Les données relatives aux périodes précédant 1992 sont reprises sous RPD d'Éthiopie.

Les données relatives au Yémen se rapportent à ce pays à compter de 1990; pour les années précédentes, les données regroupent les anciennes République démocratique populaire du Yémen et République arabe du Yémen, sauf indication contraire.

À noter que l'Afrique du Sud est reprise dans l'Afrique subsaharienne et non dans les pays développés.

TABLEAU A1

Pays et territoires utilisés à des fins statistiques dans la présente publication

	Pays en déve	eloppement		Pays de	éveloppés
Asie et Pacifique/ Extrême-Orient et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Économies de marché développées	Pays en transition
Samoa américaines	Anguilla	Afghanistan	Angola	Andorre	Albanie
Bangladesh	Antigua-et-Barbuda	Algérie	Bénin	Australie	Arménie
Bhoutan	Argentine	Bahreïn	Botswana	Autriche	Azerbaïdjan
Brunéi Darussalam	Aruba	Chypre	Burkina Faso	Belgique- Luxembourg	Bélarus
Cambodge	Bahamas	Égypte	Burundi	Canada	Bosnie-Herzégovin
Chine, Hong Kong RAS	Barbade	Iran, Rép. islamique d'	Cameroun	Danemark	Bulgarie
Chine, Macao RAS	Belize	Iraq	Cap-Vert	Îles Féroé	Croatie
Chine, continentale	Bermudes	Jordanie	République centrafricaine	Finlande	République tchèqu
Chine, Taïwan Prov. de	Bolivie	Koweït	Tchad	France	Estonie
Îles Cocos (Keeling)	Brésil	Liban	Comores	Allemagne	Géorgie
Îles Cook	Îles Vierges britanniques	Jamahiriya arabe libyenne	Congo	Gibraltar	Hongrie
Îles Fidji	Îles Caïmanes	Maroc	Congo, République démocratique du	Grèce	Kazakhstan
Polynésie française	Chili	Oman	Côte d'Ivoire	Groenland	Kirghizistan
Guam	Colombie	Territoire palestinien occupé	Djibouti	Islande	Lettonie
Inde	Costa Rica	Qatar	Guinée équatoriale	Irlande	Lituanie
Indonésie	Cuba	Arabie saoudite	Érythrée	Israël	Macédoine, L'ex-République yougoslave de
Kiribati	Dominique	République arabe syrienne	Éthiopie	Italie	Moldova
Corée, République populaire démocratique de	République dominicaine	Tunisie	Gabon	Japon	Pologne
Corée, République de	Équateur	Turquie	Gambie	Liechtenstein	Roumanie
République démocratique populaire lao	El Salvador	Émirats arabes unis	Ghana	Malte	Fédération de Russie
Malaisie	Îles Falkland (Malvinas)	Yémen	Guinée	Monaco	Serbie-et- Monténégro
Maldives	Guyane française		Guinée-Bissau	Pays-Bas	Slovaquie
Îles Marshall	Grenade		Kenya	Nouvelle-Zélande	Slovénie
Micronésie, États fédérés de	Guadeloupe		Lesotho	Norvège	Tadjikistan
Mongolie	Guatemala		Libéria	Portugal	Turkménistan
Myanmar	Guyana		Madagascar	Saint-Marin	Ukraine
Nauru	Haïti		Malawi	Espagne	Ouzbékistan
Népal	Honduras		Mali	Suède	
Nouvelle-Calédonie	Jamaïque		Mauritanie	Suisse	
Nioué	Martinique		Maurice	Royaume-Uni	
Île Norfolk	Mexique		Mozambique	États-Unis d'Amérique	
Îles Mariannes du Nord	Montserrat		Namibie		
Pakistan	Antilles néerlandaises		Niger		
Palaos	Nicaragua		Nigéria		
Papouasie-Nouvelle- Guinée	Panama		Réunion		

# TABLEAU A1 (fin)

	Pays en dév	veloppement		Pays o	développés
Asie et Pacifique/ Extrême-Orient et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Économies de marché développées	Pays en transition
Philippines	Paraguay		Rwanda		
Samoa	Pérou		Sainte-Hélène		
Singapour	Porto Rico		Sao Tomé-et- Principe		
Îles Salomon	Saint-Kitts-et-Nevis		Sénégal		
Sri Lanka	Sainte-Lucie		Seychelles		
Thaïlande	Saint-Vincent-et-les Grenadines		Sierra Leone		
Timor-Leste	Suriname		Somalie		
Tokélaou	Trinité-et-Tobago		Afrique du Sud		
Tonga	Îles Turques et Caïques		Soudan		
Tuvalu	Îles Vierges américaines		Swaziland		
Vanuatu	Uruguay		Tanzanie, République-Unie de		
Viet Nam	Venezuela, Rép. bolivarienne du		Togo		
Îles Wallis et Futuna			Ouganda		
			Zambie		
			Zimbabwe		

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A2 Sécurité alimentaire et nutrition

	Nombre de sous-alir			s sous-alimentées e la population	Dis	ponibilité én alimenta	
	(Mill	ions)	(	%)	(Kcal/perso	onne/jour)	(Croissance annuelle moyenne en %
	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92 -2001-2003
MONDE					2 640	2 790	0,50
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	823,1	820,2	20	17	2 520	2 660	0,49
ASIE ET PACIFIQUE	569,7	524	20	16	2 510	2 670	0,56
Bangladesh	39,2	43,1	35	30	2 070	2 200	0,56
Brunéi Darussalam					2 800	2 850	0,16
Cambodge	4,4	4,6	43	33	1 860	2 060	0,93
Chine	193,6	150	16	12	2 710	2 940	0,74
Fidji					2 640	2 960	1,05
Polynésie française					2 860	2 900	0,13
Inde	214,8	212	25	20	2 370	2 440	0,13
Indonésie							
	16,4	13,8	9	6	2 700	2 880	0,59
Kiribati Corée, République pop.			•••	•••	2 650	2 840	0,63
dém. de	3,6	7,9	18	35	2 470	2 150	-1,25
Corée, République de	0,8	0,8	_	_	3 000	3 040	0,12
République dém. pop. lao	1,2	1,2	29	21	2 110	2 320	0,87
Malaisie	0,5	0,6	3	3	2 830	2 870	0,13
Maldives					2 380	2 560	0,66
Mongolie	0,8	0,7	34	28	2 060	2 250	0,81
Myanmar	4,0	2,7	10	5	2 630	2 900	0,89
Népal	3,9	4,1	20	17	2 340	2 450	0,42
Nouvelle-Calédonie					2 790	2 780	-0,03
Pakistan	27,8	35,2	24	23	2 300	2 340	0,16
Philippines	16,2	15,2	26	19	2 260	2 450	0,74
Samoa					2 570	2 910	1,14
Îles Salomon					2 020	2 250	0,99
Sri Lanka	4,8	 // 1	28	22	2 230	2 390	0,63
		4,1	30				
Thaïlande	16,8	13,4		21	2 200	2 410	0,83 0,75
Timor-Leste	•••		•••	•••	2 560	2 780	
Vanuatu					2 530	2 590	0,21
Viet Nam	20,6	13,8	31	17	2 180	2 580	1,54
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	59,4	52,4	13	10	2 700	2 870	0,56
Argentine	0,7	0,9			3 000	2 980	-0,06
Bahamas					2 620	2 710	0,31
Barbade					3 060	3 100	0,12
Belize					2 650	2 840	0,63
Bolivie	1,9	2	28	23	2 110	2 220	0,46
Brésil	18,5	14,4	12	8	2 810	3 060	0,78
Chili	1,1	0,6	8	4	2 610	2 860	0,84
Colombie	6,1	5,9	17	14	2 440	2 580	0,51
Costa Rica	0,2	0,2	6	4	2 720	2 850	0,43
Cuba	0,7	0,2	7		2 720	3 190	1,46
Dominique					2 940	2 770	-0,54
République dominicaine	1,9	2,3	27	27	2 260	2 290	0,12

TAD	1 1 2	(criita)

	Nombre de sous-alir			es sous-alimentées le la population	Disponibilité énergétique alimentaire		
	(Milli	ions)	(	%)	(Kcallperso	onneljour)	(Croissance annuelle moyenne en %)
	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92 -2001-2003
Équateur	0,9	0,6	8	5	2 510	2 710	0,70
El Salvador	0,6	0,7	12	11	2 490	2 560	0,25
Grenade					2 830	2 930	0,32
Guatemala	1,4	2,8	16	23	2 350	2 210	-0,56
Guyana	0,2	0,1	21	9	2 350	2 730	1,37
Haïti	4,6	3,8	65	47	1 780	2 090	1,47
Honduras	1,1	1,5	23	22	2 310	2 360	0,19
Jamaïque	0,3	0,3	14	10	2 500	2 680	0,63
Mexique	4,6	5,1	5	5	3 100	3 180	0,23
Antilles néerlandaises					2 510	2 590	0,29
Nicaragua	1,2	1,5	30	27	2 220	2 290	0,28
Panama	0,5	0,8	21	25	2 320	2 260	-0,24
Paraguay	0,8	0,8	18	15	2 400	2 530	0,48
Pérou	9,3	3,3	42	12	1 960	2 570	2,49
Saint-Kitts-et-Nevis					2 580	2 700	0,41
Sainte-Lucie					2 740	2 950	0,67
Saint-Vincent-et-les Grenadines					2 300	2 580	1,05
Suriname	0,1	0	13	10	2 530	2 660	0,46
Trinité-et-Tobago	0,2	0,1	13	11	2 630	2 760	0,44
Uruguay	0,2	0,1	7	3	2 660	2 850	0,63
Venezuela, République bolivarienne du	2,3	4,5	11	18	2 460	2 350	-0,42
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	25	37,6	8	9	3 050	3 110	0,18
Algérie	1,3	1,5	5	5	2 920	3 040	0,37
Chypre					3 100	3 240	0,40
Égypte	2,5	2,4	4	3	3 200	3 350	0,42
Iran, Rép. islamique d'	2,1	2,7	4	4	2 980	3 090	0,33
Jordanie	0,1	0,4	4	7	2 820	2 680	-0,46
Koweït	0,5	0,1	24	5	2 340	3 060	2,47
Liban	0,1	0,1		3	3 160	3 170	0,03
Jamahiriya arabe libyenne	0	0			3 270	3 330	0,17
Maroc	1,5	1,9	6	6	3 030	3 070	0,12
Arabie saoudite	0,7	0,9	4	4	2 770	2 820	0,16
République arabe syrienne	0,7	0,6	5	4	2 830	3 060	0,71
Tunisie	0,1	0,1			3 150	3 250	0,28
Turquie	1	2		3	3 490	3 340	-0,40
Émirats arabes unis	0,1	0,1	4		2 930	3 220	0,86
Yémen	4,2	7,1	34	37	2 040	2 020	-0,09
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	169	206,2	35	32	2 170	2 260	0,37
Angola	5,6	5	58	38	1 780	2 070	1,38
Bénin	1	0,9	20	14	2 330	2 530	0,75
Botswana	0,3	0,5	23	30	2 260	2 180	-0,33
Burkina Faso	1,9	2,1	21	17	2 350	2 460	0,42
Burundi	2,7	4,5	48	67	1 900	1 640	-1,33
Cameroun	4	4	33	25	2 120	2 270	0,62
République centrafricaine	1,5	1,7	50	45	1 860	1 940	0,38
Tchad	3,5	2,7	58	33	1 780	2 160	1,77

	Nombre de sous-alir			es sous-alimentées le la population	Dis	ponibilité én alimenta	
	(Milli	ions)	(	%)	(Kcallperso	onne/jour)	(Croissance annuelle moyenne en %)
	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92 -2001-2003
Comores					1 910	1 750	-0,79
Congo	1,4	1,2	54	34	1 860	2 150	1,33
Congo, Rép. dém. du	12,2	37	31	72	2 170	1 610	-2,68
Côte d'Ivoire	2,3	2,2	18	14	2 470	2 630	0,57
Djibouti					1 800	2 220	1,92
Érythrée		2,9		73		1 520	
Éthiopie		31,5		46		1 860	
Gabon	0,1	0,1	10	5	2 450	2 670	0,78
Gambie	0,2	0,4	22	27	2 370	2 280	-0,35
Ghana	5,8	2,4	37	12	2 080	2 650	2,23
Guinée	2,5	2	39	24	2 110	2 420	1,25
Guinée-Bissau					2 300	2 070	-0,95
Kenya	9,5	9,7	39	31	1 980	2 150	0,75
Lesotho	0,3	0,2	17	12	2 440	2 620	0,65
Libéria	0,3	1,6	34	49	2 210	1 940	-1,18
Madagascar	4,3	6,5	35	38	2 080	2 040	-0,18
Malawi							
	4,8	4	50	34	1 880	2 140	1,18
Mali	2,7	3,5	29	28	2 220	2 220	0,00
Mauritanie	0,3	0,3	15	10	2 560	2 780	0,75
Maurice	0,1	0,1	6	6	2 890	2 960	0,22
Mozambique	9,2	8,3	66	45	1 730	2 070	1,64
Namibie	0,5	0,4	34	23	2 070	2 260	0,80
Niger	3,2	3,7	41	32	2 020	2 160	0,61
Nigéria	11,8	11,5	13	9	2 540	2 700	0,56
Rwanda	2,8	3	43	36	1 950	2 070	0,54
Sao Tomé-et-Principe					2 270	2 440	0,66
Sénégal	1,8	2,2	23	23	2 280	2 310	0,12
Seychelles					2 310	2 460	0,57
Sierra Leone	1,9	2,4	46	50	1 990	1 930	-0,28
Afrique du Sud				•••	2 830	2 940	0,35
Soudan	7,9	8,8	31	27	2 170	2 260	0,37
Swaziland	0,1	0,2	14	19	2 450	2 360	-0,34
Tanzanie, RépUnie de	9,9	16,1	37	44	2 050	1 960	-0,41
Togo	1,2	1,2	33	25	2 150	2 320	0,69
Ouganda	4,2	4,6	24	19	2 270	2 380	0,43
Zambie	4	5,1	48	47	1 930	1 930	0,00
Zimbabwe	4,8	5,7	45	45	1 980	2 010	0,14
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES					3 330	3 490	0,43
Australie					3 170	3 120	-0,14
Autriche					3 510	3 740	0,58
Belgique						3 640	
Canada					3 060	3 590	1,46
Danemark					3 230	3 450	0,60
Finlande					3 150	3 150	0,00
France					3 540	3 640	0,25
Allemagne					3 390	3 490	0,26
Grèce					3 570	3 680	0,28
Islande	***				3 100	3 240	0,40
.s.arrac			•••	•••	3 100	J 240	0,40

## TABLEAU A2 (fin)

	Nombre de sous-alir		Part de personne dans le total d	s sous-alimentées e la population	Disp	oonibilité én alimenta	
	(Milli	ions)	(%	%)	(Kcal/perso	nneljour)	(Croissance annuelle moyenne en %)
	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92 -2001-2003
Irlande					3 620	3 690	0,17
Israël					3 410	3 680	0,70
Italie					3 590	3 670	0,20
Japon					2 810	2 770	-0,13
Luxembourg						3 710	
Malte					3 240	3 530	0,78
Pays-Bas					3 340	3 440	0,27
Nouvelle-Zélande					3 200	3 200	0,00
Norvège					3 180	3 480	0,82
Portugal					3 450	3 750	0,76
Espagne					3 300	3 410	0,30
Suède					2 990	3 160	0,50
Suisse					3 310	3 500	0,51
Royaume-Uni					3 270	3 440	0,46
États-Unis d'Amérique					3 500	3 770	0,68
	1993-95	2001-03	1993-95	2001-03	1993-95	2001-03	1993-05-2001-03
PAYS EN TRANSITION	23,4	24,7	6	6	2 950	2 990	0,17
Albanie	0,2	0,2	5	6	2 870	2 860	-0,04
Arménie	1,8	0,9	52	29	1 960	2 260	1,80
Azerbaïdjan	2,6	0,8	34	10	2 140	2 620	2,56
Bélarus	0,1	0,3		3	3 190	2 960	-0,93
Bosnie-Herzégovine	0,3	0,4	9	9	2 690	2 710	0,09
Bulgarie	0,7	0,7	8	9	2 900	2 850	-0,22
Croatie	0,7	0,3	16	7	2 520	2 770	1,19
République tchèque	0,2	0,1			3 080	3 240	0,64
Estonie	0,1	0	9	3	2 760	3 160	1,71
Géorgie	2,4	0,7	44	13	2 050	2 520	2,61
Hongrie	0,1	0			3 340	3 500	0,59
Kazakhstan	0,2	1,2		8	3 280	2 710	-2,36
Kirghizistan	1	0,2	 21	4	2 400	3 050	3,04
Lettonie	0,1	0,1	3	3	2 960	3 020	0,25
Lituanie	0,2	0,1	4		2 870	3 370	2,03
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	0,3	0,1	15	 7	2 520	2 800	1,33
Moldova	0,2	0,5	5	11	2 930	2 730	-0,88
Pologne	0,3	0,3			3 340	3 370	0,11
Roumanie	0,3	0,3			3 210	3 520	1,16
Fédération de Russie	6,4	4,1	 4		2 930	3 080	0,63
Serbie-et-Monténégro	0,5	1,1	5	10	2 910	2 670	-1,07
Slovaquie							
Slovénie	0,2	0,3	4	6	2 920	2 830	-0,39
	0,1	0,1	3	3	2 950	2 970	0,08
Tadjikistan Tadjikistan	1,2	3,8	22	61	2 310	1 840	-2,80
Turkménistan	0,5	0,4	12	8	2 550	2 750	0,95
Ukraine	1,2	1,2		3	3 040	3 030	-0,04
Ouzbékistan	1,7	6,7	8	26	2 660	2 270	-1,96

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A3 Production et productivité agricoles

	Production vanime		Production par ha		Rendemen	ts céréaliers
	(Та	ux de croissance	annuel moyen [	[%])	(hg	g/ha)
	1986-1995	1996-2005	1986-1995	1996-2005	1993-1995	2003-2005
MONDE	1,9	2,4	0,3	1,1	27 711	32 389
PAYS DÉVELOPPÉS	2,4	0,9	-0,6	0,2	35 245	39 255
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	3,7	3,3	-0,7	-0,0	19 057	21 747
ASIE ET PACIFIQUE	4,1	3,5	-2,5	0,1	23 623	28 049
Bangladesh	1,3	3,8	-1,1	1,6	25 722	35 331
Bhoutan	1,9	-0,6	-0,1	-3,3	13 213	15 990
Brunéi Darussalam	0,1	11,4	-2,6	8,8	18 553	11 225
Cambodge	5,6	3,1	2,0	0,5	15 204	20 616
Chine continentale	5,2	4,5	3,8	3,7		
Chine, Taïwan Province de	0,7	-0,4	-0,4	-1,1		
Fidji	2,6	-0,8	1,8	-1,9	24 083	23 197
Polynésie française	0,2	0,4	-1,9	-1,2		
Guam	1,3	2,3	-0,7	0,8	20 000	20 000
Inde	3,2	2,1	1,2	0,4	21 040	23 909
Indonésie	4,3	2,2	2,6	0,8	38 749	42 783
Kiribati			-2,2	1,2		
Corée, République pop. dém. de			-1,8	1,9	44 548	34 077
Corée, République de			1,1	0,4	57 800	62 332
République dém. pop. lao	•••		0,2	3,9	24 474	31 795
Malaisie	4,5	3,9	1,8	1,7	30 514	32 928
Maldives	2,3	1,9	-0,8	-1,1	11 905	10 000
Micronésie, États fédérés de		0,0	-0,0	-0,4		
Mongolie	-1,1	-0,1	-3,3	-1,2	7 801	8 076
_	1,7		-0,1	3,2	28 946	35 919
Myanmar Népal		4,7			18 411	22 844
Nouvelle-Calédonie	3,6	2,9	1,2	0,6		
Pakistan	0,5 4,9	1,2 2,7	-1,7	-0,8	28 548	37 314 24 380
			2,1	0,1	19 463	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,6	2,3	-0,9	-0,0	28 650	35 394
Philippines	2,5	2,9	0,1	1,0	22 630	29 464
Samoa	-2,4 12.0	1,3	-3,0 14.1	0,4		
Singapour	-12,0	-0,5	-14,1	-2,7		20.011
les Salomon	0,7	2,0	-2,5	-1,0	20.020	39 011
Sri Lanka	0,9	0,6	-0,4	-0,3	29 929	34 282
Thaïlande	2,1	1,5	0,8	0,4	23 826	27 251
Timor-Leste	3,6	0,6	1,1	0,4	20 248	19 263
Tonga	-0,1	0,6	-0,3	-0,1		
Vanuatu	0,7	1,3	-1,9	-1,2	5 308	5 385
Viet Nam	4,6	5,4	2,4	4,0	34 634	46 508
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	2,6	3,1	-0,2	-0,0	22 023	26 666
Antigua-et-Barbuda	0,1	0,8	-0,4	-0,2	17 579	15 764
Argentine	2,1	3,0	0,7	1,7	28 208	37 705
Bahamas	3,1	2,8	1,2	1,5	17 287	21 427
Barbade	-0,0	1,1	-0,4	0,7	26 722	78 156
Belize	6,2	4,6	3,4	2,3	18 872	26 678

	Production anim		Production par ha		Rendemen	ts céréaliers
	(Ta	ux de croissance	annuel moyen [	[%])	(h	g/ha)
	1986-1995	1996-2005	1986-1995	1996-2005	1993-1995	2003-2005
Bolivie	4,3	3,2	1,9	1,1	15 132	18 574
Brésil	3,4	4,0	1,6	2,7	23 841	31 500
Chili	5,5	2,7	3,8	1,4	44 026	56 213
Colombie	3,5	1,8	1,5	0,1	25 518	35 667
Costa Rica	5,1	1,3	2,5	-0,9	36 708	40 014
Cuba	-4,3	4,5	-5,1	4,2	16 971	30 757
Dominique	0,5	0,5	0,3	0,0	12 906	13 333
République dominicaine	-0,3	1,1	-2,0	-0,4	37 394	41 772
quateur	4,4	2,8	2,0	1,2	19 831	24 850
El Salvador	0,3	1,0	-1,4	-0,7	18 826	24 624
les Falkland (Malvinas)	0,8	-0,6	0,8	-3,4		
Guyane française	9,8	-0,1	4,9	-3,0	33 652	38 916
Grenade	-0,8	-0,1	-0,4	0,2	9 881	10 000
Guadeloupe	-2,1	4,5	-3,5	3,6	0	0
Guatemala	3,4	1,6	0,8	-1,1	18 726	17 470
Guyana	4,5	1,2	4,6	0,9	36 850	37 950
Haïti	-2,1	1,0	-4,1	-0,3	9 297	8 239
Honduras	3,2	5,3	0,2	2,6	13 934	10 954
amaïque			2,1	-1,1	14 470	11 615
Martinique	-0,8	2,8	-1,6	2,1		
Лехіque	2,1	1,8	0,2	0,3	25 592	28 718
Vicaragua	0,1	5,5	-2,5	2,8	17 312	17 779
Panama	0,9	1,2	-1,2	-0,7	18 631	19 578
Paraguay	3,2	1,6	0,2	-0,8	20 735	22 236
Pérou	3,2	4,6	1,2	2,9	27 449	33 992
Porto Rico	-0,2	-1,2	-1,1	-1,8	15 477	17 308
Saint-Kitts-et-Nevis	-1,7	-2,9	-2,0	-2,3		
Sainte-Lucie	3,7	-3,0	2,2	-3,8	0	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-0,3	-0,8	-1,2	-1,4	33 333	31 550
rinité-et-Tobago	1,4	1,9	0,7	1,5	35 330	27 225
Jruguay	2,5	2,5	1,8	1,8	28 798	42 785
Venezuela, Rép. bolivarienne du	1,6	1,8	-0,9	-0,2	29 495	33 287
DDOCUE ODUENT						
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	3,0	2,7	1,1	0,4	22 683	24 478
Algérie	3,1	3,6	0,6	1,9	7 737	14 677
Bahreïn	1,3	4,1	-2,3	1,6		
Chypre	2,3	0,9	0,9	0,0	26 343	23 706
gypte	4,0	3,8	1,8	1,8	59 201	75 283
ran, République islamique d'	4,9	2,9	2,3	1,6	17 819	24 114
ordanie			1,5	-1,0	13 631	13 466
Coweït			18,0	5,1	59 983	19 747
iban			4,4	-2,5	22 638	23 771
amahiriya arabe libyenne	2,9	1,3	0,6	-0,7	6 825	6 262
Maroc	2,8	6,7	0,8	5,0	8 639	12 817
erritoire palestinien occupé		2,7		-1,0	9 706	20 755
Oman	2,3	4,0	-1,5	0,9	21 845	23 316

	Production anim		Production par ha		Rendemen	ts céréaliers
	(Та	ux de croissance	annuel moyen [	[%])	(h	g/ha)
	1986-1995	1996-2005	1986-1995	1996-2005	1993-1995	2003-2005
Qatar	13,8	2,1	9,6	0,3	31 354	35 615
Arabie saoudite	5,0	3,5	1,0	0,4	42 644	44 304
Tunisie	1,7	9,0	-0,3	7,8	10 685	15 391
Turquie	2,0	1,5	0,1	0,0	20 681	23 986
Émirats arabes unis	10,5	10,1	5,4	7,7	14 853	31 191
<b>Y</b> émen	4,1	3,0	-0,2	-0,5	11 020	7 719
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	3,3	2,6	-0,4	-0,2	12 808	13 357
Bénin	6,5	4,4	3,2	1,7	9 875	11 473
Botswana	1,9	-1,7	-1,0	-3,2	3 252	5 139
Burkina Faso	4,2	4,8	1,3	1,8	8 584	9 592
Burundi	0,8	-0,0	-1,3	-1,9	13 286	13 359
Cameroun	2,5	2,3	-0,4	0,2	10 343	16 130
Cap-Vert	8,2	2,0	6,0	-0,2	2 908	2 302
République centrafricaine	3,4	2,8	1,0	1,1	9 018	10 464
Гchad	4,1	3,3	1,1	0,2	6 110	7 110
Comores	3,3	1,6	0,4	-1,3	13 327	13 376
Congo	1,4	2,0	-1,9	-0,9	7 698	8 056
Congo Congo, République démocratique du	0,4	-1,0	-2,8	-3,3	7 782	7 666
Côte d'Ivoire	3,0	1,8	-0,2	0,0	9 458	12 656
Djibouti	1,5	3,8	-2,6	1,4	16 667	16 111
Guinée équatoriale	3,3	-0,0	0,8	-2,6		
Frythrée		2,8		-0,6	4 869	2 853
thiopie		3,6		0,9	11 062	12 607
Gabon	2,0	1,4	-1,1	-0,8	18 482	16 410
Gambie	1,4	8,1	-2,3	4,9	11 293	11 549
Ghana	6,8	4,2	3,8	2,0	13 406	14 372
Guinée	3,6	3,0	0,4	1,1	11 777	14 760
Guinée-Bissau	2,7	3,3	-0,2	0,4	14 095	12 041
Kenya			-0,0	-0,1	17 108	14 085
esotho			-0,8	1,2	8 555	9 063
ibéria	-5,3	6,9	-5,2	1,3	11 061	8 889
Madagascar	1,2	1,2	-1,6	-1,7	19 391	23 208
Malawi	3,2	4,5	-0,0	2,2	12 329	11 498
<i>M</i> ali	4,3	3,2	1,6	0,3	7 969	8 723
Mauritanie	1,7	1,7	-0,7	-1,2	7 629	10 755
<i>M</i> aurice	0,5	0,9	-0,5	-0,1	39 417	34 363
Mozambique	2,0	3,2	0,1	1,1	5 793	9 210
lamibie	2,4	3,5	-1,3	1,3	2 988	4 414
liger	4,8	5,0	1,4	1,3	3 106	3 938
ligéria	7,3	2,3	4,2	-0,4	11 653	10 567
Réunion	3,5	1,2	1,7	-0,4	65 429	67 244
Rwanda	-2,2	6,1	-0,9	0,7	12 076	9 723
iao Tomé-et-Principe	2,1	4,1	-0,2	1,5	22 359	24 242
Sénégal	3,5	3,6	0,8	1,1	8 203	11 227
Seychelles	1,6	-0,5	0,5	-1,4		

		Production végétale et animale		alimentaire bitant	Rendements céréaliers		
	(Та	ux de croissance	annuel moyen [	[%])	(h	g/ha)	
	1986-1995	1996-2005	1986-1995	1996-2005	1993-1995	2003-2005	
Sierra Leone	0,4	0,2	-1,0	-2,5	11 813	12 229	
Afrique du Sud	0,4	3,7	-1,8	2,6	20 518	29 068	
Soudan	3,2	3,1	0,9	0,8	4 788	5 103	
Swaziland	-0,6	0,9	-3,5	-0,6	16 075	11 137	
Tanzanie, République-Unie de	1,5	1,6	-1,8	-0,6	12 919	14 694	
Годо	3,2	3,0	0,5	0,1	8 162	10 399	
Ouganda	3,2	2,5	-0,2	-0,7	15 357	16 670	
Zambie	2,6	3,2	-0,3	1,5	16 839	15 842	
Zimbabwe	-0,3	1,4	-3,1	0,3	11 540	6 759	
CONOMIES DE MARCHÉ DEVELOPPÉES	0,5	1,0	-0,3	-0,4	46 523	49 038	
Australie	2,1	1,9	0,6	0,8	17 059	19 602	
Autriche	0,9	0,6	0,2	0,5	53 379	57 376	
Belgique-Luxembourg	2,0		1,6		67 256	0	
Canada	2,1	2,0	0,8	1,1	26 473	29 624	
Danemark	0,8	0,1	0,6	-0,2	58 331	60 797	
inlande	-0,7	1,1	-1,1	0,9	35 342	32 844	
France	0,1	0,2	-0,4	-0,2	65 044	68 756	
Allemagne	-0,9	0,8	-1,4	0,6	58 819	64 974	
Grèce	1,3	-0,8	0,7	-1,3	37 173	36 988	
slande	-1,9	0,9	-2,9	-0,1			
rlande	0,5	0,3	0,3	-0,8	61 830	73 905	
sraël	0,7	2,0	-1,9	-0,3	26 782	35 546	
talie	-0,0	0,7	-0,1	0,7	47 320	50 568	
Japon			-0,9	-1,1	56 271	58 069	
Walte	3,3	0,2	2,3	-0,3	26 064	41 172	
	0,8	-1,0	0,1		76 440	80 364	
Pays-Bas Nouvelle-Zélande	0,9		-0,1	-1,5 1,4	54 573	73 598	
		2,3					
Norvège	-0,3	0,0	-0,8	-0,5	37 680 21 420	41 207 26 829	
Portugal 	2,9	0,5	3,0	0,4			
Espagne	-0,4	3,0	-0,7	2,7	22 671	30 400	
Suède	-1,0	0,3	-1,5	0,2	43 363	48 346	
Suisse	-0,1	-0,1	-1,0	-0,1	62 202	61 504	
Royaume-Uni	0,2	-0,8	-0,1	-1,1	66 176	70 969	
tats-Unis d'Amérique	1,0	1,8	-0,0	0,7	48 361	64 438	
PAYS EN TRANSITION	-4,0	0,7	-5,0	0,6	25 637	30 921	
Albanie	2,7	0,8	1,8	0,5	26 625	34 912	
Arménie	0,1	1,8	3,2	3,6	16 626	19 779	
Azerbaïdjan	-11,0	5,3	-14,3	3,7	15 862	26 067	
Rélarus	-4,5	0,7	-14,5 -10,5	1,8	23 774	28 875	
Bosnie-Herzégovine	-8,8	3,5	-6,2	0,5	35 688	33 933	
Bulgarie	-3,9	0,6	-1,4	-0,4	27 935	32 554	
Croatie	0,3	1,0	-1,3	0,6	42 555	41 787	

# TABLEAU A3 (fin)

	Production v		Production par ha		Rendements céréaliers		
	(Tau	ıx de croissance	annuel moyen [	[%])	(hg/ha)		
	1986-1995	1996-2005	1986-1995	1996-2005	1993-1995	2003-2005	
Estonie	-9,7	-0,1	-9,8	-0,4	18 152	23 344	
Géorgie	3,8	-0,3	-0,1	0,1	19 781	21 236	
Hongrie	-3,5	1,7	-2,3	2,8	37 062	47 179	
Kazakhstan	-16,2	3,4	-14,6	3,5	8 029	9 939	
Kirghizistan	-8,3	3,5	-5,0	2,7	19 684	28 382	
Lettonie	-14,9	0,4	-18,4	0,1	17 779	22 257	
Lituanie	-8,5	-1,2	-16,3	1,4	19 068	31 371	
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	-2,9	1,3	-5,4	1,0	25 713	30 528	
Moldova	0,1	-0,3	-6,7	-1,9	30 012	26 426	
Pologne	-1,8	-0,9	-1,6	0,5	27 805	31 912	
Roumanie	-1,4	1,4	-0,5	0,7	27 602	32 552	
Fédération de Russie	-7,9	0,8	-9,8	1,8	14 390	18 504	
Serbie-et-Monténégro	3,2	0,3	-1,5	0,5	33 852	40 556	
Slovaquie	-3,0	-0,9	-3,6	0,5	40 665	41 103	
Slovénie	6,4	0,3	10,6	1,2	44 333	52 474	
Tadjikistan	-7,6	5,5	-6,4	2,5	9 943	21 972	
Turkménistan	4,0	9,0	16,4	1,0	22 150	28 826	
Ukraine	-5,3	1,2	-10,4	0,4	28 813	24 349	
Ouzbékistan	0,2	2,4	-0,2	-0,5	17 304	35 902	

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A4 Indicateurs de la population et de la population active (2004)

	Population totale	Populat rural		Population	agricole	Population active	Population dans l'agric	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
MONDE	6 348 718	3 251 553	51	2 583 457	41	3 115 545	1 340 477	43
PAYS DÉVELOPPÉS	1 287 488	348 383	27	82 592	6	647 744	41 351	6
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5 061 230	2 903 170	57	2 500 865	49	2 467 801	1 299 126	53
ASIE ET PACIFIQUE	3 389 568	2 163 043	64	1 872 682	55	1 751 051	1 018 370	58
Samoa américaines	63	6	10	20	32	25	8	32
Bangladesh	149 664	112 836	75	77 454	52	76 756	39 723	52
Bhoutan	2 325	2 121	91	2 176	94	1 127	1 055	94
Brunéi Darussalam	366	85	23	2	1	175	1	1
Cambodge	14 482	11 694	81	9 922	69	7 300	5 001	69
Chine	1 320 892	794 634	60	849 417	64	792 611	510 010	64
Îles Cook	18	5	28	6	33	7	2	29
Fidji	847	401	47	322	38	354	134	38
Polynésie française	248	119	48	78	31	109	34	31
Guam	165	10	6	46	28	80	21	26
Inde	1 081 229	772 785	71	559 656	52	478 801	276 687	58
Indonésie	222 611	118 394	53	92 276	41	110 673	50 531	46
Kiribati	89	46	52	23	26	39	10	26
Corée, République pop. dém. de	22 776	8 793	39	6 206	27	11 751	3 202	27
Corée, République de	47 951	9 440	20	3 255	7	25 169	1 944	8
République dém. pop. lao	5 787	4 565	79	4 385	76	2 933	2 223	76
Malaisie	24 876	8 724	35	3 739	15	10 935	1 740	16
Maldives	328	232	71	77	23	141	27	19
Îles Marshall	54	18	33	14	26	24	6	25
Micronésie, États fédérés de	110	78	71	28	25	47	12	26
Mongolie	2 630	1146	44	567	22	1405	303	22
Myanmar	50 101	35 076	70	34 543	69	27 408	18 897	69
Nauru	13	0	0	3	23	6	1	17
Népal	25 725	21 733	84	23 872	93	12 306	11 419	93
Nouvelle-Calédonie	233	90	39	79	34	124	42	34
Nioué	2	1	50	1	50	1	0	0
Îles Mariannes du Nord	83	5	6	21	25	36	9	25
Pakistan	157 315	103 181	66	76 917	49	59 145	26 682	45
Palaos	21	7	33	5	24	9	2	22
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 836	5 063	87	4 387	75	2 803	2 019	72
Philippines	81 408	31 091	38	30 078	37	34 860	12 942	37
Samoa	180	140	78	56	31	65	20	31
Singapour	4 315	0	0	5	0	2 149	2	0
Îles Salomon	491	408	83	352	72	253	181	72
Sri Lanka	19 218	15 178	79	8 668	45	8 910	3 948	44
Thaïlande	63 465	43 080	68	29 060	46	37 873	20 185	53
Timor-Leste	820	760	93	666	81	447	363	81
Tokélaou	2	2	100	0	0	1	0	0
Tonga	105	70	67	33	31	39	12	31
Tuvalu	11	5	45	3	27	4	1	25
Vanuatu	217	167	77	74	34	97	33	34
Viet Nam	82 481	60 839	74	54 185	66	44 047	28 936	66

	Population totale	Popular rural		Population	agricole	Population active	Population dans l'agric	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Îles Wallis et Futuna	15	15	100	5	33	6	2	33
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES	550 888	125 747	23	103 991	19	240 486	43 060	18
Anguilla	12	0	0	3	25	6	1	17
Antigua-et-Barbuda	73	45	62	16	22	34	7	21
Argentine	38 871	3 755	10	3 585	9	16 381	1 455	9
Aruba	101	55	54	22	22	47	10	21
Bahamas	317	32	10	10	3	165	5	3
Barbade	271	129	48	10	4	152	5	3
Belize	261	135	52	77	30	94	28	30
Bermudes	82	0	0	2	2	42	1	2
Bolivie	8 973	3 244	36	3 762	42	3 755	1 619	43
Brésil	180 654	29 643	16	25 869	14	83 594	12 134	15
Îles Vierges britanniques	21	8	38	5	24	10	2	20
Îles Caïmanes	42	0	0	9	21	19	4	21
Chili	15 996	2 023	13	2 359	15	6 755	989	15
Colombie	44 914	10 359	23	8 386	19	20 020	3 666	18
Costa Rica	4 250	1 646	39	803	19	1 799	327	18
Cuba	11 328	2 756	24	1 679	15	5 688	727	13
Dominique	79	21	27	17	22	36	8	22
République dominicaine	8 872	3 571	40	1 337	15	3 956	561	14
Équateur	13 192	4 983	38	3 270	25	5 347	1 242	23
El Salvador	6 614	2 629	40	1 999	30	2 953	782	26
Îles Falkland (Malvinas)	3	0	0	0	0	1	0	0
Guyane française	182	45	25	30	16	78	13	17
Grenade	80	47	59	18	23	37	8	22
Guadeloupe	443	3	1	11	2	206	5	2
Guatemala	12 661	6 740	53	6 006	47	4 792	2 089	44
Guyana	767	475	62	125	16	332	54	16
Haïti	8 437	5 226	62	5 070	60	3 710	2 232	60
Honduras	7 099	3 832	54	2 204	31	2 798	789	28
Jamaïque	2 676	1 280	48	512	19	1 364	261	19
Martinique	395	17	4	13	3	188	6	3
Mexique	104 931	25 503	24	22 164	21	44 096	8 453	19
Montserrat	223	3 67	75	1	25	101	0	0
Antilles néerlandaises			30	1 003	0		0	0
Nicaragua	5 597	2 363	42 43	1 003	18	2 285	392	17
Panama	3 177 6 018	1 353 2 539	43	665 2 314	21	1 353 2 323	248 756	18
Paraguay Pérou	27 567	7 098	26	7 767	38 28	10 818	3 074	33 28
Porto Rico	3 898	81	2	89	20	1 476	26	2
Saint-Kitts-et-Nevis	42	28	67	9	21	19	4	21
Sainte-Lucie	150	104	69	33	22	69	15	22
Saint-Pierre y Miquelon	6	1	17	0	0	3	0	0
Saint-Vincent-et-les								
Grenadines	121	49	40	27	22	54	12	22

	Population totale	Populat rural		Population	agricole	Population active	Population dans l'agric	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Suriname	439	103	23	80	18	172	31	18
Trinité-et-Tobago	1 307	315	24	103	8	607	48	8
Îles Turques et Caïques	21	11	52	5	24	10	2	20
Îles Vierges américaines	112	7	6	24	21	52	11	21
Uruguay	3 439	248	7	368	11	1 564	189	12
Venezuela, République bolivarienne du	26 170	3 175	12	2 129	8	11 123	769	7
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	404 297	159 062	39	103 222	26	157 351	44 822	28
Algérie	32 339	13 160	41	7 406	23	12 033	2 800	23
Bahreïn	739	71	10	6	1	352	3	1
Chypre	808	248	31	58	7	403	29	7
Égypte	73 390	42 488	58	24 954	34	27 902	8 594	31
Iran, République islamique d'	69 788	22 785	33	17 157	25	26 727	6 602	25
Iraq	25 856	8 500	33	2 152	8	7 318	609	8
Jordanie	5 614	1 158	21	567	10	1 933	195	10
Koweït	2 595	103	4	27	1	1 391	15	1
Liban	3 708	439	12	105	3	1 412	40	3
Jamahiriya arabe libyenne	5 659	756	13	263	5	2 020	94	5
Maroc	31 064	13 026	42	10 408	34	12 979	4 296	33
Oman	2 935	648	22	983	33	1 082	362	33
Qatar	619	49	8	6	1	341	3	1
Arabie saoudite	24 919	3 030	12	1 844	7	8 554	633	7
République arabe syrienne	18 223	9 078	50	4 771	26	6 250	1 636	26
Tunisie	9 937	3 586	36	2 299	23	4 211	974	23
Turquie	72 320	24 133	33	20 484	28	34 269	14 854	43
Émirats arabes unis	3 051	449	15	122	4	1 667	67	4
Yémen	20 733	15 355	74	9 610	46	6 507	3 016	46
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	716 477	455 318	64	420 970	59	318 913	192 874	60
Angola	14 078	8 956	64	9 962	71	6 390	4 521	71
Bénin	6 918	3 782	55	3 463	50	3 163	1 583	50
Botswana	1 795	867	48	783	44	808	352	44
Burkina Faso	13 393	10 962	82	12 345	92	6 235	5 747	92
Burundi	7 068	6 349	90	6 341	90	3 739	3 355	90
Cameroun	16 296	7 789	48	7 807	48	6 807	3 728	55
Cap-Vert	473	205	43	96	20	196	40	20
République centrafricaine	3 912	2 213	57	2 705	69	1 827	1 264	69
Tchad	8 854	6 612	75	6 319	71	4 021	2 870	71
Comores	790	509	64	568	72	376	270	72
Congo	3 818	1 749	46	1 425	37	1 544	576	37
Congo, République démocratique du	54 417	36 988	68	33 355	61	22 644	13 880	61
Côte d'Ivoire	16 897	9 243	55	7 571	45	6 934	3 107	45
Djibouti	712	114	16	547	77	354	272	77
Guinée équatoriale	507	258	51	348	69	209	143	68
Érythrée	4 297	3 426	80	3 278	76	2 101	1 603	76

	Population totale	Populat rural		Population	agricole	Population active	Population dans l'agric	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Éthiopie	72 420	60 926	84	58 408	81	31 683	25 553	81
Gabon	1 351	205	15	444	33	611	201	33
Gambie	1 462	1 080	74	1 137	78	743	577	78
Ghana	21 377	11 550	54	11 801	55	10 773	6 021	56
Guinée	8 620	5 523	64	7 095	82	4 248	3 497	82
Guinée-Bissau	1 538	1 003	65	1 257	82	660	540	82
Kenya	32 420	19 257	59	23 873	74	17 070	12 570	74
Lesotho	1 800	1 474	82	691	38	721	277	38
Libéria	3 487	1 824	52	2 284	66	1 318	863	65
Madagascar	17 901	13 119	73	12 974	72	8 582	6 220	72
Malawi	12 337	10 283	83	9 327	76	5 876	4 777	81
Mali	13 409	8 989	67	10 549	79	6 253	4 920	79
Mauritanie	2 980	1 105	37	1 546	52	1 329	689	52
Maurice	1 233	694	56	124	10	546	56	10
Mozambique	19 182	12 088	63	14 538	76	10 041	8 065	80
Namibie	2 011	1 348	67	921	46	801	306	38
Niger	12 415	9 597	77	10 782	87	5 675	4 928	87
Nigéria	127 117	66 717	52	37 827	30	50 940	15 159	30
Réunion	767	64	8	19	2	323	8	2
Rwanda	8 481	6 781	80	7 644	90	4 512	4 067	90
Sainte-Hélène	5	3	60	3	60	2	1	50
Sao Tomé-et-Principe	165	102	62	102	62	76	47	62
Sénégal	10 339	5 136	50	7 488	72	4 652	3 369	72
Seychelles	82	41	50	63	77	39	30	77
Sierra Leone	5 168	3 166	61	3 103	60	1 920	1 153	60
Somalie	10 312	6 681	65	7 150	69	4 368	3 028	69
Afrique du Sud	45 214	19 153	42	5 621	12	18 897	1 570	8
Soudan	34 333	20 654	60	19 708	57	13 806	7 925	57
Swaziland	1 083	827	76	343	32	376	119	32
Tanzanie, République-Unie de	37 671	23 907	63	28 729	76	19 337	15 214	79
Togo	5 017	3 218	64	2 873	57	2 142	1 227	57
Ouganda	26 699	23 414	88	20 533	77	12 743	9 953	78
Zambie	10 924	7 008	64	7 313	67	4 597	3 078	67
Zimbabwe	12 932	8 359	65	7 787	60	5 905	3 555	60
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	880 421	196 056	22	26 396	3	436 565	12 761	3
Andorre	73	7	10	6	8	33	3	9
Australie	19 913	1 484	7	853	4	10 174	436	4
Autriche	8 120	2 778	34	352	4	3 745	162	4
Belgique-Luxembourg	10 799	322	3	172	2	4 405	70	2
Canada	31 744	6 098	19	710	2	17 126	353	2
Danemark	5 375	781	15	174	3	2 891	93	3
Îles Féroé	47	29	62	1	2	24	1	4
Finlande	5 215	2 043	39	262	5	2 553	118	5
France	60 434	14 248	24	1 659	3	27 136	745	3

	Population totale	Populat rural		Population	agricole	Population active	Population dans l'agric	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Allemagne	82 526	9 712	12	1 724	2	40 242	841	2
Gibraltar	27	0	0	2	7	12	1	8
Grèce	10 977	4 243	39	1 285	12	4 827	707	15
Groenland	57	10	18	1	2	29	1	3
Islande	292	20	7	22	8	166	12	7
Irlande	3 999	1 587	40	354	9	1 730	153	9
Israël	6 560	526	8	150	2	2 879	66	2
Italie	57 346	18 614	32	2 505	4	25 165	1 099	4
Japon	127 800	44 129	35	3 895	3	68 111	2 172	3
Liechtenstein	34	26	76	1	3	16	0	0
Malte	396	32	8	5	1	151	2	1
Monaco	35	0	0	1	3	16	0	0
Pays-Bas	16 227	5 458	34	485	3	7 397	221	3
Nouvelle-Zélande	3 904	545	14	325	8	1 952	167	9
Norvège	4 552	940	21	205	5	2 348	95	4
Portugal	10 072	4 551	45	1 262	13	5 121	570	11
Saint-Marin	28	3	11	2	7	13	1	8
Espagne	41 128	9 627	23	2 472	6	18 405	1 113	6
Suède	8 886	1 481	17	275	3	4 772	131	3
Suisse	7 164	2 350	33	422	6	3 795	143	4
Royaume-Uni	59 648	6 565	11	986	2	29 856	494	2
États-Unis d'Amérique	297 043	57 847	19	5 828	2	151 475	2 791	2
PAYS EN TRANSITION	407 067	152 327	37	56 196	14	211 179	28 590	14
Albanie	3 194	1 790	56	1 457	46	1 633	745	46
Arménie	3 052	1 116	37	348	11	1 645	188	11
Azerbaïdjan	8 447	4 237	50	2 118	25	3 905	979	25
Bélarus	9 852	2 851	29	1 113	11	5 364	606	11
Bosnie-Herzégovine	4 186	2 307	55	156	4	1 972	73	4
Bulgarie	7 829	2 338	30	458	6	4 067	222	5
Croatie	4 416	1 810	41	287	6	2 065	134	6
République tchèque	10 226	2 630	26	742	7	5 697	413	7
Estonie	1 308	407	31	134	10	720	74	10
Géorgie	5 074	2 452	48	905	18	2 626	468	18
Hongrie	9 831	3 403	35	1 028	10	4 702	437	9
Kazakhstan	15 403	6 901	45	2 773	18	7 749	1 246	16
Kirghizistan	5 208	3 455	66	1 220	23	2 388	559	23
Lettonie	2 286	794	35	245	11	1 264	135	11
Lituanie	3 422	1 153	34	430	13	1 766	183	10
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	2 066	838	41	213	10	960	99	10
Moldova	4 263	2 310	54	835	20	2 234	438	20
Pologne	38 551	14 677	38	6 609	17	20 279	3 988	20
Roumanie	22 280	10 169	46	2 534	11	10 747	1 338	12
Fédération de Russie	142 397	38 250	27	13 453	9	78 053	7 374	9
Serbie-et-Monténégro	10 519	5 045	48	1 768	17	5 102	857	17

# TABLEAU A4 (fin)

	Population totale	Populat rural		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% del total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Slovaquie	5 407	2 299	43	438	8	3 004	244	8
Slovénie	1 982	975	49	25	1	1 009	13	1
Tadjikistan	6 298	4 770	76	1 961	31	2 671	832	31
Turkménistan	4 940	2 688	54	1 572	32	2 289	728	32
Ukraine	48 151	15 845	33	6 748	14	25 162	3 188	13
Ouzbékistan	26 479	16 817	64	6 626	25	12 106	3 029	25

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A5
Utilisation des terres

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures perma- nentes	Pâturages perma- nents	Terres irriguées	Consom- mation d'engrais	
		(Milliers d'ha)		(hal personne)				% du total terres arables + cultures perma- nentes	kg/ha de terres arables	
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002	
MONDE	12 912 305	3 949 976	4 930 277	0,78	28,4	2,8	68,7	17,8	101,4	
PAYS DEVELOPPÉS	5 319 913	1 827 613	1 715 217	1,33	34,5	1,7	63,8	10,9	82,9	
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	7 592 392	2 122 363	3 215 060	0,63	25,2	3,4	71,4	22,4	115,2	
ASIE ET PACIFIQUE	2 014 249	537 311	1 027 299	0,30	39,4	5,5	55,2	33,5	173,7	
Samoa américaines	20	18	5	0,08	40,0	60,0	0,0	0,0		
Bangladesh	13 017	871	9 019	0,06	88,4	4,9	6,7	56,1	178,5	
Bhoutan	4 700	3 195	543	0,23	19,9	3,7	76,4	31,3		
Brunéi Darussalam	527	278	23	0,06	52,2	21,7	26,1	5,9		
Cambodge	17 652	10 447	5 307	0,37	69,7	2,0	28,3	7,1		
Chine	932 743	197 290	554 851	0,42	25,7	2,2	72,1	35,3	277,7	
Îles Cook	24	16	6	0,33	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	
Fidji	1 827	1 000	460	0,54	43,5	18,5	38,0	1,1	61,5	
Polynésie française	366	105	45	0,18	6,7	48,9	44,4	4,0	434,7	
Guam	55	26	20	0,12	10,0	50,0	40,0	0,0		
Inde	297 319	67 701	180 804	0,17	88,8	5,1	6,1	32,9	100,4	
Indonésie	181 157	88 495	45 577	0,20	46,1	29,4	24,5	13,1	142,5	
Kiribati	73	2	37	0,42	5,4	94,6	0,0	0,0		
Corée, République pop. dém. de	12 041	6 187	2 950	0,13	91,5	6,8	1,7	50,3	98,6	
Corée, Rép. de	9 873	6 265	1 902	0,04	86,5	10,5	2,9	47,6	419,1	
République dém. pop. lao	23 080	16 142	1 909	0,33	49,8	4,2	46,0	17,0	7,4	
Malaisie	32 855	20 890	7 870	0,32	22,9	73,5	3,6	4,8	683,3	
Maldives	30	1	14	0,04	28,6	64,3	7,1	0,0	•••	
Îles Marshall	18		14	0,26	14,3	57,1	28,6	0,0		
Micronésie, États fédérés de Mongolie	70 156 650	63 10 252	47 130 500	0,43 49,62	8,5 0,9	68,1 0,0	23,4 99,1	0,0 7,0	 3,7	
Myanmar	65 755	32 222	11 293	0,23	89,4	7,9	2,8	17,0	13,1	
Nauru	2	0	0	0,00						
Népal	14 300	3 636	4 225	0,16	56,0	3,0	41,1	47,0	37,6	
Nouvelle-Calédonie	1 828	717	249	1,07	2,4	1,6	96,0	100,0	150,0	
Nioué	26	14	8	4,00	37,5	50,0	12,5	0,0		
Île Norfolk	4		1		0,0	0,0	100,0			
Pakistan	77 088	1 902	25 130	0,16	77,4	2,7	19,9	90,6	152,3	
Papouasie- Nouvelle-Guinée	45 286	29 437	1 050	0,18	21,4	61,9	16,7	0,0	52,4	
Philippines	29 817	7 162	12 200	0,15	46,7	41,0	12,3	14,5	126,8	
Samoa	283	171	131	0,73	45,8	52,7	1,5	0,0	58,3	
Singapour	67	2	2	0,00	50,0	50,0	0,0	0,0	2418,0	
Îles Salomon	2 799	2 172	117	0,24	15,4	50,4	34,2	0,0		
Sri Lanka	6 463	1 933	2 356	0,12	38,9	42,4	18,7	38,8	310,3	
Thaïlande	51 089	14 520	18 487	0,29	76,4	19,2	4,3	28,2	120,3	

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures perma- nentes	Pâturages perma- nents	Terres irriguées	Consom- mation d'engrais
		(Milliers d'ha)		(hal personne)	(% de l	la superficie a	agricole)	% du total terres arables + cultures perma- nentes	kg/ha de terres arables
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
Timor-Leste	1 487	798	340	0,41	35,9	20,0	44,1	0,0	
Tokélaou	1	0	0	0,00					
Tonga	72	4	30	0,29	50,0	36,7	13,3	0,0	
Tuvalu	3	1	2	0,18	0,0	100,0	0,0	0,0	
Vanuatu	1 219	440	147	0,68	13,6	57,8	28,6	0,0	
Viet Nam	32 549	12 931	9 622	0,12	69,4	23,9	6,7	33,4	295,7
Îles Wallis et Futuna	14	5	6	0,40	16,7	83,3	0,0	0,0	
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES	2 017 994	924 127	726 124	1,32	19,7	2,7	77,5	11,4	92,4
Antigua-et- Barbuda	44	9	14	0,19	57,1	14,3	28,6	0,0	
Argentine	273 669	33 021	128 747	3,31	21,7	0,8	77,6	5,4	26,5
Aruba	19		2	0,02	100,0	0,0	0,0	0,0	
Bahamas	1 001	515	14	0,04	57,1	28,6	14,3	8,3	100,0
Barbade	43	2	19	0,07	84,2	5,3	10,5	29,4	50,7
Belize	2 281	1 653	152	0,58	46,1	21,1	32,9	2,9	67,1
Bermudes	5	1	1	0,01	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bolivie	108 438	58 740	37 087	4,13	8,2	0,6	91,2	4,1	4,5
Brésil	845 942	477 698	263 600	1,46	22,4	2,9	74,7	4,4	130,2
Chili	74 880	16 121	15 242	0,95	13,0	2,1	84,9	82,4	229,6
Colombie	103 870	60 728	45 911	1,02	5,0	3,4	91,6	23,4	301,6
Costa Rica	5 106	2 391	2 865	0,67	7,9	10,5	81,7	20,6	673,6
Cuba	10 982	2 713	6 655	0,59	46,0	10,9	43,1	23,0	39,8
Dominique	75	46	23	0,29	21,7	69,6	8,7	0,0	108,6
République dominicaine	4 838	1 376	3 696	0,42	29,7	13,5	56,8	17,2	81,8
Équateur	27 684	10 853	8 075	0,61	20,1	16,9	63,0	29,0	141,7
El Salvador	2 072	298	1 704	0,26	38,7	14,7	46,6	4,9	83,8
Îles Falkland (Malvinas)	1 217	0	1 130	376,67	0,0	0,0	100,0		
Guyane française	8 815	8 063	23	0,13	52,2	17,4	30,4	12,5	100,0
Grenade	34	4	13	0,16	15,4	76,9	7,7	0,0	
Guadeloupe	169	80	46	0,10	43,5	10,9	45,7	24,0	925,0
Guatemala	10 843	3 938	4 652	0,37	31,0	13,1	55,9	6,3	129,3
Guyana	19 685	15 104	1 740	2,27	27,6	1,7	70,7	29,4	37,2
Haïti	2 756	105	1 590	0,19	49,1	20,1	30,8	8,4	17,9
Honduras	11 189	4 648	2 936	0,41	36,4	12,3	51,4	5,6	47,0
Jamaïque	1 083	339	513	0,19	33,9	21,4	44,6	0,0	128,7
Martinique	106	46	32	0,08	31,3	34,4	34,4	33,3	1770,0
Mexique Antilles	190 869 80	64 238 1	107 300	1,02 0,04	23,1	2,3 0,0	74,6 0,0	23,2 0,0	69,0 
néerlandaises									
Nicaragua	12 140	5 189	6 976	1,25	27,6	3,4	69,0	2,8	27,9

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures perma- nentes	Pâturages perma- nents	Terres irriguées	Consom- mation d'engrais
		(Milliers d'ha)		(hal personne)	(% de l	la superficie a	gricole)	% du total terres arables + cultures perma- nentes	kg/ha de terres arables
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
Panama	7 443	4 294	2 230	0,70	24,6	6,6	68,8	6,2	52,4
Paraguay	39 730	18 475	24 836	4,13	12,2	0,4	87,4	2,1	50,4
Pérou	128 000	68 742	21 210	0,77	17,4	2,9	79,7	27,8	74,1
Porto Rico	887	408	218	0,06	15,1	22,9	61,9	48,2	
Saint-Kitts-et-Nevis	36	5	10	0,24	70,0	10,0	20,0	0,0	242,9
Sainte-Lucie	61	17	20	0,13	20,0	70,0	10,0	16,7	335,8
Saint-Vincent-et-les Grenadines	39	11	16	0,13	43,8	43,8	12,5	7,1	304,7
Suriname	15 600	14 776	89	0,20	65,2	11,2	23,6	75,0	96,6
Trinité-et-Tobago	513	226	133	0,10	56,4	35,3	8,3	3,3	43,4
Îles Turques et Caïques	43	34	1	0,05	100,0	0,0	0,0	0,0	
Uruguay	17 502	1 506	14 955	4,35	9,2	0,3	90,6	14,9	94,1
Venezuela, République bolivarienne du	88 205	47 713	21 640	0,83	12,0	3,7	84,3	16,9	115,4
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 263 148	35 380	457 610	1,04	18,0	2,7	79,3	27,2	79,1
Afghanistan	65 209	867	38 048						
Algérie	238 174	2 277	39 956	1,24	18,9	1,7	79,4	6,9	13,0
Bahreïn	71		10	0,01	20,0	40,0	40,0	66,7	50,0
Chypre	924	174	144	0,18	69,4	27,8	2,8	28,6	154,1
Égypte	99 545	67	3 424	0,05	85,3	14,7	0,0	99,9	434,2
Iran, République islamique d'	163 620	11 075	62 248	0,89	25,9	3,4	70,7	41,9	80,1
Iraq	43 737	822	10 019	0,39					
Jordanie	8 824	83	1 142	0,20	25,8	9,2	65,0	18,8	113,6
Koweït	1 782	6	154	0,06	9,7	1,9	88,3	72,2	70,0
Liban	1 023	136	329	0,09	51,7	43,5	4,9	33,2	231,9
Jamahiriya arabe libyenne	175 954	217	15 450	2,73	11,7	2,2	86,1	21,9	34,1
Maroc	44 630	4 364	30 376	0,98	27,9	2,9	69,1	15,4	47,0
Territoire palestinien occupé	602	9	345		22,9	33,6	43,5	7,7	
Oman	30 950	2	1 080	0,37	3,4	4,0	92,6	90,0	330,6
Qatar	1 100		71	0,11	25,4	4,2	70,4	0,0	
Arabie saoudite	214 969	2 728	173 798	6,97	2,1	0,1	97,8	42,7	105,9
République arabe syrienne	18 378	461	13 759	0,76	33,4	6,0	60,6	24,6	70,3
Tunisie	15 536	1 056	9 784	0,98	28,5	21,9	49,6	8,0	36,6
Turquie	76 963	10 175	39 180	0,54	59,6	6,8	33,6	20,0	74,6
Émirats arabes unis	8 360	312	559	0,18	11,4	34,0	54,6	29,9	546,9
Yémen	52 797	549	17 734	0,86	8,7	0,7	90,6	33,0	7,5

	boisés		agricole par habitant	arables	perma- nentes	perma- nents	irriguées	mation d'engrais
	(Milliers d'ha)		(hal personne)	(% de l	(% de la superficie agricole)			kg/ha de terres arables
2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
2 362 210	626 412	1 042 075	1,45	17,5	2,1	80,3	3,5	13,4
124 670	59 104	57 590	4,09	5,7	0,5	93,8	2,2	
11 062	2 351	3 467	0,50	76,4	7,7	15,9	0,4	18,1
56 673	11 943	25 980	14,47	1,5	0,0	98,5	0,3	12,2
27 360	6 794	10 900	0,81	44,4	0,6	55,0	0,5	0,3
2 568	152	2 345	0,33	42,2	15,6	42,2	1,5	2,6
46 540	21 245	9 160	0,56	65,1	13,1	21,8	0,4	5,9
403	84	74	0,16	62,2	4,1	33,8	6,1	4,8
62 298	22 755	5 149	1,32	37,5	1,8	60,7	0,1	0,3
125 920	11 921	48 630	5,49	7,4	0,1	92,5	0,8	4,9
223	5	147	0,19	54,4	35,4	10,2	0,0	3,8
34 150	22 471	10 547	2,76	4,7	0,5	94,8	0,4	0,5
226 705	133 610	22 800	0,42	29,4	4,8	65,8	0,1	1,6
31 800	10 405	19 900	1,18	16,6	18,1	65,3	1,1	33,0
2 318	6	1 701	2,39	0,1	0,0	99,9	100,0	
	1 632	334		38,9	29,9	31,1	0,0	
								6,5
								13,6
								0,9
								2,5
								7,4
								2,9
								8,0
								30,7
								34,2
								3,1
								78,8
								9,0 5,9
								250,0
								5,7
								0,4
								0,4
								5,4
								142,9
								12,7
96	27	56	0,34	14,3	83,9	1,8	18,2	
	2 362 210 124 670 11 062 56 673 27 360 2 568 46 540 403 62 298 125 920 223 34 150 226 705 31 800 2 318 2 805 10 100 100 000 25 767 1 000 22 754 24 572 2 812 56 914 3 035 9 632 58 154 9 408 122 019 102 522 203 78 409 82 329 126 670 91 077 250 2 467 31	2 362 210 626 412 124 670 59 104 11 062 2 351 56 673 11 943 27 360 6 794 2 568 152 46 540 21 245 403 84 62 298 22 755 125 920 11 921 223 5 34 150 22 471 226 705 133 610 31 800 10 405 2 318 6 2 805 1 632 10 100 1 554 100 000 13 000 25 767 21 775 1 000 471 22 754 5 517 24 572 6 724 2 812 2 072 56 914 3 522 3 035 8 9 632 3 154 58 154 12 838 9 408 3 402 122 019 12 572 102 522 267 203 37 78 409 19 262 82 329 7 661 126 670 1 266 91 077 11 089 250 84 2 467 480 31 2	2 362 210       626 412       1 042 075         124 670       59 104       57 590         11 062       2 351       3 467         56 673       11 943       25 980         27 360       6 794       10 900         2 568       152       2 345         46 540       21 245       9 160         403       84       74         62 298       22 755       5 149         125 920       11 921       48 630         223       5       147         34 150       22 471       10 547         226 705       133 610       22 800         31 800       10 405       19 900         2 318       6       1 701         2 805       1 632       334         10 100       1 554       7 532         100 000       13 000       31 769         25 767       21 775       5 160         1 000       471       779         22 754       5 517       14 735         24 572       6 724       12 450         2 812       2 072       1 630         56 914       3 522       26 512         3 035       8<	2 362 210         626 412         1 042 075         1,45           124 670         59 104         57 590         4,09           11 062         2 351         3 467         0,50           56 673         11 943         25 980         14,47           27 360         6 794         10 900         0,81           2 568         152         2 345         0,33           46 540         21 245         9 160         0,56           403         84         74         0,16           62 298         22 755         5 149         1,32           125 920         11 921         48 630         5,49           223         5         147         0,19           34 150         22 471         10 547         2,76           226 705         133 610         22 800         0,42           31 800         10 405         19 900         1,18           2 318         6         1 701         2,39           2 805         1 632         334         0,66           10 100         1 554         7 532         1,75           100 000         13 000         31 769         0,44           25 767 <t< td=""><td>2 362 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5           12 4 670         59 104         57 590         4,09         5,7           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4           2 568         152         2 345         0,33         42,2           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1           403         84         74         0,16         62,2           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4           223         5         147         0,19         54,4           34 150         22 471         10 547         2,76         4,7           226 705         133 610         22 800         0,42         29,4           31 800         10 405         19 900         1,18         16,6           2 318         6         1701         2,39         0,1           2 805         1 632<!--</td--><td>23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1           124 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1           403         84         74         0,16         62,2         4,1           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1           223         5         147         0,19         54,4         35,4           34 150         22 471         10 547         2,76         4,7         0,5           226 705         133 610         22 800         0,42         29,4         4,8           31 800</td><td>23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1         80,3           11 24 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5         93,8           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7         15,9           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0         98,5           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6         55,0           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6         42,2           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1         21,8           403         84         74         0,16         62,2         4,1         33,8           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8         60,7           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1         92,5           223         5         147         0,19         54,4         35,4         10,2           226 705         133 610         22 800         0,42</td><td>                                     </td></td></t<>	2 362 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5           12 4 670         59 104         57 590         4,09         5,7           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4           2 568         152         2 345         0,33         42,2           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1           403         84         74         0,16         62,2           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4           223         5         147         0,19         54,4           34 150         22 471         10 547         2,76         4,7           226 705         133 610         22 800         0,42         29,4           31 800         10 405         19 900         1,18         16,6           2 318         6         1701         2,39         0,1           2 805         1 632 </td <td>23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1           124 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1           403         84         74         0,16         62,2         4,1           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1           223         5         147         0,19         54,4         35,4           34 150         22 471         10 547         2,76         4,7         0,5           226 705         133 610         22 800         0,42         29,4         4,8           31 800</td> <td>23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1         80,3           11 24 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5         93,8           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7         15,9           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0         98,5           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6         55,0           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6         42,2           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1         21,8           403         84         74         0,16         62,2         4,1         33,8           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8         60,7           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1         92,5           223         5         147         0,19         54,4         35,4         10,2           226 705         133 610         22 800         0,42</td> <td>                                     </td>	23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1           124 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1           403         84         74         0,16         62,2         4,1           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1           223         5         147         0,19         54,4         35,4           34 150         22 471         10 547         2,76         4,7         0,5           226 705         133 610         22 800         0,42         29,4         4,8           31 800	23 62 210         626 412         1 042 075         1,45         17,5         2,1         80,3           11 24 670         59 104         57 590         4,09         5,7         0,5         93,8           11 062         2 351         3 467         0,50         76,4         7,7         15,9           56 673         11 943         25 980         14,47         1,5         0,0         98,5           27 360         6 794         10 900         0,81         44,4         0,6         55,0           2 568         152         2 345         0,33         42,2         15,6         42,2           46 540         21 245         9 160         0,56         65,1         13,1         21,8           403         84         74         0,16         62,2         4,1         33,8           62 298         22 755         5 149         1,32         37,5         1,8         60,7           125 920         11 921         48 630         5,49         7,4         0,1         92,5           223         5         147         0,19         54,4         35,4         10,2           226 705         133 610         22 800         0,42	

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures perma- nentes	Pâturages perma- nents	Terres irriguées	Consom- mation d'engrais
		(Milliers d'ha)		(hal personne)	(% de l	a superficie a	gricole)	% du total terres arables + cultures perma- nentes	kg/ha de terres arables
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
Sénégal	19 253	8 673	8 157	0,79	30,2	0,6	69,3	4,8	13,6
Seychelles	46	40	7	0,09	14,3	85,7	0,0	0,0	17,0
Sierra Leone	7 162	2 754	2 845	0,55	20,0	2,6	77,3	4,7	0,5
Somalie	62 734	7 131	44 071	4,27					
Afrique du Sud	121 447	9 203	99 640	2,20	14,8	1,0	84,2	9,5	65,4
Soudan	237 600	67 546	134 600	3,92	12,6	0,3	87,1	10,7	4,1
Swaziland	1 720	541	1 392	1,29	12,8	1,0	86,2	26,0	39,3
Tanzanie République-Unie de	88 359	35 257	48 100	1,28	8,3	2,3	89,4	3,6	1,8
Togo	5 439	386	3 630	0,72	69,1	3,3	27,5	0,3	6,8
Ouganda	19 710	3 627	12 462	0,47	41,7	17,3	41,0	0,1	1,8
Zambie	74 339	42 452	35 289	3,23	14,9	0,1	85,0	2,9	12,4
Zimbabwe	38 685	17 540	20 550	1,59	15,7	0,6	83,7	5,2	34,2
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	3 057 790	941 966	1 084 752	1,23	32,0	2,1	65,9	11,4	119,0
Australie	768 230	163 678	439 500	22,07	10,8	0,1	89,1	5,3	47,9
Autriche	8 245	3 862	3 397	0,42	40,9	2,1	57,0	0,3	149,7
Belgique- Luxembourg	3 282	728	1 519	0,14	53,8	1,6	44,6	4,8	353,7
Canada	909 351	310 134	67 505	2,13	67,6	9,6	22,8	1,5	57,2
Danemark	4 243	500	2 658	0,49	85,3	0,3	14,4	19,7	131,1
Îles Féroé	140		3	0,06	100,0	0,0	0,0	0,0	
Finlande	30 459	22 500	2 246	0,43	98,4	0,4	1,2	2,9	132,6
France	55 010	15 554	29 690	0,49	62,1	3,8	34,1	13,3	215,1
Allemagne	34 895	11 076	17 008	0,21	69,5	1,3	29,2	4,0	219,4
Gibraltar	1	0	0	0,00					
Grèce	12 890	3 752	8 431	0,77	32,0	13,4	54,6	37,9	150,1
Groenland	41 045		235	4,12	0,0	0,0	100,0		
Islande	10 025	46	2 281	7,81	0,3	0,0	99,7	0,0	2555,4
Irlande	6 889	669	4 370	1,09	27,0	0,0	72,9	0,0	496,6
Israël	2 171	171	570 15.074	0,09	60,0	15,1	24,9	45,3	237,7
Italie	29 411	9 979	15 074	0,26	52,8	18,2	29,0	25,7	180,0
Japon Liechtenstein	36 450 16	24 868 7	5 164 9	0,04	85,1 44,4	6,6	8,3 55.6	54,7 0,0	292,0
Liechtenstein				0,26		0,0	55,6		0,0
Malte Pays-Ras	32 3 388	365	1 930	0,03 0,12	90,9	9,1	0,0 51.1	18,2 59,9	70,0
Pays-Bas Nouvelle-Zélande	26 799	8 309	1 930 17 235	4,41	47,3 8,7	1,7 10,9	51,1 80,4	8,5	368,4 568,6
Norvège	30 625	9 387	1 0 3 6	0,23	84,3	0,0	15,7	14,5	210,8
Portugal	9 150	3 783	3 748	0,23	42,4	19,2	38,3	28,1	130,2
	9 100	3 / 63	3 /48	0,37	42.4	19,2	20,3	40.1	1307

30 185

0,73

17 915

Espagne

49 921

45,5

16,5

38,0

20,2

157,2

## TABLEAU A5 (fin)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures perma- nentes	Pâturages perma- nents	Terres irriguées	Consom- mation d'engrais
		(Milliers d'ha)		(hal personne)	(% de l	la superficie a	gricole)	% du total terres arables + cultures perma- nentes	kg/ha de terres arables
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
Suède	41 033	27 528	3 166	0,36	84,3	0,1	15,6	4,3	100,4
Suisse	4 000	1 221	1 525	0,21	26,8	1,6	71,6	5,8	227,5
Royaume-Uni	24 193	2 845	16 956	0,28	33,4	0,3	66,3	3,0	318,2
États-Unis d'Amérique	915 896	303 089	409 300	1,38	42,4	0,5	57,1	12,8	111,3
PAYS EN TRANSITION	2 262 123	885 647	630 465	1,55	38,7	1,1	60,2	10,2	31,6
Albanie	2 740	794	1 121	0,35	51,6	10,8	37,6	50,5	61,2
Arménie	2 820	283	1 395	0,46	35,8	4,3	59,9	51,1	22,6
Azerbaïdjan	8 260	936	4 702	0,56	38,0	4,8	57,2	72,3	9,9
Bélarus	20 748	7 894	8 885	0,90	62,5	1,4	36,1	2,3	134,6
Bosnie- Herzégovine	5 120	2 185	2 148	0,51	46,7	4,5	48,7	0,3	32,5
Bulgarie	11 063	3 625	5 326	0,68	62,4	4,0	33,6	16,6	49,9
Croatie	5 592	2 135	3 137	0,71	46,5	4,0	49,5	0,7	117,8
République tchèque	7 727	2 648	4 270	0,42	71,7	5,6	22,7	0,7	120,5
Estonie	4 239	2 284	829	0,63	65,7	1,9	32,3	0,7	49,6
Géorgie	6 949	2 760	3 006	0,59	26,7	8,8	64,5	44,0	35,4
Hongrie	9 209	1 976	5 866	0,60	78,6	3,3	18,1	4,8	108,7
Kazakhstan	269 970	3 337	207 784	13,49	10,9	0,1	89,1	15,7	2,9
Kirghizistan	19 180	869	10 730	2,06	12,2	0,5	87,3	78,5	21,1
Lettonie	6 205	2 941	2 471	1,08	73,7	1,2	25,1	1,1	27,5
Lituanie	6 268	2 099	3 484	1,02	84,0	1,7	14,3	0,2	66,3
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	2 543	906	1 242	0,60	45,6	3,7	50,7	9,0	39,4
Moldova	3 287	329	2 528	0,59	73,0	11,8	15,2	14,0	5,5
Pologne	30 624	9 192	16 169	0,42	77,8	1,9	20,2	0,8	120,1
Roumanie	22 995	6 370	14 717	0,66	64,0	3,1	32,9	31,2	34,6
Fédération de Russie	1 638 098	808 790	216 277	1,52	56,7	0,8	42,5	3,7	12,0
Serbie-et- Monténégro	10 200	2 694	5 595	0,53	60,6	5,8	33,6	0,9	90,8
Slovaquie	4 808	1 929	2 438	0,45	58,8	5,4	35,8	11,7	86,8
Slovénie	2 014	1 264	510	0,26	33,9	5,7	60,4	1,5	404,0
Tadjikistan	13 996	410	4 255	0,68	21,9	3,0	75,2	68,3	30,0
Turkménistan	46 993	4 127	32 966	6,67	6,7	0,2	93,1	79,4	44,5
Ukraine	57 935	9 575	41 355	0,86	78,5	2,2	19,3	6,6	18,1
Ouzbékistan	42 540	3 295	27 259	1,03	17,2	1,2	81,5	84,9	152,8

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A6
Indicateurs commerciaux

		xportations Importations agricoles agricoles		importations agricoles dans le total des importations	alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole	
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	exportations (%)	(%)	(Millions de \$EU)	(%)	
	2002-04	2002-04	2002-04	2002-04	2004	2002-04	
MONDE	523 820	549 289	7,1	7,3	19 140 980	37,6	
PAYS DÉVELOPPÉS	365 923	389 880	7,0	7,0	22 701 263	85,0	
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	157 897	159 410	7,4	8,1	-3 560 283	20,8	
TATO EN DEVELOTTEMENT	157 057	155 410	7,5	5,1	3 300 203	20,0	
ASIE ET PACIFIQUE 65 847 75 637		5,1	5,8	3 214 792	13,1		
Samoa américaines	0	14	0,0	2,4	11 703		
Bangladesh	106	1 740	1,5	16,8	1 250 500	1,0	
Bhoutan	13	23	8,8	7,9	11 236	7,8	
Brunéi Darussalam	2	218	0,0	16,2	147 112		
Cambodge	44	152	1,9	5,6	51 788	3,1	
Chine	16 228	24 152	3,6	5,7	-3 009 676	7,4	
Chine, Hong Kong RAS	3 500	8 131			3 875 089		
Chine, Macao RAS	48	372			176 239		
Îles Cook	1	15			12 447		
Fidji	193	156	29,8	13,2	-3 914		
Polynésie française	19	254			230 029		
Guam	0	41	0,3		27 222		
Inde	6 361	4 677	10,5	6,2	-3 836 651	5,7	
Indonésie	7 533	4 584	11,6	10,1	1 449 165	20,6	
Kiribati	1	14	53,7	32,2	11 536	37,1	
Corée, République pop. dém. de	22	354	2,0	17,1	292 414	0,1	
Corée, République de	1 904	9 745	0,9	5,3	5 731 470	184,8	
République dém. pop. lao	17	98	5,1	20,7	47 598	•••	
Malaisie	9 290	4 825	8,6	5,4	1 790 389	93,1	
Maldives	0	99	0,2	19,7	91 918		
Mongolie	81	138	12,2	16,6	111 475	29,6	
Myanmar	427	351	16,2	15,9	-152 561		
Nauru	0	2			1 224		
Népal	109	259	16,5	15,4	56 908	4,8	
Nouvelle-Calédonie	3	178			158 561		
Nioué	0	1			327		
Île Norfolk	1 150	1.850			1 329		
Pakistan  Ranguasia Nouvella Guinéa	1 159	1 850	9,9	13,1	-509 533	6,5	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	346 1 838	204 2 889	16,2	14,7	-12 166 1 426 026	41,5	
Philippines Samoa	1 838	2 889	4,9 43,7	7,3	1 426 926 33 423	14,9	
	2 751	4 070		22,7 2,9	1 238 562	2736,0	
Singapour Sri Lanka	1 042	4 070 855	1,7 20,1	12,4	-178 311	33,8	
Thaïlande	10 126	3 445	12,4	4,4	-5 864 321	70,8	
Timor-Leste	8	36			6 179	7,8	
Tonga	13	22	 82,1	22,7	6 380	31,3	
Tuvalu	0	3			2 013		
				•••	2013	•••	
Vanuatu	14	18	49,8	17,1	10 462		

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations	Part des importations	Importations alimentaires	Exportations agricoles par
	ugricoles	agricoles	agricoles dans le total des exportations	agricoles dans le total des importations	nettes	rapport au PIE agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Millions de \$EU)	(%)
	2002-04	2002-04	2002-04	2002-04	2004	2002-04
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	63 832	32 219	16,0	8,3	-27 232 608	53,2
Antigua-et-Barbuda	1	30	1,8	7,1	21 262	
Argentine	13 576	708	45,4	4,7	-9 925 666	105,6
Aruba	72	234	73,8	27,4	137 085	
Bahamas	45	249	10,0	13,8	182 159	
Barbade	71	169	27,5	14,1	61 252	
Belize	117	70	59,3	13,1	-59 393	
Bermudes	1	90			57 376	
Bolivie	519	241	30,8	13,8	-253 074	47,2
Brésil	21 618	3 479	28,2	6,3	-15 507 155	47,9
Îles Vierges britanniques	0	18			9 926	
Îles Caïmanes	0	39			19 803	
Chili	3 799	1 436	15,9	7,0	-1 756 952	91,2
Colombie	2 978	1 710	21,7	11,8	-1 124 991	29,5
Costa Rica	1 793	600	30,5	7,8	-1 190 320	130,9
Cuba	630	880	38,2	18,3	471 813	
Dominique	15	29	36,8	22,2	8 174	
République dominicaine	605	797	11,1	9,8	183 240	27,9
Équateur	1 887	646	29,8	9,3	-961 158	87,9
El Salvador	405	804	12,9	14,0	319 734	31,3
Îles Falkland (Malvinas)	8	0			125	
Grenade	18	35	51,9	14,5	10 893	54,9
Guatemala	1 326	870	49,5	12,5	-391 800	23,2
Guyana	177	90	33,1	15,0	-106 991	89,2
Haïti	20	419	5,8	34,7	356 188	
Honduras	637	556	45,7	16,4	-148 080	77,3
Jamaïque	289	455	23,6	12,5	191 222	65,3
Mexique	8 833	12 411	5,2	6,6	1 941 361	37,8
Antilles néerlandaises	12	177	0,9	6,7	96 055	
Nicaragua	425	292	66,4	15,0	-224 698	 59,2
Panama	288	495	32,5	15,4	108 070	30,9
Paraguay	947	237	74,4	10,4	-319 543	57,3
Pérou	924	1 175	9,4	13,5	-50 899	16,2
Saint-Kitts-et-Nevis	7	41	16,8	20,2	9 442	
Sainte-Lucie	32	69	48,3	17,8	8 546	
Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines	27	40	71,6	19,9	10 266	92,2
Suriname	28	98	4,3	15,1	53 957	
Trinité-et-Tobago	193	368	3,7	8,9	242 908	 165,1
Uruguay	1 275	322	54,6	13,3	-1 090 032	92,8
Venezuela, République						52,0
bolivarienne du	234	1 840	0,8	14,1	1 377 287	

Exportations agricoles agricoles and grocioles an	TABLEAU A6 (suite)						
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE					importations agricoles dans le total des	alimentaires	agricoles par rapport au PIB
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE         13 384         37 291         3.4         11.6         19 549 702         13.8           Afghanistan         60         389         17.7         18.0         204 672		The state of the s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(%)	(%)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(%)
DU NORD				2002-04	2002-04		2002-04
Algerie         50         3 383         0,2         23,9         3 508 856         0.8           Bahrein         46         543         0,7         9,5         385 187            Égypte         1008         3064         16,3         25,3         1 449 214         8.0           Iran, Rép. islamique d'         1424         2670         4,0         9,5         371 797         9,2           Iraq         58         1746         0,4         12,8         1368 997         3,6           Jordanie         472         1089         14,5         17,2         724 087         192,1           Koweit         27         971         0,1         8,8         958 890         13,1           Liban         226         1304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Marco         919         1823         10,4         12,4         658 876         13,1           Territoire palestinien occupé         55         509           658 876         13,1           Territoire palestinien occupé		13 384	37 291	3,4	11,6	19 549 702	13,8
Bahrein         46         543         0,7         9,5         385 187            Chypre         245         347         27,0         11,7         301 641            Egypte         1088         3064         16,3         25,3         1449214         8,0           Iran, Rép. Islamique d'         1424         2670         40,0         9,5         371797         9,2           Irang         58         1746         0.4         12,8         136697         15,2           Jordanie         472         1089         14,5         17,2         27867         15,2           Kowelt         27         1971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955748            Maroc         919         1823         10,4         12,4         659 876         13,1           Erritotroire palestinien occupé         55         198         46,7         671 231         1155           Qata         16         477 <t< td=""><td>Afghanistan</td><td>60</td><td>389</td><td>17,7</td><td>18,0</td><td>204 672</td><td></td></t<>	Afghanistan	60	389	17,7	18,0	204 672	
Chypre         245         547         27,0         11,7         301 641            Égypte         1008         3 664         16,3         25,3         1 449 214         8,0           Iran, Rép. islamique d'         1 242         2 670         40         9,5         31777         9,2           Iraq         58         1 746         0,4         12,8         1 386 997         3,6           Iordanie         472         1089         14,5         17,2         724 087         12,1           Kowelt         27         971         0,1         8,8         555 890         13,1           Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamshiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 78            Maroc         919         1823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoire palestinien occupé         55         509           4059         358            Qatar         16         477         0,1         9,6         55812         115,5         115,5 <td< td=""><td>Algérie</td><td>50</td><td>3 383</td><td>0,2</td><td>23,9</td><td>3 508 856</td><td>0,8</td></td<>	Algérie	50	3 383	0,2	23,9	3 508 856	0,8
Égypte         1 008         3 064         16.3         25.3         1 449 214         8,0           Iran, Rép. islamique d'         1424         2 670         4,0         9,5         371 797         9,2           Iraq         58         1746         0,4         12,8         1386997         3,6           Jordanie         472         1089         14,5         17,2         724 087         192,1           Koweit         27         971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 788            Jamahiriya arabe libyenne         16         477         0,1         9,6         585 86         .3.1           Territoire palestinien occupé         46         477         0,1         9,6         358122	Bahreïn	46	543	0,7	9,5	385 187	
Iran, Rép. islamique d'         1 424         2 670         4,0         9,5         371 797         9,2           Iraq         58         1 746         0,4         12,8         1 386 997         3,6           Jordanie         472         1 898         14,5         17,2         724 087         192,1           Kowelt         27         971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamshiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 786            Maroc         919         1 823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoire palestinien occupé         55         509           405 943            Oman         505         1991         4,2         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         538 122            Arabica soudite         436         586         0,4         15,5         5247 688         4,5           République arabe syienne	Chypre	245	547	27,0	11,7	301 641	
Iran, Rép. islamique d'         1 424         2 670         4,0         9,5         371 797         9,2           Iraq         58         1 746         0,4         12,8         1 386 997         3,6           Lordanie         472         1 089         14,5         17,2         274 087         192,1           Koweit         27         971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 786         13,1           Maroc         919         1 823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territorie palestinien occupé         55         509           405 9876         13,1           Territorie palestinien occupé         436         586         0,4         15,5         5247 688         4,5           Quatar         16         477         0,1         9,6         556 769         21,0           Quatar         16         1477         0,1         9,6         556 769         21,0           Tursia		1 008	3 064	16,3	25,3	1 449 214	8,0
Iraq         58         1 746         0.4         12,8         1 386 997         3,6           Jordanie         472         1 089         14,5         17,2         724 087         192,1           Koweit         27         971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Maroc         919         1 823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoire palestinien occupe         55         509           405 943            Oman         505         1 191         42         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358122            Arabie saudite         436         5886         0,4         18,2         262 427         18,2           République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 427         18,2           Turquie         47		1 424	2 670	4,0		371 797	
Incidentife   10		58	1 746			1 386 997	
Koweit         27         971         0,1         8,8         955 890         13,1           Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Maroc         919         1 823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoric palestinien occupé         55         509           405 943            Oman         505         1 191         4,2         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 47         18,2           Turquie         4755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Emirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2722 525         56,4           Yémen<	•						
Liban         226         1 304         15,7         17,0         922 283         17,9           Jamahiriya rabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Marco         919         1823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoire palestinien occupé         55         509           405 943            Oman         505         1 191         4,2         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         486         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1008         16,4         18,2         266 427         18,2           Turquie         4755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Emirats arabes unis         1 481         4 106         2,2         7,9         2 722 252         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         337 562         6,2           Yé							
Jamahiriya arabe libyenne         12         961         0,1         19,1         955 748            Maroc         919         1823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territoire palestinien occupé         55         509            405 943            Oman         505         1191         4.2         16,7         671 231         115,5         5247 688         4.5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1008         16,4         18,2         262 427         18,2           Turquie         4755         3970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 252         56,4           Yémen         102         984         12,7         27,9         387 562         20,2           Árigue         148 334         14 63         12,4         12,5 <td< td=""><td>Liban</td><td>226</td><td>1 304</td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>	Liban	226	1 304				
Maroc         919         1 823         10,4         12,4         659 876         13,1           Territorie palestinien occupé         55         509           405 943            Oman         505         1 191         4,2         16,7         671 231         115,5           Oatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 427         18,2           Turisie         612         1 059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4 755         3 970         9,7         5,5         3 84 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         837 562         6,2           Yemen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 31         20,3           Beit	Jamahiriya arabe libyenne						
Territoire palestinien occupé         55         509           405 943            Oman         505         1 191         4,2         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5886         0,4         15,5         5247 688         4,5           Republique arabe syrienne         966         1008         16,4         18,2         262 427         18,2           Tursise         612         1059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1451         4 106         2,2         7,9         2722 525         56,4           Yemen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           Yemen         102         984         12,7         27,9         878 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Bebrin </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Oman         505         1 191         4,2         16,7         671 231         115,5           Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5886         0,4         15,5         5247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1008         16,4         18,2         262 427         18,2           Tunisie         612         1059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           Yémen         102         984         12,7         27,9         837 562         6,2           Yémen         102         984         12,7         27,9         837 562         6,2           Arguel SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Bénin         223 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Qatar         16         477         0,1         9,6         358 122            Arabie saoudite         436         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 427         18,2           Turisie         612         1 059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turiquie         4 755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yèmen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           Arigheira arabes unis         1 4834         14 263         12,4         12,5         90 7831         20,3           Yèmen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           Arigheira arabes unis         1 4834         14 263         12,4         12,5         90 7831         20,3           Arigheira arabes unis         1 4 834         14 263         12,4         12,5         90 7831         20,3 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Arabie saoudite         436         5 886         0,4         15,5         5 247 688         4,5           République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 427         18,2           Tunsise         612         1 059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4 755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Bur							
République arabe syrienne         966         1 008         16,4         18,2         262 427         18,2           Tunisie         612         1 059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4 755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         56,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         5							
Tunisie         612         1 059         7,5         9,6         506 769         21,0           Turquie         4 755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkin Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burudi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Turquie         4 755         3 970         9,7         5,5         -3 084 141         17,9           Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Benin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Comores         <							
Émirats arabes unis         1 451         4 106         2,2         7,9         2 722 525         56,4           Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Comores         22 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>							
Yémen         102         984         2,7         27,9         837 562         6,2           AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           Képublique centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         9	•						
AFRIQUE SUBSAHARIENNE         14 834         14 263         12,4         12,5         907 831         20,3           Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo, République de démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 1							
Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Compose         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo, République du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         5	remen	102	301	_,,	21,5	037 302	0,2
Angola         2         838         0,0         16,7         650 666         0,1           Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Compose         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo, République du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         5	AFRICUE SURSAHARIENNE	14 834	14 263	12.4	12.5	907 831	20.3
Bénin         223         260         43,4         33,9         277 586         19,8           Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo, République du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172	•						
Botswana         57         258         1,8         9,8         36 697         32,5           Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172	_						
Burkina Faso         265         139         78,8         14,9         54 229         21,1           Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Érythrée         1         98<							
Burundi         25         32         42,3         21,0         16 173         11,1           Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du démocratique du démocratique du démocratique du démocratique du 3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon							
Cameroun         574         362         26,4         17,3         -65 987         10,8           Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167							
Cap-Vert         0         96         2,1         28,5         80 929         0,5           République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Étythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
République centrafricaine         22         26         16,6         19,4         8 504         3,4           Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							
Tchad         110         68         10,9         6,4         3 930         12,5           Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							
Comores         22         28         92,3         40,5         2 289         18,4           Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République démocratique du démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							
Congo         32         217         1,1         16,0         178 522         14,1           Congo, République democratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							
Congo, République démocratique du démocratique du         28         300         2,0         19,3         271 678         1,0           Côte d'Ivoire         3 136         575         52,4         17,5         -2 281 747         98,3           Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							
démocratique du démocratique du démocratique du démocratique du démocratique du démocratique du democratique de democratique du democratique du democratique de democratique du democratique democratique du democratique democratique du democratique democra	-					1/8 522	
Djibouti         18         172         47,9         74,3         84 196            Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1	démocratique du						
Guinée équatoriale         4         45         0,1         4,1         15 072            Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1							98,3
Érythrée         1         98         6,2         20,2         114 271         1,5           Éthiopie         393         407         71,2         17,9         90 190         11,6           Gabon         10         167         0,4         15,3         173 686         2,1	•	18					
Éthiopie     393     407     71,2     17,9     90 190     11,6       Gabon     10     167     0,4     15,3     173 686     2,1		4	45	0,1			
Gabon 10 167 0,4 15,3 173 686 2,1	Érythrée			6,2	20,2	114 271	1,5
	Éthiopie		407	71,2	17,9	90 190	11,6
Gambie 20 102 199,5 57,3 112 174 19,0	Gabon	10	167	0,4	15,3	173 686	2,1
	Gambie	20	102	199,5	57,3	112 174	19,0

TABLEAU A6 (suite)							
	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole	
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Millions de \$EU)	(%)	
	2002-04	2002-04	2002-04	2002-04	2004	2002-04	
Ghana	984	686	44,3	20,6	-583 773	35,5	
Guinée	40	194	5,9	29,2	104 527	4,8	
Guinée-Bissau	53	44	76,3	60,3	-29 819	37,0	
Kenya	1 050	438	43,7	11,4	-608 195	29,0	
Lesotho	5	74	1,0	6,6	44 251	3,3	
Libéria	86	95	34,7	12,3	95 947	24,8	
Madagascar	165	109	21,4	10,2	-42 225	12,7	
Malawi	400	145	84,8	18,0	-58 661	61,8	
Mali	298	160	31,6	13,7	24 619	21,0	
Mauritanie	16	295	4,7	68,1	219 316	6,5	
Maurice	363	356	19,1	14,6	-72 895	122,0	
Mozambique	101	296	9,0	16,5	187 031	9,4	
Namibie	232	217	16,7	11,1	-51 149	53,6	
Niger	64	147	19,0	23,5	29 477		
Nigéria	503	1 990	2,2	18,3	1 391 167	3,7	
Rwanda	31	51	40,3	19,4	-4 388	4,2	
Sainte-Hélène	0	4			2 477		
Sao Tomé-et-Principe	5	18	102,4	47,0	9 213	50,9	
Sénégal	162	706	12,8	29,1	593 053	15,1	
Seychelles	3	64	1,1	14,5	32 252	14,6	
Sierra Leone	11	152	12,2	53,4	111 131	2,6	
Somalie	91	127			57 585		
Afrique du Sud	2 892	1 985	7,7	4,7	-680 005	56,1	
Soudan	410	505	14,9	16,1	405 839	6,2	
Swaziland	227	109	14,8	7,5	-207 381	167,7	
Tanzanie, République-Unie de	394	318	35,1	15,1	18 312	9,1	
Togo	117	93	21,1	12,6	-1 384	16,4	
Ouganda	242	219	41,5	17,4	-28 516	13,1	
Zambie	211	159	18,7	9,8	-56 157	23,8	
Zimbabwe	735	317	51,1	16,8	183 125	38,8	
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	341 935	354 461	7,2	6,9	13 660 592	104,8	
Australie	17 356	3 862	23,5	4,3	-11 579 563		
Autriche	5 763	6 255	5,9	6,3	985 683	130,7	
Belgique	22 512	19 830	8,7	8,3	-4 450 438	608,1	
Canada	18 215	14 037	6,5	5,6	-4 384 226		
Danemark	11 458	6 058	17,1	10,3	-5 300 201	276,0	
Îles Féroé	18	95	3,1	15,4	72 995		
Finlande	1 328	2 512	2,5	5,9	1 035 919	28,3	
France	41 203	30 185	10,5	7,6	<b>-</b> 5 693 852	100,8	
Allemagne	32 813	44 422	4,3	7,4	7 412 363	137,3	
Grèce	2 871	4 758	22,0	11,1	2 572 538	27,9	
Islande	43	248	1,7	8,4	187 271		
			•	•			

# TABLEAU A6 (fin)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole	
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Millions de \$EU)	(%)	
	2002-04	2002-04	2002-04	2002-04	2004	2002-04	
Irlande	7 634	4 399	8,0	7,9	-3 901 652		
Israël	1 211	2 113	3,6	5,5	784 430	3,5	
Italie	20 841	26 906	6,9	9,0	5 500 953		
Japon	1 730	37 365	0,4	9,5	27 956 300		
Luxembourg	670	1 441	5,1	8,8	536 234	463,5	
Malte	88	354	3,9	11,1	278 028		
Pays-Bas	40 749	24 427	13,6	9,1	-11 793 172	363,9	
Nouvelle-Zélande	8 242	1 543	48,2	8,2	-7 305 016		
Norvège	545	2 624	0,8	6,4	1 739 558	17,6	
Portugal	2 066	4 961	6,6	10,5	3 045 420	43,9	
Espagne	20 729	16 357	13,4	7,8	-5 202 034	72,5	
Suède	2 800	5 685	2,7	6,8	2 753 655	58,5	
Suisse	2 778	6 027	2,7	6,2	1 901 926		
Royaume-Uni	17 678	35 202	5,7	8,7	19 688 966	110,4	
États-Unis d'Amérique	60 595	52 796	8,1	3,9	-3 181 493		
PAYS EN TRANSITION	23 988	35 418	5,4	8,1	9 040 671	32,7	
Albanie	30	363	6,5	19,2	312 285	2,3	
Arménie	71	229	11,1	19,0	185 019	10,8	
Azerbaïdjan	145	322	5,2	12,4	263 525	15,8	
Bélarus	850	1 158	8,0	9,3	65 913	50,3	
Bosnie-Herzégovine	79	800	5,6	16,1	640 550	12,0	
Bulgarie	866	664	11,2	6,0	-42 400	43,6	
Croatie	610	1 178	9,6	8,5	709 516	30,7	
République tchèque	1 886	2 967	3,6	5,5	836 107	71,7	
Estonie	391	775	7,4	10,5	250 175	110,2	
Géorgie	164	290	33,7	23,0	214 950	21,7	
Hongrie	3 150	1 752	7,1	3,6	-1 198 701	121,6	
Kazakhstan	664	652	4,7	7,0	67 336	26,7	
Kirghizistan	115	92	19,3	12,3	16 922	18,5	
Lettonie	308	915	10,1	16,8	369 359	70,7	
Lituanie	766	811	10,5	8,1	-134 886	73,4	
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	233	341	16,8	14,2	203 858	46,1	
Moldova	503	219	62,4	15,6	-28 519	127,3	
Pologne	4 612	4 295	8,1	6,0	-1 883 934	49,9	
Roumanie	611	1 697	3,3	6,8	1 041 079	8,4	
Fédération de Russie	2 125	10 906	1,5	14,0	7 451 171	9,9	
Serbie-et-Monténégro	583	766	19,6	8,8	38 616	20,3	
Slovaquie	743	1 247	3,5	5,5	352 554	60,9	
Slovénie	468	913	3,6	6,4	489 191	72,0	
Tadjikistan	192	118	23,5	11,8	71 541	54,8	
Turkménistan	99	114	2,9	4,3	69 255		
Ukraine	2 872	1 656	11,7	7,2	-1 220 088	47,9	
Ouzbékistan	852	177	25,6	6,3	-99 724	28,4	

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A7 Indicateurs économiques

ilidicateurs e	conomiques								
	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	tée agricole	•	tée agricole vailleur
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ interna- tionaux courants \$)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
MONDE		6 568	2,9	1,6	9 022	5,8	2,3	695	2,2
PAYS DÉVELOPPÉS		25 374	2,4	2,1	25 327	2,4	0,8	5 680	3,1
PAYS EN DÉVELOPPEMENT		1 619	4,8	3,2	4767	10,3	2,9	558	2,2
ASIE ET PACIFIQUE		1 285	6,9	5,4	4 567	12,2	3,0	423	2,3
Bangladesh	49,8	440	5,1	2,9	1 870	21,0	3,1	313	2,1
Bhoutan		760	6,5	3,5			3,5	186	1,3
Cambodge		350	7,1	4,7	2 423	32,9	3,4	300	1,1
Chine		1 500	10,2	9,2	5 896	13,1	3,9	349	2,9
Chine, Hong Kong RAS		26 660	4,2	2,7	30 822		-0,3		
Chine, Macao RAS			3,2	1,7					
Fidji		2 720	2,7	1,5	6 066		0,6	1 966	-0,4
Polynésie française			2,1	0,2					
Inde	28,6	620	6,1	4,3	3 139	21,1	2,9	406	1,6
Indonésie		1 140	4,1	2,7	3 609	15,4	2,7	547	1,2
Kiribati		970	4,1	1,9			-0,9		-0,9
Corée, République de		14 000	5,5	4,6	20 499	3,7	1,3	9 792	5,3
République dém. pop. lao		390	6,4	3,8	1 954	46,8	4,8	460	2,3
Malaisie		4 520	6,2	3,7	10 276	9,5	1,6	4 851	2,2
Maldives		2 410	7,9	5,0	•••		3,0		•••
Îles Marshall		2 320	-0,4	-2,4					
Micronésie, États fédérés de		2 300	0,9	0,1					
Mongolie		600	4,0	2,8	2 056	20,9	1,7	698	-1,4
Myanmar		250	8,2	6,6	1 100	40.2	7,0		
Népal Nouvelle- Calédonie	30,9	250	4,3 1,3	1,8 -1,1	1 490 	40,3 	2,8	208	0,5 
Pakistan		600	3,9	1,4	2 225	22,3	3,4	695	1,6
Palaos		6 870	1,4	0,5					
Papouasie- Nouvelle-Guinée		560	3,3	0,9	2 543		4,3	443	1,1
Philippines		1 170	3,6	1,5	4 614	13,7	2,2	1 040	1,2
Samoa		1 840	2,9	1,9	5 613	13,6	-1,9	1 645	1,2
Singapour		24 760	6,3	3,9	28 077	0,1	-2,0	32 073	1,4
Îles Salomon		560	1,0	-1,8	1 814				
Sri Lanka		1 010	4,7	3,8	4 390	17,8	1,3	745	0,4
Thaïlande		2 490	4,5	3,4	8 090	10,1	1,7	620	1,9
Timor-Leste		550	3,8	0,6		31,6	2,0		0,5
Tonga		1 860	2,6	2,0	7 870	28,9	2,0		4,1

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	tée agricole		itée agricole vailleur
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ interna- tionaux courants \$)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
Vanuatu		1 390	2,0	-0,3	3 051		2,7		1,3
Viet Nam	28,9	540	7,6	6,0	2 745	21,8	4,2	296	2,8
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		3 653	2,7	1,1	8 060	6,1	2,6	2 966	2,5
Antigua-et- Barbuda		9 480	3,4	1,7	12 586		1,2		-0,0
Argentine		3 580	2,8	1,6	13 298	10,4	2,5	9 627	3,0
Aruba			4,7						
Bahamas			1,9	0,2					
Barbade			2,1	1,7			-1,9	18 798	1,2
Belize		3 940	5,5	2,5	6 747		5,5		2,6
Bermudes			2,3	1,8					
Bolivie		960	3,3	1,1	2 720	15,6	2,6	755	0,7
Brési		3 000	2,6	1,1	8 195	10,4	4,0	3 227	5,6
les Caïmanes			5,3						
Chili		5 220	5,5	4,0	10 874	3,8	-1,0	6 341	2,3
Colombie		2 020	2,7	0,9	7 256	11,5	-1,4	2 788	-1,6
Costa Rica		4 470	5,0	2,6	9 481	8,5	3,2	4 472	2,9
Dominique		3 670	0,8	0,9	5 643		-1,8	4 659	-0,8
République dominicaine		2 100	5,3	3,7	7 449	11,4	5,5	4 142	5,1
Équateur		2 210	2,4	0,7	3 963	7,1	-0,6	1 491	-0,9
El Salvador		2 320	3,8	1,8	5 041	9,5	1,1	1 628	0,3
Grenade		3 750	2,5	1,6	8 021	8,5	-0,1	3 645	2,1
Guatemala	56,2	2 190	3,6	1,2	4 313	22,5	2,5	2 247	0,3
Guyana	•••	1 020	3,7	3,4	4 439	31,3	4,2		5,5
Haïti Honduras		1 040	-1,4 3,3	-2,8 0,7	2 876	27,4	-3,3 2.8	460 1 223	-3,9 1,9
Honduras		3 300	1,0	0,7	4 163	 5,5	2,8 -1,2	1 957	
amaïque Mexique	18,7 20,3	6 790	2,9	1,3	9 803	5,5 4,1	1,8	2 866	1,3 2,0
Antilles néerlandaises						4, i 			
Nicaragua		830	3,5	1,3	3 634	19,2	4,8	1 988	4,9
Panama		4 210	4,2	2,2	7 278	7,7	3,8	3 605	3,8
Paraguay		1 140	1,9	-0,7	4 813	27,2	3,1	2 544	1,5
Pérou		2 360	4,0	2,3	5 678	10,1	4,6	1 770	3,7
Saint-Kitts-et- Nevis			4,0	3,0			0,8	2 123	2,5
Sainte-Lucie		4 180	2,0	0,6	6 324		-5,3	1 738	-5,9
Saint-Vincent-et- les Grenadines		3 400	2,5	1,9	6 398	8,9	1,7	2 477	1,7
Suriname		2 230	1,7	0,9			1,6	3 002	0,8
Trinité-et- Tobago		8 730	4,3	3,8	12 182	0,9	0,4	2 135	2,7

TABLEAU A7	(suite)								
	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	tée agricole		itée agricole vailleur
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ interna- tionaux courants \$)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
Uruguay		3 900	2,1	1,4	9 421	11,4	3,3	7 363	2,9
Îles Vierges américaines									
Venezuela, République Bolivarienne du		4 030	1,3	-0,7	6 043		1,1	6 071	1,6
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		3 230	3,8	1,7	6 617	9,9	2,6	2 140	2,1
Afghanistan			17,3						
Algérie		2 270	2,9	1,1	6 603	9,8	4,4	2 113	1,8
Bahreïn		14 370	5,2	2,5	20 758				
Chypre		16 510	4,1	2,6	22 805		4,7		
Égypte	16,7	1 250	4,5	2,5	4 211	15,1	3,2	1 996	2,2
Iran, République islamique d'		2 320	4,1	2,5	7 525	10,8	3,7	2 480	2,4
Iraq		2.100	6,6	26,1	4 600		0,3	000	2.4
Jordanie		2 190	5,6	2,2	4 688	2,8	2,6	996	-2,4
Koweït Liban		22 470 6 010	6,0 4,2	-0,8 2,3	19 384 5 837	6,9	6,6 2,7	45 298	 5,7
Jamahiriya arabe libyenne		4 400	3,5	1,5				43 236	3,1
Maroc		1 570	2,8	1,2	4 309	15,9	5,8	1 711	5,9
Oman		9 070	4,2	1,9	15 259	1,9	4,0		
Arabie saoudite		10 140	2,5	-0,2		4,0	1,7	14 618	5,5
République arabe syrienne		1 230	4,3	1,6	3 610	23,0	5,4	2 768	2,0
Tunisie		2 650	4,7	3,3	7 768	12,6	3,0	2 639	1,3
Turquie	27	3 750	3,9	2,2	7 753	12,9	1,2	1 766	0,1
Émirats arabes unis		23 770	5,8	-0,8	24 056	2,7	9,8		
Yémen		550	5,2	1,5	879	13,8	6,3	524	3,8
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	***	692	3,3	0,8	1 963	16,2	3,4	327	1,4
Angola		930	3,6	0,8	2 180	9,1	4,2	161	1,2
Bénin		450	4,7	1,3	1 091	36,9	5,6	606	4,2
Botswana		4 360	5,1	3,6	9 945	2,6	-0,5	407	-2,7
Burkina Faso	46,4	350	4,1	1,1	1 169	30,8	4,3	164	0,7
Burundi		90	-0,7	-2,5	677	51,4	-0,1	101	-1,4
Cameroun	40,2	810	2,8	0,5	2 174	44,2	5,8	1 215	4,9
Cap-Vert		1 720	5,8	3,3	5 727	6,8	4,7	1 666	4,5
République centrafricaine		310	0,9	-1,0	1 094	55,6	3,5	425	3,2
Tchad		250	5,8	2,5	2 090		3,1	257	3,9
Comores		560	2,1	-0,1	1 943	41,1	3,7	386	2,0

TABLEAU A7	(suite)								
	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	tée agricole	•	utée agricole availleur
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ interna- tionaux courants \$)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
Congo		760	2,0	-1,2	978	6,0	2,7	347	1,4
Congo, République démocratique du		110	-2,6	-5,2	705		0,3		-1,4
Côte d'Ivoire		760	1,7	-0,7	1 551	22,1	2,6	802	2,3
Djibouti			0,1	-2,3	1 993		1,0		-0,6
Guinée équatoriale			18,9	16,1			5,6	654	3,6
Érythrée		190	4,8	2,2	977	15,1	2,3	57	0,8
Éthiopie	44,2	110	4,6	2,4	756	46,9	2,4	109	-1,3
Gabon		4 080	1,9	-0,6	6 623	8,1	1,0	1 805	1,2
Gambie		280	3,7	0,4	1 991	32,0	4,5	220	0,9
Ghana		380	4,4	2,0	2 240	37,9	3,7	346	0,9
Guinée		410	3,9	1,1	2 180	24,9	4,5	231	2,6
Guinée-Bissau		160	1,1	-1,9	722	62,6	3,7	252	1,1
Kenya		480	2,3	-0,3	1 140	26,8	2,1	148	-1,4
Lesotho		730	3,3	2,5	2 619	17,7	1,4	499	0,8
Libéria		120	6,2	1,8					
Madagascar		290	2,5	-0,4	857	28,8	1,8	173	-0,6
Malawi		160	3,0	0,9	646	39,1	7,3	128	6,2
Mali		330	5,0	2,1	998	35,6	3,5	247	2,6
Mauritanie		530	4,9	2,1	1 940	18,3	2,7	271	0,7
Maurice		4 640	5,0	3,8	12 027	6,1	0,6	4 846	2,5
Mozambique		270	6,8	4,1	1 237	21,6	5,3	146	3,1
Namibie		2 380	4,1	1,5	7 418	9,9	2,6	1 036	1,8
Niger		210	2,5	-0,9	779		3,0	174	0,1
Nigéria		430	3,3	0,8	1 154	16,6	3,9	871	3,2
Rwanda		210	4,1	1,7	1 263	40,5	4,4	234	2,8
Sao Tomé-et- Principe		390	2,6	0,6		17,1	3,5	226	1,2
Sénégal		630	3,7	1,2	1 713	17,0	3,1	265	0,6
Seychelles		8 190	2,6	1,3	16 652	2,6	0,1	554	-0,3
Sierra Leone	70,2	210	-1,9	-3,9	561		-9,9	295	-2,5
Somalie									
Afrique du Sud		3 630	2,5	0,6	11 192	3,4	1,0	2 251	2,5
Soudan		530	5,7	3,4	1 949	39,3	9,6		8,0
Swaziland		1 660	2,9	0,2	5 638	12,6	-0,0	1 189	-0,6
Tanzanie, République-Unie de	35,7	320	4,2	1,6	674	44,8	3,7	290	1,4
Togo		310	2,8	-0,2	1 536	41,2	3,3	405	1,2
Ouganda	37,7	250	6,6	3,2	1 478	32,2	3,9	231	1,7
Zambie		400	2,0	-0,2	943	20,9	4,8	210	3,6
Zimbabwe		620	-1,2	-2,6	2 065	17,8	0,7		1,0

IABLEAU A/	(suite)								
	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	tée agricole	•	itée agricole vailleur
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ interna- tionaux courants \$)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES		35 312	2.5	1.8	32 566	1.9	0.7	23 081	4.4
Australie		27 070	3,8	2,8	30 331		4,0		2,2
Autriche		32 280	2,1	1,7	32 276	1,9	1,3	25 117	7,4
Belgique		31 280	2,0	1,7	31 096	1,4	2,6	41 876	6,5
Canada		28 310	3,2	2,2	31 263		0,7		2,5
Danemark		40 750	2,1	1,7	31 914	2,3	2,4	36 420	6,0
Finlande		32 880	2,7	2,4	29 951	3,2	2,0	32 031	6,9
France		30 370	2,0	1,6	29 300	2,5	1,7	39 038	5,8
Allemagne		30 690	1,5	1,2	28 303	1,1	0,5	22 911	6,4
Grèce		16 730	2,9	2,3	22 205	6,6	-0,1	9 144	1,1
Islande		37 920	2,9	1,9	33 051		0,4		1,7
Irlande		34 310	7,0	5,8	38 827				
Israël		17 360	4,0	1,5	24 382				
Italie		26 280	1,4	1,3	28 180	2,6	0,9	21 437	4,9
Japon		37 050	1,1	0,9	29 251		-2,4		3,3
Luxembourg		56 380	4,5	3,2	69 961	0,6	1,6		
Malte	46,3	12 050	3,3	2,5	18 879				
Pays-Bas		32 130	2,3	1,6	31 789	2,4	1,6		4,1
Nouvelle-Zélande		19 990	3,5	2,4	23 413		2,7		2,5
Norvège		51 810	3,1	2,6	38 454	1,6	1,4	38 043	3,7
Portugal		14 220	2,0	1,5	19 629	3,7	0,3		3,4
San Marino			2,5		13 825				
Espagne		21 530	2,8	2,1	25 047	3,5	0,6	15 656	4,5
Suède		35 840	2,3	1,9	29 541	1,8	0,7	31 960	3,5
Suisse		49 600	1,1	0,5	33 040		-2,1		
Royaume-Uni		33 630	2,7	2,4	30 821	1,0	0,1	26 471	1,4
États-Unis d'Amérique		41 440	3,3	2,1	39 676		3,8		6,0
PAYS EN TRANSITION		3 672	1,9	2,1	8 963	7,0	0,8	2 007	2,5
Albanie	25,4	2 120	5,6	6,0	4 978	24,7	5,6	1 393	6,6
Arménie	50,9	1 060	2,4	3,5	4 101	23,4	1,8	2 809	6,2
Azerbaïdjan	49	940	0,0	-1,0	4 153	12,3	1,1	1 076	0,4
Bélarus	41,9	2 140	1,6	1,9	6 970	11,0	-0,2	2 766	2,9
Bosnie- Herzégovine	19,5	2 040	19,5	18,4	7 032	11,9	4,4		13,9
Bulgarie	12,8	2 750	0,9	1,7	8 078	11,1	1,9	6 826	8,4
Croatie		6 820	2,1	2,3	12 191	8,2	-1,5	9 302	5,3
République tchèque		9 130	2,1	2,1	19 408	3,1	2,2	5 280	3,5
Estonie		7 080	2,5	3,6	14 555	4,3	-2,4	3 440	1,2
Géorgie	54,5	1 060	-1,9	-0,6	2 844	17,8	-4,4	1 503	4,1

# TABLEAU A7 (fin)

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajou	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole par travailleur	
	(% de la population) Année la plus récente	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel) 1992-2004	(% taux de croissance annuel) 1992-2004	(\$ interna- tionaux courants \$) 2004	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel) 1992-2004	(\$EU constants 2000) <b>2003</b>	(% taux de croissance annuel) 1992-2003	
Hongrie		8 370	2,9	3,1	16 814		1,4	3 990	1,7	
Kazakhstan		2 250	1,5	2,2	7 440	8,4	-0,6	1 436	-1,5	
Kirghizistan	47,6	400	-0,6	-1,5	1 935	36,6	2,8	961	3,5	
Lettonie		5 580	1,6	2,7	11 653	4,1	-2,5	2 513	2,9	
Lituanie		5 740	0,5	1,1	13 107	6,2	1,6	4 424	6,3	
Macédoine, L'ex-République yougoslave de		2 420	-0,0	-0,4	6 610	13,2	-0,6	3 096	3,0	
Moldova	48,5	720	-3,6	-3,3	1 729	21,3	-6,1	706	-4,8	
Pologne		6 100	4,3	4,3	12 974	3,4	2,0	1 397	3,1	
Roumanie		2 960	1,7	2,2	8 480	14,4	2,1	3 621	4,8	
Fédération de Russie		3 400	-0,5	-0,3	9 902	5,0	-0,1	2 323	2,3	
Serbie-et- Monténégro		2 680	2,9	5,7		18,6	-2,1			
Slovaquie		6 480	3,0	2,8	14 623	3,6	3,4			
Slovénie		14 770	3,1	3,2	20 939		-0,5	30 713	10,1	
Tadjikistan		280	-2,8	-4,1	1 202	24,2	-0,7	454	1,3	
Turkménistan			0,5	-1,4			3,2	1 352	4,1	
Ukraine	19,5	1 270	-2,5	-1,8	6 394	12,1	-0,9	1 400	1,6	
Ouzbékistan	27,5	450	1,5	-0,2	1 869	31,1	2,6	1 601	2,0	

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A8

Productivité totale des facteurs

		a productivité s facteurs		d'efficacité nique	Changement technologique			
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000		
	(Changement annuel moyen en pourcentage)							
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	-2,6	1,7	0,0	-0,4	-2,6	2,0		
ASIE ET PACIFIQUE	-3,5	1,9	-0,1	-0,6	-3,4	2,5		
Bangladesh	-3,2	1,1	0,0	0,0	-3,2	1,1		
Chine continentale	-4,4	3,6	0,0	0,0	-4,4	3,6		
Chine, Taïwan Province de	0,5	0,3	0,0	0,0	0,5	0,3		
Fidji	-0,4	-0,3	-0,1	-2,3	-0,2	2,0		
Inde	-5,2	-1,0	0,0	-2,7	-5,2	1,7		
Indonésie	-0,5	-1,1	0,0	0,0	-0,5	-1,1		
Corée, République pop. dém. de	1,0	1,6	-1,4	1,3	2,5	0,2		
Corée, République de	-4,5	-1,2	0,0	0,0	-4,5	-1,2		
République dém. pop. lao	-0,2	3,3	-0,6	1,9	0,5	1,4		
Malaisie	1,8	1,5	0,0	0,0	1,8	1,5		
Mongolie	-8,3	3,9	-0,7	1,4	-7,7	2,5		
Myanmar	0,0	1,8	0,6	0,5	-0,6	1,3		
Népal	-3,8	1,2	-0,2	0,0	-3,6	1,2		
Pakistan	-0,7	2,7	-1,8	0,2	1,1	2,5		
Philippines	1,3	0,4	0,0	0,0	1,3	0,4		
iri Lanka	0,7	-0,2	0,2	-1	0,6	0,8		
Thaïlande	0,2	1,4	0,2	0,0	-0,1	1,4		
/iet Nam	0,4	1,0	-0,2	-0,6	0,7	1,6		
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	-1,2	0,4	0,1	-0,1	-1,3	0,5		
Argentine	-2,2	-3,4	0,0	0,0	-2,2	-3,4		
Barbade	2,9	0,9	0,3	-1,8	2,6	2,7		
Belize	2,0	1,0	1,4	-1,0	0,5	2,0		
Bolivie	0,6	2,6	1	0,0	-0,4	2,6		
Brésil	-3,0	1,1	0,0	0,0	-3	1,1		
Chili	1,5	2,9	-0,2	0,1	1,7	2,8		
Colombie	1,4	1,0	0,3	0,0	1,1	1,0		
Costa Rica	2,6	2,8	1,0	0,3	1,6	2,4		
Cuba	-0,9	0,2	-1,4	-1,6	0,5	1,8		
République dominicaine	0,2	0,5	0,0	0,0	0,2	0,5		
Équateur	-1,4	1,3	0,0	0,1	-1,3	1,2		
El Salvador	1,4	-0,1	0,3	-1,3	1,1	1,2		
Guadeloupe	-0,6	1,7	-2,4	0,1	1,8	1,6		
Guatemala	2,1	0,8	0,7	0,0	1,4	0,8		
Guyana	1,2	1,8	-0,3	0,8	1,5	1,0		
Haïti	-1,4	-0,2	0,0	0,0	-1,4	-0,2		
Honduras	-1,3	0,4	0,3	-0,6	-1,6	1,0		
lamaïque	0,6	1,6	0,3	-0,8	0,2	2,4		
Martinique	-1,5	2,1	-1,4	0,0	-0,1	2,1		
Mexique	1,2	1,1	0,6	-0,6	0,6	1,7		
Nicaragua	-4,3	1,5	-1,2	0,7	-3,1	0,9		
Panama	-0,2	0,5	-1,1	-0,5	0,9	1,0		
Paraguay	-0,5	-1,9	0,0	0,0	-0,5	-1,9		

		la productivité es facteurs		d'efficacité nique	Changement technologiqu		
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	
	(Changement annuel moyen en pourcentage)						
Pérou	-0,9	2,5	-0,9	0,5	0,0	2,0	
Sainte-Lucie	-0,7	-3,0	0,0	-2,9	-0,7	-0,2	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-1,0	0,2	-2,9	1,4	1,9	-1,2	
Suriname	3,3	-4,3	1,8	-4,0	1,4	-0,3	
Trinité-et-Tobago	-1,6	0,5	-0,7	-1,2	-0,9	1,7	
Uruguay	-1,5	0,6	0,0	0,0	-1,5	0,6	
Venezuela, République bolivarienne du	1,8	2,0	1,3	0,1	0,5	1,9	
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	0,6	2,4	-0,2	0,2	0,7	2,1	
Afghanistan	-1,5	2,1	0,3	0,0	-1,7	2,1	
Algérie	-0,8	3,2	-2,2	1,1	1,4	2,0	
Chypre	3,3	4,4	-0,8	0,4	4,2	4,1	
Égypte	1,1	2,1	0,0	0,0	1,1	2,1	
Iran, République islamique d'	0,2	2,3	-0,2	0,0	0,3	2,3	
Iraq	-3,1	-1,0	-2,3	-1,9	-0,8	0,9	
Jordanie	-3,4	1,6	-1,0	-0,1	-2,4	1,7	
Liban	3,8	2,7	0,0	0,0	3,8	2,7	
Jamahiriya arabe libyenne	4,6	4,5	3,5	2,0	1,1	2,4	
Maroc	1,7	2,9	0,6	1,2	1,1	1,7	
Arabie saoudite	-3,3	4,8	-1,9	2,4	-1,4	2,3	
République arabe syrienne	1,4	0,3	0,0	-0,1	1,4	0,4	
Tunisie	3,3	2,0	0,7	2,2	2,5	-0,2	
Turquie	1,0	2,7	0,0	0,0	1,0	2,7	
Yémen	-10,3	2,1	-3,3	1,6	-7,3	0,4	
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	-3,7	1,9	0,1	-0,0	-3,8	2,0	
Angola	-3,7	5,3	-3,5	4,1	-0,2	1,1	
Bénin	0,5	2,4	0,5	0,3	0,1	2,0	
Botswana	-2,4	-2,2	-0,2	-1	-2,2	-1,2	
Burkina Faso	-9,0	-0,5	-1,0	-2,5	-8,1	2,0	
Burundi	-11,5	-0,4	0,0	0,0	-11,5	-0,4	
Cameroun	-6,8	1,1	0,0	0,0	-6,8	1,1	
Tchad	-3,1	0,2	0,0	0,0	-3,1	0,2	
Congo	-2,3	-1,4	0,0	0,0	-2,3	-1,4	
Côte d'Ivoire	-4,1	1,9	0,0	0,0	-4,1	1,9	
Érythrée		-1,9		-2,2		0,3	
Éthiopie		3,7		0,0		3,7	
Gabon	-5,2	2,9	0,0	0,0	-5,2	2,9	
Gambie	-4,6	-0,7	-2,8	-0,5	-1,9	-0,2	
Ghana	-6,6	4,3	0,0	0,0	-6,6	4,3	
Guinée	-2,4	-1,4	0,0	0,0	-2,4	-1,4	
Kenya	0,8	1,1	2,1	-0,4	-1,3	1,5	
Lesotho	-2,9	-0,5	-2,7	-1,1	-0,2	0,6	
Madagascar	-0,9	0,6	0,0	0,0	-0,9	0,6	
Malawi	-0,8	2,6	-1,3	1,6	0,4	1,0	

# TABLEAU A8 (fin)

	Variation de la totale de			d'efficacité nique	Changement technologique			
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000		
	(Changement annuel moyen en pourcentage)							
Mali	-5,2	-1,6	0,0	-2,2	-5,2	0,6		
Maurice	0,6	-0,3	0,0	0,0	0,6	-0,3		
Mozambique	-2,3	0,6	0,0	-0,2	-2,3	0,8		
Niger	-6,3	1,3	0,0	0,0	-6,3	1,3		
Nigéria	-10,5	3,6	0,0	0,0	-10,5	3,6		
Réunion	2,0	5,8	-1,1	2,6	3,2	3,1		
Rwanda	1,6	0,6	0,0	0,0	1,6	0,6		
Sénégal	-3,4	0,2	-2,3	-0,3	-1,1	0,5		
Sierra Leone	-0,6	1,5	-0,7	1,1	0,1	0,4		
Soudan	-0,7	2,0	0,0	0,0	-0,7	2,0		
Swaziland	-0,4	1,9	0,1	0,5	-0,5	1,4		
Tanzanie, République-Unie de	1,1	2,2	1,7	0,0	-0,6	2,2		
Togo	-3,6	1,3	0,4	-0,3	-3,9	1,6		
Ouganda	1,6	-3,8	0,0	0,0	1,6	-3,8		
Zambie	-0,4	1,4	-0,1	-1,2	-0,3	2,6		
Zimbabwe	0,7	0,8	-0,7	-0,4	1,4	1,3		
Zimbabwe	0,7	0,0	-0,7	-0,4	1,4	٠,١		
	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000		
PAYS EN TRANSITION		1,9		0,0		1,8		
Albanie		5,8		4,0		1,7		
Arménie		7,5		7,3		0,2		
Azerbaïdjan		8,1		6,1		1,9		
Bélarus		-1,7		-2,4		0,7		
Bosnie-Herzégovine		-3,4		-2,8		-0,7		
Bulgarie		4,3		1,4		2,9		
Croatie		2,4		0,0		2,4		
République tchèque		-2,0		0,0		-2,0		
Estonie		0,3		1,7		-1,4		
Géorgie	•••	-0,4		-0,9		0,5		
Hongrie		0,0		0,0	***	0,0		
Kazakhstan		8,1		1,5		6,5		
Kirghizistan		3,9		1,5		2,1		
Lettonie		-0,9	•••	0,0		-0,9		
Lituanie  Macédoine L'ox Pépublique	***	-2,1		-1,3	***	-0,8		
Macédoine, L'ex-République yougoslave de		-6,9		-4,9		-2,1		
Moldova		5,7		2,9		2,8		
Pologne		-0,2		0,0		-0,2		
Roumanie		0,6		-0,9		1,5		
Fédération de Russie		3,3		0,0		3,3		
Serbie-et-Monténégro		-1,3		0,0		-1,3		
Slovaquie		-2,4		-1,7		-0,8		
Slovénie		2,3		0,0		2,3		
Tadjikistan		6,1		4,2		1,8		
Turkménistan		0,7		-1,5		2,2		
Ukraine		2,8		0,0		2,8		
Ouzbékistan		-0,2		-1,2		1,0		
- albertaturi	•••	0,2		1,2	•••	1,0		

<sup>\*</sup> La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

Références  Chapitres spéciaux  La situation mondiale  de l'alimentation et de l'agriculture  Titres choisis

# Références

- Abdulai, A., Barrett, C.B. et Hoddinott, J. 2005.

  Does food aid *really* have disincentive effects?

  New evidence from Sub-Saharan Africa. *World Development*, 33 (10): 1689-1704.
- Abdulai, A., Barrett, C.B., et Hazell, P. 2004. Food aid for market development in sub-Saharan Africa. Washington, International Food Policy Research Institute (IFPRI) Working Paper.
- ActionAid. 2006a. *Tsunami response. A human rights assessment*. Johannesburg, Afrique du Sud, ActionAid International.
- ActionAid. 2006b. The Evolving UN Cluster Approach in the Aftermath of the Pakistan Earthquake: an NGO perspective. Johannesburg, Afrique du Sud, ActionAid International.
- Agridev Consult. 2005. Local and regional food procurement an analytical review (Ethiopian case study). Addis Abeba. Rapport non publié préparé pour le PAM.
- **Arndt, C. et Tarp, F.** 2001. Who gets the goods? A general equilibrium perspective on food aid in Mozambique. *Food Policy*, 26: 107-119.
- **Banque mondiale.** 1986. Poverty and hunger: issues and options for food security in developing countries. Washington.
- Barrett, C.B. 2005. Rural poverty dynamics: development policy implications. Dans
  D. Colman et N. Vink, éds. Reshaping agriculture's contributions to society. Oxford, Royaume-Uni, Blackwell.
- Barrett, C.B. et Clay, D.C. 2003. Self-targeting accuracy in the presence of imperfect factor markets: evidence from food-for-work in Ethiopia. *Journal of Development Studies*, 39(5): 152-180.
- Barrett, C.B. et Maxwell, D.G. 2005. Food aid after fifty years: recasting its role. New York, États-Unis, Routledge.
- Barrett, C.B. et Maxwell, D.G. 2006. Towards a global food aid compact. *Food Policy*, 31(2): 105-118.
- Barrett, C.B., Bezuneh, M., et Aboud, A. 2001. Income diversification, poverty traps and policy shocks in Côte d'Ivoire and Kenya. *Food Policy*, 26(4): 367-384.
- Barrett, C.B., Holden, S. et Clay, D.C. 2004. Can food-for-work programmes reduce vulnerability? Dans S. Dercon, éd. *Insurance Against Poverty.* Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.

- Barrett, C.B., Mohapatra, S. et Snyder, D.L. 1999. The dynamic effects of U.S. food aid. *Economic Inquiry*, 37(4): 647-656.
- Barrett, C.B., Marenya, P.P., McPeak, J.G., Minten, B., Murithi, F.M., Oluoch-Kosura, W., Place, F., Randrianarisoa, J.C., Rasambainarivo, J. et Wangila, J. 2006. Welfare dynamics in rural Kenya and Madagascar. *Journal of Development Studies*, 42(1): 248-277.
- **Bennett, J.** 2001. Safety nets and assets: Food aid in Cambodia. *Journal of Humanitarian Assistance*, 2 avril (disponible à l'adresse suivante: www.jha.ac/articles/a065.htm).
- Bezuneh, M., et Deaton, B. 1997. Food aid impacts on safety nets: Theory and evidence A conceptual perspective on safety nets. *American Journal of Agricultural Economics*, 79(3) 672-677
- Bezuneh, M., Deaton, B.J. et Norton, G.W. 1988. Food aid impacts in rural Kenya. *American Journal of Agricultural Economics*, 70(1): 181-191
- Brown, L., Yohannes, Y. et Webb. P. 1994.

  Rural labor-intensive public works: impacts of participation on pre-schooler nutrition: evidence from Niger. *American Journal of Agricultural Economics*, 76(5): 1213-1218.
- Cabinet du Président de la République, Gouvernement du Brésil. 2003. Décret n° 4 675, avril 2003. Brasilia (document disponible à l'adresse suivante: http://www.presidencia.gov. br/ccivil\_03/decreto/2003/D4675.htm).
- Candler, W. et Kumar, N. 1998. India: the dairy revolution. The impact of dairy development in India and the World Bank contribution.

  Washington, Banque mondiale.
- CARE-USA. 2005. White Paper on Food Aid Policy – CARE-USA. 23 novembre. Washington (disponible à l'adresse suivante: http:www. care.org.newsroom/articles/2005/12/food\_aid\_ whitepaper.pdf).
- Carter, M. et Barrett, C.B. 2006. The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset based approach. *Journal of Development Studies*, 42(2): 178-199.
- Castaneda, T. 1999. The design, implementation and impact of food stamp programs in developing countries. Washington,
  Banque mondiale. Human Development
  Network.

- Clay, E. 2005. The changing meaning and role of food aid. Présenté à la Consultation informelle d'experts sur des impacts de l'aide alimentaire sur les marchés internationaux et intérieurs de la FAO, 27-28 janvier 2005. Rome, FAO.
- Clay, E. 2006. Food aid tying is the real problem: A response to the Barrett and Maxwell proposal. *Food Policy*, 31(2): 119-122.
- Clay, E. et Benson, C. 1990. Acquisition of commodities in developing countries for food aid in the 1980s. Food Policy, 15(1): 27-43.
- Clay, E., Dhiri, S. et Benson, C. 1996. *Joint evaluation of European Union programme food aid:*synthesis report. Londres, Overseas Development Institute (Institut du développement outre-mer).
- Clay, E., Pillai, N. et Benson, C. 1998. Food aid and food security in the 1990s: performance and effectiveness. Working paper 113. Londres, Overseas Development Institute.
- Coady D., Grosh M. et Hoddinott, J. 2004. The targeting of transfers in developing countries: review of experience and lessons. Washington, Banque mondiale.
- Colding, B. et Pinstrup-Andersen, P. 2000. Food aid as an instrument: past, present, and future. Dans F. Tarp, éd. Foreign aid and development: lessons learnt and directions for the future. Londres, Routledge.
- Cosgrave, J. 2005. Tsunami evaluation coalition: initial findings. Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action (disponible à l'adresse suivante: http://www.tsunami-evaluation.org-The+TEC+Synthesis+Report/Launch+of+the+Synthesis+report.htm).
- Currion, P. 2006. Information technology requirements assessment report: Pakistan earthquake response, November–December 2005. Emergency capacity building project (disponible à l'adresse suivante: http://www.ecbproject.org/publications/ECB4%20Pakistan%20Assessment%Report.pdf).
- Dalton, M., Kent, R., von Hippel, K. et Maurer, R. 2003. Changes in humanitarian financing: implications for the United Nations. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies (disponible à l'adresse suivante: http://ochaonline.un.org/GetBin.asp?DocID=400).
- Darcy, J. et Hofmann, C. 2003. According to need? Needs assessment and decision-making in the humanitarian sector. HPG Report 15. Overseas Development Institute, Londres.
- **Deaton, A.** 1997. *The analysis of household surveys*. Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press.

- Del Ninno, C., Dorosh, P., Smith, L. et Roy, D. 2001.

  The 1998 floods in Bangladesh: disaster impacts, household doping strategies and response.

  Research Report 123. Washington, IFPRI.
- **Deloitte Consulting.** 2005. FY 2005 Title II Bellmon monetization and distribution study: Ethiopia.
- **Dercon, S.** 2004. *Insurance against poverty.*Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Dercon, S. et Krishnan P. 2003. Food aid and informal insurance. The Centre for the Study of African Economies Working Paper Series. 187. CSAE WPS/200-01. Oxford, Royaume-Uni.
- Devereaux, S. et Sabates-Wheeler, R. 2004.

  Transformative social protection. IDS Working
  Paper 232. Institute of Development Studies.
  Octobre 2004 (disponible à l'adresse suivante: http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp232.pdf).
- **De Waal, A. et Whiteside, A.** 2003. New variant famine: AIDS and food crisis in southern Africa. *The Lancet*, 362: 1234-1237.
- Doornbos, M., van Dorsten, F., Mitra, M., et Terhal, P. 1990. Dairy aid and development: India's Operation Flood. Indo-Dutch Studies on Development Alternatives 3. New Delhi/ Newbury Park/Londres, Sage Publications.
- Dorosh, P., Shahabuddin, Q., Aziz, M.A. et Farid, N. 2002. Bumper crops, producer disincentives, and persistent poverty: Implications for food aid programmes in Bangladesh. Markets and Structural Studies Division Discussion Paper No. 43.
- **Duffield, M.** 2002. Aid and complicity: the case of war-displaced Southerners in the Northern Sudan. *Journal of Modern African Studies*, 40(1): 83-104.
- ECOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies). 2006. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies. Rapport du Secrétaire général. E/2006/67. A/61/79. Session de fond de l'ECOSOC, 14-20 juillet 2006.
- ENN (Emergency Nutrition Network). 2004.

  Targeting food aid in emergencies, par
  A. Taylor, J. Seaman et Save the Children UK.
  ENN Special Supplement Series, No. 1, juillet
  2004 (disponible à l'adresse suivante: http://
  www.ennonline.net/fex/22/supplement22.pdf)
- Faminow, M. D. 1995. Issues in valuing food aid: the cash or in-kind controversy. *Food Policy*, 20(1): 3-10.
- FAO. 1953. Écoulement des excédents agricoles. Septième session de la Conférence de la FAO, Résolution 14/53 de la Conférence. Rome.
- **FAO.** 1954. *Disposal of agricultural surpluses*. FAO Commodity Policy Studies No. 5.
- **FAO.** 1955. Uses of agricultural surpluses to finance economic development in under-

- developed countries. FAO Commodity Policy Studies No. 6. Rome.
- FAO. 1959. Consultative machinery and procedures and operations and adequacy of the FAO Principles of Surplus Disposal. Trentequatrième session, CCP/CSD/59/23, et Résolution de la Conférence n° 11/59. Rome.
- FAO. 1963. Changing attitudes toward agricultural surpluses. Comité des produits (CP), Trente-sixième session, CCP 63/20 et Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents, CCP/CSD/63/27. Rome.
- FAO. 1965. Grey Area Panel Report. Comité des produits, Trente-huitième session, CCP 65/7 Supplément 1, et Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents, CCP/CSD/65/19. Rome.
- FAO. 1999. Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents, Trente-septième rapport présenté au Comité des produits. CCP99/99. Soixante-deuxième session du CP, Rome, 12-15 janvier 1999 (disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/unfao/bodies/ccp/ccp62/X0318e.doc).
- FAO. 2003a. Une action sur deux fronts pour lutter contre la faim: les mesures à prendre en priorité dans les pays et au niveau international. Novembre, Rome.
- FAO. 2003b. Innovative policy instruments and evaluation in rural and agricultural development in Latin America and the Caribbean, par B. Davis. Dans B. Davis éd. Current and emerging issues for economic analysis and policy Research-II: Latin America and the Caribbean. Rome.
- FAO. 2003c. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2003. Rome.
- FAO. 2004a. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2004. Rome.
- FAO. 2004b. Les filets de sécurité et le droit à l'alimentation. Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. IGWG RTFG/INF 3. Rome (disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/DOCREP/MEETING/007/J1444e.HTM).
- FAO. 2004c. L'aide alimentaire et le droit à l'alimentation. Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. IGWG RTFG /INF 6. Rome (disponible à l'adresse suivante:

- www.fao.org/righttofood/common/ecg/51623\_ fr\_INF\_6\_Food\_Aid\_Fr.pdf).
- FAO. 2005a. Food aid: a primer, par S. Lowder et T. Raney. Document de travail de l'ESA n° 05-05. Division de l'économie du développement agricole (ESA). Rome.
- FAO. 2005b. A historical background on food aid and key milestones. Comité des produits, Soixante-cinquième session, CCP/05/CRS.6, Rome, 11-13 avril 2005.
- FAO. 2005c. Food aid in the context of international and domestic markets and the Doha Round. Documents techniques de la FAO sur les politiques commerciales relatives aux négociations de l'OMC sur l'agriculture n° 8 (disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/j5072e/j5072e00.pdf).
- FAO. 2005d. Review of the role of the private sector in meeting food emergencies in Zambia, par A. Sheperd. Rome (disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/ags/subjects/fr/).
- FAO. 2005e. ECIIFAO Food Security Programme

   Phase II, Food Security Information for Action,
  Programme Workplan for the Republic of the
  Sudan(SIFSIA Project) (disponible à l'adresse
  suivante: http://www.foodsecinfoaction.org/
  News/docs/wp\_sudan.pdf).
- **FAO**. 2006a. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2006. Rome.
- FAO. 2006b. Crop prospects and food situation, No. 3, Octobre, Rome (disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/docrep/009/j8122e/ j8122e02.htm).
- FAO. 2006c. Base de données statistique FAOSTAT.
- **FAO.** 2006d. Food aid as part of a coherent strategy to advance food security objectives, par C.B. Barrett. Document de travail de l'ESA 06-09. Rome.
- **FAO.** 2006e. Food aid's intended and unintended consequences, par C.B. Barrett. Document de travail de l'ESA 06-05. Rome.
- **FAO.** 2006f. Assessing the impact of food aid on recipient countries: a survey, par T.O. Awokuse. Document de travail de l'ESA 06-11. Rome.
- **FAO.** 2006g. Food aid in response to acute food insecurity, par C.B. Barrett. Document de travail de l'ESA 06-10. Rome.
- FAO. 2006h. Planning for the future: an assessment of food security early warning systems in sub-Saharan Africa synthesis report, par J. Tefft, M. McGuire et M. Maunder. Préparé pour l'Union africaine avec l'assistance financière de la Commission européenne. Rome.
- FAO/FSAU (Unité d'analyse de la sécurité alimentaire). 2006. Integrated food security and humanitarian phase classification: technical

- manual version 1. Nairobi, FAO/FSAU Technical Series IV.11.
- **Fitzpatrick, J., et A. Storey.** 1989. Food aid and agricultural disincentives. *Food Policy,* 14: 241-247.
- **Fleshman, M.** 2006. Fixing the humanitarian aid system. *Africa Renewal* 19(4): 6-9.
- Flores, M., Khwaja, Y. et White, P. 2005. Food security in protracted crises: building more effective policy frameworks. *Disasters*, 29(S1): S25-S51.
- Fraker, T. 1990. The effects of food stamps on food consumption: a review of the literature. Washington, US Department of Agriculture, Food and Nutrition Service.
- Gebremedhin, B. et Swinton, S. 2001. Reconciling food-for-work project feasibility with food aid targeting in Tigray, Ethiopia. *Food Policy*, 26(1): 85-95.
- Grassroots International. 1997. Feeding dependency, starving democracy: USAID policies in Haiti. (disponible à l'adresse suivante: http://www.grassrootsonline.org/haiti\_food\_security.html).
- Groupe URD (Urgence, réhabilitation et développement). 2005. Afghanistan: Realtime review of selected food aid and non-food programmes implemented in Afghanistan and implications for emergency food security assessments. Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity (SENAC) project, Emergency Needs Assessment Branch, Programme alimentaire mondial (disponible à l'adresse suivante: http://documents.wfp. org/stellent/groups/public/documents/ena/ wfp085304.pdf).
- Gruenewald, 2003. Putting crisis management at the centre of development: a new paradigm to link emergency and development. Document présenté à la Conférence "Catastrophes in the Age of Globalization", 5-9 janvier 2003, Tel Aviv.
- Haan, N., Majid, N. et Darcy, J. 2006. A review of emergency food security assessment practice in Ethiopia: a commissioned report for the World Food Programme. HPG Report, ODI, mai 2006 (disponible à l'adresse suivante: http://www.reliefweb.int/library/documents/2006/odi-hpg-eth-30may.pdf).
- Haddad, L., Hoddinott, J. et Alderman, H. éds. 1997. Intrahousehold resource allocation in developing countries: methods, models, and policy. Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press, et Washington, IFPRI.
- Haddad, L. et Gillespie, S. 2001. Effective food and nutrition policy responses to HIVIAIDS: what we know and what we need to know,

- Food Consumption and Nutrition Division
  Discussion Paper No. 112, Washington, IFPRI.
- Handa, S. et Davis, B. 2006. The experience of conditional cash transfers in Latin America and the Caribbean. *Development Policy Review*, 24(5): 513-536 (disponible à l'adresse suivante: doi:10.1111/j.1467-7679.2006.00345.x.).
- Harvey, P. et Lind, J. 2005. Dependency and humanitarian relief: a critical analysis.

  Humanitarian Policy Group Research Report 19.
  Londres, Overseas Development Institute.
- Hayami, Y. et Ruttan, U.W. 1985. Agricultural development: an international perspective.

  Deuxième édition. Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press.
- Hoddinott, J. 2003. Examining the incentive effects of food aid on household behaviour in rural Ethiopia. Washington, IFPRI, et Rome, PAM.
- **Hoddinott, J.** 2006. Shocks and their consequences across and within households in rural Zimbabwe. *Journal of Development Studies*, 42(2): 301-321.
- Hoddinott, J. et Cohen, M.J. 2006. The food aid convention: background, context and issues. Washington, IFPRI.
- Hoffman, W.L., Gardner, B.L., Hueth, B.M. et Just, R.E. 1994. The impact of food aid on food subsidies in recipient countries. *American Journal of Agricultural Economics*, 76: 733-743.
- Holden, S., Barrett, C.B. et Hagos, F. 2006. Food-for-work for poverty reduction and promotion of sustainable land use: can it work? *Environment and Development Economics*, 11(1): 15-38.
- Hopkins, R.F. 1984. The evolution of food aid: towards a development first regime. *Food Policy*, 9(4): 345-362.
- Institut du Sahel, Comité Permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). 2005. Impact of WFP's local and regional food purchases: a case study on Burkina Faso. Bamako. Raport non publié préparé pour le PAM.
- International Relations Center. 2005. Congress rejects food aid for local development. *Bad Neighbor Policy* No. 1. 10 octobre 2005 (disponible à l'adresse suivante: http://ggn.irc-online.org/neighbor/1468).
- **Isenman, P.J. et Singer, H.W.** 1977. Food aid: Disincentive effects and their policy implications. *Economic Development and Cultural Change*, 26: 205-237.
- Jackson, T. et Eade, D. 1982. Against the grain: the dilemma of project food aid. Oxford, Royaume-Uni, Oxfam.

- Jean-Baptiste, C. 1979. Development or dependency? *Food Monitor*, n° 9, p. 11.
- Kanbur, R., Keen, M. et Tuomala, M. 1994. Labour supply and targeting alleviation programmes. World Bank Economic Review, 8(2): 191-211.
- Khan, A.Z.M.O. 1999. Tigers and butterflies: the 1998 Bangladesh floods and food security. Document de travail, Cambridge, Massachusetts, États-Unis, Harvard University Asia Center.
- **Kibreab, G.** 1993. The myth of dependency among camp refugees in Somalia: 1979-1989. *Journal of Refugee Studies*, 6: 321-349.
- Konandreas, P. 1987. Responsiveness of food aid in cereals to fluctuations in supply in donor and recipient countries. Dans M. Bellamy et B. Greenshields, éds. *Agriculture and economic instability*, Gower, 1987.
- Konandreas, P. 2005. Multilateral mechanisms governing food aid and the need for an enhanced role of the CSSD in the context of the new WTO disciplines on agriculture.

  Document de travail présenté à la Consultation non officielle d'experts organisée par la FAO sur les questions commerciales liées à l'aide alimentaire, Rome 27-28 janvier 2005.
- Lappe, F.M. et Collins, J. 1977. Food First: beyond the myth of scarcity. New York, États-Unis, Ballantine Books.
- Lavy, V. 1990. Does food aid depress food production? The disincentive dilemma in the African context. Document de travail n° 1406, Washington, Banque mondiale.
- Leach, M. 1992. Dealing with displacement:
  Refugee-host relations, food and forest
  resources in Sierra Leonian Mende communities
  during the Liberian influx, 1990-91. Institute of
  Development Studies, Research Report No. 22.
- Lentz, E. et Barrett, C.B. 2005. Food aid targeting, shocks and private transfers among East African pastoralists. Document de travail. Ithaca, New York, États-Unis, Cornell University (disponible à l'adresse suivante: http://www.cfnpp.cornell.edu/images/wp170.pdf).
- Lentz, E.C., Barrett, C.B. et Hoddinott, J. 2005. Food aid and dependency: Implications for emergency food security assessments. Rome, Étude théorique du Programme alimentaire mondial.
- Levine, S. et Chastre, C. 2004. Missing the point: an analysis of food security interventions in the Great Lakes'. Humanitarian Practice Paper Network (HPN) Paper. 47. Londres, Overseas Development Institute.
- Lind, J. et Jalleta, T. 2005. Poverty, power and relief assistance: Meanings and perception of "dependency" in Ethiopia. Humanitarian Policy

- Group Background Paper, Londres, Overseas Development Institute.
- Little, P. 2005. Food aid dependency in rural Ethiopia: Myth or reality? Document de travail préliminaire. Lexington, Kentucky, États-Unis, University of Kentucky.
- Lowder, S. 2004. A post-Schultzian view of food aid, trade, and developing country cereal production: a panel data analysis. Ohio State University (thèse de doctorat) (disponible à l'adresse suivante: http://aede.osu.edu/programmes/RuralFinance/PDF%20Docs/Dissertations/Lowder.Sarah.pdf).
- **Malmquist, S.** 1953. Index numbers and indifference surfaces. *Trabajos de Estadística*, 4: 209-242.
- Mann, J.S. 1967. The impact of PL 480 imports on prices and domestic supply of cereals in India. *Journal of Farm Economics*, 49(1967): 131-146.
- Maxwell D. 2006. Global trends in food aid.

  Document présenté au forum du PAM sur l'aide alimentaire, Khartoum, Soudan, 6-8 juin 2006 (disponible à l'adresse suivante: http://nutrition.tufts.edu/pdf/research/famine/food\_aid\_forum\_kit/presentations/given\_presentations\_7\_june\_2006/maxwell\_presentation.pdf).
- Maxwell, D. et Watkins, B. 2003. Humanitarian information systems and emergencies in the Greater Horn of Africa: Logical components and logical linkages. *Disasters*, 27(1): 72-90.
- Maxwell, S. 1991. The disincentive effect of food aid: a pragmatic approach. Dans E. Clay et
  O. Stokke, éds. Food aid reconsidered: assessing the impact on third world countries. p. 66-90.
  EADI Book Series 11. Londres, Frank Cass.
- Maxwell, S. et Singer, H.W. 1979. Food aid to developing countries: a survey. *World Development*, 7: 225-247.
- Moeller, S. 1999. Compassion Fatigue: how the media sell disease, famine, war and death, New York, États-Unis, Routledge.
- **Molla, M.G.** 1990. *Politics of food aid: case of Bangladesh*. Academic Publishers.
- Narma Consultancy Pvt. Ltd. 2005. Final report on local food procurement an analytical review.

  Katmandou. Rapport non publié préparé pour le PAM.
- Nations Unies. 1975. Rapport de la Conférence mondiale de l'alimentation, Rome, 5-16 novembre 1974, New York, États-Unis.
- Natsios, A. 1997. Humanitarian relief intervention in Somalia: the economics of chaos. Dans W. Clarke et J. Herbst, éds. *Learning from Somalia: the lessons* of armed humanitarian intervention. p. 77-97. Boulder, Colorado, États-Unis, Westview Press,
- **Nyberg, J.** 2005. Market assessment and trader survey of earthquake affected areas of Pakistan

- Administered Kashmir. Le Caire, Programme alimentaire mondial, Bureau régional pour le Proche-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (disponible à l'adresse suivante: http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp084203.pdf).
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2006. The development effectiveness of food aid: does tying matter? Paris.
- OCHA (Bureau des Nations Unies de coordination des affaires humanitaires). 2002. CAP (Consolidated Appeals Process) Mid-Year Review Status Report (disponible à l'adresse suivante: http://www.reliefweb.int/appeals/2002/cap/ MYR%20Status%20Report/CAPMYR2002\_ StatusReport\_FinalFinal.doc).
- OCHA. 2005. Humanitarian response review: commissioned by the UN Emergency Relief Coordinator & Under Secretary General for Humanitarian Affairs (disponible à l'adresse suivante: http://www.humanitarianinfo.org/SriLanka/catalogue/Files/Reference/Humanitarian %20Response%20Review%20(HRR)/hrr\_hrr.pdf).
- **OCHA.** 2006. *CAP key documents: the needs analysis framework* (disponible à l'adresse suivante: http://ochaonline.un.org/cap2005/DocView.asp?DocID=1620).
- ODI (Overseas Development Institute). 2005a. *The currency of humanitarian reform.* Humanitarian Policy Group (HPG) Briefing Note, novembre 2005. (disponible à l'adresse suivante: http://www.odi.org.uk/HPG/papers/Humanitarian\_reform.pdf).
- **ODI.** 2005b. *Humanitarian issues in Niger.* HPG Briefing Note, août 2005, Londres (disponible à l'adresse suivante: http://www.odi.org.uk/hpg/papers/HPGBriefingNote4.pdf).
- **ODI.** 2006. Saving lives through livelihoods: critical gaps in the response to the drought in the Greater Horn of Africa. HPG Briefing Note, mai 2006. Londres (disponible à l'adresse suivante: http://www.odi.org.uk/hpg/papers/RAPID\_HornAfricaBriefing.pdf).
- OMC (Organisation mondiale du commerce).

  2005. Proceedings of the WHO Conference on the Health Aspects of the Tsunami Disaster in Asia. Phuket, Thaïlande, 4-6 Mai 2005. Genève. (disponible à l'adresse suivante: http://www.who.int/hac/events/tsunamiconf/proceedings/en/print.html).
- OMC. 2005. Ministerial Declaration. WT/MIN(05)/ DEC. 22 December 2005 (disponible à l'adresse suivante: http://www.wto.org/English/thewto\_e/ minist\_e/min05\_e/final\_text\_e.htm).

- OMC. 2006. Revised consolidated reference paper on possible modalities on export competition.

  Agriculture negotiations, Chairperson's reference papers. 16 juin 2006 (disponible à l'adresse suivante: http://www.wto.org/english/tratop\_e/agric\_e/ref\_paper\_xcomp\_e.pdf).
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2005. Proceedings of the WHO conference on the health aspects of the tsunami disaster in Asia. Phuket, Thaïlande, 4-6 mai 2005. Genève (disponible à l'adresse suivante: http://www.who.int/hac/events/tsunamiconf/proceedings/en/print.html).
- ONUSIDA et Organisation mondiale de la santé. 2002. Le point sur l'épidémie de SIDA.

  Oxfam Briefing Note, 24 octobre 2005Genève (diponible à l'adresse suivante: http://www.who.int/hiv/pub/epidemiology/epi2002/en/).
- Oxfam. 2005. Predictable funding for humanitarian emergencies: a challenge to donors. Oxfam Briefing Note, 24 octobre 2005. Oxfam International (disponible à l'adresse suivante: http://www.oxfam.org.uk/what\_we\_do/issues/conflict\_disasters/downloads/bn\_cerf.pdf).
- Pain, A. 2002. Understanding and monitoring livelihoods under conditions of chronic conflict: lessons from Afghanistan. Document de travail 187. Livelihoods and Chronic Conflict Working Paper Series, Overseas Development Institute, Londres (disponible à l'adresse suivante: http://www.odi.org.uk/Publications/working\_papers/wp187.pdf).
- Pain, A. et Lautze, S. 2002. Addressing
  livelihoods in Afghanistan. Issues Paper
  Series. Afghanistan Research and Evaluation
  Unit (disponible à l'adresse suivante: http://
  www.areu.org.pk/publications/livelihoods/
  Addressing%20Livelihoods.pdf).
- PAM (Programme alimentaire mondial). 2004.

  Vulnerability, social protection, and foodbased safety nets: theory, evidence and policy
  underpinnings. Strategy, Policy and Programme
  Support Division. Rome. (Polycopié)
- PAM. 2005a. Rapport annuel 2004. Rome (disponible à l'adresse suivante: http://www.wfp.org/policies/annual\_reports/documents/2004\_wfp\_annual\_report.pdf.).
- PAM. 2005b. Interim Review of the SENAC project, September 2005. Rome (disponible à l'adresse suivante: http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp085190.pdf).
- **PAM.** 2006. Système international d'information sur l'aide alimentaire (INTERFAIS) (disponible

- à l'adresse suivante: http://www.wfp.org/interfais/#).
- Pantuliano, S. 2005. A "principled" approach to complex emergencies: Testing a new aid delivery model in the Nuba Mountains. *Disasters*, 29(51): S52-S67.
- Peppiatt, D., Mitchell, J. et Holzmann, P. 2001. Cash transfers in emergencies: evaluating benefits and assessing risks. HPN Paper No. 35, juin, Londres, ODI.
- Pingali, P., Alinovi, L. et Sutton, J. 2005. Food security in complex emergencies: Enhancing food system resilience. *Disasters*, 29(S1): S5-S24.
- Pottier, J. 2003. Emergency in Ituri, DRC: political complexity, land and other challenges in restoring food security. Document présenté à l'Atelier international de la FAO sur le thème «Sécurité alimentaire et crises dans les pays affectés par des urgences complexes», point de l'ordre du jour relatif à la «Sécurité alimentaire dans les urgences complexes créer des cadres d'action pour affronter les enjeux de programmation à plus long terme». Tivoli, Italie, 23-25 septembre (disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/crisisandhunger/root/tivoli\_paper\_en.htm).
- **Quisumbing, A.** 2003. Food aid and child nutrition in rural Ethiopia. *World Development,* 31(7): 1309-1324.
- Ralyea, B. 1999. P.L. 480 Title II Cooperating
  Sponsor Monetization Manual. Food Aid
  Management Monetization Working Group
  (disponible à l'adresse suivante: http://
  www.foodaid.org/pdfdocs/monetization/
  monetizationmanual/monetizationmanual.pdf).
- Ravallion, M. 1987. *Markets and famines*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Ravallion, M. 1991. Reaching the rural poor through public employment: Arguments, lessons, and evidence from South Asia. World Bank Research Observer, 6(1): 153-176.
- Ravallion, M. 1999. Appraising workfare. World Bank Research Observer, 14(1): 31-48.
- Rawlings, L. 2004. A new approach to social assistance: Latin America's experience with conditional cash transfer programmes. *International Social Security Review.* 58(2-3): 133-161 (disponible à l'adresse suivante: doi:10.1111/j.1468-246X.2005.00220.x).
- Rogers, B. et Coates, J. 2002. Food-based safety nets and related programs. Social Safety Net Primer Series, Washington, Bangue mondiale.
- Russo, L., Luzot, A.-C., Martella, A. et Wilhelm, L. 2005. Évaluation conjointe de l'efficacité et de l'impact de la politique «favoriser le

- développement» du Programme alimentaire mondial. Rome, Developer's Research Network, Aide à la Décision Économique, Groupe-conseil Baastel Itée, Eco Consulting Group et Nordic Consulting Group.
- Salinas, S.A., Sagalovitch, E.M et Garnica, R.E. 2005. Review of local food purchases by the World Food Programme in Bolivia. La Paz. Document non publié préparé pour le PAM.
- Salisbury, L.N. 1992. Enhancing development sustainability and eliminating food aid dependency: lessons from the World Food Programme, Ithaca, New York, États-Unis, Cornell University. (Thèse)
- Saran, R. et Konandreas, P. 1991. An additional resource? A global perspective on food aid flows in relation to development assistance. Dans E.J. Clay, et O. Stokke, éds. Food aid reconsidered: assessing the impact on third world countries. EADI Book Series 11. Londres, Frank Cass.
- Save the Children UK/HelpAge International/
  Institute of Development Studies. 2005. Making
  cash count: lessons from cash transfer schemes
  in east and southern Africa for supporting
  the most vulnerable children and households
  (disponible à l'adresse suivante: http://www.
  helpage.org/Resources/Researchreports).
- Schultz, T.W. 1960. Value of U.S. farm surpluses to underdeveloped countries. *Journal of Farm Economics*, 42(1960): 1019-1030.
- **Sen, A.** 1981. Poverty and Famines: An essay on entitlement and deprivation. Oxford, Royaume-Uni, Clarendon Press.
- Serunkuuma and Associates Consult. 2005. Local and regional food procurement in Uganda: An analytical review. Kampala. Rapport non publié préparé pour le PAM.
- Singer, H., Wood, J., et Jennings, T. 1987. Food aid: The challenge and the opportunity. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- SLI (Swedish Institute of Food and Agricultural Economics). 2004. EU:s och USA:s livsmedelsbistånd effekter på lokal produktion och import [l'aide alimentaire de l'Union européenne et des États-Unis impacts sur la production locale et les importations]. Lund, Suède, Livsmedelekonomiska institutet.
- Smillie, I. et Minnear, L. 2003. The quality of money: Donor behaviour in humanitarian financing. Somerville, Massachusetts, États-Unis, Humanitarianism and War Project, The Feinstein International Famine Center, Tufts University (disponible à l'adresse suivante: http://hwproject.tufts.edu/new/pdf/donor\_behav.pdf).

- Subbarao, K. 2003. Chocs systémiques et protection sociale: le rôle et l'efficacité des programmes de travaux publics. Social Protection Discussion Paper Series (Série de Documents de discussion sur la protection sociale), n° 0302, Washington, Banque mondiale.
- Takavarasha, T. 2006. The role of the private sector in addressing food emergencies and vulnerabilities in Southern Africa: a summary of the literature. Document élaboré pour l'Atelier FAO/Université de Pretoria sur les partenariats public-privé pour maîtriser les pénuries alimentaires, Pretoria, 23-24 mars 2006 (disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/AGS/subjects/en/agmarket/esa/takavarasha.pdf).
- Tschirley, D. et Howard, J. 2003. Title II food aid and agricultural development in Sub-Saharan Africa: towards a principled argument on when, and when not, to monetize. MSU International Development Working Papers N° 91. East Lansing, Michigan, États-Unis, Michigan State University.
- Tschirley, D., Donovan, C. et Weber, M.T. 1996. Food aid and food markets: lessons from Mozambique. *Food Policy*, 21(1): 189-209.
- Tschirley, D., Hijhoff, J.J., Arlindo, P., Mwinga, B., Weber, M.T. et Jayne, T.S. 2004. Anticipating and responding to drought emergencies in Southern Africa: lessons from the 2002-2003 experience. International Development Working Paper No.89. Document préparé pour les Conférences régionales du NEPAD sur les expériences réussies en matière agricole en Afrique, 22-25 novembre 2004, Nairobi (disponible à l'adresse suivante: http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/papers/idwp.htm).
- USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). 1985.

  Background paper and guide to addressing Bellmon Amendment concerns on potential food aid disincentives and storage. Washington, Bureau for Food for Peace and Private Voluntary Assistance (disponible à l'adresse suivante: http://www.usaid.gov/our\_work/humanitarian\_assistance/ffp/bellmon.htm).
- USDA (Ministère de l'agriculture des États-Unis). 2001. Report to Congress on Food Aid Monetization. Foreign Agricultural Service (disponible à l'adresse suivante: http://www.fas. usda.gov/excredits/pl480/monetization.PDF).
- Vink, N., Mkahabela, T., Meyer, F. et Kirsten, J. 2005. Food aid procurement in South Africa: an analytical review of WFP activities. Stellenbosch

- et Pretoria. Rapport non publié préparé pour le PAM.
- Von Braun, J. 2003. Berlin statement prepared as policies against hunger II: defining the role of food aid, 2-4 septembre 2003 (disponinble à l'adresse suivante: http://foodaid.zadi.de/index\_en.html).
- Von Braun, J. et Huddleston, B. 1988. Implications of food aid for price policy in recipient countries. Dans J.W. Mellor et R. Ahmed, éds. Agricultural price policy for developing countries. Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press.
- Von Braun, J., Teklu, T. et Webb, P. 1999. Famine in Africa: Causes, responses and prevention.

  Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press.
- Walker, P. 1989. Famine early warning systems:
  Victims and destitution. Londres,
  Earthscan.
- Wallerstein, M.B. 1980. Food for war food for peace. Boston, Massachusetts, États-Unis, MIT Press.
- Webb, P. 2003. Aide alimentaire: tendances, besoins et défis au XIX<sup>e</sup> siècle. Document hors série n° 14. Rome, Programme alimentaire mondial (disponible à l'adresse suivante: http:// www.wfp.org/policies/policy/other/index.html).
- Webb, P. 2005. Food and nutrition concerns in Aceh after the tsunami. *Food and Nutrition Bulletin*, 26 (4): 393-396.
- Webb, P. et Kumar, S. 1995. Food and cash for work in Ethiopia: Experiences during Famine and Macroeconomic Reform. Dans J. von Braun, éd. *Employment for poverty reduction and food security*. Washington, IFPRI.
- White, P. 2005. War and food security in Eritrea and Ethiopia, 1998-2000. *Disasters*. 29(S1): 92-113.
- Yamano, T., Alderman, H., et Christiaensen, L. 2005. Child growth, shocks, and food aid in rural Ethiopia. *American Journal of Agricultural Economics*, 87: 273-288.
- Young, L. 2005. Export competition disciplines in the Doha Round. Options for agriculture: from framework to modalities in market access/domestic support/export competition. Trade Policy Issues Paper 3. The International Agricultural Trade Research Consortium & International Food & Agricultural Trade Policy Council (disponible à l'adresse suivante: http://www2.montana.edu/lmyoung/pdf-files/IPC-IATRC-Trade-Policy-Issues-3.pdf).Addressing%20Livelihoods. pdf).

# Chapitres spéciaux

# La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture présente chaque année, depuis 1957, après ses rapports de conjoncture mondiale et régionale, une étude spéciale sur un ou plusieurs sujets permanents relevant du domaine de la FAO. Les thèmes traités sont les suivants:

Eactours influencent les tendances de la consemnation alimentaire

1937	racteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire
	Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture
1958	Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara
.,,,,	Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts
	du monde
1959	Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades
	d'évolution économique
	Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les
	pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-
	guerre
1960	Les programmes de développement agricole
1961	La réforme agraire et l'évolution des institutions
	Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en
	Amérique latine
1962	Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement
	économique
	La production animale dans les pays insuffisamment développés
1963	Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
	L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole
1964	Nutrition protéique: besoins et perspectives
	Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricole
1966	Agriculture et industrialisation
	Le riz dans l'économie alimentaire mondiale
1967	Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les
	pays en voie de développement
	Aménagement des ressources halieutiques
1968	Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en
	voie de développement
	L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales
1969	Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons
1909	tirées de l'expérience récente
	Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier
1970	L'agriculture au seuil de la Deuxième décennie pour le développement
1971	La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et
1371	sur les pêches
1972	Éducation et formation en matière de développement
	Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement
1973	L'emploi agricole dans les pays en développement
1974	Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole

19/5	La Deuxième decennie des Nations Unies pour le
	développement: examen et évaluation à mi-terme
1976	Energie et agriculture
1977	Situation des ressources naturelles et de
	l'environnement au regard de l'alimentation et de
	l'agriculture
1978	Problèmes et stratégies des régions en développement
1979	La foresterie et le développement rural
1980	Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions
	nationales
1981	Le paupérisme rural dans les pays en développement et
	les moyens d'y remédier
1982	La production animale: aperçu mondial
1983	La femme dans le développement agricole
1984	Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires
1985	Consommation d'énergie en agriculture
.505	Aspects écologiques de la production alimentaire et
	agricole
	Commercialisation
1986	Le financement du développement agricole
1987-88	Nouvelles priorités de la science et de la technologie
1307 00	agricoles dans les pays en développement
1989	Développement durable et aménagement des ressources
1505	naturelles
1990	Ajustement structurel et agriculture
1991	Politiques et problèmes agricoles: leçons des années 80
1991	et perspectives pour les années 90
1992	Pêches maritimes et droit de la mer: 10 ans de mutation
1992	Politiques de l'eau et agriculture
1994	Développement forestier et grands dilemmes
1995 1006	Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?
1996	Les dimensions macroéconomiques de la sécurité alimentaire
1007	
1997	Les industries agroalimentaires et le développement
4000	économique
1998	Les revenus ruraux non agricoles dans les pays en
2000	développement
2000	L'alimentation et l'agriculture dans le monde:
2004	enseignements des 50 dernières années
2001	Impact économique des ravageurs des plantes et des
	maladies animales transfrontières
2002	L'agriculture et les biens collectifs mondiaux 10 ans
	après le sommet de la planète Terre
2003-04	Les biotechnologies agricoles – une réponse aux besoins
	des plus démunis
2005	Le commerce agricole et la pauvreté – le commerce
	neut-il être au service des nauvres?

# Titres choisis

### PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA FAO

(disponibles sur le site www.fao.org/sof)

La situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation La situation des marchés des produits agricoles L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture Situation des forêts du monde

# PUBLICATIONS DE LA DIVISION DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET DU DÉVELOPPEMENT (ESA)

(disponibles sur le site www.fao.org/es/esa/fr/pubs\_wp.htm)

### LIVRES ET ARTICLES DE PÉRIODIQUE

Handbook of agricultural economics, Vol. IIIA (Amsterdam: Elsevier Press) (à paraître) (R. Evenson et P. Pingali, éds)

The political economy of GM food Critical Writings in Agricultural Economics (London: Edward Elgar) (à paraître) (R. Evenson and T. Raney, éds)

Agricultural growth and economic development: a view through the globalization lens Presidential Address, 26th Conference of the International Association of Agricultural Economists, 12-18 août 2006, Australie (available at ftp://ftp.fao.org/es/esa/var/pingali\_aaea.pdf) (P. Pingali)

More calories or more diversity? An econometric evaluation of the impact of the PROGRESA and PROCAMPO transfer programs on food security in rural Mexico *Economía*, (7)2 (à paraître)

(M. Ruiz, B. Davis, M. Stampini, P. Winters et S. Handa, 2006)

Economic impact of transgenic crops in developing countries *Current Opinion in Biotechnology,* 17: 1-5 (T. Raney, 2006)

A country on the move: international migration in post communist Albania *International Migration Review,* 40(4): 767-785 (G. Carletto, B. Davis, M. Stampini et A. Zezza, 2006)

The experience of conditional cash transfers in Latin America and the Caribbean *Development Policy Review*, 24(5): 513-536 (S. Handa et B. Davis, 2006)

Discerning transient from chronic poverty in Nicaragua: measurement with a two period panel data set European Journal of Development Research, (18)1: 105-130 (M. Stampini et B. Davis, 2006)

Monitoring poverty without consumption data: an application using the Albania Panel Survey

Eastern European Economics, (44)1: 59-82 (C. Azzari, G. Carletto, B. Davis et A. Zezza, 2006)

Food security in complex emergencies: enhancing food system resilience *Disasters*, 29(1): S5-S24 (P. Pingali, L. Alinovi et J. Sutton, 2005)

Food security in protracted crises: building more effective policy frameworks

Disasters, 29(1): S25-S51

(M. Flores, Y. Khwaja et P. White, 2005)

ils aux pauvres?

(D. Zilberman, L. Lipper et N. McCarthy)

### **PÉRIODIQUE**

eJADE: The Electronic Journal of Agricultural and Development Economics

(disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/es/esa/en/ejade.htm)

DOCUM	IENTS DE TRAVAIL DE L'ESA
06-11	Évaluation des effets de l'aide alimentaire dans les pays
	récipiendaires: enquête
	(T.O. Awokuse)
06-10	L'aide alimentaire pour faire face à l'insécurité alimentaire grave
	(C.B. Barrett)
06-09	L'aide alimentaire dans le cadre d'une stratégie cohérente pour
	progresser vers les objectifs de la sécurité alimentaire
	(C.B. Barrett)
06-08	Zones moins avancées: de l'agriculture aux services
	écosystémiques
	(L. Lipper., P. Pingali et M. Zurek)
06-07	L'expérience des transferts conditionnels d'argent en Amérique latine et dans les Caraïbes
	(S. Handa et B. Davis)
06-06	Faire le choix d'emigrer ou emigrer pour choisir : Migration et options d'emploi en Albanie
	(C. Azzarri, G. Carletto, B. Davis et A. Zezza)
06-05	Les effets désirés et non désirés de l'aide alimentaire
	(C.B. Barrett)
06-04	Quand les paiements des services environnementaux profitent-

00-03	Evaluation de l'impact de l'accioissement de l'autonomie
	en blé et de la promotion de subventions en espèces sur les
	consommateurs en Égypte: modèle multimarchés
	(G.M. Siam)
06-02 06-01	Structure et facteurs déterminants des revenus des ménages
	ruraux en Égypte
	(A. Croppenstedt)
	Éradiquer la pauvreté extrême et la faim: Vers une politique
00-01	cohérente
OF OC.	(P. Pingali, K. Stamoulis, et R. Stringer)
05-06:	Mesurer l'efficacité technique des céréaliers en Egypte
05.05	(A. Croppenstedt)
05-05	ABC d'aide alimentaire
	(S. Lowder and T. Raney)
05-04	Coûts de transaction, institutions et intégration au marché
	des petits exploitants: les producteurs de pommes de terre du
	Pérou
	(I. Maltsoglou and A. Tanyeri-Abur)
05-03	Visages et lieux familiers: le rôle des réseaux familiaux et de
	l'expérience des migrants albanais
	(G. Carletto, B. Davis et M. Stampini)
05-02	Réduire la pauvreté: une analyse spatiale de la pauvreté et des
	migrations en Albanie
	(A. Zezza, G. Carletto et B. Davis)
05-01	Le suivi de la pauvreté sans données de consommation:
05-01	l'enquête par panel sur l'Albanie
04.22	(C. Azzarri, G. Carletto, B. Davis et A. Zezza)
04-22	Investir dans l'agriculture pour la croissance et la sécurité
	alimentaire dans les pays ACP
	(J. Skoet, K. Stamoulis et A. Deuss)
04-21	Estimation de la pauvreté dans le temps et l'espace:
	construction d'un indice de pauvreté variant dans le temps
	pour le Costa Rica
	(R. Cavatassi, B. Davis et L. Lipper)
04-20	Les pauvres tireront-ils profit de l'achat du carbone des forêts
	tropicales? Témoignages du Costa Rica
	(S. Kerr, A. Pfaff, R. Cavatassi, B. Davis, L. Lipper,
	A. Sanchez et J. Hendy)
04-19	Les effets de la pauvreté sur la déforestation: Distinction des
	comportements en fonction des sites
	(S. Kerr, A. Pfaff, R. Cavatassi, B. Davis, L. Lipper,
	A. Sanchez et J. Timmins)
04-18	Comprendre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire:
04-10	Leçons tirées des profils de moyens d'existence des groupes
	vulnérables
04.47	(C. Løvendal, M. Knowles et N. Horii)
04-17	Occidentalisation de l'alimentation asiatique et évolution
	des systèmes alimentaires: incidences pour la recherche et les
	politiques
	(P. Pingali)
04-16	Identifier les facteurs influant sur les coûts de transaction des
	petits agriculteurs dans les achats de semences
	(L.B. Badstue)
04-15	Pauvreté, bétail et typologies de ménages au Népal
	(I. Maltsoglou et K. Taniguchi)
	-

04-14	Capacités nationales de recherche en biotechnologie agricole dans les pays en développement
	(J. Cohen, J. Komen et J. Falck Zepeda)
04-13	Mobilité intérieure et migration internationale en Albanie
	(G. Carletto, B. Davis, M. Stampini, S. Trento et A. Zezza)
04-12	Etre pauvre et se sentir encore plus pauvre: mesures subjective
	et objectives du bien-être en Albanie
	(G. Carletto et A. Zezza)
04-11	Insécurité et vulnérabilité alimentaires au Viet Nam:
	caractéristiques de quatre groupes vulnérables
	(Service de la sécurité alimentaire et de l'analyse des projets
04.40	agricoles)
04-10	Insécurité et vulnérabilité alimentaires au Népal:
	caractéristiques de sept groupes vulnérables
	(Service de la sécurité alimentaire et de l'analyse des projets
04-09	agricoles) L'opinion publique et la biotechnologie dans le domaine
04-03	agricole
	(T.J. Hoban)
04-08	L'impact économique des innovations technologiques basées
04 00	sur la biotechnologie
	(G. Traxler)
04-07	Recherche privée et biens publics: implications de la
	biotechnologie en termes de biodiversité
	(T. Raney et P. Pingali)
04-06	Interactions entre le secteur agricole et la pandémie de VIHI
	SIDA: incidences pour la politique agricole
	(T.S. Jayne, M. Villareal, P. Pingali et G. Heinrich)
04-05	La mondialisation des régimes alimentaires et la
	transformation des systèmes d'approvisionnement alimentaire
	en Inde
	(P. Pingali et Y. Khwaja)
04-04	Indicateurs des politiques agricoles
	(T. Josling et A. Valdés)
04-03	Abondance de ressources, pauvreté et développement
	(E.H. Bulte, R. Damania et R. Deacon)
04-02	Conflits, développement rural et sécurité alimentaire en
	Afrique occidentale
04-01	(M. Flores)
04-01	Méthodes d'évaluation des avantages environnementaux associés aux projets d'investissement en sylviculture et bassins
	hydrographiques
	(R. Cavatassi)
03-22	Interrelations et création d'emplois ruraux non agricoles:
	nouvelles gageures et politiques en Indonésie
	(S. Kristiansen)
03-21	Asymétrie de l'information et concentration économique: le
	cas des poules et des œufs dans l'est de l'Indonésie
	(S. Kristiansen)
03-20	Les opérations à terme profitent-elles aux agriculteurs qui les
	adoptent?
	(S.H. Lence)
03-19	Sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développemen
	(S. Henson)

03-18	et à déficit vivrier: 10 ans après le Cycle d'Uruguay
	(P. Pingali et R. Stringer)
03-17	Cadre conceptuel aux fins du développement agricole et rural national, ainsi que des politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire
	(K.G, Stamoulis et A. Zezza)
03-16	Les transferts publics peuvent-ils servir à atténuer les
	migrations au Mexique? Une étude basée sur des données expérimentales aléatoires
	(G. Stecklov, P. Winters, M. Stampini et B. Davis)
03-15	Diversification agricole en Asie du Sud: tendances et contraintes
	(K. Dorjee, S. Broca et P. Pingali)
03-14	Facteurs déterminants de la diversité des cultures céréalières dans les communautés et les exploitations familiales des plateaux du nord de l'Éthiopie
	(S. Benin, B. Gebremedhin, M. Smale, J. Pender et S. Ehui)
03-13	Changements d'affectation des terres, piégeage du carbone et lutte contre la pauvreté
	(L. Lipper et R. Cavatassi)
03-12	Leçons en matière de pauvreté et de capital social extraites des cas d'étude au Mexique et Amérique centrale
	(M. Flores et F. Rello)



# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

2000

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2006 examine les guestions et controverses soulevées au sujet de l'aide alimentaire internationale et s'efforce de trouver des moyens de préserver son rôle humanitaire essentiel tout en limitant le plus possible la possibilité d'effets secondaires négatifs. On peut dire à juste titre que l'aide alimentaire a sauvé des millions de vies. Elle est en effet souvent le dernier espoir des personnes vulnérables. Et cependant, elle est vivement critiquée en tant qu'initiative obéissant aux donateurs, qui crée une «dépendance» des bénéficiaires, fragilise l'agriculture et le commerce locaux sur lesquels s'appuie la sécurité alimentaire durable. Les données économiques relatives à ces questions sont étonnamment ténues, mais elles confirment que le moment choisi et le ciblage de l'aide alimentaire sont cruciaux pour atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire immédiate tout en réduisant le plus possible les risques d'effets négatifs. Les réformes du système international d'aide alimentaire sont nécessaires mais elles doivent être entreprises avec prudence car des vies humaines sont en jeu.

On trouvera dans la présente édition le mini CD-ROM de l'Annuaire statistique de la FAO 2005-2006 Vol. 2/1, contenant des données de séries chronologiques pour 200 pays en anglais, arabe, chinois, espagnol et français.

